TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 261 ÈRE ÉDITION 3 MARDI 14 AVRIL 1981

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

L'initiative française pour une baisse concertée des taux d'intérêt a fait long feu

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 228 m. ; Allemagne 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1 10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B. 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran 125 rls ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les Occidentaux et le Liban

La difficile mission de M. Haig

Le bilan de la première tournée que le nouveau secrétaire d'Etat vient d'achever chez ses amis et alliés, avec une vitesse toute militaire (neuf capitales ont été visitées en huit jours), n'est sans doute pas à la hauteur des espoirs que l'intéressé lui-même et ses interlocuteurs y mettaient à l'origine.

Le général Haig a sans doute été victime des circonstances, dans la mesure où il s'est vu d'abord ravir la vedette par les inquiétudes sur la Pologne, puis lorsque son voyage a été perturbé par la flambée de violence au Liban. En outre, le secrétaire d'Etat était précédé par la vague de rumeurs plus ou moins malveillantes auxquelles avaient donné lieu ses erreurs de manœuvre dans les heures qui suivirent l'attentat contre M. Reagan.

En même temps, le comportement de M. Haig ne pouvait pas ne pas refléter les incertitudes d'une équipe gouvernementale qui est loin d'avoir arrêté ses choix sur une série de problèmes de première importance.

On sait que Washington veut raffermir sa puissance militaire et durcir le ton face à l'U.R.S.S., rassurer ses alliés et aider ses amis à régler leurs différends. Mais ces intentions doivent être précisées et équilibrées, surtout lorsqu'elles sont en contradiction les unes avec les autres.

Ainsi, au Proche-Orient, M. Haig s'est efforcé de convaincre ses amis de Ryad et d'Amman que leur intérêt est de s'unir aux Etats-Unis pour dresser en face de l'expansionnisme soviétique le « consensus stratégique » qu'il appelle de ses vœux. Ses interlocuteurs lui ont répondu que, avant d'en venir là, il était nécessaire de régler le conflit israélo-arabe, le gouvernement de Jérusalem représentant pour eux, comme l'a dit en public au général Haig son collègue jordanien, une menace pire que celle de l'U.R.S.S.

Plus spécifiquement, les Arabes attendent des Etats-Unis qu'ils se dissocient beaucoup plus nettement de la politique israélienne, faute de quoi ils ne pourront se commettre plus avant avec ce protecteur trop compromettant. Or M. Haig veut bien armer l'Arabie Saoudite et même passer outre aux objections d'Israël à cet égard, mais, en qualifiant ce dernier pays d'« allié », il montre que les Etats-Unis se refusent toujours à choisir.

L'Europe partage bon nombre des positions arabes, et le secrétaire d'Etat n'a pu que demander à ses alliés de la Communauté de bien vouloir s'abstenir de nouvelles initiatives sur le Proche-Orient avant que l'Amérique ait défini sa propre attitude. Mais l'on attendait aussi, à Bonn notamment, de savoir quand et comment Washington ouvrira avec Moscou les conversations « eurostratégiques » auxquelles M. Carter s'était quelque peu imprudemment engagé en décembre 1979.

Après les fracassantes déclarations antisoviétiques multipliées par son collègue de la défense, M. Weinberger, au cours d'une tournée parallèle — on n'ose dire concurrente — sur le Vieux Continent, M. Haig n'avait pas la tâche facile à cet égard. Il ne semble pas que ses propos plus rassurants aient suffi à convaincre ses alliés que les nouveaux dirigeants américains savent ce qu'ils veulent autant qu'ils le disent.

La France ne songe plus à une solution internationale

Malgré la trêve précaire qui s'est instaurée au Liban ce week-end et les discrètes tractations en cours entre les autorités syriennes et les dirigeants phalangistes, la situation est toujours critique faute d'une base d'accord durable.

Les formations musulmanes ou progressistes, divers gouvernements arabes, avant celui de Beyrouth, ont fait savoir les uns après les autres qu'ils s'opposeraient à l'« internationalisation » du conflit.

Pour tenir compte de ce refus d'une « internationalisation », Paris s'apprêterait à modifier son projet de force « tampon » destinée à séparer les belligérants. Il ne s'agirait plus ni d'un contingent français ni d'une force multinationale, mais d'un contingent libanais qui recevrait une aide matérielle internationale avec l'accord de l'ONU. La France va d'ailleurs demander l'ouverture de consultations au sein du Conseil de sécurité de l'ONU pour obtenir l'envoi au Liban d'un représentant spécial de M. Waldheim, a déclaré ce lundi 13 avril en fin de matinée, M. François-Poncet.

Le ministre des affaires étrangères qui venait de rendre compte à M. Giscard d'Estaing des conclusions de la réunion sur le Liban qu'il a eue dimanche avec les ambassadeurs de France au Liban, en Syrie, en Arabie Saoudite, en Irlande (Dublin assure ce mois-ci la présidence du Conseil de sécurité), en Israël, en U.R.S.S. et auprès de l'ONU, a déclaré en sortant de l'Elysée : « *La France entend prendre des initiatives pour contribuer à la paix.* »

(Lire la suite page 6.)

Les émeutes de Londres

Les affrontements entre Noirs et policiers ont fait plus de deux cents blessés

Des milliers de policiers patrouillaient encore, ce lundi 13 avril, dans les rues de Brixton, quartier du sud de Londres, qui a été le théâtre, dans les nuits du 11 et du 12 avril, des émeutes les plus violentes que la Grande-Bretagne ait connues depuis plusieurs années, et qui ont fait près de deux cent cinquante blessés.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les responsabilités dans le déclenchement de ces troubles, qui ont opposé des jeunes gens, en majorité noirs, aux forces de l'ordre. M. Whitelaw, ministre de l'intérieur, qui s'est rendu dimanche à Brixton, devait faire ce lundi une déclaration à la Chambre des communes.

De notre correspondant

Londres. — Un calme incertain est revenu à Brixton, un des faubourgs les plus déshérités du sud du grand Londres, après une seconde nuit de violents affrontements entre la police et des bandes de jeunes Noirs auxquels s'étaient joints un certain nombre de jeunes Blancs. Les violences n'ont cependant pas été aussi intenses que dans la nuit de samedi à dimanche, où cent quatre-vingt douze personnes — dont cent cinq policiers — avaient été blessées et cent six manifestants arrêtés. Le bilan de la seconde nuit, marquée par quelques raids audacieux de jeunes, immédiatement pourchassés par la police, s'élève à cinquante blessés (dont trente-huit policiers) et une soixantaine d'arrestations. Le total des dégâts matériels est important : plus de vingt-six immeubles endommagés par des incendies qui ont entièrement détruit trois maisons et le « Château de Windsor » un pub du quartier ; une trentaine de boutiques et de magasins ont été pillés.

Le centre de Brixton est maintenant pratiquement coupé du reste de Londres par d'importantes forces de police (quatre mille agents) réparties dans plusieurs endroits stratégiques. Mais les habitants de Brixton, après la nuit d'enfer de samedi embrasée par cinquante incendies, et que beaucoup comparent au blitz du temps de guerre, craignent de nouveaux affrontements.

La situation reste en effet très tendue, étant donné les positions diamétralement opposées prises par les autorités locales et les responsables de la police. Appuyés par le gouvernement, les chefs de la police sont déterminés à ne pas abandonner la rue aux « *fauteurs de troubles* ». « *Nous contrôlons les rues de Londres, un point c'est tout* », a déclaré un porte-parole de Scotland Yard. Mais les conseillers de Brixton estiment que cette présence policière massive va à l'encontre de l'apaisement. Les émeutes, en effet, n'ont pas été strictement raciales : on a vu de nombreux jeunes Blancs rejoindre les groupes jamaïquains, ces derniers plus combatifs, mais s'attaquant essentiellement à la police et non aux « petits Blancs » du quartier. Bref, les autorités locales estiment que les affrontements ont opposé la communauté multiraciale de Brixton, dans laquelle les Noirs ne représentent que 29 %, à la police.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 4.)

Le vol de Columbia

Le retour sera la deuxième phase critique de l'expérience

Après une tentative avortée vendredi 10 avril, le lancement de la navette spatiale a été, dimanche 12, une parfaite réussite. Vingt ans jour pour jour après le vol historique de Youri Gagarine, la NASA a donné le départ, à 14 heures (heure française), soit très exactement à la seconde annoncée la veille, au plus complexe engin spatial qui ait jamais été réalisé. Tout n'est pas joué, puisqu'il faudra encore attendre, mardi 14 avril vers 20 h. 30, l'atterrissage de la navette — deuxième phase critique de la mission — sur la base californienne d'Edwards, pour affirmer que ce premier vol est un succès complet.

Mais déjà, et quelle que soit la suite des événements, la NASA a montré qu'elle était capable de réaliser la prouesse technique qu'elle s'était proposée il y a dix ans en s'engageant dans l'aventure de la construction d'un système de transport spatial réutilisable.

Pour que la suite de la mission se passe bien, il faut que les moteurs de manœuvre en orbite fonctionnent mardi dans d'aussi bonnes conditions que dimanche.

Plus inquiétante est la tenue du revêtement thermique qui protège la navette lors de sa rentrée dans l'atmosphère : quelques parties de ce revêtement se sont détachées lors de l'envol, et cela peut inquiéter pour la suite. Mais les responsables de la NASA affirment que tout ira bien. Etant donnée la maîtrise qu'ils ont montrée dans la conduite du lancement, on est tenté de leur faire aussi confiance pour le retour.

(Lire page 14 le reportage de Maurice Arvonny.)

Compétition

Les Etats-Unis reprennent aujourd'hui dans le domaine spatial la place qui était la leur au moment de la conquête de la Lune. Il serait plus exact de dire qu'ils confortent leur position. Car même s'ils ont laissé pendant les six dernières années la primeur des vols habités aux Soviétiques, les industriels et les responsables de l'astronautique américaine n'ont pas, en dépit d'une baisse tendancielle des moyens financiers, manqué une occasion de montrer leur savoir-faire.

Avec la navette spatiale, la NASA trouve donc une nouvelle ère du transport spatial. En offrant sur le marché un moyen de lancement réutilisable une centaine de fois, elle espère faire baisser considérablement le coût de la mise en orbite des satellites par rapport à celui qu'exigent les lanceurs conventionnels, dont l'Europe veut, avec Ariane, se faire un des champions.

La navette irrite aussi les Soviétiques : elle doit consacrer le tiers de ses vols à des objectifs militaires. Ce n'est donc pas une surprise si, loin de louer la mission qu'accomplissent John W. Young et Robert L. Crippen, la plupart des responsables politiques américains et soviétiques ont souvent mis l'accent sur ce qui, pour les uns, est un « rééquilibrage des forces en présence » *et, pour les autres,* « un moyen de transformer l'espace en un champ de bataille pour que l'Amérique puisse dominer la Terre ».

LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE OFFICIELLE

La campagne officielle sur les ondes commence lundi 13 avril : à la radio, à 20 heures sur France-Inter ; à la télévision, à 20 h. 10, simultanément sur TF 1 et Antenne 2. FR 3 rediffusera les interventions des candidats à partir de 23 heures.

La diffusion, dimanche soir, de l'émission d'Europe 1, le « Club de la presse » — à laquelle participait le président sortant — a provoqué des protestations, notamment de Mme Garaud et de MM. Chirac et Lalonde. La commission nationale de contrôle a regretté qu'Europe 1 n'ait pas annulé l'émission.

Au cours de celle-ci, M. Giscard d'Estaing avait annoncé son intention de procéder, s'il est réélu, à un « profond renouvellement de l'équipe élyséenne ». La veille, devant quarante-cinq mille personnes réunies au Parc des Princes, M. Chirac avait appelé les Français « à l'effort et au dépassement ». M. Mitterrand, à Dijon, a évoqué le « phénomène de rejet » dont est, à ses yeux, victime celui qu'il nomme le « candidat finissant ». A Marseille, enfin, M. Marchais a décelé dans l'orientation de M. Defferre l'annonce d'une coalition entre le P.S. et la droite (lire pages 8 à 13).

Les deux droites

par THOMAS FERENCZI

EN période de difficultés, la droite a tendance à se diviser. Une partie d'entre elle accepte, pour sortir de la crise, de s'adapter : c'est la droite intelligente, qui sait qu'à vouloir tout conserver on risque de tout perdre, qu'il faut apprendre à faire la part du feu et que le changement sans risque est encore la meilleure garantie contre le risque du changement. L'autre fraction refuse d'entrer dans la voie des concessions et se prononce pour le strict maintien de l'ordre existant : c'est la droite nostalgique qui ne croit ni à la fatalité de certaines évolutions ni à la nécessité de certaines réformes.

Au début de la V[e] République lorsque le général de Gaulle a entrepris de moderniser le capitalisme français, il s'est appuyé sur les éléments novateurs de la bourgeoisie, mais s'est heurté à ses couches rétrogrades. Il est vrai que d'autres facteurs ont joué, en particulier la guerre d'Algérie. Pourtant, l'opposition entre ces deux droites a été déterminante. Elle continue aujourd'hui, sous la forme d'un affrontement politique entre ceux qui se réclament de M. Giscard d'Estaing et ceux qui suivent M. Chirac.

Le sens de la durée

Que le giscardisme se présente comme l'avatar contemporain de la droite moderne l'attitude de ses dirigeants le montre assez, à commencer par la manière ostentatoire dont ils cherchent à se démarquer de l'autre droite. On se souvient de la distinction établie par M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de son voyage au Mexique, entre deux types de chefs d'Etat : les « aventuriers » et les « conceptuels ». Le président de la République opposait implicitement à ceux qui mènent une action au coup par coup ceux qui (sous-entendu : comme lui) conduisent une politique à long terme : la droite intelligente se vante d'avoir le sens de la durée.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Espoirs

Avec Georges Marchais, c'est l'espoir au présent. Avec Jacques Chirac, c'est l'espoir dès maintenant. Avec François Mitterrand, c'est l'élan qui autorise tous les espoirs pour demain. Et avec Valéry Giscard d'Estaing, c'est : oublions le passé pour retrouver l'espoir.

Mais reste à savoir si, malgré le chômage et l'inflation ces paroles convergentes seront suffisantes pour que chaque Français pense, comme Racine l'écrivait dans Phèdre : « *Et l'espoir, malgré moi, s'est glissé dans mon cœur.* »

MICHEL CASTE.

Les risques de la dissolution

par PAUL GRANET (*)

IL faut que l'électorat français ait conscience des ambiguïtés post-électorales de la stratégie de François Mitterrand. Certes les termes couramment utilisés d'« aventure », de « saut dans l'inconnu », de « processus incontrôlé », sont polémiques. Il n'en demeure pas moins que les déclarations du leader socialiste ne peuvent qu'inquiéter le citoyen soucieux de l'avenir de la France. Et que les risques encourus ne doivent pas être décisifs aux yeux de l'électorat majoritaire seulement. Ils doivent également être bien pesés par l'électorat social-démocrate — toujours hésitant entre un François Mitterrand au programme séduisant et un Valéry Giscard d'Estaing au planning sécurisant.

Ainsi, au lendemain de l'élection présidentielle, François Mitterrand, s'il est élu, constituera un ministère socialiste homogène et dissoudra l'Assemblée nationale.

Il faut d'abord remarquer que le ministère en question, privé de tout concours parlementaire, puisque l'Assemblée sera dissoute, ne pourra faire voter aucune loi. Il gouvernera nécessairement dans le cadre restrictif du pouvoir réglementaire. Le parti socialiste ayant toujours dénoncé l'existence d'un domaine réglementaire, on ne comprendrait pas, qu'une fois arrivé au pouvoir, il l'utilise de manière extensive.

(Lire la suite page 2.)

(*) Député de l'Aube, apparenté à l'U.D.F. Président délégué du Nouveau Contrat social.

CAPPIELLO AU GRAND PALAIS

Portraits parisiens

Cappiello ? Leonetto Cappiello, qui fut un caricaturiste hors de pair et l'un des affichistes les plus féconds des années 20, est né en 1875 à Livourne, comme Modigliani, sans aucune parenté d'ailleurs de milieu, de talent, de sensibilité, ou d'âme. Une éducation artistique sans histoire, quelques toiles qui ne disent ni oui ni non et un voyage à Paris moins par curiosité ou ambition de peintre que pour aller dire bonjour à son frère qui travaille à la Bourse.

« *En 1898*, écrira-t-il, *par une journée radieuse de printemps, je débarquai à Paris avec le projet d'y passer un mois. Comme une plante jeune sur un terrain fécond, je me suis enraciné, et mon séjour d'un mois a duré toute ma vie.* » Retiré dans le Midi au début de la guerre, il meurt à Grasse en 1942. En 1947, les Arts décoratifs lui consacrent une rétrospective qui lui vaut ce rare compliment de Matisse : « *J'ai toujours trouvé dans ses affiches (les fresques de nos jours) des qualités extraordinaires, trop modestement employées.* »

ANDRE FERMIGIER.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLE

Au sein de la droite ont toujours existé deux tendances : traditionaliste, moderniste ; mais il n'est pas si simple de savoir si M. Giscard d'Estaing ou M. Chirac incarnent l'un ou l'autre courant, pense Thomas Ferenczi. Sur le chapitre des livres, M. Jérôme Lindon n'hésite pas : le président-candidat est rétrograde. Si l'on regarde du côté de l'opposition, M. Paul Granet voit dans la *dissolution de l'Assemblée* nationale un risque majeur *pour* M. Mitterrand. Quand à M. Yves Laulan, il voit un « programme commun » à travers les choix des principaux candidats : l'accroissement de la place du secteur public.

Un programme commun

par YVES LAULAN (*)

DERRIERE les divergences apparentes des programmes présentés par les trois ou quatre principaux candidats se dissimule une identité profonde. La réalité est que, en dépit des différences idéologiques, les programmes proposent aux Français une orientation commune, qui est l'augmentation des dépenses publiques, des transferts, donc *des impôts et des cotisations* sociales, en bref, l'accroissement de la place du secteur public dans l'économie française.

Au demeurant, n'est-il pas paradoxal que ce soit durant ce septennat dominé par un libéral, et aussi pendant les cinq dernières années où le chef du gouvernement n'a cessé d'exalter l'*économie de marché, que* l'on ait vu s'accélérer l'étatisation de l'économie française ? Il faut que les forces qui poussent dans cette direction et les conditions de l'heure soient bien puissantes pour qu'une telle évolution, quasi irréversible hélas, se soit *manifestée.*

Si nous portons le regard en dehors de nos frontières, nous pouvons constater que la France est loin d'avoir l'apanage de ce *mouvement vers la socialisation* clandestine. La Grande-Bretagne de Mme Thatcher, après deux ans et demi, a fait exactement le contraire de ce qu'elle avait promis. Toute *sa campagne* électorale reposait sur la réduction des dépenses de l'Etat. Le dernier budget voté aux Communes fait exactement l'opposé, avec une vive poussée des dépenses, des transferts et, à nouveau, des impôts directs.

Le cas de l'Allemagne de l'Ouest n'est pas moins significatif. Tout social-démocrate qu'il soit, le chancelier Schmidt avait voulu présider à une économie fondée *sur la liberté de marché. Or,* avec des déficits oscillant autour de 5 % du P.N.B., la progression vers l'étatisation de l'économie allemande a fait également de grands progrès pendant son règne.

Que dire des Etats-Unis, champions toutes catégories de la liberté économique, où deux candidats successifs sont parvenus à la présidence au nom de la lutte contre le « big government » ?

On constate, aujourd'hui, qu'un Américain sur quatre ou cinq dépend des subsides de l'Etat, que les transferts sous les formes diverses avoisinent 10 % du P.N.B. et 50 % du budget fédéral.

L'examen des prélèvements obligatoires (impôts + cotisations sociales) en pourcentages du P.N.B. est très significatif. La France atteint déjà 41,5 % ce qui, selon les dires du chef de l'Etat, représenterait le dépassement du seuil critique de 40 % ; l'Allemagne n'est pas loin avec 39 %, l'Angleterre *est légèrement en retrait* avec 37 % et les Américains, malgré leurs protestations, loin derrière avec 35 %.

Voilà le dossier. Quelles en sont les conséquences ?

Il faut d'abord effectuer un retour en arrière vers le grand maître de Cambridge, Keynes, si mal lu, mal compris, mal appliqué. En effet, autant il était légitime et indispensable, il y a cinquante *ans, de relancer l'économie par* un accroissement des dépenses publiques, autant il est absurde aujourd'hui de vouloir le faire lorsque le niveau de revenu moyen a triplé. Une étatisation, justifiable à un faible niveau de revenu, devient perverse à un niveau *de revenu trois ou quatre* fois plus élevé. Pourquoi ?

Les variations de l'effort

Tout tourne autour de la notion de l'effort productif et de ses variations. Parce qu'à un niveau de revenu faible, proche du niveau de subsistance minimal, l'accroissement des dépenses publiques, selon les principes keynésiens, entraîne un relèvement de l'effort productif. A l'inverse, à un niveau de revenu trois fois plus élevé, un accroissement des dépenses, et des prélèvements publics, entraîne une réduction de l'effort productif. Voilà pour les principes. Voyons les faits.

Il est intéressant de constater que cette loi ne souffre pas d'exception et s'exerce selon une *ligne de démarcation* qui n'est nullement politique ou idéologique, mais plutôt industrielle. L'Union soviétique représente un véritable milieu de laboratoire à cet égard. En effet, en U.R.S.S., depuis quinze ans, on assiste, tous les cinq ans, à une perte de 0,5 % *du taux de croissance. Il y a* vingt ans le taux de croissance était de 5 %. Il est tombé à 3,5 % aujourd'hui et l'on s'attend qu'il n'excède guère 2 % dans deux ans. Pour l'essentiel, cela est dû à la stagnation de la productivité du travail.

Mais il est frappant de constater un processus identique aux *Etats-Unis. La productivité* du travail, et c'est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre, n'a cessé de se dégrader depuis vingt ans. En Europe, le cas le plus typique serait fourni par la Grande-Bretagne.

Deux impératifs

En conclusion, les vingt prochaines années seront confrontées à deux impératifs. L'un est *technologique. C'est* lui qui nous permettra de surmonter le handicap d'une énergie à coût croissant. *Le second est le fantastique* défi, sans précédent dans l'histoire humaine, de l'arrivée à l'âge adulte de 3,5 milliards d'individus qu'il faudra nourrir d'abord et auxquels il faudra un jour donner un emploi productif, sous peine de voir l'humanité se transformer en un vaste asile de clochards. Ces impératifs conjugués exigent, non un ralentissement, mais un accroissement de l'effort *productif* des nations les plus avancées (accompagné d'un effort d'épargne non moins important). C'est là *que l'on* mesure le caractère archaïque des discours de l'heure sur la réduction de la durée du travail. C'est exactement l'inverse qu'il convient de faire : travailler davantage pour gagner moins. De même, ne peut-on que condamner les propositions d'un récent rapport sur la pauvreté déposé en France, visant à instituer une sorte de revenu minimal pour chacun. C'est exactement l'inverse qu'il est indispensable de mettre en œuvre, sous peine de brider définitivement l'effort productif en France.

Il y a quelque dix ans, l'idée *à la mode était* de dénoncer *la* société de consommation et ses méfaits. C'était manifestement une absurdité. La consommation est non seulement légitime, mais *indispensable* si elle provoque l'accroissement de l'effort productif. Le péril mortel qui guette nos sociétés industrielles c'est, en fait, la société de non-travail, celle qui refuse l'effort productif et qui entraîne inéluctablement un processus de dépérissement social.

(*) Economiste, auteur de *la Triche* (éditions Lattès).

Les risques de la dissolution

(Suite de la première page.)

Comme je ne saurais faire l'injure à François Mitterrand d'imaginer qu'il *puisse violer la Constitution,* j'en conclurai que le gouvernement fera peu de chose et renoncera notamment aux réformes de structure, puisque celles-ci exigent une loi. Bref, le ministère du président Mitterrand appliquera la loi de finances votée en décembre 1980. *Les élections législatives* auront bien lieu sur des intentions, et non sur des décisions ou des réalisations. Elles retarderont *même* de deux mois toute décision.

Il faut ensuite rappeler que c'est la loi électorale actuelle — scrutin majoritaire de circonscription à deux tours — qui permettra d'élire la *nouvelle Assemblée, puisque* le nouveau *gouvernement n'aura ni* le temps (si l'on veut que les élections aient lieu avant l'été), ni la majorité *nécessaire pour la modifier. Certes, on* pourrait songer à un changement de loi électorale par référendum : mais celui-ci ayant lieu en juin, les élections seraient de ce fait même renvoyées en septembre. Ce qui se traduirait par six mois de paralysie avec un parti communiste de plus *en plus agressif.*

Il faut enfin souligner que toutes ces péripéties marqueront une accentuation très nette du régime français vers un présidentialisme que *François Mitterrand, théoriquement* du moins, condamne. Un président de la République dissolvant l'Assemblée nationale, après consultation d'un premier ministre qui ne se sera jamais présenté devant elle, et donc en l'absence de tout dialogue entre le pouvoir exécutif et le *pouvoir législatif, c'est le système présidentiel* dans tous ses excès, c'est la fin de toutes les théories sur l'équilibre et l'égalité des pouvoirs.

***

Sur les cent douze députés du groupe socialiste élus en métropole, vingt seulement auraient été élus en *1978 sans les voix communistes.* Les quatre-vingt-douze autres doivent leur élection au P.C. Seules trois *fédérations du P.S. (l'Ariège, la Nièvre* et le Territoire de Belfort, peuvent prétendre dans leur département jouer un rôle décisif sans le P.C. Ainsi, les élections législatives se *dérouleront avec* un P.S. qui aura autour du cou un garrot posé et serré par le P.C. Certes, on nous *dira que tous les électeurs du P.C.* ne suivront pas nécessairement les consignes de leur parti. C'est vrai. Mais trois observations nuancent cette réserve.

En premier lieu, il faut savoir que si 50 % seulement des électeurs du P.C. *suivent* les éventuelles consignes d'abstention de leur parti, c'est encore cinquante-neuf députés P.S. sortants qui sont battus.

En deuxième lieu, il faut noter que le problème du P.S., dans ce cas, ne serait pas seulement de conserver *ses sièges mais encore* — pour détenir une majorité à l'Assemblée nationale — d'en accroître le nombre. *Or* l'élection de nouveaux députés est plus risquée que la reconduction des anciens : par définition même il s'agirait d'élection à l'arraché. Si l'on considère que *le P.C. représente* 20 % de l'électorat, il faudrait que le P.S. dépasse à lui seul la barre des 40 % pour *être libre vis-à-vis de son* compromettant partenaire. Même dans l'hypothèse d'un « *courant* qui irait *s'amplifiant* », nous risquons d'en être loin...

En troisième lieu, il ne faut pas oublier que l'« assassinat au coin *du bois* » est beaucoup plus facile aux élections législatives où toutes les basses manœuvres dans le clair-obscur des quatre cent quatre-vingts circonscriptions sont possibles, que dans une élection présidentielle où tous les médias focalisent sur un scrutin national. Cette remarque reste *valable, en cas de défaite de François* Mitterrand, pour les élections législatives futures. Je souhaite « bon vent » aux socialistes qui imaginent déjà une revanche possible en 1983

En vérité, si j'étais communiste et souhaitais que mon parti accroisse son *emprise,* ma stratégie serait simple : je faciliterais l'élection à la présidence de la République de *François Mitterrand, puis je* ferais perdre au parti socialiste les élections législatives.

Si François Mitterrand persiste dans sa stratégie — celle de la dissolution de l'Assemblée nationale sans modification de la loi électorale, — *il faut vigoureusement* la dénoncer. Elle est suicidaire, elle livre le parti socialiste au parti communiste: Michel Crépeau somme le candidat socialiste de modifier préalablement la loi électorale. Michel Rocard envisageait, s'il avait été candidat et élu, de ne pas dissoudre — *sauf dans l'hypothèse où* l'Assemblée ne voterait pas ses projets. François Mitterrand, lui, préfère la fuite en avant, sans savoir dans cette aventure ce qu'il adviendra de son parti, de lui-même et de la France. C'est d'abord de la légèreté. C'est ensuite un risque que les *Français sauront s'éviter.*

PAUL GRANET.

Les deux droites

(Suite de la première page.)

Elle n'a pas pour autant la volonté de modifier en profondeur le système dont elle est la première bénéficiaire. Il est vrai qu'on s'y est parfois trompé et qu'un langage *d'apparence réformatrice, en particulier dans Démocratie française,* a fait croire à certains que le « juste milieu » n'était pas *si éloigné de* la gauche. Il n'en était rien, et M. Giscard d'Estaing a lui-même dissipé tout doute à ce sujet en rappelant, à l'ouverture de sa *campagne,* dans le *Figaro Magazine,* que « *le libéralisme avancé se distingue fondamentalement de la social-démocratie* ».

Dès lors, objectera-t-on, en quoi diffère-t-il de la droite classique ? Et, à supposer qu'il s'en écarte dans les intentions, ne faut-il pas reconnaître que dans les faits il s'en rapproche beaucoup ?

A regarder attentivement les textes *qui définissent la doctrine* du chef de l'Etat, on se persuade toutefois que, d'une part, le giscardisme ne se laisse pas réduire à cet « *immobilisme politique et économique* », dénoncé notamment par M. Michel Jobert dans *le Monde* du 25 mars, et que, d'autre part, la distance n'est pas si grande entre les promesses et les actes.

Le giscardisme se donne pour *objectif de poursuivre et peut-être* d'accélérer la modernisation de la société. D'où l'importance de la « prospective », ce mot si fort à la mode parmi les penseurs de la technocratie, qui montre à la fois leur ambition et ses limites. Hommes de réflexion autant que d'action, ils *croient comprendre* mieux que les autres l'avenir des sociétés contemporaines et veulent le faire accepter par les Français.

Nous entrons, disent-ils par exemple, dans une société « scientifique » dont témoigne le développement de l'informatique ; il faut y préparer les gens. *Cependant, en habituant les* esprits à ce « progrès », ne cherche-t-on pas en même temps à imposer le maintien des anciennes hiérarchies, renforcées par ces modernes *outils de commandement* ?

C'est que, pour l'essentiel, le président de la République a *choisi* la continuité. Rappelons-nous le début du septennat. Un assouplissement des relations sociales, oui : ce furent *les réformes dites de mœurs. Une transformation des structures sociales* : il n'en est pas question.

La vérité est qu'il n'en a jamais *été question. M.* Giscard d'Estaing n'avait pas proposé un réel changement : on ne peut donc lui reprocher de n'avoir pas tenu ce qu'il n'avait pas promis, hors quelques *ambiguïtés* de vocabulaire. Ce qu'il avait souhaité, en revanche, c'est un réaménagement, équivalent à ce qu'on appelle *dans le domaine* industriel un redéploiement, qui mette la société en état de répondre à la crise.

Contre la bureaucratie

C'est cet *aggiornamento* que conteste, semble-t-il, M. Jacques Chirac. Il est vrai que, par une habileté de langage, il se définit par *rapport à M. Giscard d'Estaing au* moyen de l'alternative « subir ou vouloir », titre qu'il a donné à l'article publié dans *le Monde* du 26 mars. Au souci giscardien d'adaptation aux circonstances, qu'il identifie à une attitude de « laisser-aller », il oppose son désir de résistance. « *Soit le renoncement à la lutte,* écrit-il, *soit une volonté de maîtriser la situation.* » Ou encore : « *Il n'y a pas de fatalité insurmontable dans l'économie plus qu'ailleurs.* » Ainsi, M. Giscard d'Estaing serait-il l'homme de la résignation passive, gestionnaire incertain de l'imprévisible, et *M. Chirac l'ardent* apôtre de l'effort.

Astucieux renversement qui tient plus de la subtilité rhétorique que *de la réalité politique ! Car si l'on* considère les thèmes mis en avant par le président du R.P.R., on s'aperçoit qu'ils reflètent l'habituel contraste entre les deux droites. Il est symptomatique *que l'attaque principale soit* portée contre la bureaucratie, accusée, avec une troublante persévérance, de tous les maux, ou presque. Tel est l'usage lorsque la droite « *classique* » *s'en prend* à la droite « moderniste », dont le péché majeur est d'avoir partie liée avec la technocratie.

Que lui reproche M. Chirac ? De faire entrer la France dans « *un autre type de société* ». « *Le tout est de savoir* », a-t-il dit récemment, *si l'on va poursuivre dans cette voie que je récuse — un étatisme qui s'avère de plus en plus inefficace — ou si l'on va redresser la situation pour en revenir au type de société auquel nous sommes attachés.* »

On ne saurait critiquer plus clairement les effets de la tentative *giscardienne de modernisation ni affirmer* plus ouvertement le besoin d'un retour en arrière. Ce n'est un secret pour personne que les quelques initiatives réformatrices de M. Giscard d'Estaing ont été systématiquement freinées par M. Chirac et le R.P.R. En prenant, notamment dans *chacun de ses discours, la défense* des petites et moyennes entreprises, l'ancien premier ministre continue de *se rattacher à ce courant qui* n'accepte pas de sacrifier, au nom des contraintes de la société post-industrielle, des valeurs enracinées dans le passé. Les succès électoraux de Mme Thatcher en Grande-Bretagne et de M. Reagan aux Etats-Unis donnent à penser que cette attitude *correspond à la sensibilité* d'une bonne partie de l'opinion occidentale.

M. Chirac a-t-il donc bradé l'héritage du gaullisme dont il se *réclame* ? Au sein du *gaullisme* coexistaient en fait des tendances modernistes, incarnées déjà par les *technocrates* dont le *général* de Gaulle n'avait pas craint de s'entourer, et des tendances traditionalistes dont les amis de M. Giscard d'Estaing, issus du Centre national *des indépendants mais ralliés* au nouveau pouvoir, étaient, parmi d'autres, les porte-parole. Ultime paradoxe ! M. Chirac serait plutôt dans la lignée des giscardiens d'alors, et M. Giscard d'Estaing dans celle des gaullistes.

THOMAS FERENCZI.

M. Giscard d'Estaing aime les livres

par JEROME LINDON (*)

M. GISCARD D'ESTAING aime les livres. La preuve, dit-il, c'est qu'il aurait aimé être Flaubert. Après coup, bien sûr : il n'aurait probablement guère apprécié de *devoir affronter, en 1857, la réprobation* scandalisée suscitée par la publication de *Madame Bovary.* Mais, cent vingt ans plus tard, oui, vraiment, il aurait aimé avoir été Flaubert.

L'ennuyeux, avec notre beau patrimoine culturel, c'est que, avant d'avoir acquis droit de cité — et, accessoirement, valeur marchande, — il doit franchir une phase délicate : celle qui consiste à passer du néant *à l'existence reconnue ou, si l'on* veut, de l'immobilité au mouvement. Il est finalement moins difficile, pour un débutant, de glisser de cinquante lecteurs enthousiastes à dix mille que le zéro à cinquante. Une fois que le moteur a démarré, il suffit, pour *accélérer, d'appuyer sur la* pédale.

On remarque surtout les éditeurs qui *pratiquent* avec brio leur métier d'accélérateur. Mais la *vraie fonction d'un éditeur* tient d'abord à son rôle de démarreur. L'essentiel de sa tâche, *il l'accomplit* dans le silence et l'obscurité. Le jour où l'on commence à entendre parler d'un livre, cela *devient* l'affaire du service commercial.

M. Giscard d'Estaing, nul ne le lui reprochera, ne connaît que les écrivains très connus. Il ne s'inquiète pas de savoir par quelle voie mystérieuse ils sont *parvenus à ce stade. Il déclare* solennellement, en août 1976, que « *le livre n'est pas un produit comme les autres* » et, que, pour assurer son avenir, « *il peut y avoir lieu d'aménager la réglementation des prix* ». Mais, en février 1979, son ministre, M. Monory, rédige un arrêté qui, en vertu des lois du marché, va favoriser les libres-services au détriment des librairies et les gros tirages au détriment des petits : le livre est devenu un *produit exactement comme les* autres. Il est significatif que la signature figurant au bas du texte qui décide de l'avenir de la culture écrite en France, ne soit pas celle du ministre de la culture, mais celle du ministre de l'économie.

Ceux qui prétendent que M. Giscard d'Estaing a fait preuve, au cours de son septennat, d'indifférence à l'égard du livre ont tort — hélas ! Nous n'avons pas fini en effet de mesurer les conséquences *désastreuses de sa sollicitude.*

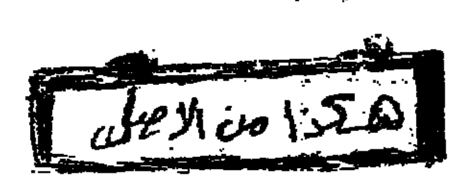
Dans un premier temps, on enregistre des hausses de prix générales. Mais cela ne devrait pas durer. Car on va assister à une double évolution. Les gros succès de librairie vont encore *croître et embellir. Mais,* surtout, chacun d'entre eux remplace désormais, dans un marché global en stagnation, cent ou deux cents titres de vente lente. Amplification des premiers, suppression des seconds. Si aucune échéance électorale ne vient *briser ce processus,* les statistiques ne tarderont pas à faire apparaître des tirages moyens en hausse et, corrélativement, des prix de vente moyens en baisse. M. *Monory* pourra triompher.

Quant à M. Lecat, il pourra continuer de se taire comme il l'a fait jusqu'à présent. Qui se souciera en effet de ces malheureux auteurs qui n'auront pas vu le jour ? Qui remarque *l'absence d'un inconnu ?* C'est seulement dans quelques années qu'on s'apercevra que les sources sont taries : quand, le réseau des librairies *indépendantes ayant disparu et* les éditeurs ayant cessé de ce fait de pouvoir prendre le moindre *risque,* les auteurs littéraires et scientifiques auront enfin renoncé à écrire des œuvres qui n'auront plus aucune chance d'être publiées.

Une telle perspective aurait sans doute inquiété un général de *Gaulle* ou un Georges Pompidou. Pas M. Giscard d'Estaing. Les écrivains contemporains qu'il préfère personnellement, il ne s'en cache pas, c'est Françoise *Dorin* ou Paul *Guth ; ceux-là* ne risquent pas, Dieu merci, de *manquer* d'éditeurs. Quant aux *auteurs dont* on refuse les manuscrits, ils appartiennent évidemment à la catégorie que M. Barre désigne, dans le domaine économique, sous l'appellation plaisante de « *canards boiteux* ». M. Giscard d'Estaing ne s'est sans doute *jamais demandé* combien il avait fallu publier de canards boiteux pour découvrir un Proust, ni combien il avait fallu d'années à Proust lui-même, et à Flaubert, pour cesser d'*encourir* une telle réputation aux yeux des bien-pensants — et des économistes.

Allons, pas de pitié pour les canards boiteux ! M. Giscard d'Estaing, grand chasseur devant *l'Eternel,* ne tire pas seulement les éléphants.

(*) Editeur.



Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

La Dominique

L'état d'urgence est prorogé

Le premier ministre de la Dominique, Mlle Eugenia Charles, a prorogé l'état d'urgence en vigueur depuis deux mois, a annoncé, le dimanche 12 avril, la radio du micro-Etat antillais. Mlle Eugenia Charles a reçu le soutien de la quasi-totalité des formations politiques, y compris celles d'extrême gauche, après la découverte d'une tentative de coup d'Etat *fomentée par un* ancien premier ministre, M. Patrick John, avec la complicité d'une partie de l'armée et d'un réseau de trafiquants de marijuana (« le Monde » du 10 mars). Mais le gouvernement refuse toujours de négocier avec le groupe de « terroristes » qui se sont réfugiés dans les montagnes de cette petite île des Petites Antilles, coincée entre la Guadeloupe et la Martinique, après avoir enlevé le père de son porte-parole.

Politique et marijuana

Correspondance

Avec ses puissantes montagnes aux sommets noyés de nuages, ses épaisses forêts, ses falaises vertigineuses dressées en châteaux-forts au-dessus de la mer des Caraïbes, la Dominique est une île d'une austère beauté. La violence des paysages, et celle de la nature qui se déchaîne parfois en cyclone, trouvent réplique dans l'extrême agitation de la vie politique. La plus pauvre des Petites Antilles s'enfonce dans la crise.

En juin 1979, sept mois à peine après l'indépendance, de sanglantes émeutes forçaient M. Patrick John, premier ministre depuis 1962, à démissionner. A la tête du Dominican Labour Party — plus conservateur que travailliste — la corruption et l'autoritarisme régnaient.

Le 29 août 1979, le cyclone David s'acharnait sur l'île, soufflant les maisons, balayant les infrastructures médiocres léguées par les Anglais. Il détruisit la totalité des cultures, notamment les bananeraies, la seule richesse du pays.

Un gouvernement provisoire, dirigé par M. Seraphin, qui, avec les travaillistes opposés à M. John, avait créé, en juin, le Democratic Labour Party (parti travailliste démocratique), se discrédita rapidement par une gestion « indélicate » de l'aide étrangère. Aux élections du 21 juillet 1980, le Parti de la liberté (D.F.P., modéré) d'Eugenia Charles balayait les deux partis travaillistes, mais aussi la gauche et l'extrême gauche, regroupées dans le Dominica Liberation Movement (D.L.M.).

Deux semaines plus tard, un nouveau cyclone, Alen, réduisait à néant les efforts de reconstruction. Après quelques mois de répit, alors qu'une partie de la population vit encore sous la tente et que la distribution d'eau et d'électricité n'est pas rétablie partout, une nouvelle crise politique secoue le pays.

A première vue, le gouvernement de Mme E. Charles, souvent un peu vite qualifié de « conservateur », affronte un petit groupe extrémiste de « rastas ». Bien implantés en Dominique, les adeptes de la secte d'origine jamaïquaine « rastafari » — qui préconise la redécouverte des racines africaines et le retour à la terre — avaient été particulièrement persécutés sous le gouvernement de M. Patrick John : celui-ci avait promulgué un texte, le « Dread Act », permettant d'exécuter les « rastas » sans rendre de comptes à la justice. Les événements de ces derniers mois ont, cependant, été condamnés aussi bien par l'extrême gauche que par le leader spirituel des rastas, M. Desmond Trotter, qui s'est désolidarisé des « terroristes ». A la fin de l'année dernière, une vingtaine de « rastas », jusque-là pacifiques, avaient attaqué la prison de Roseau, la capitale, pour libérer deux des leurs, condamnés à mort pour homicide, ainsi que de nombreux postes de police. Le gouvernement avait désarmé l'armée, après avoir découvert que certains militaires échangeaient leurs armes contre la marijuana cultivée à grande échelle par deux petites communautés « rastas ». Selon la police, d'autres armes ont été acquises par le réseau de trafic de drogue, notamment en Guadeloupe.

Le 12 février, de nouveaux affrontements faisaient deux morts parmi les « rastas », qui, battant en retraite, prenaient en otage un agriculteur, M. Ted Honychurch, père du porte-parole du gouvernement. Ayant proclamé l'état d'urgence, Mlle Charles renvoya les deux cents militaires dans leurs foyers et fit arrêter M. Patrick John, soupçonné d'avoir fomenté toute l'affaire, ainsi que le chef des forces armées, le major Frederick Newton. Les deux hommes avaient, semble-t-il, prévu une montée de l'agitation, devant atteindre son paroxysme pendant la semaine de carnaval, début mars — permettant ainsi à l'armée, favorable à l'ancien premier ministre, de prendre le pouvoir. M. Patrich John n'en est pas à sa première machination rocambolesque : alors qu'il était encore premier ministre, il avait envisagé d'envahir la Barbade, à plusieurs centaines de kilomètres, et de l'annexer !

Mlle E. Charles, première femme chef de gouvernement dans la région, surnommée la « dame de fer » de la Caraïbe, a, sans doute, évité le pire. Mais *cette nouvelle crise* aggrave la débâcle économique. Et, surtout, elle révèle l'inquiétant développement du trafic de marijuana, et ses ramifications dans toute la région. Le fléau est d'autant plus difficile à enrayer dans les Petites Antilles que les agriculteurs, durement éprouvés par les cyclones et la crise, sont attirés par cette promesse de richesse rapide. Ces îles minuscules, où le relief rend difficile la surveillance, deviennent autant de maillons dans le réseau des trafiquants, qui, bien souvent, utilisent comme paravent les communautés « rastas », pour lesquelles la marijuana est théoriquement une herbe sacrée.

PIERRE-MARIE THIVOLET.

El Salvador

● RECTIFICATIF — Une erreur typographique nous a fait signer « J.-P. C. », dans le *Monde* du 10 avril, un article intitulé « El Salvador, trois juristes français critiquent le Livre blanc américain ». Le texte était, en réalité, signé « Ch. Ch. », initiales de notre collaboratrice *Christiane Chombeau*.

États-Unis

M. Reagan est rentré à la Maison Blanche

L'attentat a renforcé l'influence des hommes du président

M. Ronald Reagan a regagné, samedi 11 avril, la Maison Blanche après une hospitalisation de douze jours, consécutive à l'attentat dont il a été victime le 30 mars. Ses médecins lui ont demandé de ne reprendre que *progressivement* le rythme de ses activités. Au plan politique, l'attentat a contribué à rehausser le prestige du vice-président, M. George Bush, et du ministre de la défense, M. Caspar Weinberger, tandis que le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, *est désormais* dans une position plus difficile.

Washington. — C'est de la Maison Blanche que M. Ronald Reagan a pu suivre, dimanche 12 avril, le lancement de la navette spatiale. Il y avait été accueilli samedi, sous une pluie battante, par deux cents collaborateurs et fonctionnaires très émus, après sa sortie du George-Washington Hospital. « *Qu'allez-vous faire maintenant ?* », a lancé un journaliste. « *M'asseoir* », répondit le président, qui tenait à peine sur ses jambes mais s'était fait un devoir de parcourir à pied les quelques mètres séparant sa limousine de la porte de l'hôpital. Un bon mot — un de plus, — mais qui résumait bien la situation.

Selon les médecins, M. Reagan sera entièrement rétabli dans quelques semaines. Son état ne nécessite aucun traitement spécial.

De notre correspondant

Le président n'ira pas au Mexique à la fin du mois. Il restera toute cette semaine dans ses appartements privés, travaillant deux heures par jour environ. On a repeint et décoré pour la circonstance le solarium du deuxième étage de la Maison Blanche. Mais avant de regagner le bureau ovale, vers le 20 avril, M. Reagan prononcera un discours économique à la radio.

Pour une fois, il devra exercer ses talents pour la communication sans l'aide du petit écran. L'enjeu n'est pas négligeable : il s'agit de faire pression sur les membres du Congrès — en vacances de Pâques dans leurs circonscriptions — pour qu'ils adoptent, sans trop le défigurer, le projet budgétaire du gouvernement. M. Reagan est le seul à pouvoir « vendre » son plan économique : s'il n'avait pas été *immobilisé douze jours à l'hôpital*, des sénateurs républicains de la commission du budget ne se seraient peut-être pas joints à la minorité démocrate, le 9 avril, pour infliger un camouflet au président.

Beaucoup d'Américains apprécient la manière, digne et souriante, dont leur président s'est comporté à l'hôpital, dès la première minute. L'ancien acteur a fait, au fond, comme les héros de western qu'une balle dans la poitrine ne prive ni de leur flegme ni de leur humour. Le « *Chérie, j'ai oublié de faire le plongeon* », murmuré à sa femme Nancy et aussitôt rendu public, valait cent phrases grandiloquentes du général Haig, qui, au même moment, de la Maison Blanche, « rassurait » la nation avec des tremblements dans la voix.

Détendu avec les médecins, galant avec les infirmières, simple et chaleureux avec tous ses visiteurs, M. Reagan est resté fidèle à son personnage. Et cela a été habilement exploité par ses collaborateurs avec l'aide de membres du Congrès, de médecins et d'une presse attendrie. Chaque jour, quelques privilégiés admis à l'hôpital rapportaient les faits et gestes du président, entretenant une image d'Epinal, invérifiable mais très plausible. On s'extasiait sur son état « remarquable », ses progrès « extraordinaires », son courage, ses attentions. Les circonstances étaient suffisamment dramatiques pour faire oublier l'exagération.

M. Reagan se serait pourtant bien passé de ce baptême du feu. Au-delà des séquelles que les *médecins excluent, l'épisode ne manque* pas de conséquences négatives. Sur l'homme d'abord : on a pris brusquement conscience que l'ancien acteur, qui hier encore « ne faisait pas son âge », *avait soixante-dix ans*. S'il ralentit trop son rythme d'activité, l'impression s'accentuera. Si, au contraire, il travaille beaucoup pour rattraper le temps perdu, on lui reprochera de commettre des imprudences.

Cet attentat absurde a également jeté une ombre sur le dessein présidentiel de M. Reagan. Il parlait de « *rendre l'Amérique grande à nouveau* », c'était même la dernière phrase de son discours aux syndicalistes, le 30 mars, quelques minutes avant les coups de feu. Et voilà que réapparaît une Amérique violente, ne pouvant s'en prendre qu'à elle-même, avec des interrogations du genre : « *Sommes-nous un peuple malade ?* » ou « *Pourra-t-on jamais stopper cela ?* ».

Quoi qu'il dise, ce président-séducteur devra se résigner à vivre autrement. Ses bains de foule seront désormais... plus froids, avec un public tenu à distance par un service d'ordre décuplé. *On en a eu une première* illustration samedi à la sortie de l'hôpital. Tant pis pour la foule : les apparitions publiques du président et du vice-président ne seront plus annoncées à l'avance.

Les trois mousquetaires

En déchargeant son revolver, John Hinckley n'a tué personne et n'a pas gagné le cœur de l'actrice Jodie Foster. Mais il a affecté, sans même le soupçonner, la distribution du pouvoir au sein du gouvernement américain. Principale victime : le général Haig, qui a détruit son image « présidentielle » en deux malheureuses minutes d'antenne. Un souvenir qui ne s'oublie pas et que ses adversaires se chargeront en tout cas *de rappeler. Même si le secrétaire* d'Etat ne démissionne pas et conserve toujours la confiance du président, il ne pourra plus prétendre au rôle de « premier ministre » *officieux*. Son collègue de la défense, M. Weinberger, qui était moins ambitieux, se trouve mieux placé.

La convalescence du président renforce, d'autre part, les trois mousquetaires de la Maison Blanche. MM. Meese, Baker et Deaver ont l'avantage de bien s'entendre, d'occuper une position stratégique et d'être en contact permanent avec le vice-président, M. George Bush. Ce dernier, chargé d'un intérim mal défini, a enfin trouvé une fonction. Il apparaît pour le moment comme le principal bénéficiaire de l'attentat du 30 mars. M. Bush s'était distingué par son silence dans les minutes qui avait suivi les coups de feu. Crainte de se montrer trop pressé ? Hésitation ? Il est devenu, en tout cas, un ami intime de M. Reagan, et *ce n'est pas négligeable dans le* contexte actuel.

L'épisode du 30 mars a souligné un trou inquiétant dans la Constitution américaine. Si le vingt-cinquième amendement détermine la succession en cas de décès ou d'invalidité du président, il est muet sur deux heures d'anesthésie *non prévues après un accident* ou un attentat. M. Reagan aurait pu être touché plus gravement, opéré plus longuement. Même si cet attentat ne conduit pas à une révision constitutionnelle, il aura fait réfléchir les responsables politiques à toutes les éventualités, d'autant que le président — on s'en rend davantage compte maintenant — est âgé de soixante-dix ans.

ROBERT SOLÉ.

AFRIQUE

Le conflit saharien

L'ALGÉRIE CRITIQUE VIVEMENT UNE DÉCLARATION DE HASSAN II SUR LES « DROITS HISTORIQUES » DU MAROC

Le roi Hassan II s'est rendu samedi 11 avril à M'Hamid el Ghozlane, oasis marocaine située légèrement au nord du Sahara occidental et à *quelques kilomètres* seulement de la frontière algérienne, où son père, Mohamed V, avait solennellement annoncé en 1957 qu'il poursuivrait son action « *pour le retour de notre Sahara dans le cadre de nos droits historiques et selon la volonté de ses habitants* ».

C'est cette même oasis que le Polisario avait attaquée le 9 octobre dernier sans apparemment en avoir informé les autorités algériennes. Le gouvernement marocain avait alors fait distribuer des armes aux populations de la région pour qu'elles assurent leur défense. A l'occasion de *sa visite*, le souverain a déclaré : « *Nous ne réclamons la terre de personne comme nous ne convoitons les biens de personne mais nous ne permettons pas et ne permettrons jamais à qui que ce soit de porter atteinte à notre intégrité territoriale et à nos droits historiques.* »

Le quotidien algérien *Al Chaab* a, aussitôt, vivement réagi. Notant que le Maroc a déjà revendiqué ces « *droits historiques* » à propos de territoires algériens, de la Mauritanie et du Sahara occidental, le journal gouvernemental de langue arabe ajoute qu'« *à bien regarder la carte du « Grand Maroc » c'est ce qui peut se produire, dans une prochaine étape, pour les peuples malien et sénégalais* ». En conclusion, il explique les propos menaçants du roi par « *l'échec de la tentative de Rabat contre la Mauritanie le 16 mars dernier, la double défaite des forces armées royales à Guelta Zemmour et la débâcle économique du pays* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

LE COLONEL KADHAFI APPELLE A L'UNION ENTRE LA MAURITANIE ET LA RÉPUBLIQUE SAHRAOUIE

Le colonel Kadhafi a proposé ce lundi 13 avril au cours d'une « importante réunion » à Triploi « la proclamation de l'union entre la Mauritanie et la République arabe sahraouie démocratique », a annoncé la radio libyenne captée à Paris.

Le premier ministre mauritanien, M. Ould Bneijara, et le secrétaire général du front Polisario, M. Mohammed ben Adbelaziz, participaient à cette réunion, a précisé la radio libyenne.

Tunisie

LA FIN DU CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE DESTOURIEN

Les diverses oppositions se félicitent des nouvelles orientations démocratiques

De notre correspondant

Tunis. — Aucune voix discordante ne s'est fait entendre au congrès extraordinaire du parti socialiste destourien (P.S.D.), qui a pris fin dimanche 12 avril, en confirmant la voie au multipartisme tracée par le président Bourguiba à l'ouverture de ses travaux (*le Monde* daté 12-13 avril).

Il va s'agir maintenant de concrétiser ces nouvelles options appelées à bouleverser profondément la *vie politique* du pays, jusqu'ici monopolisée par le P.S.D. On ignore pour le moment quel sera le processus, qui, à n'en pas douter, est délicat. Le congrès a seulement chargé le bureau politique d'« *examiner la possibilité d'organiser de nouvelles élections législatives* », en principe avant la fin de l'année, qui permettront à des candidats autres que ceux du parti de présenter leur candidature. Mais les partis seront-ils autorisés avant même cette consultation ou devront-ils attendre, pour être reconnus légalement, de passer avec des « *listes indépendantes* » le test des élections, qui permettra de juger de leur audience ?

Pour l'instant, la balle est dans le camp des mouvements d'opposition, qui devront se prononcer sur la plate-forme « *ralliant le consensus national* » qui leur est proposée. Les principes essentiels énoncés dans cette « charte nationale » sont relatifs au respect de la Constitution, à la préservation des acquis de la nation, à la sauvegarde de l'intérêt supérieur du pays, au rejet de la violence, du fanatisme, de la lutte des classes et de toute dépendance « *idéologique ou matérielle* » à l'étranger. Une autre clause confirmant la légitimité de M. Bourguiba, président à vie depuis 1974, stipule : « *La personne du président Bourguiba est au-dessus de toutes les querelles et, en aucun cas, il n'est permis de porter atteinte à son prestige ou de manquer à l'obligation de respect à son égard, en considération du rôle historique qu'il a assumé dans la conduite de la bataille de libération et la fondation de l'Etat.* »

Les diverses oppositions n'ont pas rejeté ces conditions. Elles se sont félicitées de l'évolution démocratique dans laquelle s'engage le pays (1) en soulignant toutes, cependant, qu'aucun courant de pensée ne doit en être écarté. Or la motion politique du congrès du P.S.D., tout en réaffirmant l'appartenance « *idéologique et de civilisation* » de la Tunisie à l'islam, semble exclure d'ores et déjà de la charte le mouvement intégriste, en « *dénonçant* » ceux « *qui prônent le fanatisme et les vieilles pratiques sectaires et tendent à briser l'unité de la nation et à l'engager dans des voies sans issue qui ne servent en rien la religion* ».

M. Bourguiba va, dans les tout prochains jours, désigner un nouveau bureau politique, dont il choisira les membres parmi les quatre-vingts personnes du comité central élues dans la nuit de samedi à dimanche. Dans les *milieux politiques, on ne s'attend* pas à des changements spectaculaires, bien que le comité central ait été profondément remanié. En effet, si l'on excepte la plupart des membres du gouvernement et du bureau politique qui, depuis un an, ont participé aux côtés du premier ministre, M. Mzali, à la mise en œuvre de la nouvelle politique, beaucoup d'hommes nouveaux ont émergé, au détriment des partisans de l'ancienne ligne dure. Ces derniers avaient été presque tous éliminés du congrès lors des élections préliminaires des cellules ou n'avaient pas présenté leur candidature.

MICHEL DEURÉ.

(1) La tendance du Mouvement de l'unité populaire (MUP) demeuré fidèle à M. Ben Salah a, elle aussi, considéré comme « positive » la reconnaissance du multipartisme, tout en soulignant qu'elle nécessitait la proclamation d'une amnistie générale et la révision de certaines lois.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- ENTRETIEN AVEC M. MAUROY.
- DOSSIER : L'étranger et l'élection présidentielle.
- IDÉES : Etre juif en France.
- RÉGIONS : Les rançons du progrès énergétique.
- SCIENCES : L'identification de douze divinités du panthéon hittite ; Le nouveau tableau de bord d'Airbus.

EUROPE

Espagne

DANS UN ARTICLE PUBLIÉ PAR « ABC »

Le lieutenant-colonel Tejero justifie la tentative de putsch du 23 février

De notre correspondant

Madrid. — Le lieutenant-colonel Tejero, qui avait dirigé l'invasion du Congrès des députés de Madrid le 23 février, est considéré par beaucoup comme un héros. Il vient d'être transféré dans une prison militaire en Galice. Mais sa situation comporte de multiples avantages qui vont de la faculté de manger à la carte à un droit de visite pratiquement illimité.

Il lui manquait la gloire littéraire. Il achève la publication de ses Mémoires et a déjà trouvé une maison d'édition.

En attendant, il a publié un long article samedi 11 avril dans le quotidien *ABC* (monarchiste conservateur) qui a causé de la « stupeur », selon les termes d'un porte-parole du gouvernement.

L'article du *lieutenant-colonel* Tejero, qui se présente comme un « *militaire espagnol pour qui, devant le sacro-saint nom de l'Espagne, tout le reste à l'exception de Dieu se trouve dans l'obscurité de manière telle qu'il peut à peine être vu* », commence par de longues considérations bucoliques sur l'Espagne « *grande par son histoire, belle par ses terres, riche par ses champs, féconde par ses gens et divine par sa langue* ». Après avoir signalé que son âme « *éclate d'orgueil devant ses montagnes altières et ses vallées vertes et paisibles* », il en vient à la situation actuelle qu'il peint sous le jour le plus sombre.

« *L'Espagne était gaie, elle est maintenant effrayée,* affirme-t-il. *Elle offrait, auparavant, du travail et la tranquillité à son peuple et ne lui donne maintenant que du chômage et du sang. Elle était, auparavant, gouvernée et elle a maintenant des dirigeants qui, au lieu d'assurer la tranquillité, le travail et la justice sociale, discutent du sexe des anges.* » L'auteur ne voit, dans les débats politiques, que les « *aboiements furieux de sectaires qui empoisonnent notre peuple* ».

Après une ample présentation de sa famille et de son épouse, femme « *merveilleuse, honorable, espagnole religieuse et prolifique* », il décrit sa carrière sous l'uniforme, son séjour à l'académie militaire durant lequel « *on m'a enseigné ce que je mets maintenant en pratique, bien que mes professeurs paraissent l'avoir oublié* », et le tournant de sa vie : sa nomination au Pays basque. « *C'est là,* affirme-t-il, *devant chaque cercueil, devant chaque cadavre victime de la bêtise de nos dirigeants, que je me suis fait la promesse solennelle de ne pas oublier ces victimes héroïques.* »

Il poursuit : « *Durant mon séjour dans les provinces basques, le terrorisme a fait près de vingt victimes dans le corps de la garde civile. Mais c'est aussi durant ce séjour qu'a eu lieu la légalisation du drapeau séparatiste, ce drapeau que la gauche qualifie aujourd'hui de banderole, mais qu'elle a fait passer hier avant le drapeau espagnol. Le sang des victimes était encore chaud quand a eu lieu cette légalisation.* » A partir de ce moment, le lieutenant-colonel Tejero ira de désobéissance en désobéissance et de mutation en mutation, tout en conservant curieusement son poste et ses galons.

A Saint-Sébastien et à Malaga, il dissout des manifestations autorisées, puis il écrit au roi pour protester contre le projet de Constitution qui « *avait trop peu de Dieu et trop de nationalité* ». Il participe ensuite au complot Galaxie, qu'il qualifie de simples « *conversations de café* ». Cette carrière culmine avec l'invasion du Congrès des députés.

Comment réagira le gouvernement après la publication de cet article ? Le texte en a été remis au procureur général de l'Etat. Le lieutenant-colonel Tejero semble en tout cas conscient de sa force et de celle de ses compagnons et n'hésite pas à la fin de son article à ordonner littéralement au gouvernement de « *laisser tranquille une institution dont vous devriez vous sentir orgueilleux, vous et toute l'Espagne, quelle que soit votre idéologie* ».

THIERRY MALINIAK.

Turquie

● LES ETATS-UNIS S'APPRETENT A VENDRE A LA TURQUIE QUINZE CHASSEURS PHANTOM F-4 E, ainsi que des pièces détachées et des équipements d'accompagnement, pour un montant de 78 millions de dollars, indique un rapport du Pentagone.

République démocratique allemande

AU CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

La situation en Pologne a été évoquée en termes modérés

Berlin-Est (*A.F.P., Reuter*). — C'est sur un ton relativement modéré qu'a été évoquée la crise polonaise pendant les deux premières journées du congrès du parti socialiste unifié d'Allemagne de l'Est. Au cours du bref passage de son discours introductif consacré à la Pologne, M. Erich Honecker, premier secrétaire du parti depuis 1971, s'est borné *à exprimer son soutien aux dirigeants* polonais dans la crise que traverse actuellement leur pays, sur un ton *assez proche de celui par lequel* M. Brejnev avait affirmé, la semaine dernière à Prague, que « *les communistes polonais pourront, il faut le supposer, soutenir la cause du socialisme* ».

M. Honecker, qui s'est gardé de toute allusion directe à Solidarité, a seulement évoqué les « *sérieux problèmes* » que connaît la Pologne. « *Nous savons par expérience que la véritable amitié se manifeste également et surtout dans des situations complexes* », a-t-il notamment déclaré. *Dans le passage de son* allocution consacré aux syndicats, le premier secrétaire du parti s'est *borné à rappeler leur rôle traditionnel* en pays socialiste.

M. Kazimierz Barcikowski, membre du bureau politique du parti ouvrier unifié polonais, a, pour sa part, assuré les délégués des « partis frères » de la détermination de Varsovie à lutter contre les « *éléments contre-révolutionnaires* » et a affirmé que « *le parti sortira le pays de la crise* ». Il a ajouté que les dirigeants polonais entendaient trouver une solution politique à cette crise, ce qui paraît exclure, dans l'immédiat *du moins, le recours à la force* contre Solidarité. Il a enfin remercié les alliés de la Pologne de leur « *confiance* ».

M. Mikhail Souslov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C.U.S., dirigeait la délégation soviétique, les autres partis d'Europe de l'Est étant représentés par des personnalités de rang équivalent et non par les secrétaires généraux. Son intervention de dimanche était d'autant plus attendue qu'il passe pour un « dur » de la direction soviétique. Il a rappelé le devoir des pays membres du pacte de Varsovie de « *tout faire pour assurer l'unité de la communauté socialiste* » et la nécessité d'être « *vigilant* ». Sans citer la Pologne, il a évoqué « *les tentatives renforcées de la réaction de saper notre communauté par des manœuvres de diversion et de provocation idéologique* ».

La plupart des autres intervenants ont également fait allusion à la Pologne : M. Bilak, numéro 2 du P.C. tchécoslovaque, pour stigmatiser le soutien par l'Occident des « *forces anticommunistes* » ; le délégué bulgare pour exprimer sa conviction que Varsovie « *trouvera la force de s'opposer à la réaction intérieure* » ; et le délégué roumain, se démarquant quelque peu des autres interventions, pour rappeler « *le droit de chaque parti de développer dans l'indépendance sa ligne politique* ».

M. Honecker a apporté son « *soutien sans réserve* » aux propositions soviétiques de désarmement, notamment au moratoire concernant les euromissiles proposé par M. Brejnev. M. Souslov a consacré une partie importante de son discours à dénoncer l' « *aggravation sensible de la situation internationale* », l' « *intensification de la course aux armements* » et le « *danger de guerre* » dont sont responsables, selon lui, les « *milieux agressifs de l'impérialisme* ».

Comme on s'y attendait, M. Honecker n'a manifesté aucune intention d'assoupir la nouvelle réglementation d'accès à la R.D.A. pour les Allemands de l'Ouest. Mise en place le 9 octobre dernier, elle a entraîné par la discrimination financière, une réduction considérable des voyages entre les deux Allemagnes. Le premier secrétaire du parti est-allemand a déclaré que les relations entre les deux pays étaient tributaires de la situation internationale, et qu'on ne pouvait envisager leur amélioration alors que les rapports entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se dégradent.

Enfin, en ce qui concerne la situation économique en R.D.A., M. Honecker a annoncé d'ambitieux objectifs économiques, notamment une augmentation de 30 % du revenu national en 1985 par rapport à 1980, ce qui supposerait un taux de croissance annuel de 5 %. Il a cependant indiqué que la crise économique internationale n'avait pas permis à la R.D.A. d'atteindre les objectifs du plan 1976-1980.

Finlande

Chef — social-démocrate — du gouvernement

M. Koivisto renforce son pouvoir en déjouant une opération politique

De notre correspondant

Helsinki. — Après plusieurs semaines de crise interne, ouverte par le changement d'un ministre communiste, et due à des désaccords sur des mesures sociales, les partenaires de la coalition centre-gauche ont fini par trouver, à l'unanimité, un compromis, le 10 avril. Les projets de loi en question seront déposés sans modification sur le bureau du Parlement, mais un groupe de *travail*, comprenant des représentants des partis gouvernementaux et des syndicats, sera chargé (ce qui *donne satisfaction aux communistes*) de préparer avant l'automne les amendements nécessaires.

Ce compromis est surtout l'échec d'une opération dont la cible principale était le chef social-démocrate du gouvernement, *M. Mauno Koivisto*. M. Koivisto a beaucoup d'ennemis dans la classe politique, notamment chez les centristes, qui voient en lui un concurrent dangereux dans la perspective de l'élection présidentielle de 1984. Selon les sondages, le premier ministre est sûrement la personnalité la plus populaire du pays et celle qui a le plus de chances de succéder à M. Kekkonen si celui-ci, né avec le siècle, ne brigue plus la magistrature suprême qu'il exerce depuis 1956.

Il y a une dizaine de jours, on s'attendait à la démission de M. Koivisto après que le président *lui eut manifesté sa mauvaise humeur* en le convoquant pour lui demander d'« *accélérer l'examen des questions restées en suspens* », tout en l'accusant de « *faire traîner les choses* ». De surcroît, M. Saarinen, président du parti communiste, avait cru bon, évoquant ses entretiens avec M. Kekkonen, de dire à la presse que le président et lui-même étaient d'accord sur la nécessité de changer de premier ministre. *Dans le contexte* finlandais, une telle situation ne pouvait se solder que par la démission de M. Koivisto.

Or, défiant le président, M. Koivisto a déclaré que son gouvernement ne démissionnerait pas, que c'était lui qui le dirigeait, et qu'il *continuerait* à le faire tant qu'il aurait la confiance du Parlement (ce qui est le cas jusqu'à preuve du *contraire*). *On se mit alors à relire* les textes constitutionnels pour s'apercevoir qu'il en était bien ainsi, *ce que l'on a tendance à oublier* ici en raison du degré d'autorité atteint par l'actuel chef de l'Etat, *dont les rapports avec la classe politique* évoquent ceux d'un instituteur pointilleux avec des élèves épouvantés au moindre *froncement* de sourcils. C'est la première fois qu'un premier ministre brave si manifestement l'autorité du chef de l'Etat. On peut se *demander* si cet acte de dissidence n'annonce pas une nouvelle ère dans la vie politique, surtout si l'on rapproche cet incident d'autres signes *révélant* un affaiblissement de l'autorité du président.

La prise de position de M. Koivisto a créé *un effet de surprise* dans la classe politique. Un fort courant de sympathie à l'égard du premier ministre s'est manifesté spontanément par des dizaines de lettres, coups de téléphone chaleureux. Combie d'ironie, un sondage annonçait au même moment que le gouvernement en place battait des *records* de popularité. Il fallut donc faire marche arrière. D'où le *compromis gouvernemental. Aux yeux* de l'homme de la rue, M. Koivisto a *été* la victime d'une basse *opération, et il a eu raison de riposter.*

PAUL PARANT.

Grande-Bretagne

Les émeutes raciales de Londres

(Suite de la première page.)

Au cours des dernières semaines, la tension n'avait cessé de monter avec l'accroissement des forces de police et notamment des éléments *du S.P.G. (Special Patrol Group)*, comparable aux brigades d'intervention du continent. Des inspecteurs en civil ont interrogé sans ménagement et parfois brutalement de jeunes Noirs suspects. Dans ce climat, un incident relativement mineur — l'arrestation d'un jeune Noir « suspect » *et la fouille de son automobile* — a servi de détonateur à une explosion de violence dont l'ampleur *a surpris les policiers, les obligeant* d'abord à reculer sous une pluie de pierres et de briques. Plus tard, *s'abritant derrière leurs boucliers*, ils arrivèrent à se regrouper puis à charger les manifestants noirs et blancs, dont un certain nombre avaient entre-temps renversé des voitures, mis le feu à divers immeubles et pillé des magasins.

Une enquête sur les causes immédiates des bagarres sera annoncée aux Communes par M. Whitelaw, ministre de l'intérieur, salué à son arrivée à Brixton par des cris de « *Sieg Heil* ». Le chef de la police de Londres a clairement laissé *entendre que les bagarres n'avaient* pas été spontanées mais organisées avec la participation d'éléments *venus de l'extérieur. Mais, jusqu'à* nouvel ordre, les preuves concluantes manquent. L'utilisation de six bombes à pétrole et de neuf cocktails Molotov ne permet pas de confirmer cette allégation, et, comme l'a noté un autre responsable de la police, « *si la foule avait été organisée, nous aurions été submergés* ».

Une longue série

Les émeutes de Brixton ne sont que les dernières d'une longue *série, les plus importantes* étant survenues en avril 1980 dans le quartier jamaïquain de Saint-Paul, à Bristol, et, *les* années précédentes, au Festival jamaïquain de Nooting-Hill, à Londres. La police, de l'avis de nombreux députés travaillistes et conseillers municipaux, figure une fois encore au premier rang des *accusés, soutenue par un gouvernement* qui n'a guère abordé les problèmes raciaux, *jusqu'à présent*, que sous l'angle de la limitation de l'immigration.

On se souvient que Mme Thatcher, alors qu'elle n'était encore que leader du parti conservateur, avait, sans craindre de réveiller les démons du racisme, affirmé brutalement, au cours de sa campagne électorale, que l'opinion redoutait « *que ce pays ne soit submergé par des gens d'une culture différente* ».

Tandis que les Communes discutent actuellement d'un projet de loi visant à réduire l'immigration, et contre lequel de nombreuses organisations, *le jugeant raciste*, avaient manifesté la semaine dernière, la police peut toujours se prévaloir d'une loi datant du dix-neuvième siècle *qui permet l'arrestation* préventive *des* « suspects ». Cette loi avait été adoptée en 1824 pour prévenir *les méfaits commis par des* bandes d'anciens soldats de Wellington, démobilisés et sans ressources, qui terrorisaient alors le pays. Depuis des années, les groupes de défense des minorités ethniques réclament l'abolition de ce texte, utilisé dans la plupart des cas contre des ressortissants de couleur.

Quel que soit le réconfort que trouve une partie de l'opinion à *souligner le fait que les émeutes* de Brixton ne sont pas purement raciales, il reste, et les chiffres le montrent, que la démocratie britannique ne fait pas le même sort aux éléments de couleur de sa population. Si les Noirs constituent 29 % de la population de Brixton, ils représentent par contre 60 % des chômeurs âgés de seize à dix-neuf ans. Ils subissent, avec les autres ressortissants non blancs des pays *du* Commonwealth, les pires effets d'une situation économique déplorable, vivent dans de très *mauvaises conditions* de logement, d'éducation. D'autre part, beaucoup de jeunes *Jamaïquains* sont rejetés à la rue par des familles très strictes. D'où un accroissement de la délinquance juvénile, *créant et entretenant* une hostilité mutuelle entre la police et les jeunes Noirs.

Dans son éditorial, le *Times* cite le chômage, la nouvelle loi sur la nationalité jugée *d'inspiration raciste*, le manque d'énergie du gouvernement à réprimer les groupes néo-nazis, comme les raisons *essentielles des* affrontements. Tout en notant que la « *bataille de Brixton* » illustre « *une complète crise de confiance entre la police et les Noirs* », il ajoute : « *Il ne s'agit pas d'un simple problème de maintien de l'ordre, mais d'un défi politique et social. Les policiers ne peuvent que ramasser les débris, là où les hommes politiques ont échoué.* » Le *Guardian* est d'un avis voisin. Il note que la cause immédiate des affrontements de Brixton et de Bristol est « *l'antipathie mortelle entre la police et les jeunes Noirs* », et l'apparente « *incapacité de la police de s'attaquer aux raisons de cette haine* ». Il recommande que les personnes arrêtées ne soient pas poursuivies, car ajoute-t-il, « *un procès endommagerait encore plus nos mauvaises relations raciales.* »

HENRI PIERRE.

U.R.S.S.

LE FILS ET LE PETIT-FILS DE DIMITRI CHOSTAKOVITCH DEMANDENT L'ASILE POLITIQUE EN R.F.A.

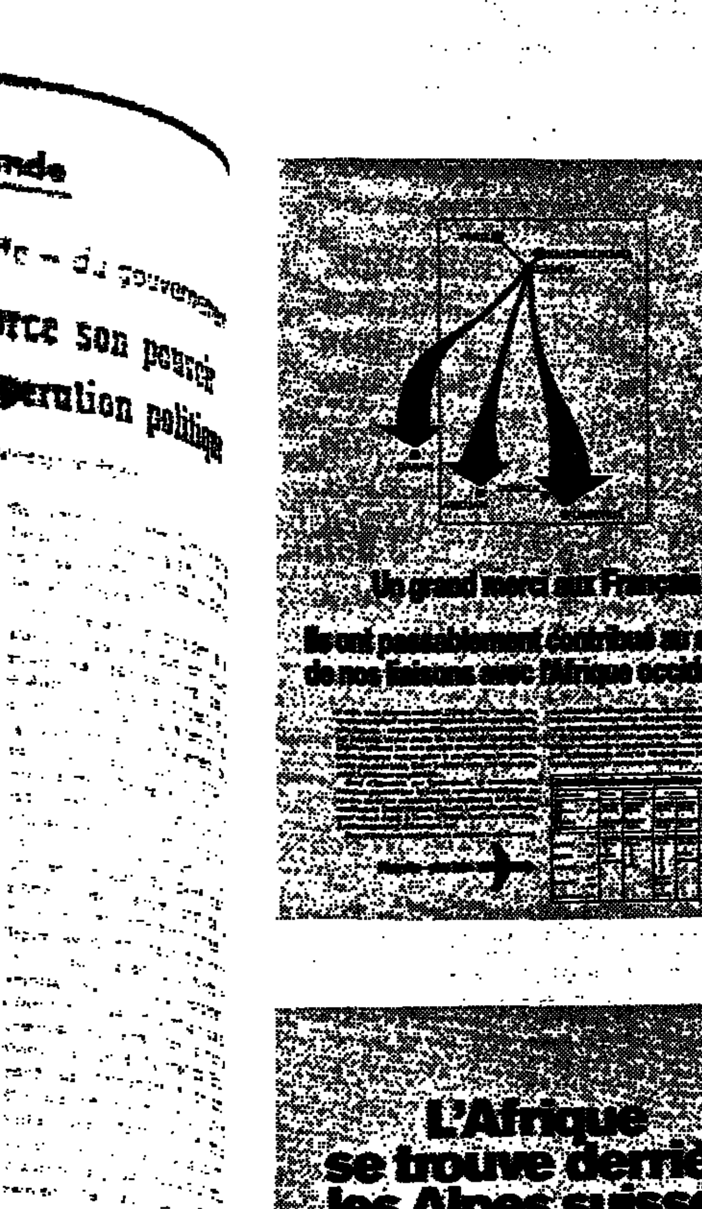
M. Maxime Chostakovitch, chef de l'orchestre de la radio et télévision soviétique depuis 1978, et son fils Dimitri, pianiste, ont *demandé* samedi 11 avril à bénéficier du droit d'asile politique en R.F.A., a annoncé la police de Nuremberg. Le fils et le petit-fils du célèbre compositeur soviétique Dimitri Chostakovitch (1906-1975) se sont placés sous la protection des autorités ouest-allemandes à Fuerth, près de Nuremberg. Actuellement les deux musiciens, âgés de quarante-deux ans et dix-neuf ans, se trouvent « *quelque part en Bavière* ».

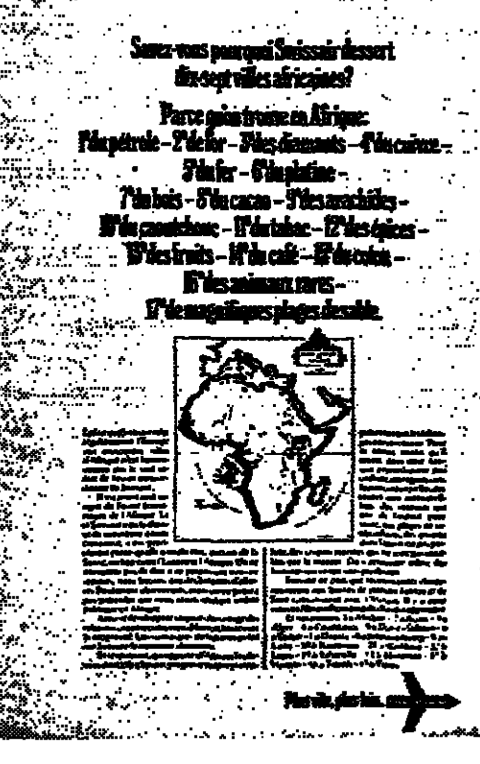
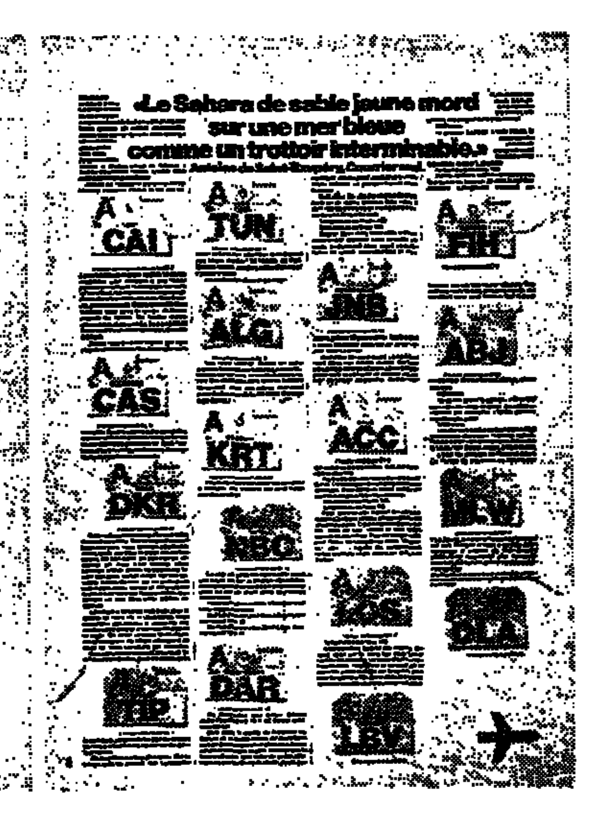
Lorsque Salomon Volkov fit paraître en Occident les *Mémoires* de Dimitri Chostakovitch (Albin Michel), son fils Maxime déclara à Moscou, à la presse occidentale, le 16 novembre 1979, que son père n'était nullement impliqué dans ce livre. M. Volkov avait rédigé ces *Mémoires* à partir de « *tas de notes* » prises au cours d'entretiens à bâtons rompus (*le Monde* du 17 novembre 1979 et du 8 avril 1980). On y découvrait un Chostakovitch très critique des réalités soviétiques.

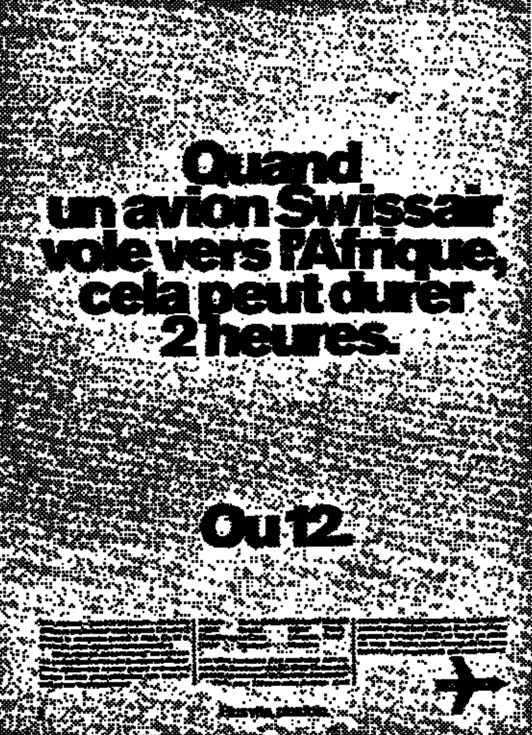
D'autres musiciens ont actuellement des ennuis avec les autorités soviétiques. Ainsi, la sœur du violoncelliste Mstislav Rostropovitch (privé de la citoyenneté soviétique en 1978), Véronica Rostropovitch, violoniste depuis vingt-cinq ans dans l'Orchestre *philharmonique* de Moscou, a annoncé à Moscou le 9 avril qu'elle était privée d'un visa de sortie pour accompagner sa formation en Grande-Bretagne. — *(A.F.P., A.P.)*

R. F. A.

● *L'extrémiste ouest-allemand Andreas Vogel*, ancien membre du Mouvement du 2 juin, qui *fait la grève* de la faim depuis le 4 février à la prison de Moabit (Berlin-Ouest), a été transféré le dimanche 12 avril dans un hôpital de la ville. De violents affrontements ont d'autre part opposé dans la nuit de dimanche à lundi les forces de police à cinq cents jeunes Berlinois qui manifestaient pour soutenir les revendications d'Andreas Vogel et des vingt-six autres prisonniers qui font la grève de la faim.

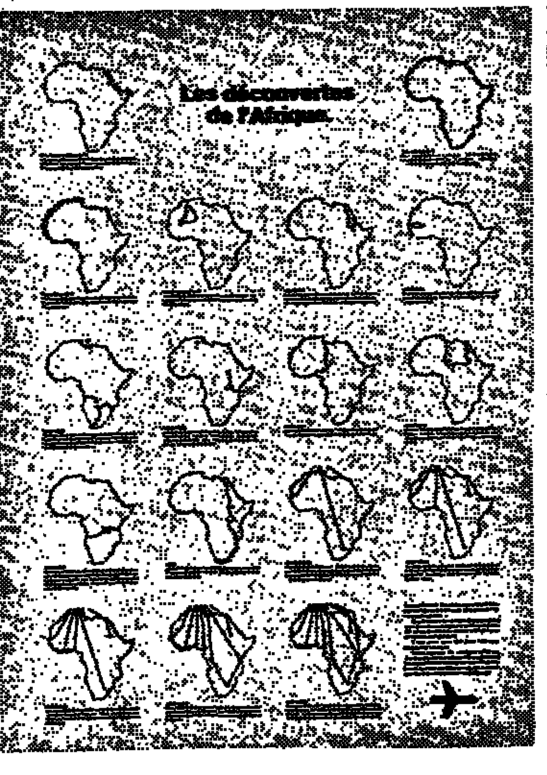
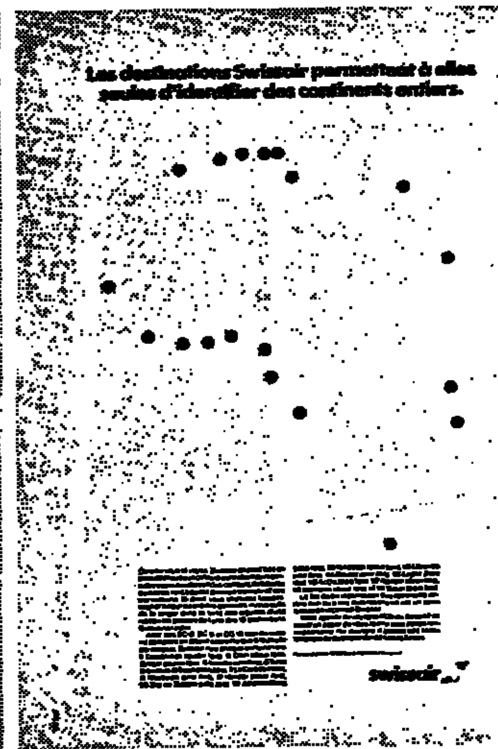







Les 13 plus belles annonces Swissair pour ses vols vers l'Afrique.

Depuis 12 ans, voyez-vous, nous n'avons cessé de vous dire quasiment les mêmes choses, mais de différentes manières :
Chaque semaine, Swissair assure la liaison avec 19 villes d'Afrique : Abidjan (2 fois), Accra (3 fois), Alger (6 fois), Annaba (2 fois), Casablanca (4 fois), Dakar (3 fois), Dar es-Salaam (2 fois), Douala (1 fois), Johannesburg (3 fois), Khartoum (2 fois), Kinshasa (2 fois), Lagos (4 fois), Le Caire (6 fois), Libreville (1 fois), Monrovia (2 fois), Nairobi (2 fois), Oran (3 fois), Tripoli (3 fois) et Tunis (4 fois).

Et puis nous aimerions également vous dire ceci : la plupart de ces destinations sont desservies par nos DC-10-30 qui ont un siège de moins par rangée en classe économique. Donc moins de places mais davantage d'espace. Davantage d'espace aussi pour le personnel de cabine dont le service est d'autant plus attentionné.

Laquelle de ces 13 annonces préférez-vous?

Swissair ou votre agence de voyages IATA se fera un plaisir de vous fournir de plus amples renseignements.



ASIE

Chine

TANDIS QUE M. HUA GUOFENG SEMBLE SE RÉSIGNER A SA DISGRACE

Pékin rend publique une analyse équilibrée des mérites et des erreurs de Mao Zedong

Pékin. — La grave crise interne qui empêchait, depuis plusieurs mois, le fonctionnement normal de la direction chinoise approche-t-elle de son dénouement ? Les derniers développements politiques survenus pendant le week-end, à Pékin, le laisseraient penser : *tout indique que le prochain plénum du comité central, qui devrait se tenir d'ici l'été, consacrera une nouvelle victoire de M. Deng Xiaoping et de ses partisans.*

C'est, *en effet*, en battu résigné que M. Hua Guofeng, le président en titre du parti communiste, a fait, vendredi 10 et samedi 11 avril, ses premières réapparitions en public depuis cinq mois, si l'on ne tient pas compte du dîner en petit comité qu'il avait donné le 4 février dans sa résidence privée, en l'honneur du transfuge vietnamien M. Hoang Van Hoan.

Les circonstances — l'hommage funèbre rendu par le parti à l'écrivain Mao Dun — imposaient, évidemment, aux participants à ces cérémonies une certaine gravité. Mais l'impression que M. Hua était autant accablé par un sentiment d'abdication personnelle que de recueillement s'est imposée aux observateurs, en particulier samedi, lorsqu'ils ont vu sur leur petit écran — les journalistes étrangers n'avaient pas été invités — les images de l'adieu à l'écrivain dans le grand hall de l'Assemblée nationale populaire.

Visiblement mal à l'aise, emprunté, hésitant — un membre du protocole dut, un moment, le prendre par le bras pour le pousser vers la place qui lui avait été assignée, — M. Hua a montré, pendant cette cérémonie, un visage renfrogné qu'on ne lui connaissait pas.

Tout aurait été évidemment plus simple si, comme l'ordre hiérarchique officiel l'aurait voulu, le président du P.C. s'était trouvé en tête des dirigeants rassemblés pour la circonstance. Or, première anomalie dans le déroulement des opérations, le premier à entrer dans le grand hall, où étaient déjà réunies plusieurs centaines de personnes autour de la cassette contenant les cendres de l'écrivain défunt ne fut pas M. Hua, mais le secrétaire général du parti, M. Hu Yaobang, qui ne figurait pourtant qu'en neuvième place dans la liste des membres du comité chargé des funérailles. A sa suite, venait M. Deng Xiaoping, puis, sur la même ligne, le premier *faisant grise mine*, MM. Hua Guofeng et Li Xiannian, vice-président du parti.

Un empereur déchu

Dans des conditions normales, il eût été logique que le président en titre du parti, pour ne pas donner la pénible impression de jouer les potiches, s'avançât vers le micro, au moins pour simplement déclarer la séance ouverte.

Il n'en fut rien. Bon gré, mal gré, M. Hua resta sagement à sa place, et — seconde anomalie — c'est à M. Deng que revint l'honneur de présider la cérémonie et à son protégé, M. Hu, celui de prononcer l'hommage funèbre du défunt. Lorsque ce dernier en eut terminé, c'est encore M. Deng — troisième anomalie — qui prit la tête des opérations pour adresser les condoléances de la direction du parti à la famille. Dans ce défilé, M. Hua se retrouva en troisième position.

Dure journée vraiment pour celui qui est encore sur le papier le numéro un du parti, mais qui est apparu aux yeux de tous comme un empereur déchu. Car quel autre sens donner à ce cérémonial où rien, assurément, n'avait été laissé au hasard ? En même temps, la présence de nouveau de M. Hua au milieu de ses pairs signifie sans doute qu'après avoir longuement hésité et résisté il a enfin accepté la rétrogradation qui lui est imposée.

S'il en est bien ainsi, deux questions viennent immédiatement à l'esprit : d'abord quelle sera la nouvelle *structure* des organes dirigeants après la *démission effective* de M. Hua ? Ensuite quelles seront les bases de l'accord politique entre les différentes tendances qui *continueront de coexister au sein de* la direction du P.C.C. ?

Sur le premier point, une réponse paraît encore prématurée. Sur le plan politique, en revanche, les choses paraissent se *décanter peu à peu et un compromis se dessiner*, en particulier *dans* le débat portant sur l'évaluation du rôle et de la pensée *de Mao Zedong. Sur cette ques-*

De notre correspondant

tion centrale, des éléments importants paraissant refléter les conclusions de la discussion menée dans le parti depuis le troisième plénum (décembre 1978) ont été fournis dans un article publié vendredi dans le *Journal de l'armée* (inaccessible aux étrangers) et repris samedi par l'ensemble de la presse.

Ce document, qui porte la signature de M. Huang Kecheng, vaut par son contenu mais aussi par la personnalité de son auteur. Hunanais comme Mao et l'un de ses premiers compagnons d'armes — il participa à ses côtés au soulèvement de la moisson d'automne (septembre 1927), — M. Huang fut éliminé à deux reprises du pouvoir par son maître. En 1959, d'abord, alors que, devenu général, il était vice-ministre de la défense et chef d'état-major de l'armée. Il fut alors accusé de faire partie de la « clique » du maréchal Peng Dehuai, qui avait lancé une offensive en règle contre la politique du Grand Bond en avant. Sa seconde disgrâce, M. Huang Kecheng la connut au début de la révolution culturelle, alors qu'il occupait une modeste fonction en province. Réintégré au sein du comité central en décembre 1978, il est depuis lors secrétaire permanent de la commission de contrôle de la discipline du parti.

Le choix de ce vénérable vieillard (il est aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans), qui fut successivement l'un des proches de Mao et l'une de ses victimes, pour s'adresser à un public de militaires résulte d'une décision soigneusement mûrie. Il s'agit de démontrer à des hommes auprès de qui le prestige de Mao est encore grand que le jugement final du parti sur l'ancien président sera le fruit d'une longue expérience révolutionnaire et que l'armée elle-même ne fut pas à l'abri des fautes du fondateur de la République populaire.

Toutefois, loin d'être entièrement négatives, les conclusions auxquelles semble être arrivée la direction du parti sont au contraire, à en juger par les propos de M. Huang, plutôt équilibrées. L'idée directrice de son article est, en effet, que « *les mérites du président Mao sont primordiaux, ses erreurs secondaires* » ; les aspects positifs de son action étant cependant limités à la période de la lutte armée révolutionnaire et aux premières années du régime.

Inspiré d'un formule déjà utilisée par M. Deng, ce jugement traduit la nécessité d'une critique de l'œuvre de Mao, mais aussi l'impératif besoin de maintenir sa pensée comme fondement théorique de la politique du parti dans l'avenir. Car, comme l'écrit naïvement et avec une belle franchise M. Huang : « *Que mettrait-on à la place de la pensée de Mao, si celle-ci était réellement abandonnée ?* ». Le confucianisme, les théories de Sun Yat-sen ? Il n'en est évidemment pas question. L'individualisme et le libéralisme *occidentaux* ? Il faut, au contraire, les combattre et, au passage, *M. Huang lance* un coup de patte contre la « *pacotille* » importée *de Hongkong*, du Japon et des Etats-Unis.

Seuls, poursuit M. Huang, le marxisme-léninisme et la pensée *de Mao peuvent sauver la Chine*. En vue de « *sauvegarder les intérêts fondamentaux du peuple* », il faut « *lutter contre les tendances qui visent à diffamer la pensée de Mao et le président Mao* ».

Cette vigilance ne doit pas *empêcher de reconnaître que* l'ancien président du parti a commis des erreurs *dans sa vie*. Selon M. Huang, celles-ci seraient principalement de deux ordres : en premier lieu, après la transformation *socialiste de l'économie*, donc dans la période allant de 1953 à 1958, *Mao serait responsable* de ne pas avoir mis suffisamment l'accent *sur la « construction »* du pays. Il aurait alors péché par « *impatience* ». Sa seconde erreur aurait été de confondre les *deux types de* contradictions : celles au sein du peuple d'une part et *celles entre* le peuple et ses ennemis d'autre part. Cela l'aurait amené à « *exagérer la lutte de classes* » et aurait finalement abouti au « *grand désordre* » de la révolution culturelle.

Les causes de ces erreurs, estime M. Huang, *sont à la fois* de nature historique, sociale et personnelle. Elles *s'expliqueraient* par le caractère très retardataire de la Chine *prémaoïste*, *l'immensité* de sa population et les « *grandes ambitions* » *de Mao* qui aurait voulu « *réaliser en quelques décennies ce qu'il faut des siècles pour accomplir* ». Autrement dit, « *les erreurs de Mao ont été celles d'un grand révolutionnaire* » et, à son égard, il faut nourrir des sentiments « *de compassion, d'amour et de respect* ».

On est loin évidemment du dithyrambe qui était encore dressé de l'ancien président dans la préface du tome V de ses œuvres, publié en *1977* sous l'autorité de M. Hua Guofeng. Il n'est plus question de considérer *Mao* comme « *le plus grand marxiste-léniniste de notre temps* » ou de vanter ses mérites dans l'enrichissement théorique de la philosophie et de l'économie marxistes. Mais, par réflexe conservateur et faute d'avoir trouvé une autre grande idée capable de s'y substituer, les dirigeants actuels se voient contraints de maintenir et de défendre l'héritage de sa pensée. C'est la peur du vide qui a saisi M. Deng Xiaoping et ses amis au moment d'abattre l'idole. Il sera difficile d'éliminer aujourd'hui ce désarroi idéologique en recourant aux vieilles recettes d'hier.

MANUEL LUCBERT.

PROCHE-ORIENT

Liban

Espoirs et scepticisme à Beyrouth

Beyrouth. — Après les combats et les *bombardements*, qui ont nettement diminué d'intensité durant le week-end, les Libanais concentrent maintenant leur attention sur les démarches diplomatiques en cours, en particulier celles de la France, susceptibles de mener à un début *d'internationalisation de la crise* secouant leur pays depuis exactement *six ans* ; c'est le 13 avril 1975, en effet, que tout a commencé, à partir de l'incident de l'autobus d'Aïn-Remaneh, qui avait fait vingt-trois morts. Il y a eu depuis lors au Liban entre trente-cinq mille et soixante-quinze mille morts (les *estimations sont très variables*), dont dix mille à quinze mille après la *fin « officielle » de la guerre*, en novembre 1976.

L'internationalisation demeure *cependant un concept flou. Le gou*vernement libanais, qui redoute des *remous internes* et externes, sait bien que le recours à une force de paix des Nations unies ou à une force arabo-européenne est impossible, faute de consensus préalable d'abord sur le plan arabe, ensuite au Conseil de sécurité, où ne *manquerait pas de s'exercer le veto* soviétique.

Tout en étant hostiles à l'action *syrienne* au Liban, les pays arabes — en particulier l'Irak, la Jordanie *et l'Egypte — ne sont pas, en effet*, susceptibles de donner leur aval à de telles formules. La prise de position du Koweït, qui a officiellement exprimé, dimanche, son hostilité à toute internationalisation de la crise libanaise, alors qu'il n'est pas *favorable à Damas dans cette affaire*, est symptomatique. Elle reflète sans doute la position saoudienne. Les pressions de l'Arabie Saoudite ont été déterminantes pour freiner la Syrie et obtenir la trêve actuelle. On se demande cependant ce que *souhaitent réellement* Ryad et les autres capitales arabes.

Réactions négatives

D'autre part, les réactions négatives se multiplient à cet égard sur le *plan local, dans le camp progressiste*, notamment, auquel des chefs *musulmans ont dû se joindre*, à leur corps défendant. Le président du conseil, M. Chafic Wazzan (musulman sunnite), malgré l'extrême souplesse dont il fait preuve, a exprimé ses réticences samedi à l'ambassadeur de France, M. Louis Delamare, et en *a fait état publiquement. Plusieurs* autres dirigeants politiques et religieux musulmans, sans compter *les* progressistes, ont expressément rejeté l'idée d'une force étrangère qui prendrait le relais de la Force arabe de dissuasion, devenue au fil des *ans syrienne, soutenue il est vrai par* des effectifs palestiniens de l'A.L.P.

On redoute, dès lors, à Beyrouth *que l'épisode actuel de violence ne* débouche sur un *statu quo* pire que le précédent. Deux facteurs entretiennent cependant l'espoir (ou les illusions) d'une partie de l'opinion libanaise : la déclaration de M. Haig

De notre correspondant

selon laquelle son pays « *voit clairement un rôle à jouer pour les Nations unies* » dans la crise libanaise, et l'initiative française venant après un *entretien entre le président* Giscard d'Estaing et le secrétaire d'Etat américain, *consistant à convoquer* une réunion des ambassadeurs de France à Beyrouth, Damas, Jeddah, Dublin et Moscou.

Certes, on fait ici la part des préoccupations électorales dans le fait de rappeler spectaculairement tous ces diplomates un dimanche soir au Quai d'Orsay. *Mais l'on considère* que la démarche française est néanmoins sérieuse, et l'on *constate la* volonté d'y associer Moscou et la C.E.E., l'Irlande étant le président en exercice du Conseil de la Communauté européenne. De plus, on relève que *les députés communistes n'ont* pas voté contre la motion relative au Liban adoptée par le Parlement européen.

Les forces libanaises (phalangistes), *en tout cas, paraissent décidées à* exploiter leur prestige sur le plan international. Réitérant sa détermination de sortir de l'impasse, le commandant de ces forces, M. Bechir Gemayel, nous a déclaré dimanche : « *Nous ne voulons pas, de la part de nos amis à l'étranger, de demi-solution, mais un appui politique continu pour trouver une solution sinon définitive, du moins durable, à la crise libanaise. Le problème palestinien durerait-il alors deux mille ans, nous vivrions au moins en paix (...)* »

« *Même si nous négocions avec les Syriens — et nous le faisons pour consolider la trêve, — nous allons exiger d'eux des garanties étrangères. Nous ne voulons plus d'un tête-à-tête avec eux dont nous avons subi les conséquences durant des années : si Beyrouth et le Liban doivent être occupés, qu'ils le soient contre notre gré.* »

Les négociations en cours ont trait à un échange entre la route internationale Chtaura-Baalbek, passant par Zahlé, dont les « *forces libanaises* » ont pris le contrôle au cours des récents combats, et les trois collines commandant le sentier reliant Zahlé au territoire chrétien que l'armée syrienne a occupées, grâce à une opération héliportée. Selon M. Gemayel, de sept cents à huit cents miliciens tiennent tête à trois *mille soldats syriens et aux chars* syriens engagés à Zahlé, dont vingt-huit auraient été détruits.

LUCIEN GEORGE.

LA FRANCE NE SONGE PLUS A UNE SOLUTION INTERNATIONALE

(Suite de la première page.)

« *Ces initiatives*, a ajouté le ministre, *sont fondées sur un principe central, à savoir que le retour à la paix, à la réconciliation et à l'unité ne peut se faire qu'autour des autorités légitimes libanaises, c'est-à-dire le président, le gouvernement et l'armée libanais.* »

Il a également indiqué que le *gouvernement français prendrait* contact avec l'ensemble des pays amis de la *région* et avec les Etats membres de la C.E.E. « *qui partagent nos préoccupations et appuient nos démarches* ».

(Lire page 42 le texte de la déclaration de M. François-Poncet.)

DIPLOMATIE

Bagdad et Washington envisageraient de rouvrir leurs ambassades respectives

Les Etats-Unis et l'Irak se rapprochent à petits pas d'une reprise des relations diplomatiques rompues par Bagdad lors de la guerre israélo-arabe de 1967. L'administration Reagan poursuit, en effet, à l'égard de ce pays — principale puissance militaire du monde arabe après l'Egypte, et deuxième producteur de pétrole de l'OPEP, — la politique amorcée par M. Carter, qui y avait envoyé, en 1977, le sous-secrétaire d'Etat, M. Philip Habib.

Cette *fois*, c'est M. Alexander Haig qui, au cours de sa tournée au Proche-Orient, a dépêché dans la capitale irakienne le sous-secrétaire d'Etat, M. Morris Draper, porteur d'un message verbal exposant la politique américaine dans la région. Il aurait pris cette initiative après que les dirigeants jordaniens et des émissaires saoudiens lui eurent fait part des bonnes dispositions du gouvernement du président Saddam Hussein. Il est vrai que, lors de sa déposition, le 19 mars, devant la commission des affaires étrangères du Sénat, le secrétaire d'Etat s'était opposé à ceux qui prônaient une attitude « dure » à l'égard du régime baasiste.

Les Etats-Unis estiment qu'il revient à l'Irak de faire le premier pas pour transformer les « *sections d'intérêts* » établies à Washington et à Bagdad en juillet 1972 — aussitôt après la ratification du traité d'amitié et de coopération *soviéto-irakien* — en véritables ambassades. En attendant, ils ont eux-mêmes consenti plusieurs gestes, en dépit de l'opposition du lobby pro-israélien au Congrès.

Ainsi, revenant sur une précédente décision négative, l'administration a autorisé la vente de cinq Boeing (*le Monde* du 9 avril) à l'Irak, bien que ce dernier soit toujours sur la liste des pays qui soutiennent le « *terrorisme international* » : le département d'Etat s'est brusquement avisé — face à la concurrence de l'Airbus — que Bagdad était signataire des conventions sur la sécurité aérienne, dont celle concernant la lutte contre le terrorisme.

Coopération économique

Il y a un an déjà, M. David Newson, alors sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, avait prôné la normalisation avec Bagdad, et Washington y avait nommé comme « *chargé des intérêts américains* » un de ses meilleurs diplomates, M. Bill Eagleton, qui avait occupé les mêmes fonctions à Alger où il avait restauré les relations diplomatiques et relancé spectaculairement la coopération économique. En juillet dernier, le département d'Etat avait également autorisé la vente de huit turbines à gaz destinées à équiper quatre frégates que construisait l'Italie pour la marine irakienne, et il ne s'était pas opposé à la livraison par la France d'uranium enrichi au régime baasiste.

L'Irak, de son côté, n'a cessé d'accroître ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis où ses exportations — principalement de pétrole — s'étaient élevées en 1979 à 600 millions de dollars, tandis que ses achats d'équipement industriel et de produits agricoles atteignaient 500 millions. A la veille du conflit avec l'Iran, en septembre dernier, quelque sept cents Américains vivaient en Irak, dont plus de deux cents travaillaient dans le secteur pétrolier. En fait, tout en se défendant *d'avoir favorisé ou même recherché* un rapprochement politique avec Washington, le gouvernement irakien s'accommoderait *fort bien*, dans un premier temps, d'une normalisation diplomatique. Celle-ci ne pourrait que le servir — en rééquilibrant sa position — dans la préparation du sommet des non-alignés qu'il doit accueillir en 1982.

PAUL BALTA.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● UN DESERTEUR AFGHAN EST PASSE AU PAKISTAN AVEC SON CHAR et a demandé l'asile politique, a-t-on appris dimanche 12 avril à Islamabad. D'autre part, selon une source diplomatique à New-Delhi, la deuxième ville du pays, Kandahar, serait depuis plusieurs semaines aux mains des résistants musulmans. Par ailleurs, le représentant spécial de M. Waldheim, M. Xavier Perez de Cuellar, est arrivé dimanche à Kaboul où il s'entretiendra avec le ministre afghan des affaires étrangères. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Bolivie

● UN AVANT - PROJET DE CONSTITUTION instituant une démocratie « *participative et populaire* », adaptée aux « *réalités boliviennes* » et échappant « *aux modèles importés ou imposés par des intérêts étrangers* », est actuellement mis au point par le régime du général Garcia Meza, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 17 juillet 1980, *ont* annoncé, le 11 avril, des sources officielles boliviennes. — *(A.F.P.)*

Cambodge

● LE PRINCE SIHANOUK est prêt à renoncer à demander le désarmement des Khmers rouges, comme il l'exigeait jusqu'à présent ; c'est ce qu'il a déclaré à une revue de Hongkong. En compensation, l'ancien chef de l'Etat du Cambodge demande que la Chine garantisse aux forces « sihanoukistes » une aide matérielle, financière et médicale. D'autre part, le Vietnam vient de repousser l'offre des pays de l'ASEAN d'ouvrir des conversations sur le Cambodge. Enfin, la mission spéciale des Nations unies chargée de trouver une solution à la crise cambodgienne a terminé samedi 11 avril sa tournée en Asie du Sud-Est. — *(A.P., A.F.P.)*

Colombie

● SEPT DIRIGEANTS D'UN GROUPE DE GUERILLA ONT ETE TUES *dans le département* de Bucaramanga, a annoncé un porte-parole militaire qui a précisé, le 11 avril, qu'il s'agissait de leaders des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, pro-soviétiques), un groupe de guérilla déjà ancien qui tentait de constituer un nouveau pont, avec soixante-dix hommes, dans cette région. — *(A.F.P.)*

Niger

● LE COLONEL KOUNTCHE, *chef de l'Etat du Niger*, a révélé, dans une interview à l'agence américaine *U. P. I.*, publiée par l'*International Herald Tribune du 13 avril* que son pays avait vendu 450 *tonnes d'uranium* à la Libye, ajoutant : « *Si le diable me demandait aujourd'hui de lui vendre de l'uranium je le lui vendrais.* »

Philippines

● LE PRESIDENT MARCOS a annoncé, samedi 11 avril, les résultats de la consultation sur trois amendements à la Constitution, le premier transformant le régime parlementaire en régime présidentiel, le deuxième prévoyant l'immunité à vie du président et de ses ministres en ce qui concerne des poursuites relatives aux actes de gouvernement et le troisième accordant aux Philippins ayant acquis une autre nationalité le droit de posséder des terres aux Philippines. Ces textes ont été votés à une majorité de plus de 75 % des voix, mais près de la moitié des électeurs se sont abstenus, bien que le vote soit obligatoire. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● LES AUTORITES MILITAIRES URUGUAYENNES ont incarcéré le rédacteur *en* chef du quotidien d'opposition *Opinar*, M. Luis Hierro, trente-cinq ans, qui avait refusé de révéler ses sources après la publication d'un article critiquant l'université. — *(A.P.)*

Vanuatu

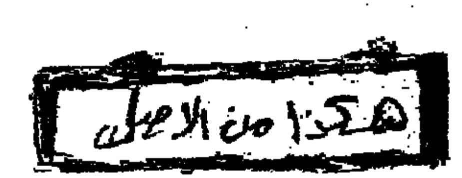
● LE GOUVERNEMENT DE VANUATU a décidé, jeudi 9 avril, de n'engager aucune nouvelle poursuite contre les personnes impliquées dans la rebellion de l'île d'Espiritu Santo, qui avait menacé l'année dernière l'accession à l'indépendance de cet ancien condominium franco-britannique. Dans une allocution radiodiffusée, le ministre de l'intérieur, M. Fred Timakata, a notamment déclaré que son gouvernement avait décidé « *de pardonner et d'oublier* » la rébellion. Celle-ci, conduite par M. Jimmy Stevens et soutenue par un nombre important de ressortissants français, avait été écrasée, en septembre dernier, par des troupes venues de Papouasie-Nouvelle-Guinée. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● AMNESTY INTERNATIONAL indique que, selon des sources bruxelloises, M. Dikonda Wa Lumanisha, professeur de sociologie zaïrois, accusé d'avoir entretenu des contacts avec les treize parlementaires déchus de leurs droits politiques et assignés à résidence et d'avoir voulu fonder un parti d'opposition (*le Monde* du *3 janvier*), aurait été arrêté par la sûreté zaïroise le *26 mars. Le ministère* belge des affaires étrangères indique, *pour sa part, avoir appris* l'arrestation du professeur par des personnalités belges.

Zimbabwe

● M. ANDRE HOLLAND, l'un des vingt députés du Front rhodésien de M. Ian Smith, a quitté cette formation pour créer, *dimanche* 12 avril, un nouveau parti blanc au Zimbabwe, le *Democratic Party*. Le député a justifié sa décision en *accusant certains* députés du Front de ne pas exercer leurs *fonctions dans* un sens « positif » et de jeter le *discrédit* sur ce parti. D'autre part, le couvre-feu imposé en novembre dernier dans la région de Bulawayo a été levé vendredi 10 avril. — *(Reuter, A.F.P.)*



La Syrie « citadelle de la fermeté »

Après la défaite, due à une sanglante répression, du « terrorisme des Frères musulmans », les contestataires « islamiques » essaient de regrouper l'ensemble de l'opposition au sein d'un front national dirigé contre le régime. Certains aspects de leurs méthodes et de leur programme — qu'ils ont rendu public en novembre — suscitent toujours des réserves du côté de l'opposition laïque et de gauche (« le Monde » des 11 et 12-13 avril).

Damas. — A une heure de voiture de la capitale syrienne, Kuneitra demeure une ville fantôme. Le chef-lieu de la région du Golan, occupé au cours de la guerre de six jours, libéré par les Syriens en octobre 1973, pour être ensuite reconquis par les Israéliens et enfin restitué à la Syrie, aux termes de l'« accord de dégagement » de mai 1974, a été détruit par les Israéliens à la dynamite et au bulldozer. L'agglomération offre toujours le spectacle d'une ville ravagée par un impitoyable tremblement de terre. Seuls restent debout deux mosquées et une église grecque catholique délabrées.

La ville, qui ne compte plus qu'une dizaine d'habitants obstinément accrochés aux ruines, est devenue un « musée anti-israélien » qui rappelle aux visiteurs de passage que la Syrie est toujours en état de guerre contre son puissant voisin. Pourquoi n'avoir rien reconstruit ? Le représentant du chef-lieu du Golan montre les collines vertes qui entourent Kuneitra et où l'on aperçoit, à la jumelle, les tracteurs des kibboutzim israéliens. « *Pour quoi faire ? Tous les habitants, ici, vivaient de l'agriculture. Ils ont perdu toutes leurs terres...* » Un peu plus loin, sur les crêtes qui dominent la cuvette de Kuneitra, sont installés les puissants radars israéliens qui, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, surveillent l'ensemble du territoire syrien.

La perte du Golan a été durement ressentie par le régime baasiste, accusé par ses détracteurs non seulement de ne pas l'avoir défendu, mais aussi de n'avoir rien fait pour le récupérer. « *Nous sommes en état de guerre, et toute action en vue d'affaiblir le « front intérieur » constitue un acte de trahison* », rétorquent les responsables, qui n'hésitent pas à affirmer que les Frères musulmans et leurs alliés sont téléguidés de l'étranger dans le cadre d'« *un complot destiné à isoler la Syrie et à l'éloigner de la défense de la cause arabe* ». Un des porte-parole officieux du régime, M. Mahmoud Khair el Wadi, rédacteur en chef d'*Al Thawra*, est catégorique : « *Il n'y aurait pas eu de problème des Frères musulmans si la Syrie avait adhéré au processus de capitulation amorcé par Sadate. Certes, les Frères musulmans ont profité d'une conjoncture favorable due à certaines erreurs d'ordre économique commises par le régime, mais leur action tendait essentiellement à nous entraîner dans la voie de la reddition.* »

En d'autres termes, la Syrie présentée comme la « *citadelle de la fermeté* » face « *aux complots d'Israël tramés par les Etats-Unis* » serait devenue « *le régime à abattre* » le jour où elle a refusé de s'engager dans le processus de Camp David. Les responsables de Damas résument le scénario de la « *conspiration anti-syrienne* » en quelques formules : « *C'est la fameuse diplomatie de Kissinger dite du pas à pas qui est actuellement mise en application. Après l'échec de sa phase égyptienne, nous nous trouvons dans la « phase jordanienne » du complot qui prévoit l'adhésion du roi Hussein au processus de paix. Les Etats-Unis cherchent à sauver Camp David en le rendant plus acceptable pour les pays arabes. Le candidat idéal pour mener à bien cette tâche est le roi Hussein, qui entretient d'excellentes relations avec certains dirigeants israéliens et qui, contrairement à tout ce que l'on répète, n'a nullement abandonné son projet de parler au nom du peuple palestinien. Le souverain hachémite a donc personnellement participé à la tentative de déstabilisation du régime syrien en fournissant aux Frères musulmans toute l'aide matérielle et politique requise pour mener à bien cette entreprise.* »

Le « lâchage » du roi Hussein

Le rédacteur en chef d'*Al Thawra* se montre menaçant : « *Nous avons avec Israël une frontière longue de 200 kilomètres, et, si la Jordanie suit l'exemple égyptien, nous aurons près de 800 kilomètres à défendre. Ce qui constitue pour nous une perspective intolérable. Nous ne voulons pas d'un nouveau Sadate à nos frontières et nous ferons tout pour empêcher une telle situation.* » Il laisse clairement entendre que le boycottage, en novembre dernier, du sommet d'Amman par Damas, suivi par l'envoi de troupes syriennes à la frontière jordanienne, constituait une mise en garde non équivoque adressée au régime d'Amman.

En privé, les responsables syriens se plaignent amèrement du « lâchage » du roi Hussein, qui, après avoir conclu, vers la fin de 1975, toute une série d'accords d'intégration politique et économique avec Damas, a pris, en 1979, un virage à 180 degrés en adhérant à ce qui est devenu depuis l'axe Ryad-Bagdad-Amman. Ils affirment, cependant, qu'ils ne redoutent pas outre mesure cette tentative d'isoler le régime syrien, en faisant valoir que celui-ci dispose de deux atouts de taille pour être un partenaire indispensable dans toute solution définitive de la crise israélo-arabe : l'alliance « *indéfectible* » avec l'O.L.P. et la « *position privilégiée* » de Damas au Liban. « *Il ne peut y avoir de paix au Proche-Orient sans nous* », répètent-ils inlassablement. Interrogés sur les pressions qui sont exercées pour que la Syrie retire ses troupes du Liban, les responsables haussent les épaules, ajoutant que nul, pas plus les Libanais que les pays arabes modérés ou les pays occidentaux, ne souhaite vraiment une telle éventualité, qui ne manquerait pas de faire sauter la poudrière libanaise. « *Tout ce qu'ils veulent en fait*, disent-ils, *c'est notre collaboration pour faire du Liban, à l'instar de la Jordanie, un des éléments de la nouvelle politique de capitulation face à Israël.* » « *C'est un chantage auquel nous ne céderons jamais*, déclare le ministre de l'information, M. Ahmed Iskandar, qui ajoute que même une éventuelle suspension des contributions des pays pétroliers du Golfe au budget de la Force arabe de dissuasion « *ne changera en rien la détermination syrienne* ». « *Même si le mandat de la FAD, à la prochaine réunion de la Ligue arabe de juin, n'est pas renouvelé*, dit-il, *nos forces demeureront au Liban tant que les autorités légales de Beyrouth ne demanderont pas notre départ, et ce malgré tous les sacrifices qu'une telle présence implique.* »

Les relations entre Damas et l'O.L.P. n'ont pas toujours été au beau fixe. Les Palestiniens n'oublieront pas de sitôt l'intervention syrienne au Liban, qui a sauvé, en 1976, *in extremis*, les phalangistes en difficulté. De

III. — Pas de paix sans nous...

De notre envoyé spécial JEAN GUEYRAS

même, ils n'ont pas toujours approuvé la surprenante politique de la balance des Syriens au Liban, encourageant tantôt les forces de gauche, tantôt celles de droite. Tout récemment encore, certaines prises de position palestiniennes, jugées trop « *conciliantes* » par Damas, et surtout le conflit qui a éclaté entre la Syrie et la Jordanie, ont provoqué une certaine tension entre les dirigeants syriens et les responsables de l'O.L.P. Ces derniers ont boycotté à contre-cœur le sommet arabe d'Amman, mais n'ont jamais approuvé le procès d'intention fait à la Jordanie, estimant que le roi Hussein a, jusqu'à présent, respecté scrupuleusement les résolutions arabes reconnaissant l'O.L.P. comme l'unique représentant légitime du peuple palestinien. Les dirigeants de la résistance, qui souhaitent, dans la mesure du possible, conserver une marge raisonnable d'autonomie à l'égard des régimes arabes, ne veulent pas hypothéquer leurs relations avec la Jordanie, qui leur assure un lien vital avec les populations de Cisjordanie, ni avec l'Irak, qui, depuis la réconciliation intervenue en 1978 entre MM. Saddam Hussein et Yasser Arafat, fournit à l'O.L.P. une aide financière considérable.

Un partenaire raisonnable

Toutes les divergences demeurant à l'arrière-plan, les deux parties sont étroitement unies dans ce qu'elles considèrent comme étant l'essentiel, c'est-à-dire dans leur opposition à la politique de Camp David *et à son éventuel* substitut : l'« option jordanienne ». « *Nous sommes dans le même bateau, également menacés par les menées agressives d'Israël* », affirment nos interlocuteurs palestiniens qui démentent catégoriquement les « rumeurs » selon lesquelles des éléments du Fath auraient aidé les Frères musulmans syriens. « *Nous appuyons à fond le régime de Damas et nous n'avons aucune illusion sur le type de régime qui pourrait éventuellement succéder à l'équipe actuellement en place à Damas* », ajoutent les responsables de l'O.L.P.

Curieusement, la conviction qu'il n'existe pas d'alternative acceptable au régime syrien est partagée par certains pays arabes modérés dont l'Arabie Saoudite. Celle-ci redoute que l'effondrement du gouvernement de Damas n'entraîne une situation chaotique en Syrie et dans les pays voisins. Tel semble être également l'avis de bon nombre de puissances occidentales et en particulier des Etats-Unis. A leurs yeux, malgré le traité d'amitié et de coopération qu'elle a conclu avec Moscou en octobre 1980, la Syrie est loin d'être perdue pour le monde occidental.

Les tenants de cette thèse considèrent que, si l'on fait la part de la rhétorique dans la propagande officielle dirigée contre Israël et son allié américain, « *l'ennemi principal et fondamental du peuple syrien* », la Syrie peut fort bien se comporter en partenaire raisonnable dans d'éventuelles négociations de paix. « *N'oublions pas*, nous dit un universitaire pourtant peu enclin à l'indulgence à l'égard du régime, *que sans les accords de Camp David il n'y aurait jamais eu de traité syro-soviétique.* » L'idée du traité avait en effet été lancée par Moscou, dès la fin de la guerre d'octobre 1973. Le président Assad avait cependant préféré, au bouclier soviétique, une issue « honorable et négociée » du conflit par l'intermédiaire des Etats-Unis. Sa rencontre à Genève, en 1977, avec le président Carter lui avait paru, à cet égard, particulièrement prometteuse. Sa déception n'en avait été que plus vive lorsque les Etats-Unis, d'abord surpris par la visite du président Sadate à Jérusalem, avaient par la suite parrainé les pourparlers de Camp David, qui ôtaient à la Syrie non seulement toute option militaire, mais également tout espoir de récupérer le Golan par des moyens pacifiques et dans des délais raisonnables.

Autre constatation : la Syrie n'est pas devenue le « Cuba du Proche-Orient », à la suite de la signature du traité. Les structures du régime n'ont pratiquement pas changé et le système économique demeure essentiellement axé sur un secteur privé florissant, orienté surtout vers les pays occidentaux. *Certes*, la *signature du traité* a entraîné une augmentation des effectifs des experts militaires soviétiques, dont le nombre est passé de deux mille cinq cents à trois mille cinq cents. Toutefois, il ne s'agit que de techniciens, chargés de l'entretien du matériel de guerre moderne fourni par l'U.R.S.S. et de l'entraînement des militaires syriens à leur maniement.

Les experts civils — un millier environ — affectés aux entreprises du secteur public demeurent fort discrets, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité dues aux attentats des Frères musulmans qui, en deux ans, ont fait près d'une dizaine de tués et une vingtaine de blessés parmi le personnel soviétique. En outre, contrairement à ce qui a été souvent dit, les Russes ne disposent *d'aucune base militaire en Syrie*, mais uniquement de facilités d'escale et de réparation au port militaire de Tartous où est ancré en permanence un navire atelier soviétique. Il est particulièrement révélateur que le traité n'assigne aucune fonction aux militaires soviétiques au niveau du haut commandement syrien, celui-ci n'ayant apparemment pas à rendre compte de ses décisions à l'allié soviétique. On rapporte à ce propos à Damas que les Soviétiques ont été les derniers à apprendre, en novembre dernier, que des unités de l'armée estimées à environ 25 000 hommes et 500 blindés, avaient été envoyées à la frontière jordanienne.

Il est cependant possible qu'en cas d'impasse diplomatique prolongée au Proche-Orient la lourde présence militaire soviétique en Syrie — utilisée aujourd'hui comme moyen de pression sur l'Occident — finisse par infléchir la politique de non-alignement que les dirigeants syriens s'efforcent de maintenir contre vents et marées. Une telle perspective est redoutée aussi bien par le président Assad que par la plupart des responsables baasistes qui demeurent profondément pro-occidentaux et hostiles à l'idéologie communiste. Damas attend donc avec une certaine impatience — même après l'élection de Reagan — un changement « *raisonnable* » de la politique de Washington qui lui permettrait à nouveau de s'insérer dans un processus de négociation fondé cette fois sur des bases acceptables, c'est-à-dire susceptibles de régler le problème du Golan et de satisfaire les « *justes revendications palestiniennes* ».

C'est à peu près ce qu'a dit le président Assad à M. Van der Klaaw, le chef de la diplomatie hollandaise venu fin février à Damas sonder les intentions syriennes, en indiquant qu'il comptait sur une « *initiative européenne vraiment indépendante de Washington* » pour contraindre les Etats-Unis à modifier leur politique de soutien inconditionnel d'Israël.

La Syrie a un grand besoin de la paix, car son économie commence à subir les contrecoups de la grave crise politique que le pays vient de traverser. Les perspectives de redressement sont encore obérées par le coût de la « pacification » au Liban. Le quatrième plan quinquennal (1976-1980), trop ambitieux, n'a été réalisé qu'en partie. En conséquence, le nouveau plan 1981-1985, dont les grandes lignes n'ont pas encore été rendues publiques, se limitera à rentabiliser les investissements passés. Cela implique qu'il n'y aura pratiquement plus de nouveaux projets industriels, la priorité étant donnée à l'équipement du pays en infrastructures et services, dans le but d'éliminer les goulets d'étranglement qui ont causé l'échec du quatrième plan.

L'aide des pays arabes pétroliers

Pour tenter de désamorcer le mécontentement populaire, le régime avait décrété, au début de février 1980, une hausse des salaires du secteur public estimée en moyenne à 65 %. Il a en même temps accordé de nouvelles facilités aux importateurs du secteur privé, entraînant un net accroissement des importations. Toutes ces mesures, dont l'inspiration est essentiellement politique, ont lourdement frappé les couches les moins favorisées de la population, principales victimes d'une inflation qui, selon certaines estimations, dépasserait 20 %. Elles ont, en outre, contribué à *accentuer le déficit d'une trésorerie* déjà grevée par une coûteuse politique de soutien des prix des produits de première nécessité et par un budget de la défense et de la sécurité qui constitue environ 50 % des dépenses courantes.

L'équilibre budgétaire n'est assuré que grâce à l'aide des pays arabes pétroliers qui se sont engagés, au sommet arabe de Bagdad en novembre 1978, à fournir à la Syrie, l'un des « *pays de la confrontation* », une assistance annuelle de 1.85 milliard de dollars, sans compter les 600 millions de dollars représentant la contribution annuelle de ces mêmes pays aux dépenses de la Force arabe de dissuasion au Liban. En fait, la Syrie n'a, pratiquement, reçu en 1979 que 1,4 milliard de dollars.

L'assistance financière prévue à Bagdad, pour des raisons surtout politiques, demeure précaire. C'est ainsi que les Libyens, mauvais payeurs, n'ont jamais honoré leurs engagements, même après la conclusion, en septembre dernier, d'un éphémère « *accord d'unification* » que personne ici ne prend plus au sérieux. En 1980, l'Arabie Saoudite et certains des émirats du Golfe, irrités par le rapprochement syro-soviétique, se sont fait longuement prier avant *de payer leur quote-part*, alors que l'Irak avait interrompu la sienne en septembre.

L'aide arabe pour 1980 a donc été vraisemblablement inférieure à celle fournie en 1979. Si Ryad et ses voisins du Golfe décidaient d'intensifier leurs pressions sur Damas, la situation économique en Syrie deviendrait, rapidement, intenable. Mais eux aussi n'ont guère intérêt à déstabiliser un régime dont *l'effondrement* ne manquerait pas de provoquer des ondes de choc qui n'épargneraient aucun pays de la région.

FIN

Le Monde

politique

Début de la campagne officielle radiotélévisée

La commission nationale de contrôle « regrette » la diffusion du « Club de la presse » avec M. Giscard d'Estaing

Trois réclamations contre l'établissement de la liste des candidats à la présidence de la République ont été déposées au Conseil constitutionnel. Celles de M. Jean-Marie Le Pen (Front national) et de M. Raymond Fouquet (Rassemblement des usagers et des contribuables) ont été rejetées, et celle de M. Edmond-Jules Sherne a été déclarée irrecevable par le Conseil constitutionnel, samedi 11 avril. Ce dernier n'avait fait l'objet d'aucune présentation de candidature. Le Conseil constitutionnel a précisé qu'il n'avait reçu que trois cent vingt présentations concernant M. Le Pen et vingt-deux pour M. Fouquet.

La liste des dix candidats rendue publique jeudi 9 avril n'ayant pas été modifiée, la commission nationale de contrôle de la campagne électorale a pu procéder, dimanche matin 12 avril, au tirage au sort pour établir l'ordre d'attribution des temps de parole à la radio et à la télévision. Avant que s'effectue ce tirage au sort, Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F. *et représentant M. Georges* Marchais, et M. Michel Rodinson, membre de la direction nationale de *Lutte ouvrière et représentant* Mlle Arlette Laguiller, ont protesté contre la réduction à une heure et dix minutes du temps dont dispose chaque candidat d'une part à la radio et d'autre part à la télévision, alors que le décret du 14 mars 1964 prévoit *« deux heures d'émission télévisée »* et *« deux heures d'émission radiodiffusée »*. La commission nationale de contrôle, comme elle en a le pouvoir, avait décidé de réduire la durée de ces émissions. M. Georges Marchais, qui participait samedi 11 août à un meeting, à Marseille, a dénoncé *« le caractère manœuvrier, politicien »* de cette réduction qu'*« aucune raison d'ordre technique ou matériel ne justifie »*.

Déclarations interviews ou débats

En application des deux arrêtés fixant les modalités de diffusion des émissions de la campagne officielle, pris le 12 avril, après avis de la commission nationale de contrôle, la société France-Régions rediffusera à partir de 17 h. 30 les émissions télévisées qui auront été diffusées le même jour à partir de 12 h. 40 par *TF 1 et Antenne 2. Les émissions* diffusées le soir à partir de 20 h. 10 par TF 1 et Antenne 2 seront rediffusées le soir même par FR 3 à partir de 23 heures le 13 avril, de 22 h. 45 le 14, de 22 h. 55 le 15, de 22 h. 45 le 16, de 23 h. 30 le 17, de 22 h. 50 le 21, 23 h. 5 le 22, 22 h. 50 le 23 et 23 h. 30 le 24. Pour l'outre-mer, la société France-Régions assurera la rediffusion des émissions de radio et de télévision.

Les candidats ont la possibilité d'utiliser à la radio le son de leurs émissions de télévision ou de faire des exposés distincts. Ils ont le choix entre des déclarations, des interviews ou des débats avec la participation de représentants de partis ou de groupements politiques.

D'autre part, la commission nationale de contrôle a été saisie de trois plaintes contre l'intervention devant le « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche soir 12 avril, de M. Giscard d'Estaing, plaintes déposées par MM. Jacques Chirac, Brice Lalonde et Mme Marie-France Garaud. Mme Huguette Bouchardeau, qui n'a pas porté plainte, estime que les radios périphériques *« sont tenues elles aussi à respecter la justice »*. La commission *a adressé un* télex à M. Jean-Luc Lagardère, P.-D. G. d'Europe 1, et à la Sofirad, qui contrôle cette station, dans lequel elle *« regrette »* la diffusion de l'émission à laquelle participait le président sortant et qu'*« Europe 1 ait cru pouvoir s'affranchir des règles en vigueur en France, règles que la commission (...) lui a rappelées avant le début de la campagne »*. La commission rappelle que *« l'égalité qui doit être respectée entre les candidats pendant la campagne qui a commencé vendredi 10 avril à 0 heure met un obstacle à la diffusion de cette émission »*.

Conflit entre M. Pasqua (R.P.R.) et le P.-D.G. de TF 1

Evoquant un différend qui oppose M. Charles Pasqua, sénateur R.P.R. des Hauts-de-Seine, et M. Jean-Louis Guillaud, P.-D.G. de TF 1, Pierre Charpy écrit dans *la Lettre de la Nation* du 13 avril : *« La campagne officielle débute, l'autre continue. La réalité est moins simple. N'était-ce pas déjà une campagne très officielle que celle où successivement les ministres du budget, de la culture, de l'agriculture, sont apparus sur les écrans pour attaquer Jacques Chirac ? Mais peut-être la vraie campagne officielle interdira-t-elle, comme l'a demandé Pierre Bas au premier ministre, ces interventions abusives.*

» C'est un espoir sans doute vain. Quand le vertige de la défaite saisit le président sortant à tel point que les présidents de chaînes de radiotélévision en sont amenés à entrer en conflit ouvert avec le Sénat, tout peut arriver. »

M. Pasqua, rapporteur de la commission des affaires culturelles du Sénat et membre de la délégation parlementaire pour la R.T.F., avait, en effet, été chargé par cette commission d'enquêter sur le traitement de l'information politique à la radio et à la télévision en période préélectorale. Or, M. Jean-Louis Guillaud, P.-D. G. de TF 1, tout en acceptant de fournir à M. Pasqua des renseignements sur le déroulement des émissions d'information, s'est refusé à l'autoriser à user des pouvoirs d'investigation *« sur pièces et sur place »* que le sénateur R.P.R. réclamait en sa qualité de rapporteur général. « *Ces pouvoirs spéciaux*, déclare M. Guillaud dans un communiqué répondant à celui de M. Pasqua, *(...) les instructions permanentes de l'autorité de tutelle et la jurisprudence ne les reconnaissent qu'aux rapporteurs de la commission des finances. »*

Si cette interprétation est la bonne, elle se trouve contredite par le règlement du Sénat (approuvé par le Conseil constitutionnel) qui autorise « les diverses commissions, chacune au gré de sa compétence » (art. 22 bis), à confier à leurs membres de telles missions d'investigation par référence à l'ordonnance n° 58 1374 du 30 décembre 1958.

Cette ordonnance, toujours en vigueur, ne se réfère en aucune manière aux seuls membres de la commission des finances. Elle précise notamment en son article 164 : « Les membres du Parlement désignés pour suivre et apprécier la gestion des entreprises nationales et des sociétés d'économie mixte (...) disposeront, sur décision de la commission compétente, des pouvoirs d'investigation les plus étendus sur pièces et sur place. »

Les émissions radiodiffusées et télédiffusées

	FRANCE-INTER MIDI à partir de 13 h. 30	FRANCE-INTER SOIR à partir de 20 heures	TF1 ET ANTENNE 2 MIDI à partir de 12 h. 40	TF 1 ET ANTENNE 2 SOIR à partir de 20 h. 10
LUNDI 13		MM. Marchais (5 min.) Debré (5 min.) Mme Bouchardeau (5 min.) MM. Lalonde (5 min.) Chirac (5 min.) Mlle Laguiller (5 min.) MM. Mitterrand (5 min.) Crépeau (5 min.) Giscard d'Estaing (5 min.) Mme Garaud (5 min.)		MM. Marchais (5 min.) Debré (5 min.) Mme Bouchardeau (5 min.) MM. Lalonde (5 min.) Chirac (5 min.) Mlle Laguiller (5 min.) MM. Mitterrand (5 min.) Crépeau (5 min.) Giscard d'Estaing (5 min.) Mme Garaud (5 min.)
MARDI 14	MM. Marchais (18 min.) Chirac (18 min.)	MM. Crépeau (18 min.) Giscard d'Estaing (18 min.) Mme Bouchardeau (18 min.)	MM. Lalonde (18 min.) Giscard d'Estaing (18 min.) Mlle Laguiller (18 min.)	MM. Debré (18 min.) Marchais (18 min.)
MERCREDI 15	M. Mitterrand (18 min.) Mme Garaud (18 min.) M. Crépeau (18 min.)	Mlle Laguiller (18 min.) M. Lalonde (18 min.)	Mme Bouchardeau (18 min.) M. Chirac (18 min.)	Mme Garaud (18 min.) MM. Giscard d'Estaing (18 min.) Mitterrand (18 min.)
JEUDI 16	Mlle Laguiller (18 min.) Mme Bouchardeau (18 min.)	M. Debré (18 min.) Mme Garaud (18 min.) M. Mitterrand (18 min.)	MM. Debré (18 min.) Crépeau (18 min.) Mitterrand (18 min.)	M. Chirac (18 min.) Mme Bouchardeau (18 min.)
VENDREDI 17	MM. Debré (18 min.) Lalonde (18 min.) Giscard d'Estaing (18 min.)	MM. Chirac (18 min.) Marchais (18 min.)	Mme Garaud (18 min.) M. Marchais (18 min.)	M. Lalonde (18 min.) Mlle Laguiller (18 min.) M. Crépeau (18 min.)
MARDI 21	Mme Garaud (12 min.) M. Giscard d'Estaing (12 min.) Mlle Laguiller (12 min.)	MM. Lalonde (12 min.) Mitterrand (12 min.) Marchais (12 min.) Crépeau (12 min.)	MM. Crépeau (12 min.) Chirac (12 min.) Mitterrand (12 min.) Lalonde (12 min.)	M. Giscard d'Estaing (12 min.) Mmes Garaud (12 min.) Bouchardeau (12 min.) M. Debré (12 min.)
MERCREDI 22	Mme Bouchardeau (12 min.) MM. Crépeau (12 min.) Debré (12 min.) Mitterrand (12 min.)	MM. Giscard d'Estaing (12 min.) Chirac (12 min.) Mlle Laguiller (12 min.)	Mlle Laguiller (12 min.) M. Marchais (12 min.) Mme Garaud (12 min.)	MM. Crépeau (12 min.) Lalonde (12 min.)
JEUDI 23	MM. Chirac (12 min.) Marchais (12 min.) Lalonde (12 min.)	Mmes Garaud (12 min.) Bouchardeau (12 min.) M. Debré (12 min.)	MM. Giscard d'Estaing (12 min.) Debré (12 min.) Mme Bouchardeau (12 min.)	Mlle Laguiller (12 min.) MM. Marchais (12 min.) Mitterrand (12 min.) Chirac (12 min.)
VENDREDI 24		M. Mitterrand (5 min.) Mme Garaud (5 min.) MM. Crépeau (5 min.) Debré (5 min.) Mlle Laguiller (5 min.) Mme Bouchardeau (5 min.) MM. Chirac (5 min.) Lalonde (5 min.) Marchais (5 min.) Giscard d'Estaing (5 min.)		M. Mitterrand (5 min.) Mme Garaud (5 min.) MM. Crépeau (5 min.) Debré (5 min.) Mlle Laguiller (5 min.) Mme Bouchardeau (5 min.) MM. Chirac (5 min.) Lalonde (5 min.) Marchais (5 min.) Giscard d'Estaing (5 min.)

LES DISPOSITIONS TECHNIQUES

La Maison de la radio a été spécialement aménagée pour la campagne présidentielle : deux studios de radio et trois studios de télévision fonctionneront en permanence, avec, dans chacun, trois caméras équipées d'optiques identiques, et trois décors, au choix des candidats. *L'accès indépendant de ces studios évitera aux candidats de se croiser dans les couloirs de la Maison de la radio.*

Pour chaque émission, les candidats pourront se faire accompagner d'un traducteur en langage gestuel, ou faire diffuser un message à l'intention des sourds et des malentendants ; ils ne pourront utiliser de diapositives ni d'enregistrements, mais auront la possibilité de présenter quelques affiches ou photos, et de procéder à trois essais ou « prises » de vue, pendant un temps proportionnel à la durée de l'émission prévue (une heure trente d'enregistrement pour une émission de moins de six minutes, trois heures trente pour une émission de plus de vingt minutes. Si l'émission dure plus de douze minutes, l'enregistrement pourra se faire en deux temps, selon une disposition du règlement). Une assistance technique leur est également offerte. Ils pourront se présenter seuls, ou face à un journaliste ou encore dans un débat (quatre personnes au plus). Un dialogue entre les candidats sera autorisé au second tour seulement.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 13 AVRIL

— *M. Charles Pasqua*, membre du comité directeur du R.P.R., participe à l'émission « Concret » sur R.M.C., à 19 heures.

— *Mme Huguette Bouchardeau* est l'invitée de l'émission « Le grand jury » sur R.T.L., à 20 h. 30.

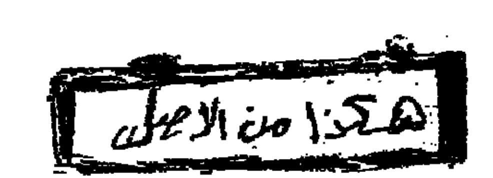
— *M. Raymond Orye*, chef du département Ariane à l'Agence spatiale européenne, participe à une édition spéciale « Espace » sur France-Inter, à 19 h. 15.

MARDI 14 AVRIL

— *M. Jean-Pierre Mortreux*, porte-parole de M. *Brice Lalonde*, est l'invité de l'émission « Parlons clair » sur France-Inter, à 7 h. 50.

— *M. Michel Debré*, est reçu à l'émission le « Grand jury » sur R.T.L., à 20 h. 30.

● *La coordination anti-nucléaire*, qui regroupe une soixantaine d'associations et de comités de plusieurs régions, s'est réunie, le dimanche 12 avril à quelques kilomètres de la future centrale de Civaux (Vienne) pour examiner les positions des quatre principaux candidats à l'élection présidentiele. Une motion adoptée à l'issue de cet examen indique que *« le programme de M. Giscard d'Estaing ne propose que l'accélération d'un programme nucléaire déjà le plus ambitieux du monde, et ceux de MM. Chirac et Marchais ne présentent aucune différence essentielle avec le programme gouvernemental. Quant au programme du parti socialiste, nous nous inquiétons du flou complet de promesses pré-électorales. (...) Quel que soit le résultat des élections, la lutte anti-nucléaire continuera donc. »*



La campagne de M. Giscard d'Estaing

A EUROPE 1 : il y a neuf candidats anti-Giscard

M. Valéry Giscard d'Estaing, qui était l'invité, dimanche 12 avril, du « Club de la presse » d'Europe 1, a tenu à souligner, avant de répondre aux questions des journalistes : « Je suis ici parce que je suis invité et je vous prends à témoin. J'ai été invité il y a plusieurs semaines et je n'ai en aucune manière sollicité cette invitation. » Le président de la République faisait ainsi vraisemblablement allusion à la polémique qui était en train de prendre naissance sur la « légalité » de cette émission au regard de la réglementation de la campagne électorale.

Le chef de l'Etat a repris les thèmes de la défense de la paix et de l'emploi ainsi que celui de la recherche de l'unité des Français. Il a manifesté, une fois de plus, l'irritation personnelle qu'avaient provoquée chez lui les attaques contre sa politique étrangère, et en particulier son voyage à Varsovie.

Ce faisant, il a à nouveau montré la précarité de la distinction entre son état de candidat et sa fonction de président : quand le candidat est touché trop douloureusement, il se retranche derrière le président pour jeter l'opprobre sur les détracteurs...

On a aussi réentendu les arguments de tactique électorale mis en usage depuis quelques jours : en particulier celui du « seul contre tous » (« il y a neuf candidats anti-Giscard »). De même, le président sortant a réaffirmé son souhait de voir le niveau de l'électorat communiste sensiblement abaissé. « Il est anormal qu'il y ait une option communiste en France », a-t-il dit. Seule véritable nouveauté : le fait de rendre publique une intention dont on parlait déjà beaucoup dans les milieux intéressés, et en particulier à la présidence de la République, mais qui n'était pas confirmée : un « profond renouvellement de l'équipe élyséenne » aura lieu en cas de réélection.

Cette semaine, le président de la République publie plusieurs interviews dans la presse écrite. Il se rend, mercredi et jeudi, dans le Midi et en Corse. Mardi 14, il devait déjeuner avec deux cent cinquante salariés réunis à la porte de Versailles et il devait, le même jour, dîner avec les représentants de diverses obédiences maçonniques regroupées au sein des « Carrefours de l'amitié ». Enfin, confirmation de certaines modifications de l'état-major électoral du chef de l'Etat, M. Jean-Pierre Narnio, conseiller technique à l'Elysée, s'installe *rue de Marignan où il doit s'occuper de la presse de province.*

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Valéry Giscard d'Estaing a d'abord remarqué, devant « Le club de la presse », que la campagne électorale s'était ouverte *« dans le calme démocratique »*. Il a ajouté, à propos de sa propre activité : *« La vérité est que, sur dix candidats, neuf critiquent le président de la République sortant. C'est un fait. Lorsque, par exemple, M. Marchais déclare être le seul candidat anti-Giscard, ce n'est pas vrai, car il y a neuf candidats anti-Giscard. C'est de leur part une erreur. (...)*

» Au début, naturellement, l'opinion a été frappée par ces critiques. (...) Puis elle s'est aperçue qu'elles visaient non seulement le président de la République mais aussi la France. Au cours de deux émissions importantes, deux candidats importants ont porté sur la politique étrangère de la France des critiques dans des termes qui ont heurté l'opinion publique (1). *Vous vous souvenez de la manière dont certaine démarche du président de la République a été présentée, manière caricaturale, notamment ma rencontre de Varsovie. Vous vous souvenez ensuite que le mot « honte » a été utilisé à trois reprises à propos de la politique étrangère de la France alors qu'elle est unanimement respectée dans le monde à l'heure actuelle. Les Français ont donc vu que ces critiques qui visaient le président de la République atteignaient la France. Ensuite, au cours des dernières semaines, ils ont vu qu'elles visaient également les Français. »*

A propos de ses projets visant à renforcer l'unité de la majorité, M. Giscard d'Estaing a affirmé : *« Il y a naturellement les secousses, les turbulences d'une campagne présidentielle, qui sont fortes et, à mes yeux, tout à fait compréhensibles. La majorité, d'où vient-elle ? C'est la majorité de 1978, pour laquelle il y a eu un contrat entre des électeurs et des élus qui étaient les députés d'arrondissement. Si je suis réélu au mois de mai, il y aura, à nouveau, une expression majoritaire. Des élus ont un contrat avec leurs électeurs datant de 1978. (...) Croyez-vous qu'au lendemain d'une seconde expression majoritaire de l'opinion publique ils rompront le contrat qui les lie à leurs électeurs ? Je suis convaincu du contraire. »*

Après avoir réaffirmé que sa décision de ne pas être candidat à un troisième mandat lui permettrait, s'il est réélu, *« de prendre davantage d'initiatives à caractère non partisan »*, le président sortant a indiqué : *« Il y a dans la candidature à toute fonction un mouvement d'ambition légitime. Je ne critique pas : j'ai eu cette ambition légitime, mais, chez moi, cette ambition légitime n'existe plus puisque j'ai été élu en 1974. J'ai été élu alors, comme vous le savez, le plus jeune président de la République française* (2). *Je n'ai plus d'ambition à cet égard. Donc, la conquête du pouvoir est quelque chose qui ne me concerne plus. »*

Le chef de l'Etat a annoncé : *« Mon idée est, d'une part, qu'il faut conserver pour la France l'expérience acquise par un certain nombre d'hommes politiques et d'hommes d'Etat, et, d'autre part, qu'un renouvellement important est nécessaire. C'est la même chose pour l'Elysée : je me suis fixé comme règle un profond renouvellement de l'équipe élyséenne si je devais être reconduit dans mes fonctions. »*

M. Giscard d'Estaing a évoqué en ces termes ce qui se passerait, à son avis, en cas de victoire de M. Mitterrand : *« Il y aurait deux élections. L'élection présidentielle dans laquelle le poids des électeurs communistes nécessaire à son succès serait considérable, puisqu'il est totalement exclu que M. Mitterrand puisse être élu sans une contribution massive de l'électorat communiste représentant près de la moitié de son propre électorat. En outre, M. Mitterrand a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale ; il y aurait donc des élections à la fin du mois de juin. Il y aurait donc une sorte de permanence de la situation électorale en France, avec pourtant toutes les grandes échéances qui s'accumulent, dans un régime caractérisé par un scrutin majoritaire et où aucun député socialiste ne peut être élu s'il ne bénéficie pas du désistement du parti communiste. »*

L'« option communiste »

Après avoir à nouveau déclaré qu'il n'est pas favorable au scrutin proportionnel, *« parce que les Français sont attachés au choix nominal de leurs députés »*, M. Giscard d'Estaing a poursuivi : *« S'il y a deux accords électoraux successifs, c'est-à-dire une majorité socialiste et communiste pour l'élection présidentielle et une majorité socialiste et communiste pour les élections législatives, quelle politique voulez-vous faire ? On veut faire croire qu'on fera une politique qui ne sera pas conforme aux objectifs, aux intentions de cette alliance électorale qui se sera manifestée deux fois. C'est tout à fait irréaliste. Cela veut dire qu'il y aura deux majorités allant dans le même sens, socialiste et communiste, et que la politique sera conforme au programme de cette alliance communiste et socialiste. Cela entraînera certainement de graves perturbations économiques et sociales. »*

Interrogé sur son intention — affirmée au début du septennat — d'abaisser le niveau de l'électorat communiste (3), le candidat a répondu : *« Je considère, en effet, qu'il est anormal, en France, qu'il y ait une option communiste. C'est anormal. Je suis sûr que les électeurs communistes votent en raison de leurs convictions, et je n'ai pas, naturellement, à juger cette conviction. Mais c'est anormal. (...) C'est anormal parce qu'il n'y a pas de Françaises et de Français qui choisiraient, s'ils avaient à choisir, de vivre dans un régime communiste. Il y a des Français qui émettent des votes de protestation, y compris des votes de protestation contre moi, mais je connais fort peu de Françaises et de Français qui choisiraient, par leur bulletin de vote, de vivre dans un régime communiste. (...) Mon objectif reste le même, à savoir qu'il y ait une réduction continue du nombre de Français qui optent pour un régime communiste. C'est mon ambition. C'est mon objectif, je le maintiens. (...) C'est une des raisons pour lesquelles je suis allé à Montreuil, dans la Seine-Saint-Denis, dire que j'y venais comme candidat de l'opposition libérale, parce que je veux, pour ma part, que la France soit une République française et que l'option communiste ne soit retenue que par un petit nombre de Français. »*

A propos du lancement des emprunts français et allemand pour favoriser la modernisation des entreprises, le président de la République a dit : *« L'idée d'une action concertée entre la France et l'Allemagne est venue du chancelier Schmidt. (...) Je vous indique que, premièrement, nous avions de toute façon à faire un emprunt à l'extérieur pour couvrir notre déficit annuel de la balance des paiements, et que, deuxièmement, nous contenons la croissance de la masse monétaire française dans des limites fixées, et l'emprunt est compatible avec ces limites. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle M. Barre n'aurait certainement pas accepté ces chiffres ou négocié cet emprunt s'il n'en avait pas eu la conviction. »*

(1) Allusion au commentaire fait par M. François Mitterrand, le 16 mars lors de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, sur le bilan de l'action de M. Giscard d'Estaing dressé par la *Pravda*. Le candidat socialiste avait déclaré : *« Il fallait bien que le voyage à Varsovie puisse recevoir un salaire. »*

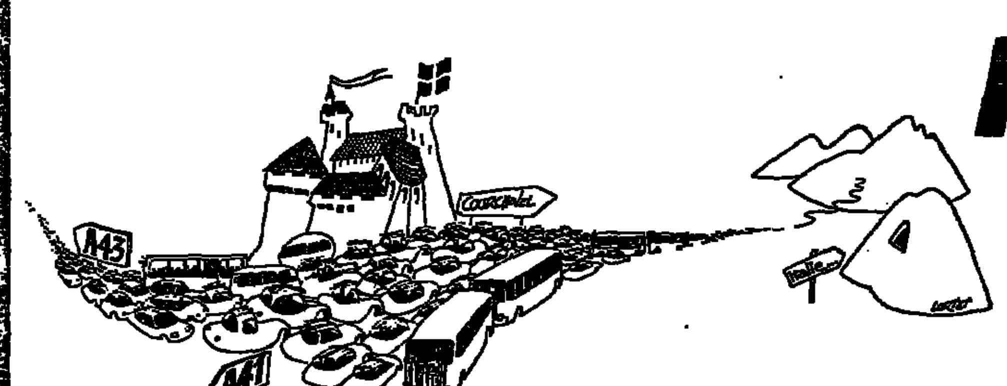
Allusion également à l'émission « Cartes sur table » du 9 mars au cours de laquelle M. Jacques Chirac avait déclaré, à propos du « silence » prolongé de la France après l'intervention soviétique en Afghanistan : *« C'est une honte de s'être tu pendant trois semaines. »*

(2) En réalité, le plus jeune président de la République a été Jean Casimir-Perier. Né en 1847, il a été élu en 1894 à l'âge de quarante-sept ans. M. Giscard d'Estaing avait quarante-huit ans lorsqu'il est entré à l'Elysée. A la question : *« Vous savez que si vous êtes élu vous ne serez pas le plus jeune président de la République française »*, M. Giscard d'Estaing avait répondu, dans une interview publiée par *le Monde* du 3 mai 1974 : *« Oui, je sais. Je n'oublie pas Casimir-Perier. C'est un peu dommage. »*

(3) Le 16 juin 1976, au cours d'un entretien avec Jacques Chancel, M. Giscard d'Estaing avait déclaré : *« Le parti communiste français est en déclin historique (...), c'est-à-dire qu'à la fois l'importance de ses effectifs et son influence électorale vont continuer à diminuer dans la période à venir. Je le constate d'abord dans l'évolution de ses effectifs (...) entre 1950 et la période actuelle. Je l'ai constaté au moment de l'élection présidentielle puisque alors qu'il avait présenté un candidat à l'élection présidentielle précédente, il n'en a pas présenté à l'élection présidentielle de 1974. »*

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste : *« M. Giscard d'Estaing n'a pas apporté d'élément nouveau dans le débat politique. Défensif, craignant visiblement que vienne aux Français la tentation d'un vote sanction, il n'a pourtant guère parlé des grands problèmes et des difficultés quotidiennes qu'ils affrontent. A la question décisive : « Pourquoi feriez-vous » mieux qu'hier ? », il a eu cette » pauvre réponse : « Parce que, » n'étant plus candidat, je n'aurai » plus d'intérêts personnels à » défendre. » Quelle étrange conception de la vie politique, et quel éclairage cru sur le septennat qui s'achève ! »*

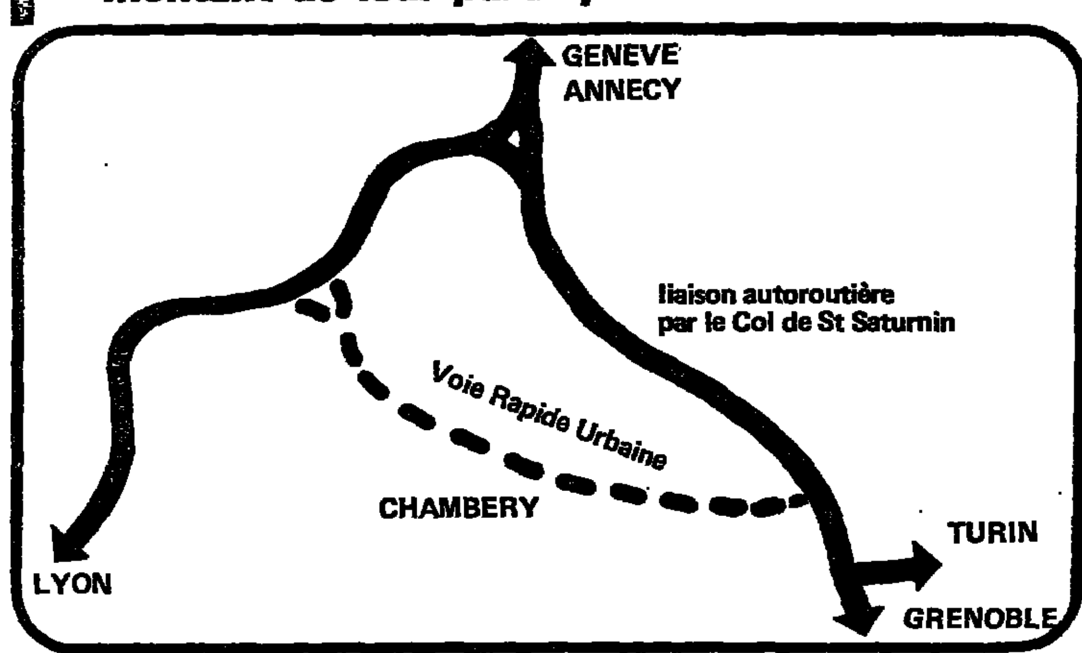
(Publicité)



le bouchon routier de chambéry : 13 communes en colère

Des centaines de milliers d'automobilistes se rendant en ITALIE ou dans les stations savoyardes de sports d'hiver connaissent les difficultés de la traversée routière de CHAMBÉRY. Depuis huit ans, ils voient un chantier en cours (près de 300 millions de francs de travaux ont déjà été effectués), mais ils en attendent toujours la fin.

Pendant des mois, l'Etat, maître d'ouvrage de cette importante réalisation, a refusé d'engager de nouveaux marchés sous le prétexte que les communes voulaient renégocier le montant de leur participation.



1972. — LE PROJET RETENU :
Une voie rapide urbaine et un contournement autoroutier.

GENEVE
Voie Rapide Urbaine
CHAMBERY
LYON
GRENOBLE
TURIN

1981. — UNE SEULE RÉALISATION :
La voie rapide urbaine élargie à 2 fois 3 voies devient liaison autoroutière et, selon l'État, la participation financière des communes devrait restée inchangée !

LA REVENDICATION LÉGITIME DES COMMUNES :

— Dans le cadre de la convention de concession des autoroutes alpines, l'État avait toujours soutenu qu'avant de porter la voie rapide de CHAMBÉRY à ses capacités définitives (2 fois 3 voies), il ferait effectuer par son concessionnaire un contournement autoroutier de l'agglomération.

— Contrairement aux engagements pris, l'État a, de fait, ajourné *sine die* ce contournement autoroutier en optant unilatéralement pour la solution de la voie rapide à 2 fois 3 voies.

— Dans le même temps, l'État refuse de réviser en conséquence la participation des communes auxquelles il demande 82 millions de francs soit plus de 8 milliards de centimes, ce qui n'est pas à l'échelle d'un syndicat intercommunal ne regroupant que 97.000 habitants (soit 1 million de centimes par habitant).

•

DES PROPOSITIONS... SANS RÉPONSES

Pourtant le Syndicat intercommunal de l'agglomération chambérienne a proposé de verser à l'État une participation de 36 millions de francs, conforme, en pourcentage, à la participation qui devait être la sienne pour une voie rapide à 2 fois 2 voies doublée d'un contournement autoroutier. Pour compléter sa proposition de financement de 36 millions de francs, le syndicat a suggéré que l'Etat demande à son concessionnaire, en contrepartie de l'avantage que représente le report du contournement autoroutier, évalué à 300 millions de francs, un fonds de concours complémentaire de 50 millions de francs, correspondant seulement au 1/6e du montant de l'avantage consenti au concessionnaire.

A ces propositions l'État ne répond pas. Son attitude est inadmissible.

•

L'ÉTAT RENIE SES ENGAGEMENTS

Son attitude revient à renier les assurances écrites données par le Ministre de l'Equipement de l'époque, M. Olivier GUICHARD, qui, dans une lettre du 13 novembre 1972, avait admis que, dans l'hypothèse où le contournement autoroutier serait différé et la voie rapide élargie pour servir d'autoroute, **la participation des communes serait redéfinie.**

Entre les intérêts de la société concessionnaire et ceux des habitants de l'agglomération, le Ministre des Transports doit choisir !

AUTOMOBILISTES, APPORTEZ VOTRE SOUTIEN

Automobilistes qui perdez votre temps dans les embouteillages de CHAMBÉRY ou à qui on a fait gaspiller par des déviations aberrantes plus d'un million de litres d'essence au cours des dernières vacances hivernales, vous voici informés par les élus unanimes des Conseils municipaux des treize communes concernées :

BARBERAZ, BARBY, BASSENS, CHALLES-LES-EAUX, COGNIN, CHAMBÉRY, JACOB-BELLECOMBETTE, LA MOTTE-SERVOLEX, LA RAVOIRE, SAINT-ALBAN-LEYSSE, SAINT-BALDOPH, SAINT- JEOIRE-PRIEURE, SONNAZ.

Leur position est tellement juste que le Conseil régional « Rhône-Alpes », à l'unanimité de ses membres l'a soutenue lors de sa session de FÉVRIER 1981.

La campagne de M. Chirac

A PARIS : il faut renvoyer dos à dos les marchands d'illusions

M. Jacques Chirac a gagné son pari de remplir le Parc des Princes. Malgré le beau temps d'un samedi de printemps et les vacances de Pâques, le candidat a réuni, le 11 avril, quelque quarante-cinq mille personnes (selon les chiffres de la police et des administrateurs du Parc) dans cette « fleur de béton ouverte sur le ciel » à laquelle il a comparé le grand stade parisien, qui comprend au total cinquante mille places. Beaucoup de délégations de province venues par trains et par cars ont, il est vrai, comblé les défections des Parisiens en vacances.

Cette manifestation avait pour objet de donner à la campagne du maire de Paris le « coup de pouce » nécessaire pour lui faire franchir l'étape décisive. C'est pour cela que M. Chirac a rappelé que le 10 février 1978, à un mois des élections législatives où le R.P.R. devait entraîner le succès de la majorité, quelque cent mille militants avaient été, de la même façon, réunis à la porte de Pantin. Pour souligner qu'il ne s'agissait plus, cette fois-ci, de R.P.R., les organisateurs avaient choisi un seul slogan (« Chirac, président ! ») et désigné des orateurs n'appartenant pas au mouvement mais représentant les groupements qui se sont ralliés à l'ancien premier ministre : radicaux, gaullistes de gauche, Démocratie chrétienne et Centre national des indépendants.

Le candidat a été applaudi à quarante-deux reprises et il a provoqué six fois des huées et des sifflets dirigés contre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, bien qu'il n'ait jamais prononcé leurs noms. Il est vrai qu'il a suffi qu'il « renvoie dos à dos les marchands d'illusions », qu'il dénonce tantôt « la faillite économique et l'aventure politique » comme « la tentation de la facilité » qu'incarnerait le candidat socialiste, tantôt « l'illusion de la continuité » et « la tentation de la fatalité » que proposerait le citoyen-candidat, pour que son auditoire réagisse.

Toutefois, l'orateur n'a jamais tenté de pousser son avantage auprès de ce public au demeurant assez sage, bien aligné sur les sièges des gradins. Il s'est gardé de toute agressivité aux effets faciles mais garantis, et a conservé un ton modéré et comme retenu.

M. Chirac a résumé toutes les propositions qu'il détaille depuis deux mois de meeting en meeting. Il a surtout insisté, cette fois, sur la lutte contre le chômage et sur la « démocratie quotidienne et pluraliste », ne cachant pas que la réalisation de son programme exigerait de la « lucidité », du « courage » et de l'« effort ».

Porté par la foule, voulant répondre à l'attente de ses partisans, il a lancé, pour la première fois, les deux bras levés en signe de victoire : « Oui, nous allons gagner ! »

Pour élargir davantage la « voie nouvelle » qu'il a choisie et pour empiéter sur les positions de ceux qu'il désigne comme ses deux concurrents, le maire de Paris doit encore intensifier sa campagne. Cette semaine il visitera donc les régions de Lorraine, d'Aquitaine, de Champagne-Ardennes et du Languedoc-Roussillon.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Vous venez annoncer la victoire, la victoire sur la déception, la victoire sur l'inquiétude. Il se passe partout dans notre pays quelque chose d'important : une prise de conscience, encore sourde et diffuse, mais qui se précise chaque jour davantage. Vous savez désormais qu'il existe une voie nouvelle.*

» *D'un côté, le changement qu'on lui fait miroiter conduit tout droit, et tout de suite, à la faillite économique et à l'aventure politique. Le candidat socialiste prétend réaliser cette prouesse de concilier une relance massive et immédiate de la consommation avec une diminution immédiate et massive de la production. C'est une politique de gribouille. Le parti communiste guetterait, n'en doutez pas, le moment favorable pour tirer les marrons du feu. Prenons garde qu'à force de déceptions trop de Français, hélas ! ne se laissent abuser par cette illusion de changement qui ne manquerait pas de plonger la France dans l'instabilité économique et politique.*

» *De l'autre côté, c'est l'illusion de la continuité. Illusion, car la poursuite de la politique menée depuis des années, avec tant d'obstination et malgré tant de mises en garde, précipiterait la régression de notre industrie, l'aggravation du chômage et l'affaiblissement de la France dans la compétition internationale. Peut-on vraiment croire à un tel avenir pour notre pays et pour sa jeunesse ? Il faut renvoyer dos à dos les marchands d'illusions.*

» *Je ne suis pas de ceux qui vous proposent la voie moyenne. La France a besoin d'une grande cause. Nous sommes confrontés au défit de la médiocrité et de la tiédeur. Il faut choisir l'ambition, l'effort et le dépassement. La mission de celui qui vous demande de lui confier la charge suprême de l'Etat, c'est de parler à la France le langage de la foi, de l'ardeur et de la volonté. Je vous appelle au dépassement et au renouveau.* »

La démocratie quotidienne et pluraliste

Traitant du problème de l'emploi, M. Chirac décrit ainsi « la mauvaise politique » :

« *Elle se contente de répartir différemment entre les Français la pénurie de travail. Abaisser l'âge de la retraite, favoriser le travail à temps partiel, ramener à trente-cinq heures la durée hebdomadaire d'activité, toutes ces mesures ne créeront pas un seul emploi supplémentaire. Ce n'est pas en travaillant moins qu'on créera la richesse nécessaire au progrès social de demain.* »

Il ajoute : « *Il faut absolument changer de route, et appliquer la bonne politique, celle qui se fixe pour objectif de créer des emplois nouveaux en augmentant la production.*

» *Dans une société dont les fondements doivent demeurer l'initiative et la responsabilité personnelles, il n'y a pas d'autre solution pour créer de vrais emplois que de libérer les forces productives, c'est-à-dire de libérer les travailleurs et les entreprises de notre pays des contraintes qui pèsent sur eux. La croissance douce que l'on préconise rend la société plus dure.* »

Il fait allusion aux menaces qui pèsent sur la Sécurité sociale, expose sa politique familiale et en faveur des personnes âgées et évoque la participation en ces termes : « *La société française doit donner l'exemple d'un modèle de solidarité nouveau, qui ne soit ni le collectivisme sous l'un quelconque de ses avatars, marxiste ou social-démocrate, ni le libéralisme d'un autre âge avec ses égoïsmes et ses hypocrisies. Le modèle social que la France du prochain septennat doit inventer, c'est celui de la participation comme fondement d'une démocratie quotidienne et pluraliste.* »

Le candidat traite ensuite de la politique étrangère et de la défense disant notamment : « *Rien n'a été accompli depuis 1974 qui n'ait été décidé auparavant* », et il demande un effort supplémentaire et un retour « *à plus de constance et de résolution* ».

Pour conclure, M. Chirac déclare : « *Je vous ai proposé le renouveau dans la sécurité. Depuis deux mois, vous m'avez écouté, compris, suivi toujours plus nombreux. Aujourd'hui votre immense foule me donne le cœur et l'enthousiasme nécessaires pour franchir la dernière étape qui nous sépare, j'en suis sûr, de la victoire. Mais, ne vous y trompez pas ! Ce n'est point la voie de la facilité que je vous désigne. Rien ne se fera demain si nous n'apprenons pas l'effort.*

» *Certains vous promettent de vous débarrasser de tout souci pour la durée d'un septennat. Le socialisme bureaucratique n'est, hélas ! que duperie ; il conduit à la mise en cause des libertés du citoyen et à l'appauvrissement de la nation. D'autres vous demandent la patience et la résignation, dans l'attente des jours où la France serait un peu moins jeune, un peu moins dynamique, un peu moins créatrice. Ces jours ne seraient pas meilleurs.*

» *Il faut conjurer cette double tentation, qui est celle de la facilité et celle de la fatalité. Je vous appelle au dépassement et à la ferveur. Je vous appelle à l'amour d'une France grande et généreuse.* »

Auparavant M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R., avait dénoncé « *la manipulation des médias et des sondages* », Mme Michèle de Gaulle, nièce du général, avait parlé des Français de l'étranger, et Mme de Hauteclocque, député du quinzième arrondissement, des Parisiens. Après M. Philippe Clay, Mme Nebout, ancienne secrétaire générale du parti radical, avait vu en M. Chirac « *un homme qui, pour exister, n'a pas besoin de se parer des particules d'une fausse noblesse* ». Citant le proverbe : « *Une fois c'est de ta faute, deux fois c'est de la mienne* », elle avait ajouté : « *Nous n'accorderons plus jamais notre vote au citoyen-candidat.* » M. Alfred Coste-Floret, président de la Démocratie chrétienne, affirme : « *Nous voulons que cela change* », et il reproche à l'actuel chef de l'Etat sa politique familiale « *correspondant au programme de l'union de la gauche* » et sa politique sociale « *faite du conservatisme le plus borné* ». M. Pierre Darezies, président de la Fédération des républicains de progrès, assure que « *le pays rétrograde depuis sept ans* », et M. Bourgine, sénateur de Paris, au nom du Centre national des indépendants, évoque « *la tradition de Pinay et de Poincaré* ». Après MM. Jacques Dacqmine et Pierre Dux, de la Comédie-Française, l'amiral Flohic, ancien aide de camp de de Gaulle, ironise sur une « *bonne nouvelle* » : « *Le ministère de l'intérieur vient,* dit-il, *d'interdire aux photographes de presse d'opérer à bord d'un hélicoptère.* » Enfin, M. Pierre Messmer, président du comité national de soutien, lance : « *Voter utile c'est voter Chirac dès le premier tour. Seul il restaurera la confiance et réveillera l'espoir.* »

La clameur du Parc des Princes

Il y eut en somme bien des manières de le dire. La manière sucrée : ces gâteaux au chocolat signés Chirac par un chef particulièrement dévôt. La manière nutritive : ces paniers-repas contenus dans un grand sac bleu-blanc-rouge avec l'essentiel du menu, « *Jacques Chirac président* ». La manière instructive : ce journal électoral, « *Jacques Chirac parle* » aux jeunes, aux vieux, aux femmes, aux artisans, à tous. La manière répétitive : cent, mille panneaux « *Jacques Chirac président* » pour cacher les cent, les mille publicités accrochées habituellement au Parc des Princes. La manière olympique : cinq athlètes porteurs de la flamme politique — Guy Drut, Alain Mimoun, Jack Cantoni, Henri Boerio, Sylvie Telliez — qui finirent leur tour de stade le visage noirci par un méchant retour de fumée. La manière triomphaliste : Line Renaud dans un de ses plus grands succès-types, « *C'est ça Chirac* ». La manière surréaliste : comme l'amiral Flohic annonçant que le ministère de l'intérieur venait, si l'on ose dire, de torpiller le projet de survol du stade par les hélicoptères de presse. Ce coup de Trafalgar empêchait de photographier les deux gigantesques « *Jacques Chirac président* » composés sur la pelouse avec des bandes de toile blanche, comme un « SOS la France ».

On en passe. Jacques Chirac partout, absolument partout. En français, en breton, en code sportif sur les panneaux lumineux d'un score inédit : 1981-1988, en badges, en canotiers corréziens vers et noir, en tee-shirts, en musique régionale, en podium escamotable façon Châtelet, en croix de Lorraine, à la marseillaise, « *la Bonne Mère pour Jacques Chirac* », en slogans définitifs, « *Mitterrand usé, Giscard d'Estaing refoulé, Chirac à l'Elysée* », en « V » comme victoire, en ballons multicolores éclatant d'impatience sous le soleil déjà trop chaud.

Bref. On a joué Jacques Chirac contre le reste des candidats au Parc des Princes samedi après-midi 11 avril. La pelouse, dont on a décidément trop médit, était parfaite, le vent nul, le soleil éclatant. Excellentes conditions pour ce match qui n'était pas, lui, gagné d'avance. Pour simplement espérer remplir le Parc des Princes un tel samedi, en pleines vacances scolaires, par ce temps-là, et même avec l'alléchante perspective d'entendre parler de l'élection présidentielle, il fallait probablement toute l'ardeur des militants R.P.R. Et aussi toute l'habileté de M. Charles Pasqua.

Montrer sa force

Ce pari politique, — montrer sa force pour avoir à s'en servir — car on doute que M. Chirac eût encore à convaincre beaucoup de ses quarante-cinq mille supporters présents, — a été gagné. L'affaire s'est jouée à guichets fermés ou presque. Et même si ce ne fut pas sans mal, même si, de 14 heures à 16 heures, se lisait sur certains visages l'inquiétude, tant les sièges du stade avec leurs couleurs trop vives montraient trop de vides, notamment au poulailler du Parc, à 17 h. 30, pourtant, c'était fait. Soit grâce à de prompts renforts annoncés par les hommes de M. Pasqua, soit grâce à l'arrivée de quelques dizaines d'autocars retardataires : le stade s'était peu à peu rempli. Ce qui fit revenir bien des sourires et allait autoriser M. Pierre Messmer à une forte image : « *Vous êtes l'avant-garde d'une immense armée.* »

Avant-garde très bruyante en tout cas, et finalement assez semblable à un public de match du Tournoi des cinq nations. Pas tellement par la similitude des slogans « *Allez Chirac, allez Chirac, allez* » sur l'air des « *Allez la France* » ou du très répétitif « *On va gagner* », mais plutôt par le mélange des publics de cette foule, la présence massive dans les virages d'un électorat populaire et dans les tribunes présidentielles des notables R.P.R., la venue de jeunes en grand nombre, le caractère à la fois très cocardier et bon enfant de l'affaire. Les banderoles témoignaient d'une représentation à peu près totale du pays, de la grande mobilisation des militants conviés — contre remboursement, fictif ou pas, de 30 F — à faire le voyage à Paris.

On sait maintenant, car ils deviennent l'habitude, ce que sont les grands rassemblements : entre la fête et le meeting, comme la longue parade d'une foi politique d'autant plus assurée qu'elle se clame plus vivement. Sur ce plan-là, aucun doute : les militants du R.P.R. n'aiment pas beaucoup le président sortant : encore moins que le candidat Mitterrand ; et si l'on se fie au « sifflomètre », ils avaient, samedi, la foi solide. A tous ceux qui se succédèrent au micro, la foule fit un égal succès : aux vieux professionnels du show business capables de chauffer un stade comme Line Renaud ou Philippe Clay, ou aux hommes politiques donnant parfois des interprétations divergentes du « chiraquisme », comme MM. Alfred Coste-Fleuret, président du Mouvement de la démocratie chrétienne, et Pierre Dabezies, président de la Fédération des républicains de progrès.

A Jacques Chirac, cette foule réserva le triomphe. Non seulement quand le maire de Paris, vêtu d'un costume très clair, fit à sa manière, à la fois souriante et impétueuse, son entrée sur l'immense podium. Mais aussi pendant ce discours où le candidat, refusant la facilité et les effets, lança une sorte d'« appel du Parc des Princes », une invite à « *l'effort et au travail* ». Le vrai triomphe vint après : après *la Marseillaise* un peu lente (somme toute un peu giscardienne) chantée par Line Renaud et Jacques Chirac, accompagnés à l'accordéon par Aimable et par un chœur de quarante-cinq mille personnes, après le départ du candidat, quand revinrent les cris « *On va gagner ! On va gagner !* » Une clameur, cette foi trop vibrante pour ne constituer qu'un simple exorcisme.

PIERRE GEORGES.

La campagne de M. Mitterrand

A DIJON : socialiste sur la ligne de départ, je serai socialiste sur la ligne d'arrivée

M. François Mitterrand a poursuivi, samedi 11 et dimanche 12 avril, une campagne qui lui permet de mêler les questions sectorielles ou catégorielles (les « producteurs » samedi à Béziers et à Carcassonne, les identités régionales et l'énergie à Bagnols-sur-Cèze) et les discours nationaux (samedi à Perpignan, dimanche à Dijon). Au demeurant, le candidat socialiste n'éprouve nul besoin de modifier l'axe de cette campagne : plus que jamais, il s'agit pour lui d'insister sur le bilan de celui qu'il nomme désormais le « candidat finissant » ; c'est là le meilleur moyen, selon lui, d'amplifier le « phénomène de rejet » qu'il décèle à l'encontre du président sortant.

Cette orientation se révélant efficace — les socialistes chiffrent entre 51 % et 52 % les intentions de vote au second tour en faveur de leur candidat à partir des résultats du premier tour estimés par la Sofres dans le sondage que « le Figaro » n'a pas publié (« le Monde » du 11 avril), — il n'y a guère, en effet, de raison d'en changer.

Tout au plus convient-il d'infléchir çà et là le discours. Ce fut le cas, par exemple, pour répondre à l'offensive du P.C.F. visant à entretenir la suspicion sur l'orientation du candidat socialiste ; ce dernier avait alors répliqué en affirmant sa fidélité aux « principes fondamentaux de la gauche » (« le Monde » du 2 avril). L'intervention de M. Georges Marchais, samedi à Marseille, indiquant que les propos de M. Gaston Defferre annoncent une coalition des socialistes et de la droite montre que le candidat communiste n'a pas abandonné ce procès en « dérive droitière ». Samedi à Perpignan, dimanche à Dijon, M. Mitterrand a donc insisté sur la permanence de son engagement en soulignant que, « socialiste sur la ligne de départ », il sera « socialiste sur la ligne d'arrivée ».

Cette réaffirmation est destinée à prévenir l'inquiétude que peut faire naître chez certains électeurs de gauche (le P.C.F. aidant) le souci dont fait preuve le candidat socialiste d'« élargir » le rassemblement populaire — sans que les contours de cet élargissement aient été précisément dessinés.

Une autre inflexion consiste, pour M. Mitterrand, à mettre de nouveau l'accent sur la politique extérieure de la France — qui tourne le dos, selon lui, à la « grandeur » — et surtout sur la politique africaine. Il s'agit là non seulement de contrer la campagne que le président sortant continue de mener sur les questions de la paix et de la sécurité (voir page 9), mais aussi de répondre à l'attente supposée d'une partie de l'électorat de gauche et de la jeunesse.

Enfin, en vue de la « victoire du 10 mai » — M. Mitterrand en parle d'une façon chaque jour plus assurée — il n'est pas interdit de rassurer (les journalistes et les fonctionnaires notamment) en affirmant qu'il n'y aura pas d'« épuration ». Il n'est pas interdit non plus de songer (comme il le fait lundi dans « le Parisien libéré »), en vue des élections législatives qui suivraient cette victoire, à « un découpage démographique honnête des circonscriptions ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

De notre envoyé spécial

Dijon. — Accueilli aux accents de l'hymne socialiste dans le hall du Palais des congrès de Dijon, M. François Mitterrand traverse une salle comble et accède à la tribune où l'attend M. Pierre Joxe, président du conseil régional de Bourgogne. Vivement applaudi, M. Mitterrand affirme : *« Je crois qu'il se produit un phénomène de rejet de l'expérience du candidat sortant, j'allais dire du candidat finissant. Un phénomène de lassitude à l'égard de ce pouvoir indifférent ou insolent, à l'égard de ces privilèges étalés de ces inégalités accrues, de ces échecs économiques et sociaux. Il y a peut-être aussi une certaine condamnation d'une attitude qui en politique étrangère fait que la France a perdu ce qu'elle avait de plus original. »*

Après avoir évoqué les statistiques du chômage et l'état d'esprit des chômeurs, le candidat socialiste s'étonne *« que Valéry Giscard d'Estaing en redemande pour sept ans »*. Il explique : *« Ou bien il a quelque chose de nouveau à dire, et pourquoi ne l'a-t-il pas dit plus tôt, autrement que dans les trois dernières semaines d'une campagne pour allécher la clientèle ? Et, s'il n'avait rien à nous dire, pourquoi se présenter ?... Ça ne décolle pas ça ne démarre pas, ça reste dans la glu... Au fond, les Français en ont assez ! »*

M. Mitterrand évoque ensuite plus précisément la politique étrangère de la France. Il indique que dans les « affaires » africaines ce qui l'a « choqué », ce n'est pas « ce que l'on croit ». *« Ce qui m'a choqué, c'est que l'on ait pu garder des relations de cousinage avec un empereur de carton*, explique-t-il ; *ce qui me révolte, c'est de penser que la politique de la France a pu dépendre de telles relations. On savait à Paris, et on maintenait des relations pour le plaisir d'un beau voyage ou d'un trophée qui déconsidéraient notre pays. »*

Après avoir rappelé qu'il avait, dès 1972, « alerté » le gouvernement à la tribune de l'Assemblée, il critique l'attitude du chef de l'Etat à l'égard du conflit tchadien en soulignant que quarante-huit heures après une déclaration solennelle de l'Elysée *« les troupes libyennes mettaient fin à la guerre du Tchad et tout aussitôt le gouvernement français engageait des négociations pour vendre de nouvelles armes à la Libye »*.

M. Mitterrand critique de nouveau l'attitude du chef de l'Etat à l'égard de l'invasion de l'Afghanistan, puis il évoque le soutien que MM. Brejnev, Schmidt et Reagan semblent accorder au président sortant. Il indique : *« Cette intervention des puissances étrangères dans les affaires de la France montre que l'on devait être bien complaisant à leur égard... Il est temps de retrouver la grandeur de la France. »*

M. François Mitterrand trace ensuite les grandes lignes de ses propositions économiques en rappelant qu'*« on ne relancera pas l'emploi sans relancer l'économie »*. En ce qui concerne les nationalisations, il précise : *« Je ne suis pas nationalisateur à tout crin. On a nationalisé avant moi beaucoup plus que je ne le ferai. Celui qui a nationalisé le plus, c'est le général de Gaulle à la libération. »*

Il indique également que l'élargissement du secteur public qu'il propose a pour objectif de *« libérer le pouvoir politique »* afin qu'il puisse *« conduire l'économie de la France pour le bien du plus grand nombre »*. Puis il souhaite que les industries de main-d'œuvre soient *« soutenues »*, mais que les structures de la sécurité sociale soient *« réformées »*. *« Le moment serait peut-être venu d'inventer la cotisation des machines »*, précise-t-il à ce sujet.

Après s'être demandé si les Français *« sont disposés à choisir l'alternance »*, le candidat socialiste affirme que ce choix *« n'est pas facile »*, car le pouvoir *« dispose de nombreux moyens, notamment les moyens du truquage »*. Il estime que, outre des moyens financiers considérables, le président sortant dispose des moyens audiovisuels et d'une partie non négligeable de la presse écrite. Il indique à ce sujet que, s'il est élu, il ne procédera pas à une *« épuration »*. Puis il met en garde le pouvoir *« contre la tentation renouvelée »* du truquage électoral dans les DOM-TOM et chez les Français à l'étranger (voir encadré). Il souligne qu'il ne suffit pas d'un *« phénomène de rejet »* pour l'emporter et qu'il faut aussi susciter *« un mouvement positif »*. Il déclare : *« J'étais socialiste sur la ligne de départ il y a deux mois. Je serai socialiste sur la ligne d'arrivée dans un mois. J'entends, bien sûr, élargir le mouvement populaire. Les socialistes ne représentent qu'une majorité relative, c'est pourquoi j'en appelle au rassemblement populaire pour le redressement national. »* Il rappelle ensuite que le premier tour des élections législatives du Front populaire a eu lieu le 26 avril 1936. Il affirme : *« Je n'y cherche pas de symbole outre mesure, mais il serait temps que le peuple des travailleurs, que la gauche reparte du bon pied. J'attends de la rencontre de la France et du socialisme qu'ils fassent ensemble le tour du monde. La victoire du 10 mai ira beaucoup plus loin que nos frontières. »*

● *M. Pierre Mendès France* explique, dans une interview publiée samedi 11 avril dans *le Nouvel Observateur*, dans quelles conditions un gouvernement de gauche devrait conduire son action au lendemain d'une victoire de M. François Mitterrand. *« Il est essentiel*, déclare notamment l'ancien président du conseil, *de prendre vite les première mesures tendant à établir un meilleur équilibre social, pour faire comprendre qu'on entre dans un nouveau chapitre de notre histoire. »*

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. Mitterrand a évoqué le vote des Français de l'étranger en indiquant que lors des élections législatives de 1978 les socialistes *« avaient dénombré des Français de l'étranger inscrits quatre, cinq, six fois dans des villes de province différentes »*. *« Ce butin*, a-t-il précisé, *ce trafic antidémocratique, a permis au pouvoir de préserver quelques sièges. »*

Le candidat socialiste a ensuite affirmé que le P.S. n'a pu se procurer le fichier de ces électeurs que tardivement et *« moyennant de l'argent »*, alors que ces derniers ont reçu, *« il y a quinze jours, une lettre personnelle de M. Giscard d'Estaing. Nous alerterons qui il faudra, mais nous n'accepterons pas que le sort d'une démocratie se joue sur des cartes biseautées. »*

EN LANGUEDOC-ROUSSILLON : la défense du « juste droit des producteurs »

De notre correspondant

Perpignan. — Samedi soir, devant cinq mille personnes, M. Mitterrand n'est pas revenu sur la question de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun qu'il avait évoquée dans l'après-midi à Carcassonne et à Béziers.

Dans ces deux villes, M. Mitterrand s'était présenté comme *« le défenseur du juste droit des producteurs français »*, puis il avait indiqué qu'il engageait avec ce pays, une fois élu, des négociations portant sur *« les problèmes industriel, viticole, régional et sur la pêche »*. *« Nous ne pouvons pas accepter qu'à travers le traité de Rome se développe la pratique de la contrebande, nous ne pouvons pas accepter que la France soit un déversoir permanent pour les vins italiens »*, avait-il déclaré.

A Perpignan, le candidat socialiste s'est déclaré certain d'être *« au point d'arrivée »* le 10 mai prochain. *« Je n'ai pas l'intention de négocier je ne sais quoi qui ferait qu'au bout du compte, il n'y aurait plus rien du tout dans le message socialiste ; je préfère prendre le risque de dire clairement au pays ce que j'entends par une victoire de la gauche française »*, a-t-il ajouté.

Développant ensuite le thème de la relance de l'économie par la consommation, l'investissement et l'élargissement du secteur nationalisé, M. Mitterrand s'est attaché à parler, dans une région fortement touchée par le chômage, des difficultés de la vie quotidienne. *« Ce sont des régions entières qui se défont, comme le Languedoc, où le taux de chômage est le double de la moyenne nationale »*, a-t-il affirmé.

M. Mitterrand a conclu : *« Le jour de la présentation de sa candidature, M. Giscard d'Estaing* (1) *a dit qu'il ne fallait pas voter pour tel ou tel candidat, car il nous promet le désordre. Il est vrai que depuis, M. Giscard d'Estaing a reçu du renfort, et il n'est pas le seul à avoir promis le désordre aux Français. Mais cela, je m'en charge. »* — J.-C. M.

(1) Le 2 mars. Dimanche 12 avril, au « Club de la presse » d'Europe 1, le président sortant a de nouveau prédit le désordre en cas de victoire du candidat socialiste. De son côté, M. Marchais avait indiqué le 23 mars à Antenne 2, qu'une telle victoire entraînerait, comme en 1936, un mouvement social.

A BAGNOLS-SUR-CÈZE : les identités régionales et les énergies nouvelles

De notre correspondant régional

Marseille. — A Bagnols-sur-Cèze, commune gardoise de vingt mille habitants, située à proximité de l'usine atomique de Marcoule et à 50 kilomètres du bassin houiller d'Alès, M. F. Mitterrand ne pouvait manquer d'évoquer les problèmes de l'indépendance énergétique de la France.

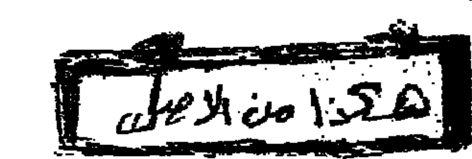
Rappelant, devant un bon millier de participants à la fête de la rose du département, les thèses socialistes sur la diversification des sources d'énergie, il a admis la nécessité d'un recours au nucléaire, mais avec prudence, *« en se donnant le temps qu'il faut avant que nous soyons en mesure de maîtriser les forces que nous déchaînons »*.

Au sujet de l'exploitation du charbon, il a estimé possible de revenir à une production de 30 millions de tonnes, *« alors que l'actuel gouvernement n'en prévoit que 10 millions en 1990 »*. *« Il est de moins en moins vrai*, a-t-il ajouté, *que le charbon français coûte plus cher que le charbon importé ; (...) si l'on fait intervenir les problèmes d'emploi, de désertification des régions, de la léthargie de notre économie, alors cela vaut bien la différence de prix entre les achats à l'extérieur et le charbon de qualité que nous sommes encore capables de produire. »*

Quant aux énergies nouvelles, le candidat socialiste a affirmé qu'elles pourraient représenter, en l'an 2000, 10 % de la production totale d'électricité, tout en soulignant que le meilleur moyen d'obtenir de l'énergie est de l'économiser. Il a contesté, à ce propos, des chiffres cités par M. Giscard d'Estaing : *« Ce ne sont pas 100 millions de tonnes équivalent-pétrole (TEP) qui ont été économisés pendant la durée du septennat, comme l'a prétendu le candidat sortant, mais seulement 25 millions de TEP pour une somme de 24 milliards de francs, ainsi qu'en fait foi la revue officielle du ministère de l'industrie. »*

Le candidat socialiste a également abordé le thème des identités régionales. *« Il existe en France*, a-t-il déclaré, *un certain nombre de régions où la langue, la culture, les traditions, l'histoire, les structures économiques, mériteraient d'être préservées afin d'éviter le rouleau compresseur d'un faux progrès qui tend à tout uniformiser au bénéfice d'un Etat centralisateur (...) ; les temps ont changé. Il a fallu un Etat-force pour créer l'unité de la France, il faut maintenant la diversité du pays pour approfondir cette même unité (...). Il existe aujourd'hui une civilisation urbaine, mais non encore une civilisation des villes. Il n'y a plus d'échanges. Or, nous avons la chance, en France, de disposer de cultures diverses, d'identités diverses, grâce auxquelles cette capacité d'échanges a été sauvegardée. Il faut donc que, par l'éducation nationale, par l'Université, par le moyen de diffusion de la télévision et de la radio, toutes ces sources restent vives. Il faut enseigner, perpétuer et transmettre. Le jour où l'on aura coupé les racines, ce sera fini... (...) Mais cela suppose aussi des institutions. Pour que les régions vivent, il faut qu'elles aient des pouvoirs, que leurs élus soient issus du suffrage universel. Il faut que le président de région et son bureau disposent de pouvoirs aujourd'hui dévolus aux préfets de régions. »*

GUY PORTE.



La campagne de M. Marchais

A MARSEILLE : réfléchissez-y bien, Gaston Defferre annonce en fait une coalition des socialistes avec la droite

Marseille. — Le stade-vélodrome, qui comprend quarante-trois mille places assises, était rempli, samedi 11 avril, par une foule venue de Marseille, des six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Gard et de l'Hérault pour entendre M. Georges Marchais. M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F., a appelé les communistes à « *tout faire pour que, le 26 avril, en Provence, Georges Marchais soit le premier de tous les candidats de gauche* ».

La Provence est en effet — à un moindre degré toutefois que le Languedoc-Roussillon — une région où, du fait de l'essoufflement de la tradition socialiste et de la menace que fait peser sur l'agriculture et la petite industrie l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, le parti communiste est en progrès. On a pu voir, samedi, lorsque M. Pierre Zarka, secrétaire national du Mouvement de la jeunesse communiste, a attiré les sifflets de l'assistance sur le nom de M. François Mitterrand, que l'image du parti socialiste chez les communistes du Midi est mauvaise.

M. Marchais a, lui aussi, profité de ce terrain favorable en dénonçant M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille. Selon le candidat communiste, M. Defferre a annoncé, dans des propos récents, « une coalition des socialistes avec la droite ». Dans une ville où le P.S. refuse de pratiquer l'union avec le P.C.F. au niveau municipal, M. Marchais a pu donner toute sa vigueur offensive à la revendication des ministres communistes. Il a expliqué ce qu'un gouvernement P.S.-P.C.F. devrait faire « tout de suite » ; l'écart est grand entre les exigences du P.C.F. et les propositions de M. Mitterrand.

PATRICK JARREAU.

De notre envoyé spécial

M. Pierre Zarka, secrétaire national du Mouvement de la jeunesse communiste, député de la Seine-Saint-Denis, a mis en garde les jeunes au sujet de M. François Mitterrand. « *On ne peut vraiment pas compter sur lui*, a-t-il dit. *Il veut vous tromper en s'alliant avec la droite.* » M. Zarka a ajouté : « *Les parents de certains d'entre vous ont perdu vingt-cinq années de leur vie avec un vote.* » C'était en 1956, a expliqué M. Zarka, lorsque Guy Mollet, chef du parti socialiste S.F.I.O., avait refusé de prendre des communistes dans son gouvernement ; deux ans plus tard, c'était la crise de mai 1958.

M. Georges Marchais a exposé les mesures qu'il préconise pour sortir de la situation économique et sociale actuelle. Il a souligné, notamment, la nécessité de « *s'attaquer à la loi du profit capitaliste* ». « *Tous ceux*, a-t-il dit, *qui parlent de changer sans prévoir de bloquer la course au profit, ce sont des menteurs. Ils vous font des promesses en sachant qu'ils ne les tiendront pas.* » Il a insisté sur les revendications qu'il faut satisfaire, en particulier le relèvement du SMIC et des bas salaires et la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures.

Le secrétaire général du P.C.F. a expliqué que, pour être capable de « *mettre en œuvre la politique nouvelle* », un gouvernement doit « *absolument* » comprendre des ministres communistes, car « *sans cela, la droite tiendrait le pouvoir et le changement serait impossible* ». Il a évoqué le souvenir de François Billoux, ancien député des Bouches-du-Rhône, ancien membre du bureau politique du P.C.F., et d'Ambroise Croizat, ancien député de la Seine, ancien membre du comité central du P.C.F., qui furent ministres à la libération.

M. Marchais a déclaré : « *François Billoux a évoqué, dans ses souvenirs, la fidélité des ministres communistes à leurs engagements, leur loyauté politique à l'égard de la classe ouvrière et du peuple, leur patriotisme, leur respect de la démocratie, leur sens de l'efficacité. Oui, les ministres communistes furent une chance pour les travailleurs et pour la France.* »

Le candidat communiste a reproché à M. Gaston Defferre, maire de Marseille, d'avoir dit que, si M. Mitterrand était élu, des élections législatives donneraient au P.S. un nombre de députés tel qu'il ne serait « *pas loin* » d'être majoritaire à l'Assemblée nationale. « *Ce pronostic*, a déclaré M. Marchais, *a la même valeur que celui que Gaston Defferre faisait, en 1977, quand il annonçait 35 à 40 % pour le parti socialiste. A cette époque, Gaston Defferre utilisait cet argument pour préparer la rupture de l'union de la gauche. Aujourd'hui, il continue dans la même voie. D'une part, il compte pouvoir se dispenser d'inclure les communistes dans la majorité parlementaire et dans le gouvernement après avoir obtenu leurs voix pour faire élire les députés socialistes. D'autre part, il lance la fable d'un gouvernement « quasi-socialiste », renforcé de transfuges giscardiens.* »

Le secrétaire général du P.C.F. a ajouté : « *Réfléchissez-y bien, avec réalisme, tout cela ne peut avoir qu'un sens : puisque le parti socialiste ne pourra pas gouverner seul, Gaston Defferre annonce, en fait, une coalition gouvernementale des socialistes avec la droite. La France a déjà connu cela. C'est une impasse.* »

M. Marchais a déclaré en conclusion : « *Vous ne voulez pas, vous ne pouvez pas attendre des lendemains lointains. Vous avez besoin que ça change vite. Et pour de bon. Ce qu'il vous faut, ce que vous voulez, c'est qu'un gouvernement socialiste-communiste stoppe tout de suite les licenciements et les fermetures d'entreprises. Et c'est tout de suite qu'il doit s'attaquer au chômage, pour le réduire de moitié dans deux ans et le liquider ensuite. C'est tout de suite qu'il doit en finir avec les négriers de l'intérim. C'est tout de suite qu'il doit bloquer la casse, les démantèlements. C'est tout de suite qu'il doit se mettre à produire français. C'est tout de suite qu'il doit fermer la porte à l'élargissement du Marché commun.*

» *Ce qu'il vous faut, ce que vous voulez, c'est qu'un gouvernement socialiste-communiste porte tout de suite le SMIC à 3 300 F. C'est qu'il accorde tout de suite à chaque enfant de famille modeste 500 F d'allocations familiales. Ce qu'il vous faut, ce que vous voulez, c'est qu'un gouvernement socialiste-communiste bloque les prix tout de suite.*

» *Tout cela — je vous l'ai montré — un gouvernement socialiste-communiste peut le faire dans des délais très rapides. Vous le voulez ? Alors, cela dépend de vous. Vous n'avez qu'un moyen le 26 avril : votez au premier tour pour le candidat communiste.* »

Les mouvements trotskistes sont divisés

Ecartée de la campagne officielle à la radio et à la télévision, puisqu'elle n'a pas recueilli les cinq cents parrainages d'élus nécessaires pour présenter la candidature de M. Alain Krivine, la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.) a décidé de faire campagne pour le vote à gauche au premier tour de l'élection.

Au cours de la Fête de l'unité, que la L.C.R. a organisée les 11 et 12 avril, porte de Pantin, à Paris, M. Krivine a déclaré que, bien qu' « *aucun candidat, aujourd'hui, ne porte l'orientation d'unité* [que défend la L.C.R.] *ni ne se batte contre la division, voter nul ou blanc, ce serait apporter de l'eau au moulin de la politique giscardienne* ». Il a ajouté : « *Nous avons intérêt à ce que le total des voix qui se porteront sur l'ensemble des candidats ouvriers atteigne ou dépasse 50 %.* »

En n'optant pour aucun des quatre candidats de gauche et d'extrême gauche, la L.C.R. choisit une position différente de celle des deux autres principales organisations trotskistes, l'Organisation communiste internationaliste (O.C.I.) et Lutte ouvrière (L.O.). Au cours d'un meeting qui, comme celui de la L.C.R. dimanche, avait réuni environ dix mille personnes porte de Pantin le 5 avril, M. Pierre Lambert, membre du comité central de l'O.C.I., avait appelé à « *voter dès le premier tour pour le candidat le mieux placé pour battre Giscard* », M. François Mitterrand.

Pour L.O., qui a réussi à présenter une candidate, Mme Arlette Laguiller, la question du vote du premier tour ne se pose évidemment pas. Pour le second tour, Mme Laguiller s'est, à plusieurs reprises, déclarée « *solidaire des travailleurs qui voteront Mitterrand* ». Pour la L.C.R., ce n'est pas là un engagement suffisant contre la division de la gauche politique et syndicale. C'est pourquoi M. Krivine ne s'est pas prononcé en faveur de Mme Laguiller au premier tour.

En bref

● *M. Jacques Médecin*, député U.D.F. des Alpes-Maritimes, maire de Nice, qui participait, samedi 11 avril, dans cette ville, à une réunion organisée par le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés), a confirmé son soutien à M. Chirac en appelant à « *sanctionner* » le président sortant.

Evoquant la création d'un conseil supérieur des rapatriés promise par M. Giscard d'Estaing le 10 avril, à Montpellier, M. Médecin a estimé qu'il s'agissait d'« *un bidule de plus* ». Pour les dirigeants du RECOURS, ce projet est « *une injure faite à la communauté rapatriée, qu'on prend pour un cheptel électoral* ».

● *En réponse au CRIF* (Conseil représentatif des institutions juives de France) (*le Monde* du avril) qui a dénoncé la politique étrangère française au Proche-Orient, l'Association de solidarité franco-arabe, dont le président d'honneur est M. Louis Terrenoire et, qui regroupe dans son conseil des personnes de toutes tendances politiques de la majorité et de l'opposition, s'élève avec force contre de tels propos.

L'ASFA considère que la France, quel que soit le président qui sera élu le 10 mai, se doit de poursuivre une politique étrangère lucide et réaliste, basée sur l'amitié et la coopération avec tous les peuples arabes.

Elle conteste certaines assertions accusant les Palestiniens d'être à l'origine de l'attentat de la rue Copernic, rappelle que l'O.L.P. avait stigmatisé ses auteurs et demande à la justice française de bien vouloir faire rapidement une déclaration à ce sujet.

● *Les associations familiales catholiques* ont adressé une « *lettre ouverte* » aux candidats à la présidence de la République, leur demandant notamment de revenir sur la loi sur l'interruption volontaire de grossesse et d'interdire l'euthanasie.

La campagne de M. Crépeau

A MONTAUBAN : le radicalisme doit rendre la République à la France

De notre envoyé spécial

Montauban. — M. Michel Crépeau s'est rendu, samedi 11 avril, à Montauban (Tarn-et-Garonne), où il a tenu le premier meeting de sa campagne électorale. Le candidat du Mouvement des radicaux de gauche s'est employé, une nouvelle fois, à justifier sa candidature, en soulignant que si celle-ci était vraiment marginale on ne l'accuserait pas de gêner M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle.

Le maire de La Rochelle, qui est soumis depuis plusieurs jours à des démarches de membres de l'état-major du candidat socialiste pour qu'il se retire de la compétition avant le 26 avril, suscite toujours des réactions contradictoires parmi ses propres amis. Sans enthousiasme, M. Maurice Faure a tout de même apporté au candidat du M.R.G. cinquante parrainages de maires du Lot, tandis que M. Abadie, député des Hautes-Pyrénées, qui soutient sans réserve M. Mitterrand, provoque de plus en plus l'hostilité des fidèles de M. Crépeau, dont, notamment, celle de M. Baylet, député de Tarn-et-Garonne.

Candidat « anti-technocrates », M. Crépeau entend se situer dans la lignée des hommes qui, à l'instar de Gambetta, Jules Ferry, Herriot, Mendès France, ont donné « la République à la France » et qui, par l'intermédiaire de M. Crépeau, doivent aujourd'hui « la lui rendre ». Dénonçant « l'imposture et le mensonge » qui caractérisent, selon lui, MM. Giscard d'Estaing et Chirac, le candidat du M.R.G souhaite profiter de la campagne officielle à la télévision pour rappeller quelques « vérités » sur les autres candidats.

Mais, si à l'égard des candidats de la majorité, M. Crépeau peut laisser libre court à ses attaques — puisqu'il exclut tout ralliement, — il n'en est pas de même en ce qui concerne le candidat socialiste. D'abord parce qu'il lui faudra nécessairement soutenir M. Mitterrand entre les deux tours ; ensuite parce que si celui-ci l'emporte, M. Crépeau n'est pas dans une position de force telle qu'il puisse dresser des obstacles à une éventuelle participation du M.R.G. à un gouvernement de gauche ; enfin parce qu'il ne servirait à rien, localement, d'exacerber les rivalités entre militants radicaux de gauche et socialistes, dans l'hypothèse d'élections législatives anticipées.

A bien des égards, M. Crépeau avance donc sur une corde raide...

A l'échelle du Mouvement des radicaux de gauche, le millier de personnes qui se sont rassemblées le samedi soir 11 avril dans la salle des fêtes du « marché-gare » pour entendre M. Crépeau, représente un indéniable succès, même si celui-ci est explicable à plusieurs titres. Bastion historique du radicalisme, le Tarn-et-Garonne, dont la fédération est la plus importante du M.R.G. juste après celle des Hautes-Pyrénées, ne pouvait que réserver un accueil « fraternel » au maire de La Rochelle. Mais, davantage peut-être, cette relative mobilisation des Montalbanais a été puissamment suscitée par le monopole de presse exercé dans la région par le journal *la Dépêche*, propriété de la famille Baylet.

La « famille », aujourd'hui représentée par Mme Evelyne Jean Baylet, présidente du conseil général de Tarn-et-Garonne, et par M. Jean-Michel Baylet, député M.R.G. du département, est toute puissante. Le soutien apporté au candidat du M.R.G. par *la Dépêche* s'explique, lui aussi, par plusieurs raisons. Le congrès de Versailles ayant désigné M. Crépeau, il était naturel que celui-ci fût accueilli et aidé dans son entreprise. En outre, le score que réalisera M. Crépeau dans le Tarn-et-Garonne aura fatalement une incidence sur la position électorale future du député M.R.G. du département. A cet égard, les intérêts de MM. Crépeau et Baylet se recoupent parfaitement. M. Crépeau a rappelé incidemment cet aspect de l'élection présidentielle, M. Baylet a répondu qu'il l'avait bien compris ainsi.

Après les interventions de plusieurs personnalités radicales de gauche du département, M. Crépeau déclare que c'est le radicalisme « *qui a donné la République à la France* » et que c'est le radicalisme « *qui doit la lui rendre* ».

M. Crépeau observe qu'en 1965 et en 1974 il y avait un seul candidat de la gauche, ce qui n'est plus le cas en 1981, et ce qui justifie une candidature M.R.G. Evoquant la candidature de M. Brice Lalonde, il déclare : « *J'ai au moins autant de titres et de droits que lui à me déclarer écologiste. Ce n'est pas moi qui me suis appelé le premier maire écologiste de France, ce sont les écologistes !* » M. Crépeau rappelle que « *jamais, à aucun moment, l'électorat communiste plus l'électorat socialiste n'ont eu la majorité dans les élections nationales* », et répond aux critiques de ceux pour qui sa candidature risque de gêner celle de M. Mitterrand : « *Si vraiment nous ne représentons rien*, déclare-t-il, *nous ne gênons personne ! Et si nous représentons quelque chose pour la gauche, alors il faut que nous l'exprimions hautement, fortement, fermement.* »

Le maire de La Rochelle assure que, quel que soit le résultat de l'élection, « *on ne verra pas se dégager une volonté nationale, une de ces vagues de fond qui, de temps en temps, à travers l'histoire, a permis à notre pays de faire face au destin* ». Selon lui, le candidat radical de gauche doit être « *le principal adversaire de la technocratie* ». Il précise que, contrairement à M. Giscard d'Estaing il ne « *sort pas de l'Ecole nationale d'administration* », et dénonce le gouvernement « *du mensonge et de l'imposture* ».

Après avoir insisté sur le fait que M. Chirac « *a même trahi Chaban-Delmas pour mettre Giscard d'Estaing à sa place, avec l'aide de Marie-France Garaud* », M. Crépeau évoque les problèmes de l'agriculture et de l'élargissement de la Communauté européenne. Rappellant sa position à propos de la réduction du travail à trente-cinq heures par semaine (négociation branche par branche), il déclare : « *Imaginez-vous qu'un agriculteur puisse s'astreindre à ne travailler que trente-cinq heures par semaine ? Nous autres radicaux, nous ne confondons pas toujours la justice avec l'égalité.* »

LAURENT ZECCHINI.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article que nous avons consacré à la campagne de M. Debré dans nos éditions datées 12-13 avril, nous avons cité M. Xavier Hamelin, député R.P.R. du Rhône, parmi les parlementaires qui ont quitté M. Debré après l'avoir soutenu. Il s'agit en fait de M. Jean Hamelin, député R.P.R. de l'Ille-et-Vilaine, qui était le suppléant de M. Yvon Bourges à l'Assemblée nationale jusqu'à ce que ce dernier soit élu sénateur.

Le Monde

société

LE PREMIER VOL DE LA NAVETTE SPATIALE

Cinquante-quatre heures trente de vol

Pour sa première mise en orbite, le vol de la navette est de courte durée ; il est uniquement destiné à tester le comportement des divers éléments du système de transport spatial (S.T.S.).

Après la mise à feu, la navette s'est élevée verticalement pendant une dizaine de secondes, puis elle a commencé à s'incliner vers l'est. Les propulseurs à poudre se sont éteints et se sont séparés du réservoir externe après deux minutes et douze secondes de vol à 49,7 kilomètres d'altitude. Ils sont retombés sous parachute et ont été récupérés dans l'Atlantique, à environ 250 kilomètres de la côte.

Les trois moteurs principaux ont continué à propulser la navette pendant encore six minutes et vingt secondes. Vingt secondes après leur arrêt, la navette s'est séparée du réservoir externe. Elle était alors à une altitude de 118,7 kilomètres et à une vitesse de 26 700 kilomètres à l'heure par rapport au sol, et se situait à 472 kilomètres de Cap-Kennedy ; cette vitesse et cette altitude étaient encore insuffisantes pour permettre une satellisation. Le réservoir externe retombe alors dans l'océan Indien, après avoir parcouru près de vingt mille kilomètres. Pour la navette, le relais est pris par les moteurs du système de manœuvre en orbite allumés à deux reprises, juste après la séparation du réservoir externe, puis une demi-heure plus tard. Ces deux poussées ont placé la navette sur une orbite circulaire.

Six heures plus tard, deux nouvelles mises à feu, séparées aussi d'une demi-heure, ont fait passer la navette sur une orbite haute de 273 à 277 kilomètres, où elle devait rester pour toute la suite de la mission.

POUR 40 MILLISECONDES DE RETARD

Quarante-huit heures de report pour quarante milli-secondes de retard. C'est l'expérience qu'auront faite les responsables des ordinateurs installés à bord de la navette spatiale Columbia. Pendant toute la nuit de vendredi à samedi, près de cent spécialistes de l'informatique appartenant à la NASA et aux firmes I.B.M. et Rockwell ont travaillé pour remédier à ce qu'ils ont qualifié de « dépression nerveuse des ordinateurs ».

Pendant la mission, les cinq ordinateurs de la navette ont des rôles différents, mais, pour les phases critiques de l'envol et de la rentrée, ils sont groupés en deux ensembles. Ainsi, quatre d'entre eux exécutent en parallèle le même programme et comparent en permanence les résultats obtenus, tandis que le cinquième — l'ordinateur de secours — conduit un programme différent censé aboutir aux mêmes résultats (« le Monde » daté 12-13 avril). L'ensemble de ces opérations doit se dérouler avec une synchronisation parfaite.

Or, après bien des heures de tâtonnements et de simulation de programmes, il a été possible de montrer que les ordinateurs 1 et 3 adressaient leurs données à l'ordinateur de secours avec un décalage de quarante milli-secondes par rapport aux ordinateurs 2 et 4. Il n'en fallait pas plus pour retarder la mise à feu et prendre le temps de remettre les pendules à l'heure.

La préparation du retour

C'est après cinquante-quatre heures et demie de vol que la navette devrait quitter son orbite par un tête-à-queue qui devrait placer les tuyères des moteurs à l'avant et par un dernier allumage de ces moteurs, suivi d'une reprise de l'attitude normale. La rentrée dans l'atmosphère est habituellement une opération délicate, la stabilisation par le freinage atmosphérique prenant progressivement le relais de celle qui est assurée par les petits propulseurs de contrôle situés à l'avant et à l'arrière. L'entrée dans les couches denses devrait se faire au-dessus du Pacifique occidentale, et la navette franchir la côte californienne à quelque 40 kilomètres d'altitude, passer une première fois au-dessus de la base d'Edwards et faire trois quarts de tour pour venir se poser sur une piste longue de 8 kilomètres et large de 90 mètres aménagée sur la couche de sel d'un lac desséché.

Plusieurs variantes ont été prévues. Si la piste d'Edwards était noyée par un orage, l'atterrissage devrait avoir lieu à White-Sands (Nouveau-Mexique). Si des problèmes graves en orbite imposent un retour très rapide, l'atterrissage serait possible sur trois bases américaines à Hawaï, au Japon et en Espagne. Enfin, les astronautes disposent de sièges éjectables et de combinaisons pressurisées qui leur permettront d'abandonner la navette si, au retour, un problème grave appa-rait à une altitude inférieure à 30 kilomètres.

Mais les responsables sont optimistes. La première tâche essentielle des astronautes a été d'ouvrir la soute de la navette pour exposer au vide les radiateurs qui dissipent la chaleur produite. Faute de quoi, les occupants cuiraient à petit feu : la surface extérieure de la navette est en effet recouverte de tuiles parfaitement isolantes lui permettant de supporter l'énorme échauffement subi lors de la rentrée dans l'atmosphère, mais, en sens inverse, s'opposant à toute dissipation de chaleur.

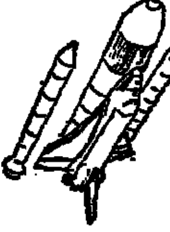
Ces radiateurs ont donc été placés sur la face interne des portes de la soute, qu'il faut ouvrir pour qu'ils puissent dissiper la chaleur. Cette opération a été faite dès le début du vol. A plusieurs reprises ensuite, les astronautes ont ouvert et fermé les portes.

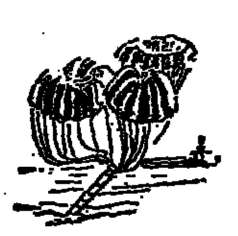
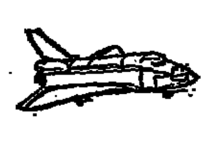
L'équipage doit aussi faire de nombreuses autres vérifications du bon fonctionnement des équipements de la navette. De plus, le vol doit permettre deux séries d'expériences dont les résultats seront utiles aux développements futurs des systèmes spatiaux. La première série d'expériences porte sur les phénomènes aérodynamiques se produisant au cours du lancement, et surtout lors de la rentrée dans l'atmosphère. Il s'agit pour l'essentiel d'un ensemble d'accéléromètres et de gyroscopes installés dans la soute, qui fournissent une description très complète des mouvements de la navette. Des simulations en laboratoire ont permis de calculer ces mouvements et les efforts fournis, mais, d'une manière générale, l'aérodynamique à plus de 10 000 kilomètres à l'heure est encore mal connue.

L'autre expérience est une observation en infrarouge de la navette lors de sa rentrée dans l'atmosphère. Elle doit être faite par un télescope de 91,5 centimètres de diamètre monté sur un avion C-131.

M. A.

Les différentes phases de la mission

La séquence de vol de la mission se déroule, en principe, de la manière suivante : la navette dressée verticalement sur son pas de tir décolle sous la formidable poussée — *2 910 tonnes* — de ses fusées d'appoint et de ses moteurs principaux (dessin n° 1) ; puis, *environ deux minutes* plus tard, les deux fusées d'appoint sont larguées (dessin n° 2), le réservoir extérieur ne l'étant que six minutes et demie plus tard après extinction des moteurs principaux. La navette poursuit alors son vol pour se mettre en orbite (dessin n° 3) aidée seulement par deux petits moteurs de manœuvre. Pendant ce temps, deux bateaux (dessin n° 4) récupèrent les enveloppes vides des fusées d'appoint en vue d'une réutilisation ultérieure. Enfin, une fois achevée *la mission*, la navette se freine pour redescendre vers la Terre où elle atterrit (dessin n° 5) comme un avion dont *les moteurs seraient coupés*.

« Tout est O.K. » à bord

De notre envoyé spécial

Cap Kennedy. — « *L'Amérique ne sait pas faire grand-chose, mais elle sait faire des engins spatiaux* » (spacecrafts). Ainsi s'exprimait, quelques dizaines de minutes après le lancement de la navette spatiale, Patrick Kelly journaliste. « *Je suis fier, je suis heureux* », répétait-il. Ce grand et fort garçon barbu aurait volontiers sauté de joie comme un cabri — comme l'ont fait d'autres journalistes d'un volume moins respectable. Son enthousiasme était d'autant plus grand qu'il succédait à un pessimisme marqué. Vendredi, il avait été un des premiers à pronostiquer le report du tir. Non sans raisons ; ce reporter par passion est, en temps normal, analyste de systèmes informatiques, et il savait combien il est en général difficile de situer précisément et de corriger une erreur de programmation.

M. George Page, le directeur du lancement — et non de la mission comme nous l'avons écrit par erreur, ce rôle étant dévolu à M. Neil Hutchinson, — était tout aussi satisfait en venant répondre aux questions des journalistes « *Je suis heureux, je suis heureux* », répétait-il en brandissant un petit drapeau américain. Il n'avait pas grand-chose de plus à dire : tout a fonctionné superbement, les moteurs semblent avoir eu des performances un peu supérieures à ce qui était demandé. On apprend que l'astronaute John Young a été d'un calme impressionnant ; son cœur ne battait qu'à quatre-vingt-quinze pulsations par minute au moment du lancement. Il est vrai qu'il en est à son cinquième départ pour le cosmos. Le cœur de l'autre astronaute, Robert Crippen, le néophyte, était à plus de cent vingt pulsations.

Ce lancement, parfaitement réussi techniquement, a aussi été une grande réussite esthétique. Le lent éclaircissement du ciel pendant les deux dernières heures, le parfait respect de l'heure de la mise à feu, les deux longs jets horizontaux de fumée qui signalèrent successivement la mise en marche des trois moteurs puis celle des deux propulseurs à poudre, l'immédiate montée de la navette et des autres éléments du système, suivis par deux longues flammes puis par une colonne de fumée grise, tout cela formait un spectacle impressionnant. La télévision a montré les images du décollage, mais le suivre sur place — à 5 kilomètres quand même, mais « réduit », par l'usage des jumelles — donnait une impression difficilement transmissible de puissance à la fois infernale et dominée. S'ajoutait, évidemment, à ce spectacle un vacarme qui, d'après plusieurs témoins, dépassait celui des fameuses fusées Saturne V qui lancèrent les expéditions lunaires. Ce vacarme, provoquant une résonance dans le toit en tôle de la tribune de presse, engendrait des vibrations perceptibles au toucher.

La mise en orbite

Spectacle splendide mais trop bref : après quarante-cinq secondes environ, les deux immenses flammes disparaissaient. L'inclinaison vers l'est de la trajectoire, initialement verticale, dissimulait les flammes derrière l'épaisse colonne de fumée. On en voulait presque à la NASA d'avoir, pour d'évidentes raisons de sécurité, placé les spectateurs dans la direction opposée à celle suivie par la navette. Il ne restait plus dans le ciel que ce sillage de fumée grisâtre, parfaitement dessiné, pratiquement rectiligne au début, puis qui se mit à onduler sous le vent et finit par disparaître lentement. Il restait aussi l'image télévisée : elle a montré parfaitement la séparation des propulseurs à poudre qui, leur rôle achevé, allaient retomber dans l'Atlantique où ils ont comme prévu été récupérés. Mais pendant encore plusieurs minutes les cinéthéodolites montrèrent la combustion des trois moteurs principaux. Puis l'image disparut et il n'y eut plus que les informations régulièrement transmises par le centre de contrôle de Houston. C'étaient les phrases mêmes des textes qui avaient été distribués aux journalistes longtemps avant le vol, et qui décrivaient les diverses options qui pouvaient être prises à chaque instant. A les entendre, et en admettant qu'on ait pu oublier la forte impression précédente, on aurait juré qu'il s'agissait d'un lancement simulé !

Vint le moment tant attendu : Houston annonça la mise en orbite. La navette ne reviendrait pas se poser au centre spatial Kennedy. Elle était partie pour au moins un tour de globe. Et M. George Page pouvait agiter son drapeau ; la suite n'était plus de sa responsabilité. John Young, exactement vingt ans après que Youri Gagarine eut été le premier homme de l'espace, serait le premier homme à y être allé cinq fois.

Faut-il redire qu'auparavant tout s'était passé sans le moindre problème, exactement comme cela avait été le cas deux jours plus tôt, du moins jusqu'à la découverte de cette étrange incompréhension entre ordinateurs. Vendredi matin, juste avant cet incident, quelqu'un avait remarqué : « *On croirait que la NASA en est à son centième lancement de la navette.* » C'était une phrase un peu prématurée, mais finalement juste. L'identique répétition, à deux jours d'intervalle, des très complexes opérations qui précèdent le lancement, prouve que les techniciens américains ont une maîtrise qui force l'admiration.



(Dessin de CHENEZ.)

La suite s'est déroulée presque aussi parfaitement. Une heure après le décollage, soit après moins d'un tour de la Terre, Houston annonçait que l'orbite avait presque exactement les caractéristiques assignées : 244,4 kilomètres au lieu des 240,7 prévus. Après la correction d'orbite faite à la septième heure de vol, l'altitude variait entre 273 et 277 kilomètres pour une valeur théorique de 278. Le fonctionnement du système de manœuvre en orbite est donc très satisfaisant.

En revanche, ce qu'on craignait s'est produit : le revêtement thermique n'a pas parfaitement tenu, et quelques tuiles se sont détachées de la partie la plus soumise aux vibrations — le carénage qui entoure les moteurs de manœuvre en orbite. Neuf tuiles d'un côté, quatre ou six de l'autre, se sont détachées. Ce sont des tuiles blanches, celles qui recouvrent des zones où le frottement atmosphérique ne crée pas des températures très élevées. Les experts ont jugé que ce défaut de revêtement ne ferait courir aucun risque à la navette lors de sa rentrée dans l'atmosphère, et qu'il n'était même pas nécessaire de faire sortir Robert Crippen dans le vide pour qu'il examine de près la région abîmée.

Les astronautes sont de leur côté très confiants et ils ont mené à bien un lourd programme qui ne devait s'interrompre pour une première « nuit » qu'après la treizième heure du vol — soit 3 heures du matin, lundi, en France. Ils avaient en particulier à faire manœuvrer à plusieurs reprises les portes de la soute de la navette spatiale. Les techniciens redoutaient qu'elles ne se ferment mal en certaines occasions, par exemple quand un battant a été chauffé par le soleil alors que l'autre était dans l'ombre. Or les jointures se sont faites de manière satisfaisante.

A la neuvième heure du vol était prévu un entretien télévisé des astronautes avec les responsables de la NASA. John Young a été très disert, indiquant tout le bien qu'il pensait des missions spatiales et Robert Crippen a fait la farce classique qui consiste à lancer un objet qui va en apesanteur vers la caméra. « *Tout est O.K.* », *c'est le refrain depuis le début du compte à rebours. Il est des rengaines dont on ne se lasse pas.*

MAURICE ARVONNY.

SCIENCES

LES PHYSICIENS DU CERN RÉALISENT LES PREMIÈRES COLLISIONS PROTONS - ANTIPROTONS

Pour la première fois, des collisions entre des protons (noyaux d'hydrogène) et les anti-particules correspondantes, des antiprotons, ont été réalisées, il y a une dizaine de jours, dans des installations de l'Organisation européenne de la recherche nucléaire (CERN) à Genève. *Les physiciens du CERN ont en effet, dans la* nuit du 3 au 4 avril, injecté, pour qu'ils circulent en sens contraire, des protons et des antiprotons dans des anneaux, les I.S.R. (Intersecting Storage Rings), où n'avaient jamais été réalisées que des collisions protons-protons.

Les chercheurs sont en train de dépouiller les mesures faites à l'occasion de ces nouvelles expériences, indique le CERN. Celles-ci ne sont, d'ailleurs, qu'une étape intermédiaire dans un programme en cours de développement (1), qui devrait, l'été prochain, *conduire à des collisions protons-antiprotons dans le plus grand anneau du CERN, le super proton synchrotron (S.P.S.).*

(1) Un dossier complet sur ce nouveau programme a été publié dans *le Monde* du 11 mars.

ÉDUCATION

Le S.N.I.-P.E.G.C. refuse d'appliquer la récente circulaire sur les obligations des directeurs d'écoles

Le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) refuse d'appliquer la circulaire du 2 avril qui fait désormais obligation aux directeurs d'écoles maternelles ou élémentaires d'organiser, en cas de grève des maîtres, l'accueil et la surveillance des élèves, et d'être présents dans l'école (*le Monde* du 3 avril). « *Nous entrons dans l'illégalité en toute connaissance de cause* », ont déclaré ses responsables vendredi 10 avril, au cours d'une conférence de presse.

Le syndicat, qui juge sévèrement M. Christian Beullac, « *le ministre de l'éducation qui aura affiché le mépris le plus indécent pour les enseignants, et qui profite d'une période électorale pour porter ses coups bas* », n'a pas annoncé de grève nationale dans l'immédiat, ne voulant pas « *tomber dans le piège provocateur que lui tend le gouvernement* ». La riposte qu'il met en place constitue, selon ses dirigeants, « *une action non seulement plus efficace mais plus dure qu'une grève de 24 heures* ».

Le SNI-PEG.C. prévoit donc, tout d'abord, l'envoi individuel à tous les parents d'élèves d'une lettre expliquant sa position sur l'accueil des enfants. Il durcit ses consignes en cas d'absence de maître, pour maladie, congés de maternité ou stage : les directeurs, après avoir prévenu l'inspecteur, renverront les élèves chez eux au terme de deux jours d'absence non remplacée. Si le directeur refuse et tente d'obliger les maîtres à prendre dans leur classe les élèves du collègue absent, ces derniers devront renvoyer immédiatement les enfants chez eux, sans attendre le délai de quarante-huit heures. En cas de sanction, une grève des instituteurs sera lancée immédiatement dans l'école, dans la commune ou même dans tout le département. D'autre part, les instituteurs adjoints ne devront plus assurer l'intérim du directeur lorsqu'il sera absent.

Pour les jours de grève, le SNI-P.E.G.C. demande aux directeurs de ne pas prendre contact avec les municipalités et les associations de parents en vue de l'organisation de l'accueil des élèves comme l'exige la circulaire du 2 avril. Il renouvelle sa consigne de fermer l'école si tous les maîtres sont grévistes.

Rappelons que, pour sa part, le SGEN-C.F.D.T. appelle les instituteurs à un arrêt de travail national le mardi 28 avril (*le Monde* du 11 avril).

MÉDECINE

Les copies disparues de l'internat de Paris

LE CONSEIL D'ÉTAT EST SAISI EN URGENCE

Après la disparition de douze copies (dix non corrigées, deux corrigées) de l'épreuve de pathologie médicale du concours de l'internat de Paris (*le Monde* du 4 avril), les autorités administratives — ministère de la santé et de la sécurité sociale et Assistance publique de Paris, — sont à la recherche d'une solution juridiquement satisfaisante. Aussi, le Conseil d'État vient-il d'être saisi en urgence. Sa réponse devrait être connue d'ici à une huitaine de jours.

Plusieurs solutions sont possibles : faire repasser l'épreuve aux huit cent trente candidats admissibles ; créer dix ou douze nouveaux postes et donner une note forfaitaire aux copies manquantes, ce que proposaient un certain nombre de candidats ; faire repasser l'épreuve uniquement à ceux des candidats dont la copie a disparu, solution qui recueille aussi la faveur des étudiants. Reste une dernière hypothèse, qui semble théorique : annuler l'intégralité du concours et le faire repasser à l'ensemble des candidats.

A l'Assistance publique comme au ministère, on se montre soucieux d'adopter une solution juridiquement inattaquable, de façon à ne pas faire encourir aux candidats le risque d'une annulation de la formule qui sera retenue. Les étudiants, qui ont tenu au cours de la semaine dernière plusieurs assemblées, insistent sur les responsabilités de l'Assistance publique dans cette disparition et sur la nécessité d'éviter l'injustice qui pourrait en résulter.

SCIENCES HUMAINES

● *Mille psychanalystes* se rassemblent dans l'École de la cause freudienne du docteur Jacques Lacan. — Un millier de psychanalystes environ, se reconnaissant dans un nouvel organisme, l'École de la cause freudienne (1), se sont récemment rencontrés à Paris sur l'invitation du docteur Lacan. Leurs débats devaient ouvrir « *un temps de réflexion et d'élaboration* » et donner lieu à des travaux de structuration qui seront remis au docteur Lacan et sur lesquels il se prononcera. Des commissions vont se constituer pour étudier la nature et les fins d'une institution psychanalytique et les questions de l'enseignement et de la transmission de la psychanalyse.

(1) 5, rue de Lille, 75007 Paris.

RELIGION

● RECTIFICATIF. — Dans un article de M. André Piettre (*le Monde* du 4 avril), une coquille a fait dire à Mgr Lustiger, archevêque de Paris : « *Nous sommes les meilleurs* » au lieu de « ... *les veilleurs* ». Il s'agissait d'un extrait du livre de Mgr Lustiger *Serments d'un curé de Paris*, auquel nous avions renvoyé nos lecteurs.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Cabinet de Me Jacques SCHECROUN, avocat.

Affaire Léonid PLIOUCHTCH contre Robert LEGAGNEUX, directeur de « Études soviétiques ».

Extraits de l'arrêt de la 11e chambre de la cour d'appel de Paris du 6 novembre 1980 ;

« Rappel de la procédure : le jugement a déclaré LEGAGNEUX coupable de diffamation publique envers un particulier... Appel a été interjeté par LEGAGNEUX...

» ... les propos relevés comme diffamatoires par la partie civile sont les suivants : ... « si CHTCHARANSKI, BOUKOVSKI, PLIOUCHTCH n'avaient pas existé, on n'aurait pas manqué de les inventer, là-bas en Occident ; ces derniers, à vrai dire, ont également été inventés en tant que champions de la justice et de la liberté, alors qu'ils sont en fait les ennemis du socialisme et de la liberté et agissent conjointement avec les services secrets impérialistes...

» ... Considérant qu'il est bien certain qu'une telle affirmation est nécessairement perçue par le lecteur comme l'imputation d'une connivence ou d'une intelligence avec les espions ennemis de son pays ; considérant qu'une pareille accusation a été nécessairement ressentie par Léonid PLIOUCHTCH comme une atteinte à ses sentiments patriotiques et qu'ainsi Robert LEGAGNEUX, en prenant la responsabilité de reproduire une pareille assertion qui dépasse le ton de la polémique politique, a porté atteinte à l'honneur et à la considération de la partie civile...

» PAR CES MOTIFS... Confirme le jugement déféré.

FAITS DIVERS

● *Très grave accident d'autocar au Pakistan.* — Quarante-huit personnes ont été tuées et trois autres blessées lors de la chute, le 10 avril, d'un autocar dans un canal près du Larkhana, à 300 kilomètres au nord-est de Karachi au Pakistan. — (*A.F.P.*)

● *Six morts dans des avalanches.* — Six personnes ont trouvé la mort, le week-end des 11 et 12 avril, dans les Alpes. Le dimanche 12, cinq d'entre elles ont péri ensevelies au pic Grialetsch, en Suisse. Leur identité n'a pas été révélée. Une skieuse italienne, Mlle Laura Brena, vingt-trois ans, a trouvé la mort au Monte-Forno, dans les Grisons, samedi. Le même jour, quatre skieurs du Club alpin français de Besançon ont été emportés par une avalanche dans le Valais *et ont été hospitalisés.* — (*A.F.P.*)

● *Trafic des autoroutes : progression ralentie.* — La progression du trafic sur les autoroutes françaises s'est sensiblement ralentie en 1980, malgré une fréquentation plus élevée des poids lourds, annonce le bulletin d'information des dix sociétés concessionnaires d'autoroutes. La crise actuelle qui incite les automobilistes à conserver leur véhicule plus longtemps semble en effet les pousser à rouler un peu moins.

JUSTICE

Faits et jugements

Manifestation et grève de la faim de militants basques.

Cinq cents personnes ont manifesté, samedi 11 avril à Bayonne (Pyrénées - Atlantiques), pour réclamer la suppression de la Cour de sûreté de l'État et exiger le rétablissement « *immédiat du statut de réfugié politique* ». La manifestation, qui s'est déroulée dans le calme, est consécutive à la décision, prise le 8 avril, de déférer six militants basques devant la Cour de sûreté de l'État (*le Monde* du 9 avril).

D'autre part, six militants basques ont entamé, vendredi 10 avril, une grève de la faim dans la cathédrale de Bourges, parce que « *cette ville est située au centre de la France* », pour demander la libération des « *prisonniers politiques* » et réclamer la suppression de la Cour de sûreté de l'État. L'archevêque de Bourges, Mgr Paul Vignancour, qui s'est rendu sur place, a indiqué que ce lieu de culte était public et qu'il ne demandait, en *conséquence, aucune intervention.* Cependant, Mgr Vignancour a refusé que les grévistes de la faim prennent la parole dans l'édifice religieux au cours d'un concert donné samedi soir 11 avril. « *Un livre de solidarité* » a été ouvert pour recueillir les signatures de ceux qui soutiennent ce mouvement de protestation.

Une banque condamnée à réparer le préjudice subi par un commerçant.

Le tribunal de commerce de Vienne (Isère) a condamné jeudi 9 avril une succursale lyonnaise du Crédit Lyonnais à verser une indemnité provisionnelle de 100 000 F à un négociant en primeurs de Saint-Alban-du-Rhône, M. Eugène Rochette, pour réparer une erreur qui l'avait acculé à la faillite. La banque avait accordé à ce commerçant un découvert de 120 000 F qu'elle *dénonça ensuite en* refusant tous ses chèques. Il s'agissait d'une erreur qui entraîna en 1974 la liquidation des biens du commerçant. Celui-ci fut jugé par le tribunal correctionnel pour émission de chèques sans provision. Il avait été relaxé.

Déjà, en 1976, la cour d'appel de Grenoble avait condamné le Crédit Lyonnais à combler le passif de M. Rochette en versant la somme de 1 350 000 F au syndic nommé après la liquidation (*le Monde* du 14 juillet 1976). Cette décision avait été confirmée par la Cour de cassation. Mais Me Olivier Renaud, l'avocat de M. Rochette, a demandé cette fois-ci au tribunal de Vienne de réparer le préjudice personnel subi par son client dans cette affaire. Le Crédit Lyonnais a annoncé son intention de faire appel.

Manifestation après les expulsions d'Orléans.

Orléans. — Plusieurs centaines de personnes, représentant des organisations antiracistes, des syndicats, des partis et mouvements de gauche ou d'extrême gauche (à l'exception du P.C.F. et de la C.G.T.), ont répondu à l'appel du comité Solidarité Immigrés d'Orléans et manifesté samedi 11 avril devant la préfecture d'Orléans. Ils souhaitaient ainsi protester contre la multiplication rapide du nombre d'arrêtés d'expulsion signés ces dernières semaines par le préfet de région, M. Jean Rochet. Les dernières mesures d'expulsion datent du 3 avril et touchent quarante et un travailleurs immigrés qui logeaient au Foyer de la Mouchetière, à Ingré (Loiret) (*le Monde* du 11 avril).

Le comité rappelle la rigueur avec laquelle la préfecture a agi tout récemment encore, dans deux autres affaires d'expulsion : un Marocain, M. El Azzouzi, qui était soigné au centre hospitalier spécialisé de Fleury-les-Aubrais (Loiret) pour des troubles psychiques après un accident du travail, conduit par un infirmier au commissariat où il avait été convoqué, a été immédiatement expulsé. Vendredi 3 avril, enfin, un autre Marocain, M. Mohamed Berradoune, qui achevait de purger une peine d'emprisonnement à la maison d'arrêt d'Orléans, a été expulsé quelques heures avant la date prévue de sa libération. Non seulement l'administration n'a pas autorisé M. Berradoune à revoir sa femme et ses quatre enfants, dont l'aîné n'a pas douze ans, et qui vivent à Orléans, mais elle ne s'est même pas donné la peine d'avertir Mme Berradoune et sa famille qui ont attendu en vain aux portes de la prison. L'avocat de M. Berradoune avait déposé un recours pour obtenir un sursis d'exécution à l'arrêté d'expulsion. — (*Corresp.*)

Le « gorille » du président.

La 10e chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné, jeudi 8 avril, M. Alain Le Parfait, vingt-huit ans, agent de sécurité à la société Century, à huit mois d'emprisonnement pour détention sans autorisation de deux pistolets, de munitions et d'un coup-de-poing américain. A l'audience, M. Le Parfait a expliqué que tous les membres de la société qui l'employait étaient comme lui armés sans aucune autorisation et que cette entreprise était chargée de la protection du président de la République et de diverses personnalités. Ces armes avaient été découvertes à son domicile le 14 octobre dernier. Le procureur de la République avait réclamé un an d'emprisonnement.

M. Le Parfait est, d'autre part, inculpé de vol qualifié pour une agression commise le 13 mars 1980 dans une bijouterie de la rue du Faubourg-du-Temple à Paris, en compagnie de M. Guy Ménard, lui aussi employé par la société Century, qui vient également d'être condamné à six mois d'emprisonnement pour détention d'armes sans autorisation par la 14e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Les deux hommes s'étaient fait passer pour des policiers, en présentant de fausses cartes de police qu'ils montrèrent au bijoutier en prétendant venir enquêter à propos d'un recel de bijoux volés. Au cours de cette visite ils avaient emporté des bijoux dont la valeur est estimée à 100 000 francs.

Ces fausses cartes auraient été fournies par MM. Jacky Bourgeois et José Minguez, travaillant également chez Century, qui sont inculpés de contrefaçon de documents. Un cinquième membre de cette société, M. Michel Brocard, quarante-cinq ans, actuellement en fuite, est également soupçonné d'avoir participé à l'agression. Ce dossier a été instruit par M. Yves Corneloup, juge d'instruction au tribunal de Paris.

● *L'extradition de Ronald Biggs est autorisée.* — Les autorités judiciaires de Bridgetown, capitale de la Barbade, viennent d'autoriser l'extradition de Ronald Biggs, *le cerveau du* vol du train postal Glasgow-Londres, demandée par la Grande-Bretagne. Celui-ci dispose cependant d'un délai de quinze jours pour faire appel de cette décision. En attendant, il restera incarcéré à Glendairy, mais il a la possibilité de faire une nouvelle demande d'*habeas corpus* pour sortir de prison, la première ayant été rejetée (*le Monde* du 31 mars). — (*A.F.P., Reuter.*)

FRAUDE SUR LE VIN A L'EXPORTATION

Des crus du Rhône sous l'étiquette Gevrey-Chambertin

De notre correspondant

Dijon. — Un négociant en vins, M. Georges Janniaux, P.-D.G. de la maison Morey S.A. de Beaune, en Côte-d'Or, vient d'être condamné à payer 14 400 amendes de 80 francs chacune par le tribunal de simple police de cette ville. Il était poursuivi par le service de la répression des fraudes de Dijon qui avait intercepté un camion transportant 18 000 bouteilles de vin dont 14 400 étaient, contrairement à la législation française et à la réglementation européenne, dépourvues d'étiquette et de « capsule congé ». L'étiquette et la « capsule congé » garantissent à la fois l'origine et le paiement des droits.

« La cuvée des amis »

L'affaire remonte au 17 janvier 1980 lorsqu'une équipe du service de la répression des fraudes de Dijon interpelle un semi-remorque néerlandais appartenant à la société Robbers Van Den Hoegen, établie à Arnheim aux Pays-Bas, qui sortait des entrepôts de la maison Morey à Beaune, une maison de négoce en vins très connue en Bourgogne. A l'intérieur du camion, 18 000 bouteilles d'un vin appelé « Cuvée des amis » provenant de la vallée du Rhône et vendu 4,60 francs la bouteille. Or sur les 18 000 bouteilles, 14 400 n'avaient ni capsule congé ni étiquette. Elles avaient même été dissimulées au fond du poids lourd, cachées derrière 300 cartons contenant des bouteilles du même vin — dûment étiqueté celui-là. Le P.-D.G. de l'entreprise, M. Georges Janniaux, a plaidé sa bonne foi en indiquant que les dirigeants de la maison hollandaise tiraient les prix au maximum. « *Nous avions dû*, dit-il, *utiliser des étiquettes de médiocre qualité qui se décollaient en stockage humide. C'est pourquoi nos clients étrangers nous avaient demandé de ne pas coller les étiquettes à Beaune.* » Pourtant, un caviste licencié de cette maison a donné une tout autre version aux inspecteurs du service des fraudes : « *Chaque fois qu'une expédition était prévue pour la Hollande, nous étiquetions mille bouteilles pour « faire la couverture ». A chaque voyage, on camouflait par ailleurs au fond du chargement un carton contenant des étiquettes variées de grands crus, tels que le morey-saint-denis ou le gevrey-chambertin, ainsi que des millésimes, notamment les meilleurs, celui de 69 par exemple. Et cela toujours pour une « Cuvée des amis ». « En deux années,* assure ce caviste, *j'ai vu partir cinq ou six chargements de ce genre.* »

Jeudi 9 avril, lors de son procès, M. Janniaux et ses avocats étaient absents. Un représentant du service des fraudes a fait ressortir le danger économique de telles pratiques pour toute la région Bourgogne. Quant au juge, qui a refusé le report, il a statué : en tout, 1 152 000 francs d'amende. — R.C.

● *Contre « la France de l'apartheid ».* — Après la publication d'un manifeste signé d'une cinquantaine de personnalités, contre « la France de l'apartheid » (*le Monde* du 11 avril), Mme Simone Signoret, MM. Michel Foucault et Yves Montand indiquent qu' « *ils s'associent aux protestations contre les mesures prises à l'égard des immigrés* ».

CORRESPONDANCE

Le sort de Traian Muntean

A la suite d'un article paru dans *le Monde* du 1er avril sous le titre « Accusé d'espionnage, un scientifique roumain est détenu en France depuis vingt mois », nous avons reçu du comité de soutien à ce scientifique (1), M. Traian Muntean, une lettre dans laquelle il affirme ne pas vouloir « *se substituer de la justice sur le fond de l'affaire* », et qui ajoute : « *Notre action d'information se place essentiellement sur le plan humanitaire où nous avons le soutien de l'ACAT* (2), *de la Ligue des droits de l'homme et d'Amnesty International (section de Londres), qui a adopté Traian Muntean. Nous tenons à (...) rappeler que cette action est motivée par le fait que T. Muntean est en détention préventive depuis vingt mois et que les demandes de mise en liberté provisoire ont été refusées en dépit de l'inconsistance des charges qui lui sont reprochées ; de son état de santé qui nécessite de manière urgente une intervention chirurgicale délicate. T. Muntean souffre d'une fracture d'une vertèbre cervicale vraisemblablement consécutive à son interrogatoire « musclé » à la D.S.T.* »

(1) C/o Institut de mathématiques appliquées de Grenoble, B.P. 53, 38041 Grenoble Cedex.

(2) Association des chrétiens pour l'amnistie et contre la torture.

Le Monde

sports

CYCLISME

Hinault vainqueur à Roubaix sous le regard de Bobet

Les Français n'avaient pas gagné Paris-Roubaix depuis 1956. Vingt-cinq ans après Louison Bobet, un autre champion breton, Bernard Hinault, a remporté la célèbre classique, dimanche 12 avril, devant deux authentiques spécialistes de l'épreuve, Roger De Vlaeminck et Francesco Moser. Et il a triomphé sous les yeux de son prédécesseur qui suivait exceptionnellement la course.

De notre envoyé spécial

Roubaix. — Il fallait être inconscient ou sûr de soi pour lancer le sprint en tête sur la piste de Roubaix comme l'a fait Hinault. Menacé par un finisseur aussi rapide et aussi adroit que De Vlaeminck bien abrité dans son sillage, le champion du monde semblait battu au milieu de la ligne opposée. Mais il repoussa l'assaut de son adversaire, accéléra en sortant du dernier virage et conserva plus d'une longueur d'avance...

Nous avons en mémoire les exploits de Van Looy, de Merckx, de Roger De Vlaeminck, victorieux à quatre reprises, et ceux de Moser, vainqueur ces trois dernières années. Aucun coureur n'avait encore gagné de cette manière à Roubaix. En 1956, Bobet s'était propulsé de la cinquième position pour remonter De Bruyne et Van Steenbergen, deux sprinters comptant parmi les meilleurs de leur époque. Il avait appliqué une tactique habile en profitant du point de mire que lui offraient ses rivaux, et c'était probablement sa seule chance de vaincre.

Hinault, lui, a risqué ce que personne n'aurait eu l'audace de tenter : l'épreuve de force contre les routiers-sprinters sur un terrain qui les favorisait, du moins *a priori*. Les résultats prouvent qu'il était conscient de sa supériorité. Une supériorité qu'il avait d'ailleurs démontrée sur les pavés de l'enfer du Nord, puisque les spécialistes ne parvinrent en aucun cas à tromper sa vigilance, même lorsqu'il tomba dans un passage difficile, à 12 kilomètres de l'arrivée. L'aisance avec laquelle il rejoignit le groupe de tête nous avait déjà convaincu de son efficacité.

Le Français bénéficiait, il est vrai, d'un avantage psychologique important. En battant Roger De Vlaeminck d'une façon identique, tout récemment, à l'issue de l'Amstel Gold Race, il avait marqué un point sur les leaders de l'opposition, et le souvenir de ce sprint étonnant a sans doute pesé lourd dans le dernier kilomètre de Paris-Roubaix. Hinault n'a jamais eu de complexe. Nous ne saurions en dire autant de ses adversaires, qui risquent maintenant d'être saisis par le doute.

Malgré son aversion...

Le coureur de Renault-Gitane qui compte à son palmarès des épreuves aussi diverses que le Tour de France, le Tour d'Italie, le Tour d'Espagne, le Championnat du monde, le Grand Prix des nations, la Flèche wallone ou le Critérium international, vient d'ajouter à son registre une victoire essentielle et peut-être l'un des plus beaux succès de sa carrière. On le tenait pour le meilleur rouleur de sa génération. On le savait également capable de dominer les grimpeurs spécifiques dans la montagne. S'il se joue maintenant des routiers-sprinters dans les classiques — et avec quelle aisance ! — on ne voit plus bien où et comment ceux qui contestent sa supériorité pourront le prendre en défaut.

Bernard Hinault n'avait pas caché son aversion pour Paris-Roubaix dont il jugeait les difficultés excessives, mais il n'ignorait pas qu'un grand champion se doit de gagner cette épreuve d'un caractère exceptionnel qui est assurément la plus prestigieuse sinon la plus probante. De toute évidence, il s'était préparé avec soin. La méthode et la conscience professionnelle ont donc payé une fois de plus, y compris dans une compétition qui cautionne si souvent l'injustice.

De trop nombreux concurrents ont encore été frappés par la malchance. Duclos-Lassalle a crevé alors qu'il était seul en tête à 21 kilomètres du but. De Vlaeminck, qui se trouvait à ses côtés peu avant, a rétrogradé à la suite d'un incident mécanique. Raas est tombé, comme Chalmel... et comme beaucoup d'autres. Au rayon des malchanceux on pourrait encore citer Bittinger et Chassang, respectivement huitième et neuvième, qui auraient mieux tiré profit de leur performance si la course n'avait été gagnée par un Français. Ce qui est rare !

Mais la réussite de Bernard Hinault s'inscrit dans une logique rigoureuse puisqu'elle confirme une progression régulière : treizième en 1978, onzième en 1979 et quatrième l'an passé, il a enfin imposé sa loi. Ce n'est certainement pas le fait du hasard.

JACQUES AUGENDRE.

BOXE

La mort de Joe Louis

L'ancien champion du monde de boxe Joe Louis est décédé, dimanche 12 avril, d'une crise cardiaque à l'hôpital de Las Vegas, où il était en traitement depuis de nombreuses semaines. Il avait soixante-six ans. Joe Louis restera dans les mémoires comme le plus grand poids lourd de l'histoire du ring. Sa gloire aura été, entre 1937 et 1948, de défendre victorieusement vingt-six fois sa couronne mondiale et d'avoir enregistré à son palmarès cinquante-quatre décisions par K.-O. sur soixante et onze combats. Un record que Mohammed Ali, son frère de couleur champion toutes catégories, fut loin d'avoir égalé après la guerre.

Le « bombardier noir »

Joe Louis Barrow était né le 13 mai 1914 à Lexington, dans l'Alabama, où ses parents cultivaient le coton. Transplanté avec sa famille à Detroit, il alternait son emploi de tourneur dans une usine automobile et la fréquentation des salles de boxe, où il montrait des dons exceptionnels. A vingt ans, après cinquante combats victorieux chez les amateurs, il se décida pour la carrière de boxeur professionnel. C'était à l'époque une aventure : aucun Noir n'avait l'espoir de faire une grande carrière dans la boxe. Harry Wills, l'éternel challenger à la couronne des poids lourds, qui tourna longtemps comme un gros papillon de *nuit* autour de Jack Dempsey sans avoir jamais eu sa chance, était là pour l'attester. Le souvenir demeurait cuisant de Jack Johnson, la merveille noire qui ridiculisa si longtemps les Blancs avant la première guerre. Néanmoins, une série de vingt-cinq victoires entre 1934 et 1935 devait placer Joe Louis sur l'orbite mondiale : les trois dernières, sur Carnera (K.O., sixième), Max Baer (K.O., quatrième) et Paolino Uzcudun (K.O., quatrième) étaient indiscutables.

Le 19 juin 1936, au Yankee-Stadium de New-York, devant quarante mille spectateurs, Joe Louis rencontre l'Allemand Max Schmeling. Le promoteur du match, Mike Jacobs, qui contrôle toutes les organisations pugilistiques aux Etats-Unis et qui a l'exclusivité des intérêts de Louis, ne met pas en doute le triomphe de son protégé. Or, la surprise générale, c'est Schmeling qui gagne. Envoyé à terre au quatrième round, Joe Louis avait encaissé une terrible droite à la douzième *reprise* : K.O., hors de combat ! Ce soir-là, les cabarets de Harlem fermèrent avant minuit.

Joe Louis obtint miraculeusement une nouvelle chance pour le titre mondial un an plus tard. A Schmeling, l'idole aryenne du III[e] Reich réprouvée par les milieux antiracistes de New-York, on préféra Joe Louis pour être opposé au champion toutes catégories Jim Braddock, alors âgé de trente-deux ans. Le match se déroula le 22 juin 1937 dans le stade de Comiskey-Park à Chicago devant quarante-cinq mille spectateurs. Joe Louis descendu au premier round (il avait pour ceux qui pouvaient le toucher, la mâchoire fragile), se releva pour prendre bientôt la direction du combat. Au huitième round, Braddock était frappé sec à la pointe du menton, et compté *out* par l'arbitre. Pour la première fois depuis près de trente ans, c'est-à-dire depuis la dernière victoire de Jack Johnson, un Noir était champion du monde. Ce soir-là un vent de folie passa sur Harlem. Quant à Braddock, battu et remisant ses gants, il n'avait pas fait une mauvaise affaire : une garantie, signée Mike Jacobs, de 10 % sur tous les futurs championnats du monde de son vainqueur !

La revanche avec Schmeling s'imposait. Le 22 juin 1938, toujours au Yankee Stadium de New-York, mais cette fois devant soixante-dix mille spectateurs, Joe Louis assomma l'Allemand en deux minutes de combat.

A dater de 1939 et jusqu'en 1943, Joe Louis mit son titre en jeu et le défendit victorieusement comme un bon fonctionnaire du ring à peu près une fois par mois.

Mobilisé en 1944, Louis fut affecté à des tournées d'exhibitions aux bases de l'Air Force répartis sur le territoire des Etats-Unis. A ces exhibitions participait, dans la catégorie des « welters », un de ses jeunes émules de Detroit, son admirateur de la première heure devenu camarade de chambrée : le sergent Walker Smith, dont la célébrité dans le « cercle enchanté » allait s'affirmer sous le nom de « Sugar » Ray Robinson.

La boxe américaine de l'après-guerre

Après la guerre, les fervents de la boxe avaient retrouvé leur passion pour les combats pacifiques entre quatre cordes.

Les barons du *boxing business* s'étaient avisés de ce renouveau d'engouement pour les jeux du ring. Jim Norris, le président milliardaire de l'International Boxing Club, flanqué de deux truands pommadés ayant partie liée avec la Maffia, Frankie Carbo et « Blinki » Palermo, s'étaient emparé de l'empire de Mike Jacobs et organisait les matches — voire les résultats — sans négliger le pactole des paris clandestins.

Joe Louis était fort éloigné de ce « milieu ». Elevé dans la religion par une mère très croyante, vivant en honnête père de famille avec sa femme Mavra et ses enfants, il n'en incarnait pas moins la poule aux œufs d'or. Le brave Joe avait gagné des bourses fabuleuses, il en gagnerait encore (près de 5 millions de dollars quand il se retirera en fin 1951). Pour l'affiche à sensation de sa rentrée, il s'agissait donc de lui opposer l'espoir blanc numéro 1.

L'adversaire choisi fut Billy Conn, champion du monde des mi-lourds, qui accusait une différence de poids de onze kilos, la même que Carpentier devant Dempsey, mais qui, comme le Français jadis, était, un maître de l'escrime au poing. Cinq ans plus tôt, Billy Conn avait été à la limite de remporter la décision contre Louis. Jusqu'au douzième round, il avait mystifié le champion, alternant l'esquive et le « contre », des deux atouts du scientifique. Le manager de Conn commit alors une grossière erreur de tactique : « *Attaque, il est terminé !* » clama-t-il à son poulain pendant la minute du tabouret. Contre un homme ayant encore la foudre sur les gants, c'était d'une rare imprudence. Une minute après, Billy Conn était étendu au tapis, les bras en croix. Instruit par l'expérience, celui-ci allait-il retrouver ses chances devant un Joe Louis engourdi par une longue inactivité ?

La réponse fut donnée au Yankee Stadium le 18 juin 1946, lequel enregistra à ses guichets ce jour-là sa plus forte recette (après Dempsey-Tunney deuxième édition) : près de deux millions de dollars. Au début du combat, Billy Conn se montra tellement prudent qu'on le vit naviguer et tirer des bords dans tous les coins du ring. Perdu dans un rêve, Louis paraissait étrangement statique. Soudain, au huitième round, le champion se réveilla pour une magnifique estocade : un crochet droit, un uppercut droit, un crochet gauche, trois coups délivrés de plein fouet avec la plus parfaite synchronisation, et Conn, à l'image du noyé de Rimbaud, « descendit à reculons ». Tel était le privilège de Joe : le punch, cette décharge électrique au millième de seconde qui coupe court à toutes les discussions.

Trois ans plus tard, au Madison Square Garden, Joe Louis passait tout près de la défaite. En réalité, il avait perdu son titre. Jersey Joe Walcott, au premier round, l'avait envoyé au tapis (toujours la mâchoire de verre) et il avait récidivé au cinquième round. Louis avait terminé les quinze reprises très éprouvé, uniquement vainqueur par la protection du « syndicat », qui avait incité Walcott à s'incliner et ne pas jouer les petits rigolos. Peu après, tirant la leçon de ce mauvais match, Louis annonçait qu'il se retirait du ring.

Joe Louis était dans le privé un homme sobre qui ne buvait pas, ne fumait pas, parlait peu et avait des goûts simples en dehors de sa fâcheuse propension à se prendre pour un grand joueur de golf, coquetterie qui lui coûtait des fortunes. La seule négligence de sa candeur naïve était de ne pas régler ses impôts. La note de ses arriérés — 1 million de dollars — lui fut gracieusement présentée par le fisc au lendemain même de sa retraite.

Le drame de Joe Louis commença. Comment pouvait-il « éponger » ses dettes sinon en revenant à la boxe, à l'image de tant d'autres ayant vécu comme des cigales et n'ayant que leurs poings pour se renflouer ? L'ancien champion retrouva donc amèrement le chemin de la salle et son climat familier : le ronflement des gants sur le punching-ball, les vestiaires fleurant le cigare et l'embrocation, les palabres des sempiternels radoteurs au pied des rings d'entraînement.

Mais il n'y a pas de mystère, même pour les géants du ring. Le 27 septembre 1950, Louis fut incapable de reprendre son titre à son médiocre successeur Ezzard Charles, qui le battait aux points en quinze rounds. « *Je ne pouvais croire que j'étais devenu un pareil toquard* », confessera-t-il plus tard dans une lettre émouvante à Floyd Patterson. Pourtant Joe Louis remporta encore sept victoires au cours des huit premiers mois de 1951. Il se mit alors à penser qu'il retrouvait le bon rythme. Fatale illusion !

Le 26 octobre 1951, au Madison Square Garden de New-York, le gong, qui avait si souvent retenti les grands soirs de clameurs, alors que ses adversaires gisaient à ses pieds, sonnait sa propre chute. Un nouvel espoir Blanc à la force phénoménale, Rocky Marciano, le mettait hors de combat au huitième round. Le rideau était tiré : c'en était fini du roi du K.O.

Pendant trente ans, par la suite, Joe Louis s'employa à toutes sortes de métiers pour rembourser le fisc : d'abord catcheur, puis gérant dans des établissements de nuit de Las Vegas, participant ici à des émissions de télévision, là commentateur à la radio, s'efforçant néanmoins de ne jamais perdre sa dignité. Par malheur, il souffrait de crises d'angine de poitrine qui l'obligeaient à interrompre souvent ses activités. Son état inspira de telles inquiétudes en 1977 qu'il fut nécessaire d'implanter un stimulateur à ce cœur qui avait tant battu. Victime d'une rechute en décembre 1980, il n'était sorti cette fois de l'hôpital méthodique de Houston qu'en roulant dans une petite voiture.

Une dernière joie avait été refusée de son vivant à Joe Louis. Le 23 février, au cours d'une soirée dite des champions du monde, le trophée de « boxeur du siècle » allait lui être solennellement remis. La réunion dût être remise *sine die*. Les organisateurs s'étaient fait la « malle » avec les fonds versés pour la fête : ironie du destin, ultime revers de fortune pour le « bombardier noir ».

OLIVIER MERLIN.

FOOTBALL

Monaco, le tenant et Nantes, le champion sortis de la Coupe de France

Les Monégasques ne défendront pas leur trophée le 13 juin, au Parc des Princes, en finale de la Coupe de France. Samedi 11 avril, ils n'ont pas pu remonter leur handicap de deux buts devant les Bastiais malgré un penalty de dernière seconde pour une inutile victoire par deux buts à un. Autres victimes de marque, les Nantais, champions de France, n'entretenaient guère d'illusions avant leur déplacement à Bordeaux. Forts de leurs trois buts d'avance, les Bordelais ont pu soigner le spectacle pour s'imposer par six buts à quatre. Un score de tennis. Mais au-delà des dix buts concédés en une semaine aux Girondins, les Nantais ont perdu leur arrière central Patrice Rio, victime d'une luxation de l'épaule. Une nouvelle indisponibilité qui risque de coûter cher aux Nantais, toujours coleaders du championnat mais désormais diminués physiquement et plus encore psychologiquement.

La grande surprise des huitièmes de finale serait l'élimination de Metz, une équipe de première division, par Montpellier, si ce club n'était pas précisément un grand spécialiste de la Coupe de France qui a inscrit à son palmarès ces dernières saisons Marseille, Nîmes, Lyon, Saint-Etienne ou Nice. Les autres équipes de deuxième division se sont également bien comportées puisque Lens a dû avoir recours aux prolongations pour éliminer Le Havre, tandis que Châteauroux face à Lille, et Angoulême face à Strasbourg, sortent de la Coupe pour un seul but de différence avec leurs vainqueurs. Une seconde équipe de deuxième division participera néanmoins aux quarts de finale, les 8 et 12 mai : Martigues, qui s'est imposé devant Thionville par trois buts à zéro.

G. A.

RUGBY

Toulon, Grenoble et Narbonne premières victimes de marque

Toulon et Grenoble, les deux équipes sorties première et deuxième des poules de qualification, ont été éliminées, des les seizièmes de finale du championnat de France disputés les 11 et 12 avril, par Nice (15 à 6) et par Aurillac (12 à 6). Les autres résultats ont été conformes à la logique. Les gros bataillons quinzistes e Béziers, Perpignan ou Bagnères-de-Bigorre se sont qualifiés plus ou moins facilement. Quelques-uns ont utilisé des arguments « musclés », comme Toulouse face à Narbonne (12 à 6), Pau face à Tulle (22 à 3), malgré l'expulsion du Palais Bourbon, Dax face à Oloron (42 à 21 après prolongations), où les deux équipes terminèrent à 14, et Montferrand face à Bègles (9 à 4).

TENNIS

Retour victorieux pour Noah

De notre envoyé spécial

Nice. — Yannick Noah a rempli son contrat en remportant son septième tournoi de grand prix. Classé tête de série numéro un à Nice, il a gagné la finale, favorisé par un soleil estival, dimanche 12 avril, en battant le petit joueur bolivien Mario Martinez en deux sets, 6-4, 6-2. La performance n'est pas si mince qu'il ne paraît. Né au tennis sur les courts du Lawn Tennis Club du parc impérial, alors qu'il suivait, adolescent, les cours du lycée sport-études de Nice, Noah jouait sa première grande chance sur le central devant son public. C'est dire que les « locaux » du club ne lui auraient point pardonné un faux pas. Or il réussit à éliminer successivement et sans perdre un set le Suédois S. Simonsson, le Français inédit Paul Torre (282e en classe A.T.P.) et l'Espagnol Manuel Orantes, après que celui-ci eut écrasé Thierry Tulasne.

De son côté, dans sa demi-finale, Mario Martinez (vingt ans), qui avait épinglé à son palmarès le tournoi de Bordeaux en 1979, n'avait laissé aucune chance à l'élégant volleyeur hongrois Balasz Taroczy, transformé en passoire et renvoyé au vestiaire sur un score cuisant (6-3, 6-2). Le Bolivien, avec la régularité de son jeu lifté, ses jambes véloces, son coup droit rapide, n'est pas un joueur commode. Mais Noah possède maintenant une autorité qui lui permet de mener ses parties avec intelligence et calme. « Muy tranquillo », comme on dit d'un torero dominateur. Conscient de sa marge de sécurité, fort de son service matraqué sur les points importants, il se permet de ne monter au filet que deux fois. Visiblement, les longs rallyes du fond du court lui ont servi d'entraînement idéal sur terre battue à la veille de l'ouverture de l'Open de Monte-Carlo Country Club, où il se trouve opposé au premier tour à... Martinez ! — O. M.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX D'ARGENTINE DE FORMULE 1

1. Nelson Piquet (Brabham), les 316,31 km en 1 h. 34 min. 32 sec. 74 (moyenne : 200,630 km/h) ; 2. Carlos Reutemann (Williams), à 26 sec. ; 3. Alain Prost (Renault), à 50 sec. ; 4. Alan Jones (Williams), à 1 min. 18 sec. ; 5. René Arnoux (Renault), à 1 min. 32 sec. ; 6 Elio de Angelis (Lotus), à un tour, etc.

Classement provisoire du championnat du monde des conducteurs. — 1. Reutemann (Arg.), 21 points ; 2. Jones (Aus.), 18 ; 3. Piquet (Bré.), 13 ; 4. Prost (Fr.) et Patrese (It.), 4 ; 6. Andretti (E.-U.), Surer (Sui.), de Angelis (It.) et Arnoux (Fr.), 3, etc.

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE (Poule des as)

Villeurbanne bat *Le Mans	84-81
*Tours bat Orthez	88-87

Classement. — 1. Villeurbanne, 13 pts ; 2. Tours, 11 ; 3. Le Mans, 9 ; 4. Orthez, 7.

Villeurbanne a assuré sa qualification pour la finale avant même la dernière journée prévue vendredi 17 avril.

Football

COUPE DE FRANCE (Seizièmes de finale, matches retour)

Division I entre eux		
*Saint-Etienne b. Nancy	3-1	(1-2)
*Bordeaux b. Nantes	6-4	(1-4)
*Monaco b. Bastia	2-1	(0-2)
Division I contre division II		
*Montpellier b. Metz	1-0	(1-2)
*Angoulême b. Strasbourg	2-1	(0-2)
*Lens b. Le Havre (a. p.)	2-0	(0-1)
*Lille b. Châteauroux	2-0	(0-1)
Division II entre eux		
*Martigues b. Thionville	3-0	(2-2)

Les clubs qualifiés sont en caractères gras. Les scores des matches aller figurent entre parenthèses.

Des quarts de finale auront lieu les 8 et 12 mai. Le tirage au sort sera effectué jeudi 16 avril.

Handball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Poule finale
Première journée

*Gagny b. Stade Marseillais	22-18
*Strasbourg b. St-M.-d'Hères	18-17
*Dijon b. Ivry	32-15

Classement. — 1. Gagny, 13 pts ; 2. SMUC, 12 ; 3. Dijon et Strasbourg, 10 ; 5. Saint-Martin-d'Hères, 8 ; 6. Ivry, 7.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIÈRE DIVISION
(Seizièmes de finale)

A Romans : Nice bat Toulon	15-6
A Paris : Montferrand bat Bègles	9-4
A Albi : Toulouse bat Narbonne	12-6
A Marmande : Brive bat Boucau	15-12
A Montauban : Agen bat Albi	21-10
A Villeneuve-sur-Lot : Bagnères bat Angoulême	24-12
A Bagnères : Dax bat Oloron (après prolongations)	42-21
A Dijon : Romans bat Bourg	21-9
A Auch : Bayonne bat Castres	14-12
A Toulouse : Tarbes bat Graulhet (après prolong.)	21-9
A Dax : Lourdes bat Biarritz	23-9
A Bègles : Pau bat Tulle	23-3
A Béziers : Perpignan bat Nîmes	25-6
A Avignon : Valence b. Thuir	13-10
A Narbonne : Béziers bat Carcassonne	29-6
A Vichy : Aurillac bat Grenoble	12-6

LES TERRAINS DES HUITIÈMES
(19 avril)

A Lyon : Nice - Montferrand.
A Agen : Toulouse - Brive.
*A Bayonne : Agen - Bagnères.
A Carcassonne : Dax - Romans.
A Toulouse : Bayonne - Tarbes.
*A Tarbes : Lourdes - Pau.
A Nîmes : Perpignan - Valence.
A Limoges : Béziers - Aurillac.
*Rencontres qui auront lieu le lundi 20 avril.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Tournoi des As à Cannes

Samedi	
Stade Français b. Asnières	3-2
Grenoble b. Cannes	3-1
Dimanche	
Stade Français b. Grenoble	3-2
Cannes b. Asnières	3-2

Classement. — 1. Cannes, 14 pts ; 2. Grenoble, 12 ; 3. Asnières et Stade Français, 11.

INFORMATIONS « SERVICES »

SPORTS ÉQUESTRES

Un « Roman » à succès pour Gerd Wiltfang

(De notre envoyé spécial.)

Genève. — *Le Grand Prix de la ville de Genève a clôturé le Concours de saut d'obstacles international officiel de Suisse (C.S.I.O.), dimanche 12 avril en nocturne, au palais des Vernets où le public, sans doute instruit par les années passées, était beaucoup moins nombreux que les soirées précédentes.*

Un Grand Prix honnête comme toujours, mais qui n'aura pas éclipsé, il s'en faut, le superbe trophée de la cité de Calvin disputé la veille et venu à propos sortir de l'ombre un meeting que la camaraderie plus que l'amitié avait jusqu'ici encouragé. On vit même, samedi, et ce n'est pas rien, les puristes les plus rechignés mêler leurs bravos à ceux du populaire.

Oublié, Dieu merci ! le complet fiasco du Prix des nations, qui vit se déchaîner nos confrères de la presse helvétique contre le chef de piste invité de façon comminatoire à se ressaisir, à remonter les barres. Voyons comment le vent du boulet a opéré. Le trophée de la ville de Genève comprenait douze obstacles nécessitant quinze efforts. Il n'y aurait rien là que d'ordinaire si l'on ne se hâtait d'ajouter que leur cote variait entre 1,60 mètre et 1,70 mètre, et que le tracé, sans être absolument acrobatique, était sinueux à souhait, fait à ravir pour des chevaux prêts à obéir à de minimes indications de mains ou de jambes. Il n'est pas étonnant que, à la reconnaissance de ce petit chef-d'œuvre promis aux foulées aériennes et aux exploits transcendants, quelques visages pâlirent, les amateurs de fine escrime quant à eux se frottant les mains.

Jeunes loups pleins de talent

Cinquante-sept concurrents se présentèrent au départ et il fallut attendre le passage du dixième pour enregistrer un premier sans faute : un Suisse follement applaudi, en selle sur un travailleur consciencieux qui ne devait jouer par la suite aucun rôle. Premier Français inscrit au programme, Michel Robert pilotant *Gazelle d'Elle*, jument de neuf ans, chaude comme la braise, se payait une perche, perdant ainsi toute chance à l'auréole.

Et maintenant voici un tout nouveau dans la carrière, tout nouveau parce que l'on ne cesse, à chacune de ses sorties, de découvrir en lui de nouveaux trésors, parce que l'on ne cesse de se dire : « *Je croyais le bien connaître. Il n'en serait donc rien ?* » Bref, voici le lieutenant-colonel Raimondo d'Inzeo, cinquante-six ans, en selle pour l'Italie sur le bai *Stranger*, irlandais de quatorze ans, qui, sans un tel maître, eût été relégué au second plan de la représentation internationale. Parcours sans faute pour le roi des rois. Malheureusement, au premier barrage, *Stranger* disparaîtra pour avoir laissé traîner un « soulier » sur le deuxième élément du double.

Dans les rangs des jeunes loups pleins de talent un concurrent français très attendu : Christophe Cuyer aux commandes du pur-sang *Paolo d'Escla*, réputé difficile à l'avoir à son mieux : quatre points pour le jeune Aixois, ce qui demeure une performance plus qu'honorable au milieu de tant de tours catastrophiques, de tant de pénalisations, comme celle étonnante subie par l'ancien champion de France Hervé Godignon sur un *Gitan* soudain frappé de myopie en pleine action.

Et puis, dans le camp des chevaux, voici notre grande vedette nationale, *Flambeau C*, l'un des plus brillants fleurons de notre élevage. Il n'était guère besoin d'être devin pour savoir que cet animal quitterait à deux reprises la piste sans commettre la plus légère bévue, ce qu'il fit. Au troisième et ultime barrage prévu par le règlement nous vîmes s'affronter quatre héros sortis indemnes de la lutte : le Britannique Harvey Smith, maçon de son état en sa prime jeunesse, gagneur par excellence, inesthétique par nature ; les cavaliers de la République fédérale d'Allemagne Kurt Graveiner et Gerd Wiltfang, ce dernier ancien mitron, les échaudés menant à tout, il faut le croire, puisqu'il est champion du monde, et, enfin, Frédéric Cottier. Finalement le Français était battu au chronomètre pour une seule seconde. Mais par qui ? Par Wiltfang, sur son centaure époustouflant *Roman*. Suivaient en troisième et quatrième position Kurt Graveiner et Harvey Smith.

Quant au Grand Prix couru, nous l'avons dit, dimanche, bornons-nous à citer son lauréat, le Suisse Bruno Gandrian, et à saluer pour la troisième place Christophe Cuyer, en selle sur son fidèle et inépuisable *Paolo d'Escla*.

ROLAND MERLIN.

RÉTROMANIE

A LA BIENNALE DE CANNES

Floraison d'ancien sur la Croisette

Aux approches de Pâques, hélas ! sous le flot des voitures, la Côte d'Azur offre déjà ses plus belles floraisons aux amateurs du passé. C'est au casino de Cannes que se tient, jusqu'au 22 avril, la troisième Biennale des antiquaires, en attendant la construction du nouveau Palais des festivals « *où cette manifestation de haute tenue pourra s'exprimer magnifiquement* », selon le maire de la ville, M. Charles-Georges Ladevèze.

En face des paisibles jardins de l'Hôtel Majestic, les piliers de ciment affleurent déjà parmi les grues géantes. Mais, pour l'instant, c'est à la pointe de la Croisette, autour de la piscine aux eaux d'un vert opalescent, qu'une quarantaine d'antiquaires, parisiens ou azuréens, isolés ou en groupe, proposent leurs trouvailles époustouflantes.

On voudrait tous les citer, car partout le regard s'accroche Les découvertes successives sont à l'image de ce cabinet allemand daté 1675, en chiffres d'ivoire, qui recèle et révèle aux initiés, par le jeu de mécanismes subtils, toute une série de tiroirs et casiers secrets, imbriqués les uns dans les autres (chez Erik Vidal).

La vogue de la haute époque se maintient avec d'autres cabinets hollandais ou italiens d'une grande vivacité décorative. Ce parti pris d'originalité écarte dans la foulée les commodes classiques en marqueterie au bénéfice des meubles en chêne solidement structurés, comme ce monumental chasublier (Huguette Moufflet, La Brague, sur la R.N. 7), ce petit dressoir picard du seizième siècle, ce coffre en cuir à cloutage décoratif (galerie Orphée, Cannes), qui acceptent le voisinage louis-quatorzième de fauteuils en os de mouton ou de chaises helvètes à dossiers en masques sculptés (Lise Graf, Paris).

La pureté des lignes associe, à travers le temps et l'espace, une commode mazarine de cuivre et d'écaille, une bibliothèque ornée de feuillages ombrés entre des filets d'étain, un bureau plat au galbe parfait, et un secrétaire de dame, chef-d'œuvre de précision néo-classique, signé Weissweiller (Jean Gismondi, Antibes). Parmi les plus beaux meubles régionaux, qui gardent droit de cité, une commode provençale, moulurée et sculptée, et une commode en marqueterie de Hache (galerie Coulet, Valence).

Tapis de Perse, Emir et du Caucase (Lucienne Cella) ou tapisseries des Flandres (Mikaeloff, Benadava et galerie Chevalier) orientent nos regards vers les œuvres verticales de Brueghel le Jeune, avec sa truculente *Danse de noces* ou son contemporain Brueghel de Velours, délicat paysagiste (de Jonckheere).

Plaisir de lire

Pour l'exotisme, nous retiendrons un merveilleux poisson porte-bonheur venu du Japon parmi des chevaux de chars siamois.

Une place de choix est réservée au plaisir de lire, depuis les émouvants autographes aux écritures hâtives ou calligraphiées des rois de France, jusqu'aux partitions musicales de Mozart, d'une exceptionnelle rareté, de Wagner ou de Ravel. Des éditions originales ou des reliures superbes se partagent encore les vitrines de Jacques-Henri Pinot et Gérard Fleury, confirmant la prééminence française dans le patrimoine mondial du livre ancien.

La densité de la Biennale de Cannes ne doit pas faire ignorer la rue d'Antibes, truffée d'antiquaires valables et de galeries d'art : de bons Van Dongen (galerie Robin, au numéro 101), et d'étonnantes assiettes paraphées d'arabesques signées Jean Cocteau (galerie Vieilleville, au numéro 142).

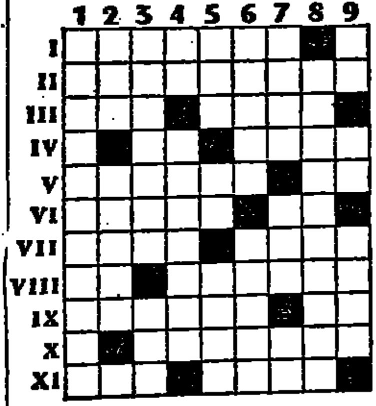
Au bout de la ville, filez vers Antibes, où trois cents antiquaires ont installé jusqu'au 26 avril leurs stands en enfilade, au pied des vieux remparts : honnête brocante provençale avec non seulement des pétrins trapus à 3 000 F ou des panetières couronnées de chandelles à 20 000 F, mais aussi des meubles régionaux de grande lignée, des commodes en bois fruitier aux armoires de mariage aux sculptures ajourées.

D'autres foires et salons déjà se préparent, de Toulon à Monaco, avec quelques temps forts pour des enchères de prestige dans la Principauté, toujours en quête de grands amateurs internationaux.

GERSAINT.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2907



HORIZONTALEMENT

I. Aspect plutôt décousu d'une veste militaire. — II. Faire durer le plaisir jusqu'au point de le rendre lassant. — III. Pièce dure. Champion du tir à l'arc. — IV. Valeureux personnage. Greffe d'un œil sur un sujet aveugle. — V. La dernière des choses à faire sur un champ de bataille. Certain symbolise le mauvais goût vestimentaire. — VI. Ennéade artistique. Prend racine en montagne et de la bouteille à la cave. — VII. L'humanité tout entière s'y trouva rassemblée. Fers à boucler. — VIII. Personnel. Point besoin de fanfare pour un tel air. — IX. Fait vivre celui qui le nourrit. Personnel. — X. On les colle le dos au mur en vue d'être exécutés. — XI. Se répète dans un proverbe dans lequel il est question d'hérédité. Provoquait des rencontres.

VERTICALEMENT

1. Militaire, il est souhaitable qu'il devienne général. — 2. L'humidité le pourrit. Fils d'un Fort, successeur d'un Gros et vainqueur d'un Simple. — 3. Aiguise le fil ou l'aplatit. Barbare, il a investi plus d'un siège. — 4. Passe-partout avec lequel aucune porte ne résiste. Porte-voix à longue portée. — 5. Il convient, pour la bonne règle, qu'elle passe avant l'autre. Préposition. Bien qu'on en crève parfois, ses éclats ne sont pas mortels. — 6. Mettre un terme à ses visées. Font échec au mat. — 7. Bénéficia d'un retour d'âge particulièrement favorable. Personnel. Marque l'intimité ou un manque de confiance. — 8. Diffuseurs de nouvelles. — 9. Matière d'alliance ou élément de liaison. Préposition. Deux paires de cardinaux pour un évêché.

Solution du problème n° 2906

Horizontalement

I. Retardataire. As. — II. Evacuation. Scie. — III. Vert. Myrrhe. Olé. — IV. Aïe. Sète. Mues. — V. Lurons. Termite. — VI. Usent. Sein. Se. — VII. Té. Némée Et. — VIII. Satellite. Ost. — IX. Orties. Ys. Tante. — X. Noir Sésame Noé. — XI. Uméa. Ter Tiers. — XII. Feu Loue. Nesle — XIII. Enlaidi. Rassise. — XIV Epte. Lai. Ue. — XV. Ebriété Interne.

Verticalement

1. Révolution. Fève. — 2. Eve. Usé. Rouen. — 3. Tarare. Stimuler. — 4. Actionnaire. Api. — 5. Ru. Entêté. Alité. — 6. Dam. Mess. Odet. — 7. Atys. Gel. Etui. — 8. Tiret. Elysée. — 9. Aortes. Isar. Rai. — 10. Inhérent. Nain. — 11. Mi. Etêtés. — 12. Es. Mine. Issue — 13. Coût. Tonnelier. — 14. Allées. Stores. — 15. Sées. Entées. Eté.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 avril 1981 :

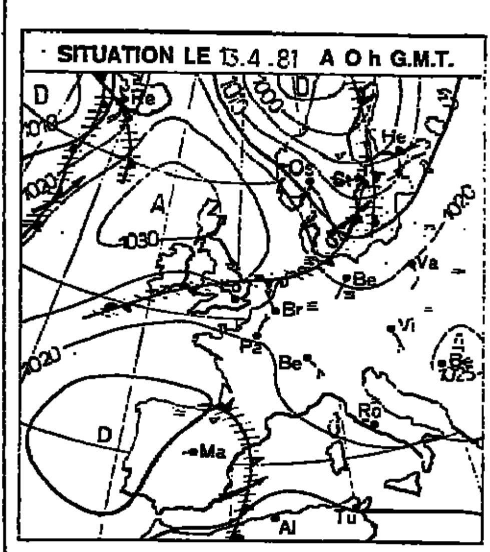
DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 73-563 du 27 juin 1973 portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente des fonctionnaires et aux agents civils non titulaires de l'Etat et des établissements publics de l'Etat n'ayant pas le caractère industriel et commercial ;

● Portant publication de l'accord cadre de coopération culturelle entre la France et la Colombie, signé à Paris le 15 juin 1979.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.4.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-IV-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

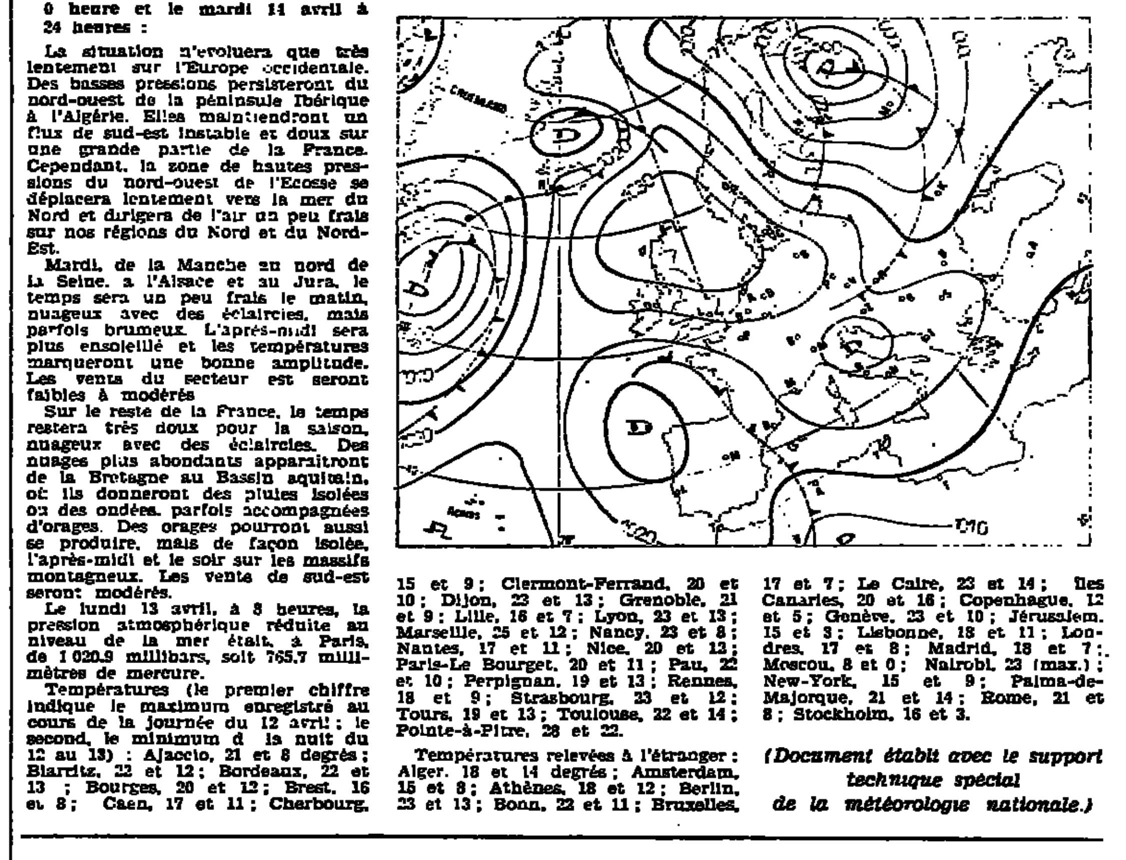
Evolution probable du temps en France entre le lundi 13 avril à 0 heure et le mardi 14 avril à 24 heures :

La situation n'évoluera que très lentement sur l'Europe occidentale. Des basses pressions persisteront du nord-ouest de la péninsule Ibérique à l'Algérie. Elles maintiendront un flux de sud-est instable et doux sur une grande partie de la France. Cependant, la zone de hautes pressions du nord-ouest de l'Ecosse se déplacera lentement vers la mer du Nord et dirigera de l'air un peu frais sur nos régions du Nord et du Nord-Est.

Mardi, de la Manche au nord de la Seine, à l'Alsace et au Jura, le temps sera un peu frais le matin, nuageux avec des éclaircies, mais parfois brumeux. L'après-midi sera plus ensoleillé et les températures marqueront une bonne amplitude. Les vents du secteur est seront faibles à modérés

Sur le reste de la France, le temps restera très doux pour la saison, nuageux avec des éclaircies. Des nuages plus abondants apparaîtront de la Bretagne au Bassin aquitain, où ils donneront des pluies isolées ou des ondées, parfois accompagnées d'orages. Des orages pourront aussi se produire, mais de façon isolée, l'après-midi et le soir sur les massifs montagneux. Les vents de sud-est seront modérés.

PRÉVISIONS POUR LE 14 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Le lundi 13 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,9 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 avril ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 21 et 8 degrés ; Biarritz, 22 et 12 ; Bordeaux, 22 et 13 ; Bourges, 20 et 12 ; Brest, 16 et 8 ; Caen, 17 et 11 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 20 et 10 ; Dijon, 23 et 13 ; Grenoble, 21 et 9 ; Lille, 16 et 7 ; Lyon, 23 et 13 ; Marseille, 25 et 12 ; Nancy, 23 et 8 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 20 et 11 ; Pau, 22 et 10 ; Perpignan, 19 et 13 ; Rennes, 18 et 9 ; Strasbourg, 23 et 12 ; Tours, 19 et 13 ; Toulouse, 22 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 14 degrés ; Amsterdam, 15 et 8 ; Athènes, 18 et 12 ; Berlin, 23 et 13 ; Bonn, 22 et 11 ; Bruxelles, 17 et 7 ; Le Caire, 23 et 14 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 12 et 5 ; Genève, 23 et 10 ; Jérusalem, 15 et 3 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, 8 et 0 ; Nairobi, 23 (max.) ; New-York, 15 et 9 ; Palma-de-Majorque, 21 et 14 ; Rome, 21 et 8 ; Stockholm, 16 et 3.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

DOCUMENTATION

L'ÉCONOMIE DE LA BOURGOGNE ET DE LA FRANCHE-COMTÉ. — Jean-Pierre Regad-Pellagru et Maurice Thirlet font, dans cet ouvrage de la collection « Régions au présent », le point sur les économies des deux régions traitées séparément, puis les replacent dans le contexte géographique et économique de la France et de la C.E.E.

★ Ellipses édition marketing, 32, rue Bargue, 75015 Paris, 320 p. 73,50 F environ.

EXPOSITIONS

APPEL AUX INVENTEURS. — C'est à la Foire de Paris, du 30 avril au 10 mai, que sera réuni le prochain Salon de l'invention, soixante-douzième concours Lépine. Ses organisateurs lancent, à cette occasion, un appel aux inventeurs. Ils disent : « En exposant votre prototype, outre la notoriété et le prix que vous avez des chances d'obtenir, vous aurez l'occasion unique de contacts directs qui peuvent aboutir à la cession de votre brevet ou à des concessions de licences. »

★ A.I.F.F., 79, rue du Temple, 75003 Paris. Téléphone 887-83-98 ou 278-26-74.

FOSSILES AU TOUQUET. — Pour la troisième année consécutive, au palais de l'Europe du Touquet-Paris-Plage, sera organisée, les 18, 19 et 20 avril prochains, une grande exposition-vente de minéraux, de fossiles et de pierres taillées. Une trentaine de spécialistes venus de toutes les régions de France exposeront des minéraux, des fossiles et des pierres taillées en provenance du monde entier.

★ Palais de l'Europe, 62520 Le Touquet. Tél. 05-21-65.

FORMATION PERMANENTE

LA SANTÉ DU COUPLE ET DE LA FAMILLE. — Ce stage de deux jours, organisé par l'Association interprofessionnelle pour la protection de la santé (A.I.P.S.) du 22 au 23 avril, s'adresse à tous les salariés. Il a pour but de fournir les moyens de mieux maîtriser les problèmes de santé concernant le couple et la famille.

★ A.I.P.S., 7, rue de Magdebourg, 75116 Paris. Tél. 727-32-47, demander Odette de Frémery.

NÉGOCIER. — L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes organise un stage de formation et d'entraînement pour toute personne ayant à utiliser la négociation dans sa vie professionnelle ou privée.

★ A.F.P.A. - D.T.P.R., B.P. 155, 93330 Neuilly-sur-Marne. Téléph. 300-96-40, poste 316 ou 337.

STAGES

UN STAGE DE FORMATION EN CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR (C.A.O.), organisé par Assigraph, aura lieu du 6 au 8 mai, au Novotel de Bagnolet, 1, avenue de la République, 93170 Bagnolet (360-02-10), de 9 heures à 17 heures.

Réservation des chambres avant le 27 avril auprès de l'hôtel et inscriptions avant le 24 avril à Assigraph, Locazirst, 38240 Meylan, tél. (76) 90-15-18.

VIVRE A PARIS

OPÉRA A AUBER. — L'Ensemble instrumental Robert Bogdall présentera, dans la gare du R.E.R. Aubert, le 13 avril, à 17 heures, en première interprétation mondiale, « le Voyage de la Terre à la Lune », un opéra de Jacques Offenbach, sur un argument de Jules Verne.

Outre cette première, des concerts de musique baroque seront donnés les 14, 15, 16 et 17 avril, à 17 heures, dans cette même gare d'Auber. Des œuvres de Stradella, Corelli, Vivaldi, J.-S. Bach et Telemann y seront interprétées.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 15 AVRIL

« Notre-Dame », 15 h., façade, Mme Allaz.

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité, Mme Guillier.

« Les appartements de la princesse Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Meyniel.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine.

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h. 15, 23, rue de Sévigné, musée Carnavalet, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée postal », 15 h., 34, boulevard de Vaugirard (l'Art pour tous).

« Fouquet », 15 h., musée du Louvre (Approche de l'art).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Pissarro », 19 h., Grand Palais, Mme Fleuriot.

« La Montagne Sainte-Geneviève », 14 h. 30, façade église Saint-Etienne-du-Mont (Pour enfants) (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Malher (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

20 h., 4, square Georges-Lesage : « Découvrir l'absolu » (Méditation transcendantale) (entrée libre).

URBANISME

L'INVENTAIRE DES MONUMENTS DANS LES DÉPARTEMENTS

L'inventaire supplémentaire des monuments historiques compte déjà vingt mille quatre cent quarante-deux numéros et s'allonge de trois cents environ chaque année. Dans six mois, la décision d'inscrire un édifice sera prise dans les départements, tandis que le classement (treize mille monuments environ) reste soumis à une décision ministérielle.

Un décret du 3 mars, publié au « Journal officiel » du 13 mars, précise que le préfet consultera une commission départementale comprenant les fonctionnaires concernés, deux conseillers généraux, trois maires et cinq à dix personnalités désignées (dont trois au moins représentant les associations de sauvegarde). Ces commissions absorberont celles qui sont consultées, depuis 1971, à propos du classement des objets mobiliers.

Le ministère de l'environnement précise dans un communiqué que cette déconcentration permettra de raccourcir les délais d'instruction et permettra de « conforter l'attachement des élus locaux au patrimoine historique du département ».

L'inscription d'un édifice à l'inventaire oblige le propriétaire à avertir l'administration de toutes les modifications qu'il envisage, et, bien évidemment, d'une éventuelle démolition. Le classement, en revanche, oblige à attendre un avis explicite de l'architecte des bâtiments de France avant d'entreprendre des travaux. Les subventions éventuelles pour les travaux de restauration sont nettement plus faibles pour un édifice inscrit que pour un monument classé.

Le Monde

culture

CINÉMA

Une « première » australienne dans le Sud-Est

Il y a trois ans, avec l'accord du Centre national de la cinématographie et de l'Association française des cinémas d'art et essai, naissait une nouvelle catégorie de l'art et essai : les salles de recherche. Elles se démarqueraient par une programmation plus audacieuse, un goût plus caractérisé du risque.

Parfois, l'initiative des nouveaux croisés de l'Art et Essai recule encore les limites du possible. Depuis le 8 avril, neuf salles du grand Sud-Est, de Grenoble à Montpellier, regroupées dans l'ACRIS (Association des cinémas de recherche indépendants du Sud), projettent à tour de rôle un choix de sept films australiens, dont un entièrement inédit en France, *Don's Party*, de Bruce Beresford. Les six autres ont été montrés fugitivement, lors d'une semaine australienne dans la capitale, notamment l'excellent *Newsfront*, de Phil Noyce.

L'entreprise placée sous le patronage d'Utopia, à Avignon, regroupe la plupart des membres de l'ACRIS. Jeanine Seawell, qui, derrière son nom anglo-saxon, cache une Française passionnée de cinéma australien, des amis d'un peu partout, qui ne sont pas là seulement pour les petits fours ou le whisky d'honneur.

Chacun y va de sa petite histoire, raconte les réussites d'hier, les espoirs de demain. Nîmes, par exemple, s'est doté de deux salles d'art et d'essai, les Sémaphores, qui suivent de très près l'exemple et la progression régulière en spectateurs des salles Utopia d'Avignon.

Une ancienne d'Utopia va créer Cinéville à Marseille (qui, avec le Breteuil, possédera ainsi deux points d'ancrage pour l'art et l'essai). Utopia voudrait faire tache d'huile à Valence : on peut, pour une somme compressée au maximum, 800 000 F, créer un complexe de deux salles, mais la municipalité exige la construction simitanée de parkings qui multipliera ce chiffre par deux. A Orange, il y a également des possibilités, mais un conflit de préséance a surgi entre le délégué aux affaires culturelles, socialiste, et la majorité du conseil municipal, communiste.

Don's Party, par ses qualités propres, par la manière dont il fut choisi, illustre l'esprit d'invention de l'ACRIS. Les indépendants de l'ACRIS ne veulent pas attendre que Paris dicte son goût. Or, Paris, à ce jour, a froidement refusé *Don's Party*, qu'adorent nos activistes méridionaux et où ils se reconnaissent. L'histoire est plus que drôle, cocasse, aux limites, pour nous, de la science-fiction. L'Australie s'apprête à voter, en 1969 ; des cadres, la nuit du vote, organisent une *party* pour célébrer la victoire attendue de la gauche. La folie se déchaîne, les couples se défont, la morale bourgeoise part en vadrouille et la gauche se casse *in extremis* la figure.

L'ACRIS a regroupé ses fonds : 20 000 F, reliquat d'une subvention du C.N.C. (pour une expérience similaire précédente ; les neuf membres ont souscrit un peu moins de 1 000 F chacun, soit 10 000 F d'argent frais. Le film plus tard sera éventuellement pris en distribution parisienne. Il aura en tout cas eu sa chance, les 30 000 F investis ont permis de tirer une copie, de payer les droits de douane et le sous-titrage. Plus tard, on essaiera même de co-produire de petits films français, du type *Histoire d'Adrien*. Pour ce qui est du budget, on aimerait bien jouer les quatrièmes larrons (après Gaumont, Parafrance, U.G.C.) dans la distribution française. On croit au Pérou comme un seul homme.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Don's Party* et l'ensemble de la semaine australienne passent d'abord, simultanément, à Nîmes (le Sémaphore) et à Montpellier (le Club) jusqu'au 21 avril. Ensuite Aix-en-Provence, Avignon, Alès, Marseille, Gardanne, Martigues, Grenoble. Fin avril débutera, toujours dans les salles de l'ACRIS, une programmation de sept films du récent Festival du film de femmes de Sceaux.

« Scanners » de David Cronenberg

« Scanners » (à éviter à tout prix dans sa version doublée en français) rappelle par son atmosphère le second film du même David Cronenberg, « Crimes of the Future » (1970) : même recréation d'un monde surconditionné à la George Orwell, mais froidement canadien, aseptisé, immunisé, imperméable aux émotions humaines. Images d'un futur criminel où, dans un décor de science-fiction, parmi les ordinateurs et leurs servants en blouse blanche, les monstres sont déjà au pouvoir.

David Cronenberg a greffé là-dessus un vieux scénario qu'il tenait en réserve depuis huit ans, une histoire de « scanners », ou médiums, manipulés par les multinationales. Les allées du pouvoir deviennent le champ de bataille de deux frères ennemis, tous deux « scanners », capables de lire dans les consciences et d'imposer leur vision à autrui, jusqu'à destruction physique complète, quand nécessaire. Le cinéaste joue ici sur du velours, fait exploser les têtes mal conditionnées avec la même jubilation que les ordinateurs mal programmés.

Il n'a pas eu le courage, ou la possibilité, d'aller jusqu'au bout de son sujet, de nous obliger à affronter le nouvel âge glaciaire de l'humanité. D'excellents comédiens défendent avec brio, et des grimaces souvent convaincantes, cette comédie des horreurs qui contient l'embryon d'un très grand film. — L.M.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« L'ÉTOILE » en concert à Radio-France

Le public de Chabrier

Lorsqu'on demande à un directeur de théâtre s'il a jamais songé à monter l'Etoile, *de Chabrier, la réponse invariablement, est à peu près la même :* « Bien entendu, j'y ai souvent pensé, c'est une partition telle ment spirituelle ! Mais ce n'est pas public. » *Et c'est peut-être vrai, encore qu'on n'essaie pas souvent — et la récente tentative du théâtre de Metz (*le Monde *du 30 mars 1979) aurait pu faire tomber quelques préjugés, — mais il est certain que le public auquel s'adresse cet opéra bouffe de Chabrier, créé en 1877 aux Bouffes-Parisiens, n'est pas celui qui d'ordinaire va aux représentations d'opérettes. Celui-ci aime ce qui remue, ce qui grince ; les exécutions médiocres, au lieu de rebuter son appétit, le flattent davantage. Lecocq et Messager ne lui conviennent que convenablement équarris, et si Offenbach lui plaît toujours, c'est que ce dernier a eu le génie de fonder son style sur la dérision du style*

La musique de Chabrier, à l'inverse, réclame des auditeurs attentifs, assez larges d'esprit pour admettre que les combinaisons rythmiques ou orchestrales, en réjouissant l'oreille, peuvent en quelque sorte la faire sourire (Haydn ne l'avait-il pas déjà indiqué ?) ; capables de distinguer les flonflons harmonisés à la sauvette de ceux qui font seulement semblant de l'être, par malice; sensibles enfin à ce mélange d'humour et d'émotion qui, liés ensemble par la magie du style, trouverait peut-être un équivalent chez Flaubert.

C'est dire assez que le public de Chabrier existe en puissance mais, faute d'avoir fait connaissance avec ce qui pourrait lui plaire, il l'ignore. Il faut reconnaître que Radio-France, fidèle à la tradition inaugurée en 1934 par Inghelbrecht, présente assez régulièrement l'Etoile *en version de concert : cela ne suffit pas, car s'il est vrai qu'on écoute mieux la musique, qu'on entend des détails savoureux qui se perdaient dans la fosse, l'absence de représentation, pour un ouvrage qui s'y prête — à condition que le metteur en scène ait des idées, — crée une sorte de malaise bien propre à confirmer les sceptiques dans leurs doutes.*

L'Etoile, *comme tous les ouvrages un peu exigeants et rarement représentés, pose quelques problèmes de distribution, car il faut trouver des chanteurs disposés à vaincre les difficultés d'une musique qui n'est facile qu'en apparence. En choisissant Michel Sénéchal pour incarner le roi Ouf Ier Radio-France a naturellement frappé à la bonne porte. On n'imagine pas interprétation plus juste et plus intelligente musicalement, de ce personnage savoureux qui n'est pas seulement un bouffon. A ses côtés, Jean Brun, que l'on avait déjà applaudi à Metz, est un Siroco irrésistible, couard et truculent, dont la présence scénique s'impose, même en concert.*

De la distribution de Metz on retrouvait également le Hérisson, piquant à souhait, d'Henri Gui et le Tapioca bon enfant de Pierre-Michel Pégaud. Le rôle du jeune amoureux, Lazuli, écrit dans une tessiture plutôt grave mais qui doit pouvoir monter jusqu'au si bémol aigu, exige une voix de soprano (car il est destiné à un travesti) possédant à la fois un aigu clair et léger et un registre grave bien timbré. Comme il est rare de trouver ces qualités réunies chez une femme, on lui substitue souvent un ténor qui doit alors résoudre d'autres difficultés. Radio-France a pris le parti de l'authenticité, mais c'est au détriment d'Isabel Garcisanz qui, à en juger seulement par ce qu'on entendait dans la salle et par ce qu'on n'entendait pas, n'a que l'aigu de son emploi. Beaucoup moins lourd et plus traditionnel, le rôle de la princesse Laoula était confié à Anne-Marie Blanzat qui, sans se limiter à eux, excelle dans ces personnages imaginaires et bien réels à la fois. Sonia Nigoghossian, enfin, ne donne qu'un relief assez modeste à Aloès, l'épouse très émancipée de Hérisson.

Le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France ont fait preuve, à quelques détails près, de beaucoup de soin et d'attention compte tenu de la délicatesse inaccoutumée de la partition, et si la direction de Jacques Mercier n'a pas toujours cette verve comique, cet élan irrésistible qui met mieux en valeur les instants plus tendres, elle témoignait d'une probité assez rare en fin de compte chez les chefs d'opéra, plus attentifs au panache qu'à l'exactitude.

GÉRARD CONDÉ.

★ *L'Etoile* sera diffusée ultérieurement par France-Musique.

Mort de Joseph Schmidt-Görg

ancien directeur des Archives Beethoven

Joseph Schmidt-Görg, directeur des Archives Beethoven de 1945 à 1972, est mort à Bonn le 3 avril. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. M. Claude Broussy, de Plaisir (Yvelines), correspondant des Archives, retrace ici sa carrière.

L'homme qui disparaît aura profondément marqué la musicologie allemande. Né le 19 mars 1897 dans un village de Westphalie, ayant fait une partie de ses études en Alsace, Joseph Schmidt-Görg devint docteur en musicologie de l'université de Bonn en 1926 ; spécialiste du Moyen Age et de la Renaissance (il publia notamment l'édition complète des œuvres de Nicolas Gombert), c'est en 1927 qu'il entra aux Archives Beethoven, fondées par son maître Ludwig Schiedermair, dans un immeuble attenant à la maison natale du musicien. Il en devint le directeur en 1945 et leur donna une vigoureuse impulsion.

Pendant quarante ans, il parcourut les bibliothèques de tous les pays, réalisant quelque cent quarante mille microfilms et plusieurs milliers de photos à la lumière infrarouge, pour les documents écrits au crayon en particulier.

Simultanément, le professeur Schmidt-Görg entreprenait l'édition des carnets d'esquisses, mettant au point une typographie qui permettait la transcription de documents presque illisibles. En 1954, il commençait une nouvelle publication de la correspondance de Beethoven, qu'il put mener à bien avant de mourir (l'ouvrage, riche de mille six cents lettres, est sous presse). Et sous sa direction s'est poursuivie l'édition critique de toute l'œuvre musicale du compositeur, dont vingt volumes sont parus.

La culture de cet homme extraordinaire, ami de Pablo Casals, de Walter Gieseking et des plus grands musicologues du monde entier, n'avait d'égale que son enthousiasme et la chaleur de son amitié. Souhaitons que ses travaux trouvent enfin l'écho qu'ils méritent en France où, curieusement, bien peu de personnes ont connu son activité et savent qu'il a renouvelé la musicologie beethovénienne.

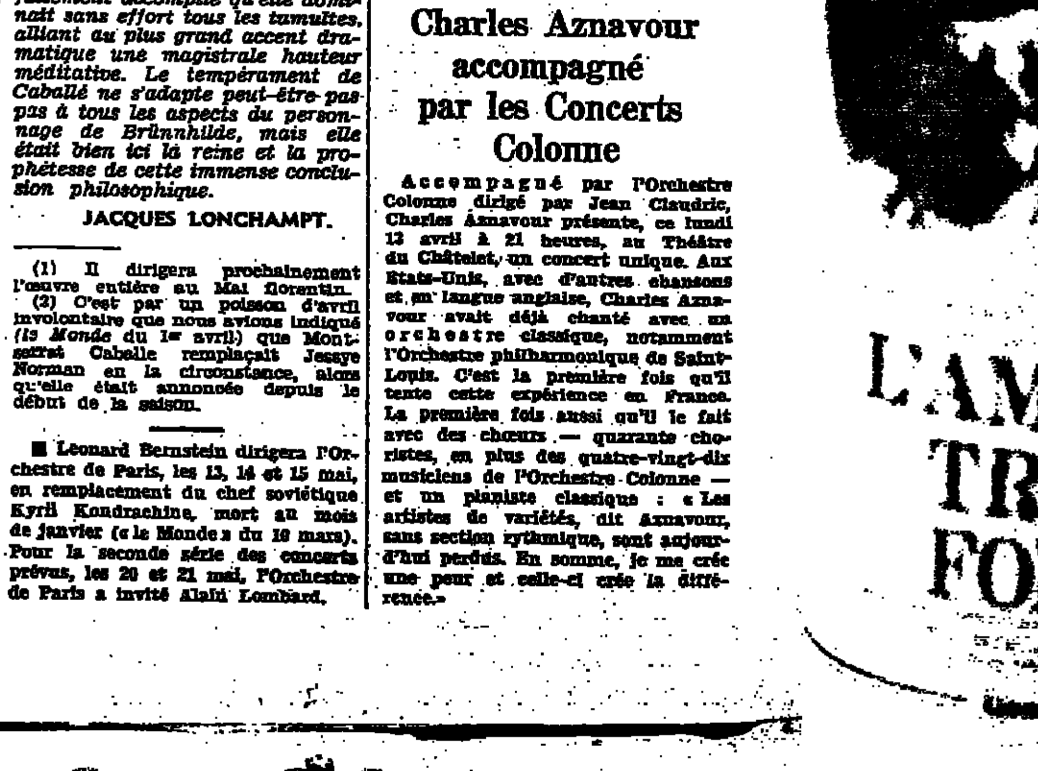
« Le Crépuscule des dieux » dirigé par Mehta

Royale Monserrat Caballe

Renouvelant un des concerts les plus mémorables de l'ère Solti, il y a neuf ans, l'Orchestre de Paris a donné les 9 et 11 avril une très belle interprétation du troisième acte du Crépuscule des dieux, *apothéose et résumé de toute la* Tétralogie *sous la direction de Zubin Mehta.*

Le chef indien, après un Siegfried *un peu pâle à Florence (*le Monde *du 6 février), semble avoir pénétré plus avant dans le dynamisme et la splendeur de la pensée wagnérienne, et ses qualités, la force, l'éclat, l'intensif, s'y épanouissent aujourd'hui (1). La soirée est allée crescendo jusqu'au final d'une flamboyante beauté, avec un Orchestre de Paris transcendé, dont les cuivres en particulier ont rarement atteint cette plénitude.*

S'il y eut cependant quelques sautes d'intérêt dans cette exécution, elles étaient dues à une distribution quelque peu inégale : un trio excellent de Filles du Rhin aux voix complémentaires (Christiane Eda-Pierre, lumineuse, Gillian Knight, ardente, Benedetta Pecchioli voluptueuse) et un Hagen formidable (Peter Meven, voix aux sombres mystères, tonnante et étouffée à la fois) se jouaient d'un Siegfried sans saveur (Alberto Remedios, dont le timbre, d'agréable couleur, n'a ni l'éclat ni les ressources expressives du rôle), d'un Gunther et d'une Gutrune noyés dans l'orchestre.



Mais si le final de Mehta fut exceptionnel samedi, ce fut aussi grâce à la présence de Montserrat Caballé (2), voix royale si parfaitement accomplie qu'elle dominait sans effort tous les tumultes, alliant au plus grand accent dramatique une magistrale hauteur méditative. Le tempérament de Caballé ne s'adapte peut-être pas pas à tous les aspects du personnage de Brünnhilde, mais elle était bien ici la reine et la prophétesse de cette immense conclusion philosophique.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Il dirigera prochainement l'œuvre entière au Mai florentin.

(2) C'est par un poisson d'avril involontaire que nous avions indiqué (*le Monde* du 1er avril) que Montserrat Caballe remplaçait Jessye Norman en la circonstance, alors qu'elle était annoncée depuis le début de la saison.

■ Leonard Bernstein dirigera l'Orchestre de Paris, les 13, 14 et 15 mai, en remplacement du chef soviétique Kyril Kondrachine, mort au mois de janvier (« le Monde » du 10 mars). Pour la seconde série des concerts prévus, les 20 et 21 mai, l'Orchestre de Paris a invité Alain Lombard.

DONATION BRÉSILIENNE A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DES MANUSCRITS D'AUGUSTE COMTE

La Bibliothèque nationale vient de s'enrichir de la collection complète des manuscrits d'Auguste Comte. C'est une donation de M. Paulo de Berredo Carneiro, ambassadeur du Brésil auprès du conseil exécutif de l'Unesco, président de l'Académie du monde latin, correspondant de l'Institut de France. Les lettres ou documents manuscrits recherchés, rassemblés pendant un demi-siècle, ont été achetés, puis apportés en France par M. Carneiro, qui en a fait don dans un premier temps à l'Association internationale de la maison d'Auguste Comte, dont il est le fondateur et le président.

NOTES

Variétés

Cinquante mille spectateurs au Printemps de Bourges

Plus éclectique que jamais, tel est apparu le Printemps de Bourges, qui a eu lieu — pour la cinquième fois — du 4 au 12 avril et qui, malgré le refus de subventions du ministère de la culture et de la communication, est une fête de la chanson qui se développe naturellement harmonieusement.

Les chiffres les plus optimistes ont été dépassés, et plus de cinquante mille spectateurs ont participé aux diverses manifestations du Printemps : de la chanson au jazz, du rock au blues et à la tradition folklorique, de l'animation pour enfants à des créations collectives sur des thèmes contemporains.

Préparé cette année un peu à la va-vite, par suite d'un conflit survenu entre la direction démissionnaire de la Maison de la culture et le conseil d'administration du Printemps de Bourges, le festival a sans doute manqué d'événements qui lui soient propres, comme la confrontation autrefois entre Charles Trenet et Jacques Higelin. Il n'y a pas eu non plus, à franchement parler, de découverte : Jean Guidoni, qui a incontestablement de la présence et des qualités d'interprète, souffre trop d'un répertoire inconsistant, parfois carrément exécrable, pour être considéré comme tel.

Mais on a noté avec intérêt la plus grande participation des habitants même de Bourges à des festivités qui, jusqu'ici, paraissaient avoir été un peu greffés dans la ville comme un corps étranger.

Bernard Lavilliers, Julien Clerc, Georges Moustaki, Rufus, Sonny Terry et Brownie McGhee, Robert Charlebois, Giovanni Marini, Murray Head — au succès inattendu — et Jean-Patrick Capdevielle étaient les principales têtes d'affiche de ce Printemps. Ce qui n'empêcha nullement les jeunes festivaliers de se retrouver parfois plus facilement dans des jeunes chanteurs ou des groupes aux imperfections criantes.

CLAUDE FLEOUTER.

Nicole Croisille

Il y a si peu d'interprètes féminines dans la chanson française que l'on se doit de saluer les qualités professionnelles, le très grand métier de Nicole Croisille, qui présente actuellement au Théâtre des Champs-Elysées un spectacle qui a les allures d'un show heureux et divers.

Nicole Croisille joue pleinement de sa voix, de ses qualités scéniques étendues pour recréer à sa manière des chansons de Nougaro, Brel, Aznavour, Ferré, Julien Clerc, des chansons-histoires à qui elle donne toutes les couleurs de la vie, non sans parfois de l'humour. Un récital bien agréable et développé avec l'amicale complicité de bons musiciens. — C. F.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 45.

Charles Aznavour accompagné par les Concerts Colonne

Accompagné par l'Orchestre Colonne dirigé par Jean Claudric, Charles Aznavour présente, ce lundi 13 avril à 21 heures, au Théâtre du Châtelet, un concert unique. Aux Etats-Unis, avec d'autres chansons et en langue anglaise, Charles Aznavour avait déjà chanté avec un orchestre classique, notamment l'Orchestre philharmonique de Saint-Louis. C'est la première fois qu'il tente cette expérience en France. La première fois aussi qu'il le fait avec des chœurs — quarante choristes, en plus des quatre-vingt-dix musiciens de l'Orchestre Colonne — et un pianiste classique : « Les artistes de variétés, dit Aznavour, sans section rythmique, sont aujourd'hui perdus. En somme, je me crée une peur et celle-ci crée la différence. »

EXPOSITION

Cappiello au Grand Palais

(Suite de la première page.)

Et c'est le Grand Palais qui nous propose aujourd'hui l'ensemble de son œuvre, grâce à la donation qu'en ont faite ses héritiers au Musée de l'affiche et à la préfiguration d'Orsay.

Voici donc notre Leonetto à Paris. Il dessine quelques silhouettes de boursiers, rencontre Puccini, dont *la Bohème* venait de triompher à l'Opéra-Comique, tombe dans ses bras, lui propose de faire son portrait ainsi que celui de Novelli, un des grands acteurs italiens de l'époque, porte les deux portraits au *Rire* d'Arsène Alexandre.

Les deux portraits sont aussitôt publiés, Cappiello est engagé au *Rire*, puis au *Cri de Paris* que dirige l'illustre Alexandre Natanson, infatigable amateur d'art, de théâtre, d'avant-garde en tout genre et, surtout, c'est dans le comble du chic, de bicyclette : la première couverture de Cappiello, qui nous montre deux héroïques champions de la « course de soixante-douze heures », ne vaut pas tout à fait les hommages rendus par Lautrec à la « petite reine ». Mais on y sent déjà la concision, la joviale verdeur du grand caricaturiste.

Alexandre avait un frère, le non moins illustre Thadée, l'ami de Bonnard et des nabis, l'animateur de la *Revue blanche*, l'époux infortuné de l'insupportable Misia Godebski. Et les deux frères commandent à Cappiello un album, *Nos actrices*, paru en 1899, bientôt suivi d'un numéro spécial de la revue *le Théâtre* et d'innombrables vignettes et silhouettes parues dans *le Journal* et *le Figaro*. Puis viennent deux recueils, *les Contemporaines célèbres* et *70 dessins de Cappiello*, qui feront de notre Livournais, avec Léandre, Rouveyre, le délicieux Sem, Caran d'Ache, Willette, le chroniqueur par excellence de la société parisienne, de ses boulevards, de ses coulisses et de ses ruelles.

Cappiello collaborera encore à *l'Assiette au beurre* avec la série des « Gens du monde », et, illustrera une des grandes affaires judiciaires de l'époque. Là, il est un peu moins à l'aise. Cet homme charmant, qui était tout sourire, bienveillance et plaisir de vivre, n'avait visiblement pas le goût de la polémique ni le don des grandes colères vengeresses, et ses « gens du monde » font davantage penser à la comtesse de Ségur à Gyp qu'à Steinlen ou au terrible Forain. Indifférence ou réserve, la politique ne l'a pas davantage retenu, et, s'il nous a laissé le superbe *Portrait d'Henri Rochefort*, il n'y a pas, dans toute son œuvre, une seule allusion à l'affaire Dreyfus.

Le domaine de Cappiello, c'est le théâtre, ce théâtre aujourd'hui bien oublié (peut-être à tort) de Maurice Donnay à Alfred Capus, de Porto-Riche à Paul Hervieu, qui fit les délices du début du siècle et que prolongea entre les deux guerres Henry Bernstein après que Jules Renard en eut tiré la géniale et monosyllabique quintessence.

Malgré le talent, parfois, des auteurs et l'importance de quelques metteurs en scène (Antoine, Lugné-Poe) qui ont trouvé leur juste place dans le petit monde de Don Leonetto, le théâtre de 1900 est avant tout un théâtre d'acteurs, d'actrices surtout, dont les chroniqueurs (et Jules Renard lui-même) ne se lassent pas de commenter les liaisons, les voyages, les folles dépenses et les somptueux caprices.

La moutarde et le chocolat

Il y a aujourd'hui d'excellentes et mêmes de grandes actrices. Mais aucune d'entre elles ne peut prétendre au statut de monuments national tant la race des monstres sacrés semble en voie de disparition. Et aucune ne laisse derrière elle ce sillage de gloire, d'extravagance et de génie qui fit de Sarah Bernhardt la reine de l'époque, et un personnage à tous les publics plus familier que les vedettes politiques, les escrocs internationaux et les têtes couronnées, dont l'Europe d'avant 1914 offrait pourtant surabondance.

Sarah Bernhardt, Cappiello nous la montre, le cheveu sauvage, la taille cambrée en gouttière, la fesse furibonde ou moelleuse, selon les cas, dans *la Dame aux camélias*, *l'Aiglon*, *Hamlet*, dans *la Théodore* de Victorien Sardou, tombant dans les bras d'Edmond Rostand à un retour de tournée ou poussant dans *Médée* d'épouvantables rugissements. A côté d'elle, Réjane, Eve Lavallière, Cécile Sorel, Marguerite Moreno, Cléo de Mérode, Marcelle Lender, qui fut un des derniers modèles de Lautrec, Polaire, dont la silhouette d'araignée et le visage de chat de gouttière disent tout l'humour de Cappiello, tout son talent, fait de concision expressive et d'habileté à saisir l'attitude qui résume la personnalité des comédiens.

Les hommes ne sont pas oubliés. Les auteurs : Feydeau, Catulle Mendès, Montesquiou, Massenet que couronne la muse, Edmond Rostand qui essaye, monocle en bataille, son habit d'académicien. Et les interprètes : Le Bargy, de Max, Coquelin dans *Cyrano* et Lucien Guitry dans *l'Assommoir*. Si le trait de Cappiello est moins corrosif que celui de Lautrec auquel Yvette Guilbert disait un jour : *« Faites-moi un peu moins laide, monsieur, je vous en prie, un tout petit peu moins »*. Il n'ignore pas le pouvoir de l'expressivité, du masque, du rictus à la japonaise. Ainsi dans le profil de l'autre grand fauve de l'époque, Mounet-Sully, barisant en superbe peplum les *Imprécations d'Œdipe*.

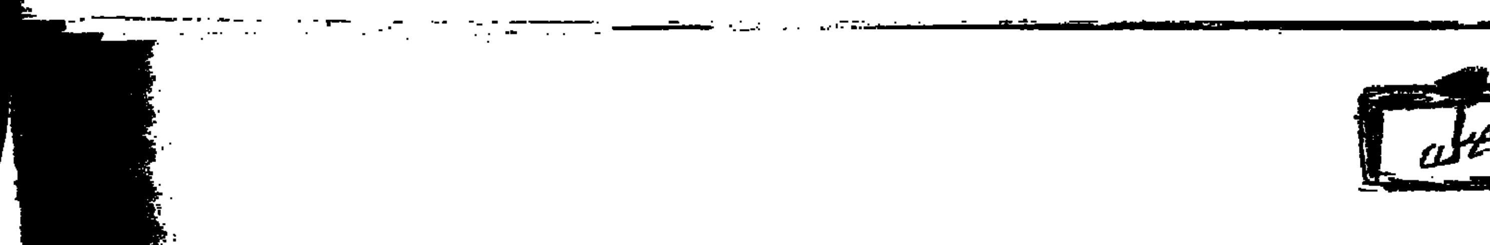
Pour les affiches, il nous a semblé que le peplum y tombait parfois en plis un peu mous. Est-ce à cause de la présentation ? Des couleurs inévitablement avec le temps tombées ? Ou de ces salles du Grand Palais si tristes que tout y devient couronne mortuaire et toile cirée à la Vasarely ? Sauf dans les premières feuilles, dont le dynamisme rappelle les meilleurs moments de Chéret, l'exécution nous a paru chez Cappiello pas toujours inférieure à l'invention qui, elle, n'est presque jamais en défaut. Le cheval rouge du Cinzano, le diablotin arrachant le feu du Thermogène, le noir enturbanné qui gigote dans les vapeurs du café Martin, ou cette tête de bœuf aux cornes de grand rituel (on y vit l'influence de l'exposition coloniale) qui vante les mérites de bouillon Kub, autant d'idées excellentes, autant d'images sur lesquelles il est impossible que ne se fixe pas le regard.

Mais souvent le dessin est confus, l'optimisme facile, les lettres pas trop bien dessinées, ni disposées. Et c'est seulement à la fin de sa carrière, dans les affiches pour les chaussures Bally, les chapeaux Mossant ou certains journaux de l'époque que Cappiello semble avoir intégré les découvertes du graphisme moderne : l'économie des couleurs, l'à-plat, la concision géométrique des formes. Après tout, c'était son droit : le cubisme n'était pas fait pour lui, et personne n'a parlé comme lui de la lessive, du cognac et de la moutarde, du chocolat Poulain et des cigarettes Bastos. Allez passer une heure au Grand Palais : vous y revivrez un des moments les plus charmants de l'histoire de Paris.

ANDRE FERMIGIER.

★ Grand Palais. Entrée Clémenceau. Jusqu'au 29 juin.





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Jean Benguigui : Petit-Montparnasse (320-89-90), 22 h.
Boris Supervian, 20 h. ; la Guerre des petites étoiles, 21 h. 30 : Comédie de Paris (281-00-11).
Journal d'un fou : Vincennes, Théâtre Sorano (374-73-74), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 21 h. : Orchestre Colonne, dir. J. Claudric, sol. C. Aznavour.

Les autres salles

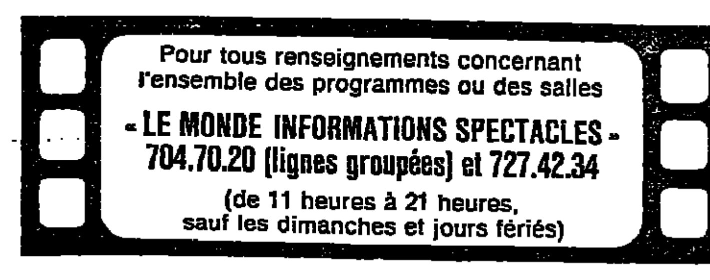
Comédie-Caumartin (742-43-41), 21 h Reviens dormir à l'Elysée
Croq' Diamants (272-20-60), 22 h. 15 : passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon
Lucernaire (544-57-34). Théâtre noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : l'Evangile selon saint Marc.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
TAI Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 30 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale
Théâtre du Marais (278 - 03 - 53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h 30 Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Le Connetable (227-41-40), 20 h 30 F. Marten, D. Val ; 22 h. : Kassagi.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. II, 21 h. : Poupette Ponpon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Tome.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) 20 h 30 Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est un de la police ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.

Le music-hall

Bobino (322-27-35), 20 h. 45 : R. Bahri, P. Lai, G. Langoureau, G. Lafaille.


Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 13 avril

Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Kristen Nogues.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : Biou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : Nicole Croisille.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail, bye bye.
Deux - Anes (606 - 10 - 26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 Groupe Malambo Latino.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Bharata Natyam.

Les concerts

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Quatuor de Moscou (Haydn, Prokofiev, Schubert).
Musée Guimet, 21 h. : Duo Delangle (Charpentier, Gotkovski, Tisné...).
Athénée, 21 h. : W. Berry, E. Werba (Mahler, Wolf, Mendelssohn, Brahms).
Point-Virgule, 21 h. : J.-M. et M. Denis (Biber, Bach, Mozart...).
Vieille-Grille, 21 h. : F Eyler, luth.
Lucernaire, 19 h. 30 : M. Chaineaud, S. Chaparan (Gounod, Ibert, Fauré, Brahms) ; 21 h. : L. Petrova-Boinay, A. Perchat, M. Boizot (Tchaïkovsky, Rachmaninov, Caplet...).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : F. Guin, B. Vasseur.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 23 h. : Salsa.
Dreher (233-48-44), 20 h. : Booker T. Laury.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Arcane V.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Ljubla.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Cleanhead Winson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Our Father.
Quatre Temps (776-44-26), 21 h. : H. Waldron, J Lyani.
Roquette (805-78-51), 18 h. 30 : Mecano.



cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (276-55-57), 15 h. : Soledad, de E. Gras et M. Craveri ; 17 h. : Hommage à Lotte Eisner : Anna Boleyn, de E. Lubitsch ; 19 h. : le Cri, de M. Antonioni.

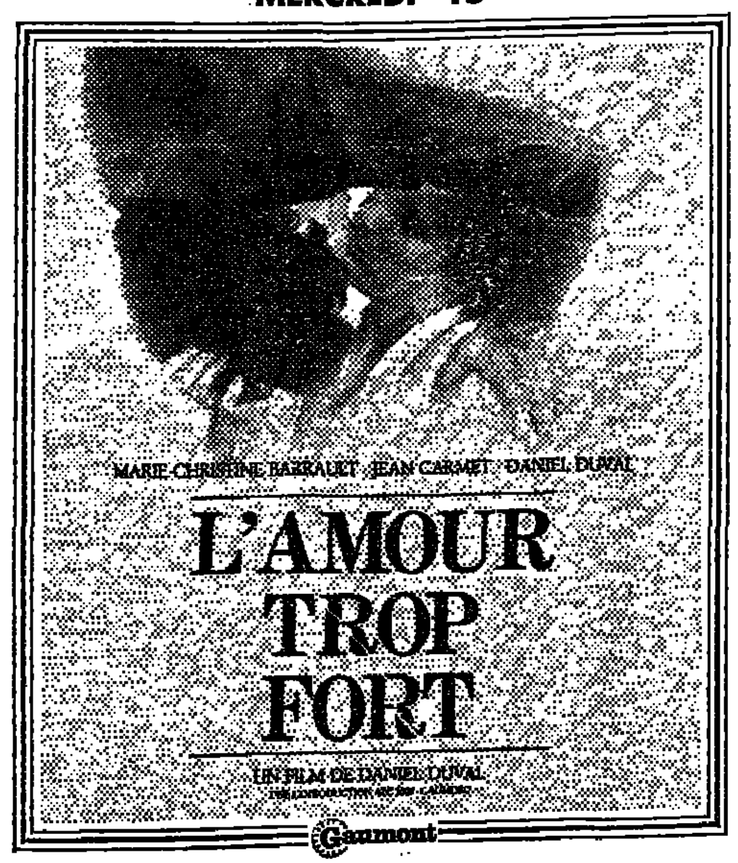
Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
ANNA MIGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42) h. sp.
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire 6e (544-57-34)
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45)
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRUBAKER (A., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32). Montparnos, 14e (327-52-37)
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32)
ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra 9e (742-56-31). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16)
C'EST MA CHANCE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) — V.f. : Fauvette 13e (331-56-86)
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHINOIS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) Miramar, 14e (320-89-52)
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (320-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
LE DERNIER METRO (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er 297-49-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Quintette, 5e (354-35-40). Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Capri, 2e (508-11-69), Hautefeuille, 6e (633-79-38). Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
DYNASTY (Ch.-Taïwan, v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE DOS AU MUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70 : Richelieu, 2e (233-56-70 : Ambassade, 8e (359-19-08 ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; soir, Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Athéna, 12e (343-00-65).
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
FIFTY-FIFTY (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Français 9e (770-33-88)
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65) H Sp., Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Gaîté, 17e (627-60-20).
HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), mat. ; Fauvette, 14e (331-56-86), mat.
LE MIROIR SE BRISA (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Impérial, 2e (742-72-52)
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-01-18) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta 20e (636-10-96)
OUVRIER 80 (Pol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soir.
LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42)
POINT FINAL A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)
RAGING BULL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Marbeuf 8e (225-18-45) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)

LES FILMS NOUVEAUX

ELEPHANT MAN, film américain de David Lynch. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33). Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23)
FAUT SE LES FAIRE CES LEGIONNAIRES, film français de Alain Nauroy. Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Ermitage, 8e (359-15-71), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59 UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE LION SORT SES GRIFFES, film américain de David Siegel — V.O. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE, film américain de Jimmy Murakami. — V.O. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RENDS-MOI LA CLE, film français de Gérard Pirès — Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; *Paramount-Opéra*, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
SCANNERS, film américain de David Cronenberg (*) — V.O. Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.F. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
« *LIBERATION* » OU TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE, film-vidéo français de Gérard Guégan — Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-33).
UN ASSASSIN QUI PASSE, film français de Michel Vianney (**) — Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MERCREDI 15





MERCREDI



Le 15 AVRIL sur vos écrans



SPECTACLES

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.). Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SIGNE FURAX (Fr.). U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Maxeville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TROUPEAU (Turc v.o.) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).

UN PETIT CERCLE D'AMIS (A., v.o.) : Paramount-Opéra, 6e (325-59-83).

VENDREDI 13 (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opera, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe Huchette, 5e (633-08-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les grandes reprises

AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) H. sp.

ASTERIX ET CLEOPATRE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34). H. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A., v.f.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; la Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (Soviét., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
EASY RIDER (Amér., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Olympic, 6e (222-87-23).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
MACADAM - COW BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MALICIA (It., v.o.) (**) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
MAMITO (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69)
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny - Ecole, 5e (354-20-12).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No 1 (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76). Mer. à sam
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA RUE SANS JOIE (Allem., film muet) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LA STRADA (It., v.o.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78)
UNE FEE PAS COMME LES AUTRES (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE VENT DES AUTRES (Alg., v.o.) : Delta, 9e (878-02-18).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

Les festivals

LES PERLES DE LA SERIE B (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Now voyager.
LA FRANCE DE PETAIN ET SON CINEMA, Studio 43, 9e (770-63-40) : 18 h. : Douce ; 20 h. : Adieu Léonard ; 22 h. : Dernier atout.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.) : Portier de nuit (**) ; 18 h. 30 : Flesh Gordon (**) ; 22 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.
HUMPHREY BOGART, 5e Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) (v.o.) : la Caravane héroïque.
CYCLE MARLON BRANDO (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Désire, (325-72-07) (v.o.) : Une nuit à l'opéra.
RIVOLI-CINEMA, 4e (272-63-32), 20 h. : le Criminel (v.o.) ; 22 h. : Freaks (v.o.) (**) ; Un chien andalou (v.o.).
MARX BROTHERS, *Nickel-Ecoles, 5e* (v.o.) : Maman Kuster s'en va-t-au ciel.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16). En alternance : Superman II (v.f.) ; Mousaki (v.f.) ; le Voleur de Bagdad (v.f.) ; Bugsy Malone (v.f., v.o.) ; les Fourberies de Scapin ; New-York, New-York (v.o.) ; Rencontres avec des hommes remarquables (v.o.) ; Nos plus belles années (v.o.) ; Oublier Venise (v.o.) ; Extérieur nuit, c'est la vie ; Hester Street (v.o.) ; Family Life (v.o.) : Casanova, de Fellini (v.o.) ; Tommy (v.o.) ; Alice dans l'espace des merveilles (v.o.).
ALLEMAGNE, GENERATION NOUVELLE, Olympic, 14e (542-67-43) Toerless (sam.) : Cœur de verre (dim.).
TEMPLIERS, 3e (272-94-56) (v.o.) : les Sentiers de la gloire ; Je t'aime moi non plus, Chinatown ; l'Année dernière à Marienbad.
BRESSON-TARKOVSKI, Denfert, 14e (321-41-01) (v.o.) : l'Enfance d'Ivan.
F. TRUFFAUT, Ciné-Seine, 5e (325-95-99), en alternance : Histoire d'Adèle H. ; la Mariée était en noir ; Une belle fille comme moi ; la Nuit américaine.
FESTIVAL DU TIERS-MONDE (v.o.), Trois-Haussmann, 9e (770-47-55). Hommage à S. Ray, en alternance : Jours et nuits dans la forêt ; Kanchenjunga : Company Limited ; Goopy Bagha Byne : la Pierre philosophale ; l'Adversaire ; les Trois Sœurs : les Joueurs d'échecs ; la Grande Cité ; l'Intermédiaire ; Pather Panchali ; l'Invaincu ; le Monde d'Apu : la Déesse.
AGATHA CHRISTIE (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Dix Petits Nègres ; Mort sur le Nil ; Tueurs de dames.

Les séances spéciales

L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23), 12 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. ; Grand Pavois, 15e (554-46-85), 22 h
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 13 h. 15.
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h
LES PETITES FUGUES (Suisse) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 14 h., 22 h.

RADIO-TÉLÉVISION

UNE SOCIÉTÉ ESPAGNOLE RÉCLAME LA PROPRIÉTÉ DE RADIO-ANDORRE

● *La société espagnole Eirasa* a revendiqué le samedi 11 avril la propriété de Radio-Andorre. Au cours d'une conférence de presse tenue à Andorre ce jour-là, M. Luiz Ezcura, président de Eirasa, a réaffirmé que la société avait *« la pleine propriété des installations et de l'exploitation de la concession »*. *« C'est pourquoi*, a-t-il ajouté, *après recours accepté par le coprince épiscopal contre la fermeture du poste par les autorités andorranes, Eirasa a réclamé et obtenu ensuite l'arrêt des émissions diffusées par les actuels occupants « illégitimes » de la station, et ce, jusqu'à ce que la juridiction compétente ait statué sur son légitime droit de propriété. »* On sait que les actuels exploitants, les héritiers de M. Jacques Trémoulet (homme d'affaires français, fondateur de la station en 1936), ont déposé un recours en « quelxa » contre la décision de fermeture, où ils demandent de *« bénéficier d'une procédure aussi rapide que celle dont a bénéficié la SOFIRAD pour obtenir la réouverture de Sud-Radio »*.

● *Les animateurs de la radio libre* Ici et maintenant (à Paris), le comédien Gérard Lemaire, le compositeur Guy Skornik et le journaliste Didier de Plaige, ont été condamnés, le mercredi 8 avril, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à 1 500 F d'amende chacun, pour violation du monopole de la radio. Mme Elisabeth Caron, propriétaire de l'appartement où était installé l'émetteur, a été condamnée à 800 F d'amende. Le tribunal a prononcé, en outre, la confiscation du matériel technique qui avait été saisi ce jour-là. Ici et maintenant avait déjà était l'objet d'une saisie le 30 août 1980, et d'une autre le 28 mars dernier. Les animateurs ont déclaré qu'ils continuaient d'émettre tous les soirs sur 99 MHz.

● *Les C.R.S. ont investi*, le samedi 11 avril à 6 heures, la Bourse du travail d'Annecy (Haute-Savoie), où est installée depuis mardi une radio locale de la C.G.T., Radio-Ondes pures. Selon le syndicat, un magnétophone et de nombreux papiers ont été saisis. Les responsables de la radio ont précisé qu'ils entendaient cependant *« reprendre rapidement leurs cinq heures d'informations quotidiennes et continuer ainsi la lutte pour la défense de l'emploi à Annecy »*.

● *Selon le S.N.J. FR 3 Côte d'Azur*, la direction de la station de télévision a fait silence le vendredi 10 avril aux actualités régionales, sur la déclaration faite la veille par M. Jacques Médecin, député et maire (U.D.F.) de Nice, dans laquelle il désapprouvait le brouillage de Radio-K. Le S.N.J. a protesté contre *« le caractère unilatéral de l'information régionale »* constatant qu'*« une nouvelle fois cette information fait l'objet d'une manipulation et d'une censure inadmissibles »*. La direction, pour sa part, se refuse à tout commentaire.

Lundi 13 avril

NOS PROCHAINS PROGRAMMES HEBDOMADAIRES PARAITRONT DANS « LE MONDE » DU 16 AVRIL

A partir du 16 avril, les programmes hebdomadaires de la radio et de la télévision paraîtront le mercredi (daté jeudi) en même temps que « le Monde des arts et des spectacles ». Ces programmes iront du samedi, premier jour du week-end, au vendredi de la semaine suivante. Nous répondons ainsi au souhait de nombreux lecteurs, ceux de province en particulier.

En raison des émissions officielles de la campagne électorale, les horaires indiqués sont susceptibles de modifications.

Les journaux sur TF 1 et A 2 commencent, eux, à 19 h. 15 au lieu de 20 heures, pendant toute la durée de la campagne.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 15 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
Michel Debré, Huguette Bouchardeau, Brice Lalonde, Jacques Chirac, Arlette Laguiller, François Mitterrand, Michel Crépeau, Valéry Giscard d'Estaing et Marie-France Garaud.





21 h 5 Cinéma : Folies-Bergère.
Film français de H. Decoin (1955), avec E. Constantine, Z. Jeanmaire, N. Gray, N. Tallier, P. Mondy, Y. Robert.
Une tentative de comédie musicale influencée par les réussites américaines du genre. Bonne qualité de la mise en scène et triomphe de Zizi Jeanmaire dans des ballets réglés par Roland Petit.
22 h 40 Magazine : Médicale.
Réalisation L. Barrère et E. Lalou.
« Les cœurs brisés » Avec les professeurs P. Vernant, chef du service de médecine cardiologique de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, A. Casasoprana, son assistant, J.-P. Cachera, chef du service de chirurgie cardiaque, et le docteur A. Lellouche.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 15 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)
21 h 5 Magazine : Question de temps.
Le nouveau défi asiatique : Corée du Sud-Taiwan-Hongkong

22 h 25 Document : les Enthousiastes.
De J. Prapat ; réal. J. Eustache.
« Le Jardin des délices », de Jérôme Bosch.
Ce n'est pas la mille et unième interprétation de ce tableau énigmatique de J. Bosch, mais un regard passionné de J.-N. Picq, psychanalyste.
23 h Introduction à la musique contemporaine : Musique et société.
De M. Fano et D. Jameux.
Qu'est que « l'institution musicale » ? Un ensemble complexe d'organisme, d'administrations, d'agents, d'éditeurs. Le récit réel de la production et de la distribution.
0 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé : les Misérables.
20 h Les jeux.
20 h 10 Documentaire.
Le soleil de Queyras, Pysanka ; Un site sacré d'Islande, Annam.
21 h Cinéma public : « Un taxi pour Tobrouk ».
Film français de D. de La Patellière (1961), avec L. Ventura, C. Aznavour, M. Biraud, G. Cobos, H. Kruger (N., rediffusion).
En 1942, quatre soldats des F.F.L., rescapés d'un commando cherchent à regagner les lignes alliées, en Libye, dans une automitrailleuse allemande, avec un officier ennemi qu'ils ont fait prisonnier.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, Présence des arts : Gainsborough, au Grand Palais.
20 h, Solution H, de J. Boquet. Avec A. Cuny, M. Garrel, C. Sola, etc.
20 h 35, Bonne nouvelle, grands comédiens : Le signe et Confessions d'une femme, de Maupassant, lus par M. Sarcey.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : André Marteau, philosophe en Argoat.
22 h 30, Nuits magnétiques : Qu'est-ce qu'on fera quand on sera gros ?

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Chasseurs de son stéréo : Pergolèse « Stabat Mater », par l'Orchestre de chambre du Marais, dir. E. Trochon.
20 h 30, Concert : Cycle des quatuors (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Quatuor de Moscou : Haydn (« Quatuor à cordes no 80 en mi bémol majeur »), Prokofiev (« Quatuor à cordes no 2 en fa majeur »), Schubert (« Quatuor à cordes no 13 en la mineur »).
23 h, Ouvert la nuit : Soliste français d'aujourd'hui : C. Ivaldi (piano) : œuvres de Mendelssohn, Bartok, Milhaud, Auric ; 0 h 5, Domaines de la musique électro-acoustique : œuvres de Bouchourechliev.

Mardi 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Midi première.
12 h Journal.
12 h 40 Campagne électorale.
Brice Lalonde, Valéry Giscard d'Estaing, Arlette Laguiller.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin Présent.
Elles en question ; 14 h. 5, Feuilleton : « les Yeux bleus » ; 15 h., Service Flash ; 15 h. 5, Mémoire en fête ; 15 h. 30, Les recettes de mon village ; 15 h. 50, A vos mains ; 16 h., Dossier ; 16 h. 30, Le pour et le contre ; 16 h. 35, A tire d'elles ; 16 h. 40, Coup de cœur ; 17 h. 15, Mini-show
17 h 20 Croque vacances.
Joe chez les mouches ; 17 h. 25, Bricolage (et à 17 h. 40) ; 17 h. 30, Isidore le lapin ; 17 h. 40, Variétés ; 17 h. 45, Atomas la fourmi atomique.
17 h 50 C'est à vous.
18 h 10 Un, rue Sésame.
18 h 15 Avis de recherche.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 15 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
Mme Marie-France Garaud, M. Valéry Giscard d'Estaing, M. François Mitterrand.
21 h 5 Documentaire : Les grandes aventures de l'Himalaya.
Une nouvelle fois nous partirons vers les sommets du monde, avec une histoire de l'alpinisme conduite par Maurice Herzog
22 h Comédie musicale : Moïse.
Réalisation C. Lambert : De D. Héguy, G. Alcaly, M. Guereuil, chorégraphie de F. Fuger, mise en scène de F. Morane, avec A. Alalay, G. Buhlman, A.-M. Godart.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Journal.
12 h 40 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)
13 h 45 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
15 h Document : Les chrétiens.
Contestation et réforme, de B. Gascoigne, réal. C. Robrini
16 h Itinéraires.
Le Japon, la musique antillaise.
Vivre autrement
17 h 20 Fenêtre sur...
17 h 50 Récré A 2.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 35 Journal.
20 h 10 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)
21 h 5 Les dossiers de l'écran : le Tonnerre de Dieu.
Film français de D. de La Patellière (1965), avec Jean Gabin, M. Mercier, L. Palmer, G. Géret, R. Hossein, L. Arbessier (N. rediffusion).
Un vieux vétérinaire, misanthrope et alcoolique, recueille une jeune prostituée, l'arrache à son milieu et reporte sur elle son besoin de paternité.
22 h 35 Débat : Jean Gabin.
Avec Mmes F. de Asis-Tren, M. Renaud, MM. M. Audiard, R. Dalban et G. Grangier.
23 h 50 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 30 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Chansonnier de papier.
19 h Journal.
19 h 10 Emissions régionales.
19 h 45 Les jeux.
20 h 10 Courts métrages.
21 h Cinéma : « Vaquero ».
Film américain de J. Farrow (1952), avec R. Taylor, A. Gardner, H. Keel, A. Quinn, K. Kasznar, T. de Corsia (Rediffusion.)
Dans le sud du Texas, après la guerre de Sécession, un aventurier emploie la terreur pour chasser les colons américains de leurs terres. Son demi-frère passe dans le camp opposé.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Campagne électorale.
(Voir TF 1.)

FRANCE-CULTURE

14 h., Sons : Paysages d'Alsace.
14 h 5, Un livre, des voix : La grande vie, de R. Bordier. (2e partie)
14 h 47, Magazine international.
16 h 20, Actualité : Les chevaux de San Marco, exposition au Grand Palais
16 h. 50, Départementale : A Aix-en-Provence (Hommage à N. Froment).
18 h 30, Feuilleton : Les cinq sous de Lavarède (Hommage à N. Froment)
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : L'avenir de la science, le retour au global.
20 h, Dialogues : Avicenne et la médecine arabo-islamique, avec S. Ammar et J.-O. Sournia.
21 h. 15, Musique de notre temps : Marcel Weiss.
22 h. 30, *Nuits magnétiques : Devine qui vient dîner.*

FRANCE-MUSIQUE

14 h. 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h., Légendes (Sibelius, Grieg, Berwald) ; 16 h., Musique de chambre, M. Reger ; 17 h., C. Munch : enregistrements historiques, œuvres de Poulenc, Saint-Saëns.
18 h. 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien concert : Tchaïkovski (« Sérénades pour cordes », opus 48) par l'Orchestre de chambre de Pologne, dir. J. Maksymiuk ; 19 h., Récital de piano, T. Dussault (Schumann, Brahms).
20 h. 5, Premières loges : L. Lehmann (soprano) : œuvres de Wagner, Beethoven, Mendelssohn, Wagner, Benatzky, Nostal, Strauss.
20 h. 30, Concert (en direct de la salle Pleyel) : Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France, dir. J. Kaspszyk : Beethoven (« les Créatures de Prométhée », « Ouverture en ut majeur », opus 43, « Symphonie no 4 en si bémol majeur », opus 60), Rachmaninov (« les Carillons pour soli, chœur et orchestre », opus 35).
23 h. Ouvert la nuit : Revue de presse de l'édition musicale : « Le premier numéro de la Neue Musik Zeitung » : œuvres de Beethoven, Schoenberg, Zemlinsky, Gluck, Schumann, Chopin.

PRESSE

Conflit entre deux quotidiens régionaux au sujet de la distribution gratuite

De notre correspondant

Perpignan. — *L'Indépendant*, quotidien édité à Perpignan, a publié, le mercredi 8 avril, sous le titre : « L'agression », un texte de la chambre syndicale des diffuseurs de presse des Pyrénées-Orientales. Il y était exposé la position du congrès de l'Union nationale du syndicat des diffuseurs de presse, réuni récemment à Paris, qui s'est prononcé sur un conflit entre deux quotidiens régionaux *l'Indépendant*, de Perpignan et *Midi libre*, de Montpellier, dont l'ex-P.-D. G. est M. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française.

L'Union nationale des diffuseurs s'associe à l'action des diffuseurs de presse des Pyrénées-Orientales qui, pour répondre à cette « agression », refusent d'exposer le *Midi libre* dans les Pyrénées-Orientales. De plus, il a été décidé de saisir de cette affaire le Conseil supérieur des messageries de presse et de porter plainte auprès de la direction générale de la concurrence et de la consommation.

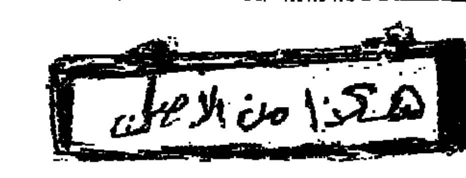
Tout a commencé en octobre dernier lorsque *l'Indépendant* a pris une participation majoritaire dans un hebdomadaire montpelliérain, *le Journal de Montpellier*. Il s'agissait d'un investissement d'expansion régionale, à travers un support différent de *l'Indépendant*, diffusé uniquement dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Le 24 mars, *le Midi libre* répliquait par la distribution gratuite et quotidienne dans la rue ou aux caisses des grandes surfaces, de dix mille exemplaires, dix fois plus que ceux vendus habituellement dans les Pyrénées-Orientales.

Opération de promotion, affirme Mme Fernaud, responsable des ventes du *Midi libre*, qui considère que *l'Indépendant* n'avait pas *« à s'aventurer hors de sa zone de diffusion »*. Promotion curieuse, répondent les partisans du journal de Perpignan, qui soulignent que *le Midi libre* ne vend effectivement que 538 exemplaires à Perpignan-Ville alors que *l'Indépendant* avoisine les 20 000 (les chiffres de vente de janvier 1981 sont respectivement de 59 700 pour *l'Indépendant* et 1 300 pour *le Midi libre* dans l'ensemble des Pyrénées-Orientales).

Le syndicat des diffuseurs des Pyrénées-Orientales va intenter une action en justice qui viendra compléter celle de la direction de *l'Indépendant* et qui s'appuie sur la remise gratuite d'un produit (article 40 de la loi du 27 décembre 1973 sanctionnée par l'ordonnance du 30 juin 1945) et la remise gratuite d'un produit avec marchandise, qui tombe, elle, sous le coup de la loi du 20 mars 1951, concernant la vente avec prime.

J.-C. M.

● *Le quotidien « Sud-Ouest »* n'est pas paru ce lundi 13 avril. A la suite d'arrêts de travail des ouvriers du Livre C.G.T., la direction a pris dimanche soir la décision d'interrompre la fabrication plutôt que de faire paraître un journal réduit ne concernant que quelques éditions de départements ruraux. — *(Corresp.)*



Le Monde

ÉCONOMIE

L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE EN FRANCE

Le point le plus bas a probablement été atteint mais la reprise se fera attendre

L'activité économique va-t-elle s'améliorer en France, ou restera-t-elle médiocre, voire modeste, jusqu'à la fin de l'année ? Est-il exclu que la marche des affaires se ralentisse davantage, l'inégale récession que nous connaissons actuellement devenant véritable crise ?

Entre les analyses trop optimistes d'un gouvernement préparant psychologiquement l'élection présidentielle et le tableau trop sombre brossé par les partis d'opposition, il paraît possible de décrire une situation guère brillante, mais sûrement pas catastrophique. possible aussi, quoique plus aventureux, de tenter quelques prévisions pour les mois à venir.

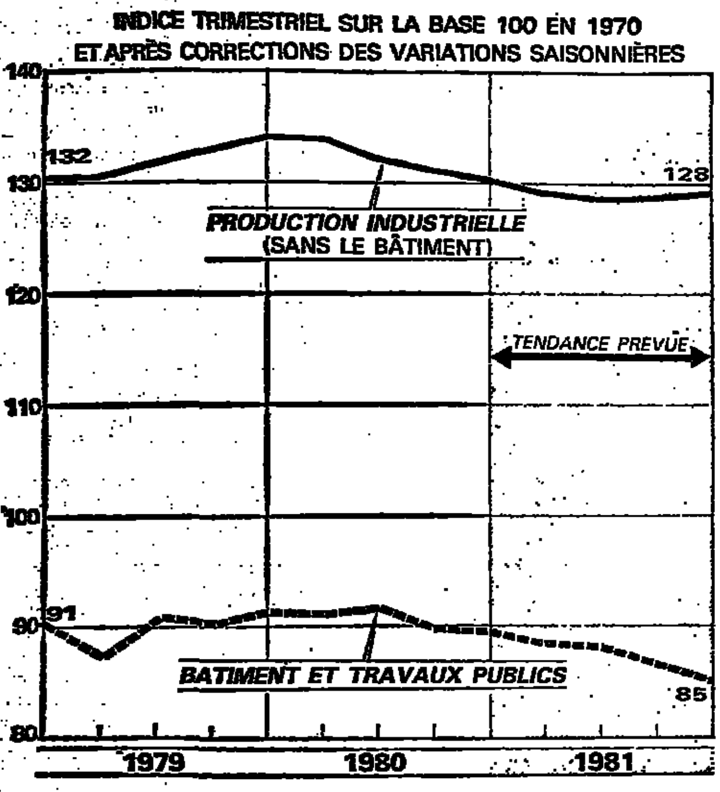
A en croire l'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE, l'activité des entreprises n'aurait pratiquement pas cessé d'augmenter entre le début de 1978 et l'été 1979 (1). C'est à partir de cette date que se serait produite une rupture : après un plateau de quelques mois qui aurait vu l'activité se stabiliser à un haut niveau, la production industrielle aurait commencé à reculer au deuxième trimestre 1980, il y a donc tout juste un an. La baisse de production aurait été forte, par la suite interrompue durant l'été 1980, période au cours de laquelle se serait produite une éphémère reprise.

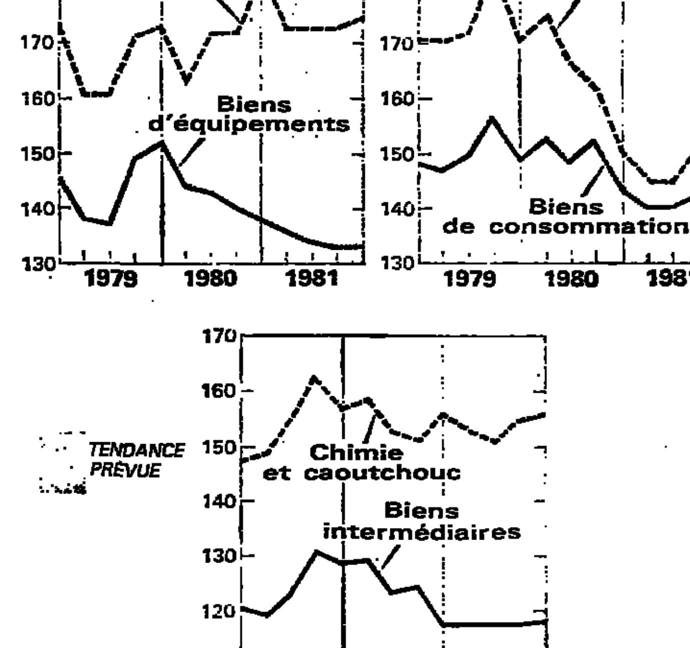
On verra sur le graphique ci-contre une évolution de la production industrielle qui correspond *grosso modo* aux statistiques publiées par l'INSEE. Nous en avons pourtant gommé les mouvements d'été qui nous apparaissent en grande partie artificiels : juillet-août n'ont pas été aussi favorables que le montrent les statistiques, ni en 1979, ni en 1980. Simplement, les corrections de variations saisonnières qui sont faites doivent maintenant pécher par insuffisance. Le cheminement représenté sur notre graphique — et dont nous prenons la responsabilité — semble plus conforme à la réalité : croissance régulière tout au long de 1979 — une très bonne année — puis freinage progressif, presque en douceur, tout au long de 1980 pour arriver à la situation dans laquelle nous nous trouvons, c'est-à-dire à un niveau de production inférieur de 4,5 % à celui des années 1979 et 1980 à la même époque.

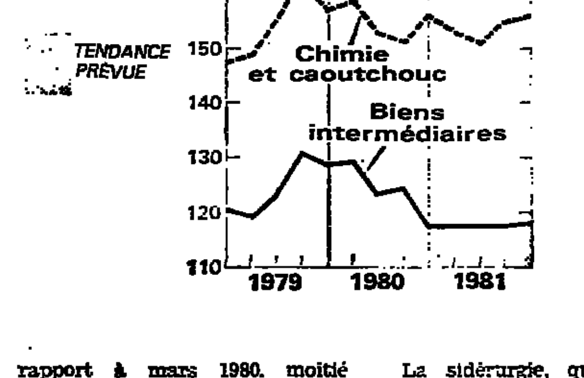
Ce distinguo n'est pas sans importance : il rend plus compréhensible l'évolution de la conjoncture. Les majorations très importantes des cotisations de sécurité sociale au début de 1979 et les retombées du deuxième choc pétrolier (2) ont freiné, dès le premier semestre de 1979, une reprise « bien accrochée ». Celle-ci s'est cependant poursuivie contre toute attente jusqu'à la fin 1979, les ménages — avertis des effets directs et indirects des hausses décidées par l'OPEP — ayant massivement acheté dans l'espoir de prendre l'inflation de vitesse. Fait remarquable : ce mouvement s'est produit — au détriment de l'épargne — dans la plupart des pays industrialisés et notamment aux Etats-Unis, donnant au phénomène une ampleur considérable. Retardée de plusieurs mois, la récession n'en est pas moins venue. Il n'est pas certain qu'elle en soit plus forte maintenant. En revanche, la résistance de l'inflation aux remèdes de cheval qui lui sont appliqués — notamment une hausse jamais vue et inquiétante des taux d'intérêt — s'en est probablement trouvée renforcée.

Tous les secteurs de l'économie ne sont pas également touchés. De même ne se trouvent-ils pas tous au même point du cycle conjoncturel.

● *Les industries produisant des biens de consommation* sont encore chargées de stocks excessifs. Mais le poids de ceux-ci a commencé à se réduire sans qu'un mieux se dessine encore au plan de l'activité. La situation est encore mauvaise dans de nombreuses professions. L'automobile est au creux de la vague, même si le recul enregistré depuis 1980 semble avoir pris fin (173 000 véhicules immatriculés en mars, soit une baisse de 7 % par rapport à mars 1980. moitié moins que la baisse de janvier et février) Dans l'électro-menager, l'activité est également médiocre, « *votre franchement médiocre* », estime-t-on à la C.G.E. Les industries alimentaires semblent moins touchées par le climat ambiant. Unilever, par exemple, qui avait souffert de phénomènes spécifiques tels qu'un début d'été 1980 franchement mauvais (baisses des ventes de produits glacés), ou de la chute du revenu des agriculteurs (au travers de ses ventes d'aliments pour le bétail), ne se ressent pas de la basse consommation actuelle, les trois quarts de son chiffre d'affaires provenant de l'alimentation.







La médiocrité de la situation présente trouve son explication dans le pessimisme du commerce où, pourtant, les stocks ont commencé à se réduire. *Pour les* COPP, par exemple, mars n'a été que médiocre, mais avril s'annonce franchement mauvais. La dégradation n'a en fait pas cessé depuis le début de l'année. Suivant les formes de distribution, elle correspond soit à un recul de 10 % du chiffre d'affaires réel (commerces traditionnels), soit à une stagnation (supermarchés), soit à des progressions encore sensibles mais réduites de moitié par rapport aux années précédentes (+ 10 % en volume au lieu de + 20 % pour les hypermarchés).

● *Les industries produisant des biens intermédiaires* voient la baisse de leur production se ralentir notamment dans la chimie. Les stocks ont également tendance à s'alléger. Saint-Gobain qui, à travers ses productions de verre, laine de verre, matériaux d'isolation, dépend tout à la fois du bâtiment et de l'industrie automobile a enregistré de mauvais résultats en février et mars. Les petites et moyennes entreprises qui travaillent pour le logement (vitrage, laine de verre) réduisent leurs stocks au minimum afin de comprimer leurs frais financiers. Cela est une nouveauté. Mais, en améliorant leur gestion, elles ne jouent plus le rôle d'amortisseur qui permettait naguère à la grande industrie de ne pas subir brutalement les à-coups de la demande des particuliers. En serrant au plus près la demande, chacun, d'une certaine façon, amplifie le freinage.

La sidérurgie, quant à elle, commence à bénéficier de l'application des clauses de sauvegarde et de la fin du mouvement de déstockage.

● *Les industries de biens d'équipement* font état, dans l'ensemble, d'une activité stable. Certaines branches continuent de croître (l'électronique, l'informatique), les autres commencent à baisser de rythme. Contrairement à ce qui se passe pour les biens de consommation et les biens intermédiaires, les stocks y sont de plus en plus importants. Il est pourtant remarquable de constater que la chute annoncée ne s'est toujours pas produite, ni sur le marché intérieur (« *la dégradation est extrêmement lente* », dit-on à la C.G.E.) ni sur les marchés étrangers. A l'exportation, la concurrence des Américains et des Japonais est extrêmement vive, les premiers revenant en force, après avoir profité de la baisse du dollar en 1979.

ALAIN VERHNOLES.

(Suite page 24.)

(1) L'année 1977 avait vu la production industrielle décliner lentement pendant quatre trimestres, contrecoup de la très forte reprise qui avait suivi l'effondrement dû au premier choc pétrolier.

(2) Les hausses du brut se sont pour l'essentiel étalées sur près de quinze mois : commencées en mars 1979, elles n'ont guère cessé qu'au deuxième trimestre 1980.

Les énergies de substitution en retrait

La remise en cause de deux importants projets de développement d'énergies, aux Etats-Unis et en Australie, de substitution laisse craindre que le mouvement engagé l'an passé — devant le triplement des prix pétroliers — fasse long feu.

UNE mine de liquéfaction du charbon devait être construite à Morgantow (Virginie occidentale). Elle devait convertir convertir chaque jour 6 000 tonnes de charbon en fuel. Les Etats-Unis, pour 50 %, mais aussi les Japonais et les Allemands de l'Ouest, pour 25 % chacun, avaient décidé de contribuer au financement de cette unité dont le devis a doublé en un an de 1,4 à 2,7 milliards de dollars. La Gulf Corporation avait accepté de consacrer 100 millions de dollars à l'achat du terrain et à la mise en œuvre du procédé de liquéfaction.

Les Allemands, les premiers, ont fait savoir officieusement que le *doublement des coûts* les inquiétait. Ils n'ont pas caché qu'ils étudiaient la possibilité de réduire leur participation au projet en préconisant notamment une usine de moindre capacité.

Mais aux Etats-Unis même, cette entreprise de liquéfaction du charbon est au centre d'un important débat depuis que le président Reagan a défini une politique qui tend à transférer au secteur privé le développement des énergies de substitution. Si la Synthetic Fuel Corporation — créée par le président Carter — a été maintenue par son successeur, ses budgets de recherche ont été amputés de *0,3 milliard de dollars pour 1981 et* de 1,2 milliard pour 1982 (la réduction du budget de l'énergie pour 1982 est de près de 28 %). Pourtant d'influents démocrates au Congrès entendent maintenir l'aide publique à l'usine de Virginie occidentale. Le retrait du département de l'énergie (D.O.E.), après les inquiétudes allemandes, sonnerait sans nul doute le glas du plus important projet de liquéfaction du charbon outre-Atlantique. Une décision pourrait être prise dans le courant du mois d'avril.

Les schistes bitumineux

L'exploitation des schistes bitumineux vient, elle aussi, de subir un sérieux revers. *L'Energy Security Act* du président Carter avait donné une priorité au traitement de ces marnes qui renferment un combustible fossile solide, le Kérogène, dont on peut obtenir des carburants de bonne qualité.

La filiale australienne d'Exxon avait décidé — avec deux partenaires minoritaires (Southern Pacific Petroleum et Central Pacific Minerals) — de créer une unité pilote pour exploiter les dépôts de Rundle en Australie, le meilleur espoir d'exploitation commerciale de l'huile de schiste. La production devait atteindre 20 000 barils par jour. Or, Esso vient d'annoncer la remise en cause de ce projet pour des raisons techniques et économiques : les derniers tests montraient notamment que la récupération d'huile serait inférieure aux 92 litres par tonne de schiste initialement prévus. *Ce qui contribuerait à faire* bondir le coût du projet de 805 millions à 2,41 milliards de dollars. Esso parle désormais de la mise à l'étude d'un projet moins ambitieux.

Si la première tentative importante d'exploitation des schistes est ainsi mise en sommeil, on peut se demander quel avenir sera réservé au gisement de Green River, qui s'étend du Wyoming à l'Utah et contiendrait quelque 600 milliards de barils de pétrole récupérable, avec une teneur de l'ordre de 110 litres par tonne ?

M. Hammer, président d'Occidental Petroleum, estimait naguère que le pétrole coûterait plus de 100 dollars le baril en 1985 si toutes les sources d'énergies alternatives n'étaient pas exploitées. Moins pessimiste, un centre de recherches est-ouest qui a son siège au chateau de Layenburg, près de Vienne (Autriche), l'I.I.A.S.A. (International Institute for Applied) — System Analysis qui comprend dix-sept pays membres dont les Etats-Unis et l'U.R.S.S., — soulignait que le monde occidental ne serait pas confronté à des difficultés énergétiques majeures d'ici la fin du siècle si les énergies de substitution étaient développées.

Le retrait voulu du président Reagan ne laisse donc pas d'inquiéter. Les compagnies privées, dans les arbitrages entre le court et le long terme, ont toujours choisi le profit immédiat. La dépendance actuelle des principaux pays industrialisés ne résulte-t-elle pas pour partie de tels choix faits par les compagnies pétrolières dans les années 60 ?

BRUNO DETHOMAS.

Aux antipodes des idées françaises sur l'âge de la retraite

PAS plus qu'une hirondelle ne fait le printemps, le vote d'une sous-commission parlementaire — même aux Etats-Unis où l'opinion publique et les journaux suivent de plus près les travaux des députés et des sénateurs — ne constitue à lui seul un événement politique. Il n'empêche que l'adoption à l'unanimité par la sous-commission de la sécurité sociale de la Chambre américaine des représentants d'une proposition visant à porter de soixante-cinq ans à soixante-huit ans l'âge de la retraite au taux plein a produit, de l'autre côté de l'Atlantique, une manière de sensation. Les analystes assurent que la proposition de loi pourrait fort bien continuer à faire son chemin, la prochaine et redoutable étape étant l'examen par la puissante commission des voies et moyens.

La même sous-commission parlementaire a simultanément approuvé une autre mesure qui va tout autant à l'encontre des idées dont les discours électoraux qu'on entend actuellement en France se font le véhicule. En vertu de la législation en vigueur aux Etats-Unis, c'est à partir de soixante-douze ans qu'un retraité peut exercer une activité rémunérée sans subir en conséquence une diminution proportionnelle de sa pension. Il est proposé d'abaisser le seuil à soixante-huit ans.

Non seulement donc les députés (« représentants ») membres de la sous-commission estiment opportun, afin de réduire le déficit du régime vieillesse américain, de relever l'âge de la retraite, mais ils pensent qu'il serait souhaitable, tant d'un point de vue économique — encouragement à l'activité du plus grand nombre possible de citoyens, lutte contre le « travail noir » — que politique — liberté de choix accrue pour l'individu — d'inciter les retraités à travailler. Les partisans d'une telle politique appartiennent visiblement à une autre planète que celle sur laquelle se déroule la campagne présidentielle *française*. *La proposition* de loi est de nature à soulever maintes oppositions, notamment des syndicats. Mais ces derniers sont obligés de faire preuve de prudence tant est devenue populaire l'idée qu'il est contraire aux droits de la personne (et peut-être aussi à l'esprit de la Constitution) d'obliger pratiquement les citoyens à cesser leur vie active à un âge où un nombre croissant d'entre eux voudraient pouvoir encore le prolonger. C'est pourquoi, pour augmenter leurs chances de voir leur texte adopté, les auteurs du projet ont multiplié les précautions afin de sauvegarder les droits acquis. Il est entendu que le régime actuellement en vigueur ne commencerait à être modifié qu'à partir de 1990, et qu'une période de transition de dix nouvelles années s'écoulerait avant la mise en application pleine et entière du nouveau. Moyennant quoi, le déficit annuel de la sécurité sociale, qui devrait selon les experts américains être de 19 milliards de dollars (à sa valeur actuelle) pendant les soixante-quinze prochaines années, serait ramené à 4 milliards seulement.

P. F.

Quelle réforme pour la politique

Après la fixation des prix pour la campagne agricole 1981-1982, la place est faite pour une renégociation de la politique agricole commune. Allemands et Britanniques surtout l'évoquent et l'invoquent même depuis longtemps, sans apporter de précisions au débat. En France, la commission de l'agriculture pour le VIIIe Plan estimait urgente une initiative de Paris dans ce domaine. M. Mitterrand dit vouloir réunir une nouvelle conférence de Stresa (1), tandis que le parti socialiste, sous l'impulsion de M. Pisani, a déposé en février 1980 à l'Assemblée européenne un projet de résolution dont la Commission de Bruxelles s'est inspirée. En juin 1980, l'assemblée permanente des chambres d'agriculture en France posa devant le chef de l'Etat cette question de la renégociation de la politique agricole commune, au grand dam des syndicats d'exploitants qui considèrent au contraire qu' « il est urgent d'attendre ». En juin prochain, la Commission doit transmettre au Conseil des propositions de réforme ou d'aménagement.

L'enjeu d'une telle réforme est double : si elle ne se fait pas, ou si elle se fait mal, l'actuelle politique commune de l'agriculture risque d'éclater. C'est le premier enjeu. Ce faisant, la principale construction européenne disparaîtrait et avec elle le symbole qu'elle représente. En d'autres termes, l'Europe elle-même est en cause.

POURQUOI *réformer* la politique agricole commune ? Conçue pour protéger les producteurs (et les consommateurs) des aléas du marché mondial, la PAC a porté ses fruits, conduisant à l'autosuffisance en produits disposant de règlements de marché. Mais depuis plus de vingt ans, le monde a changé : la situation de l'emploi, les ressources en énergie, la prise en compte des données écologiques, le consumérisme, ont créé de nouvelles conditions pour l'agriculture. L'appauvrissement des pays les *plus pauvres*, le refroidissement des *rapports* Est-Ouest, ont donné à l'Europe, dans sa fonction de fournisseur de matières premières *agricoles*, de nouvelles responsabilités pour lesquelles les règlements actuels ne sont plus adaptés. L'intégration *enfin* des exploitations au marché, leur dépendance croissante des secteurs d'amont et *matières grasses* dont la Communauté est déficitaire. Par contre, les producteurs de viande, de fruits et légumes et de vin coûtent relativement peu au *budget* européen.

Il s'ensuit une distorsion des revenus à l'échelle des régions (de 1 à 6 dans la Communauté à dix, de 1 à 9 dans la C.E.E. à douze), aggravée par la spécificité des productions des contrées du nord et de celles du sud de la Communauté.

Les mécanismes de soutien actuels des prix (intervention sans limitation des volumes) induisent une inégalité de fait entre les gros et les petits producteurs, et correspondent à un transfert occulte de *ressources des consommateurs* vers les producteurs.

Il y a fort à parier cependant que si les dépenses grandissantes du FEOGA n'arrivaient au plafond des ressources *propres* de la

Secteurs dépensiers	Budget de la C.E.E. %	Valeur de la prod. agricole de la C.E.E. %	Autres secteurs	Budget %	Valeur de la prod. %
Tabac	2,3	0,4	Viande bovine	7,7	16
Matières grasses	6,2	1,2	Fruits et légumes	4,6	12
Sucre	4,7	2,5	Vin	0,6	5
Produits laitiers	46,6	19,5	Porc	1,1	12,3
Céréales	16,5	12,5	Œufs, volailles	1	7,6

d'aval, leur ont conféré une fragilité à laquelle la PAC ne peut mais.

En outre, dresser aujourd'hui un bilan de la PAC revient à faire état de nombreux dérèglements. La *question de savoir si la PAC est à* l'origine d'une redistribution inégalitaire des revenus agricoles ou si les perturbations qu'elle rencontre l'ont rendue inégalitaire relève du débat de l'œuf et de la poule. Toujours est-il que cette inégalité se manifeste au niveau de produits ou celui des revenus, des régions, des consommateurs *enfin*.

Le tableau ci-dessus exprime les inégalités entre la valeur des denrées dans la production agricole et celle des dépenses effectuées au titre du soutien de ces mêmes denrées : en gros, le *tiers* des productions reçoit les deux tiers des crédits du FEOGA (Fonds européen d'orientation de garantie agricole).

Ainsi, la PAC favorise-t-elle les producteurs de céréales, de sucre, de lait, mais aussi de tabac et de Communauté, on ne parlerait guère de *réforme*. Ce qui fait dire aux uns, le gouvernement français par exemple, qu'il ne s'agit que d'un problème de budget que de légers *aménagements* des dépenses suffiraient à résoudre. Tandis que les autres, des économistes ruraux en France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne aussi, estiment qu'il faut réviser plus radicalement le fonctionnement d'un système coupable à leurs yeux d'accroître les inégalités et... les excédents.

Quelle que soit la formule à *retenir* pour l'avenir, si l'on exclut un accroissement des recettes communautaires, elle reviendra soit à réduire le niveau de soutien des prix agricoles, soit à limiter les *volumes de production* à prix garantis (soit à combiner encore ces deux procédés).

On peut sortir du dilemme en jouant sur ce budget lui-même. Certains s'y empolient *(voir encadré ci-contre).*

Différentes modalités de garantie des revenus

Quelles sont les méthodes envisagées et envisageables ?

● *LA CORESPONSABILITE.* — Il s'agit d'un principe suivant lequel les producteurs seraient coresponsables de l'écoulement des denrées en excédents. La Commission de Bruxelles propose d'en faire le quatrième principe de la politique agricole commune (avec la libre circulation des produits, la préférence communautaire et la solidarité financière).

Jusqu'à présent, ce principe est appliqué pour le lait et se traduit par une taxe de 2,5 % sur les livraisons perçues par les laiteries. Le produit de cette taxe sert au financement d'actions d'amélioration de la qualité du lait, de promotion du produit (lait dans les écoles), de recherches de débouchés extérieurs (en ce sens, elle s'apparente à un transfert des ressources des producteurs vers les entreprises).

Telle qu'elle existe, cette taxe a quatre défauts majeurs : l'efficacité des actions qu'elle finance n'est pas évidente. Bien que les agriculteurs des régions difficiles (*montagne notamment) en soient exonérés*, elle est inégalitaire car la ponction opérée sur le revenu du petit éleveur est plus lourde que sur celle de l'éleveur important qui bénéficie de relatives économies d'échelles. En troisième lieu, elle ne favorise pas un abaissement des prix à la consommation. Enfin, personne ne sait vraiment si cette reprise sur le prix du lait contribue à freiner la production ou à l'accroître (les agriculteurs chercheront à compenser le paiement de la taxe par une production accrue).

Plusieurs variantes de la coresponsabilité sont possibles :

— Tous les producteurs et toutes les productions y participent au nom de la solidarité. Cette formule a peu de chances d'aboutir ;

— Seules les productions en excédent sont assujetties à la taxe. C'est ce qu'envisage la Commission ;

— La taxe elle-même est progressive, c'est-à-dire d'autant plus forte que le volume des livraisons est grand. Excellente dans son principe, la taxe progressive peut faire obstacle aux gains de productivité, encore largement réalisables en France, notamment en matière laitière.

Mais déjà, avec l'exemple de la taxe de coresponsabilité, on voit se mettre en place tous les « ingrédients » qui composent inévitablement le brouet de la réforme : un point de passage obligatoire pour « savoir qui a produit quoi », une règle commune assortie d'aménagements compte tenu de types d'exploitation, une progressivité des « *reprises* » ou des garanties, l'examen de la nature du transfert opéré en faveur des producteurs (est-ce le consommateur ou le contribuable qui paie ?).

Le flou le plus artistique semble régner en matière de vocabulaire, pour ce qui regarde les autres formules. Les uns appellent « quantum global » ce qu'on croit être un « quota », nomment « quantum individuel » ce qui s'écrit ailleurs « prix dégressifs », ou encore « système de double prix ». Les aides directes ne posent guère de problème dans leur compréhension.

● **LES AIDES DIRECTES** : Farouchement combattu par les organisations agricoles, ce système a curieusement la préférence des économistes ruraux (1). *« L'idée de base serait de fixer les prix d'intervention communautaires à un niveau plus bas qu'actuellement et plus proche de ceux du marché mondial et de compenser, pour partie, les effets les plus néfastes de cette baisse sur les revenus des producteurs par des aides directes »*, écrit Denis Bergmann, directeur de recherche à l'INRA. *Mais il y a aides directes et* aides directes. Celles-ci ne doivent servir qu'à compenser les pertes que la baisse des prix de soutien rendraient insupportables et non à compenser des handicaps naturels dont seule une politique des structures peut venir à bout (tous ne partagent pas cette idée, qui font des aides directes, au contraire, un système de fiscalité négative). Selon M. Bergmann, les avantages des aides directes sont : transfert budgétaire visible, répartition plus égalitaire des fonds publics grâce à un plafonnement progressif des aides. Le gouvernement devrait s'engager à revaloriser régulièrement leur pouvoir d'achat. Pour éviter la critique d'une « renationalisation » des politiques agricoles, les Etats verseraient au budget communautaire des sommes égales à celles des aides nationales, qui financeraient le développement des zones pauvres de la C.E.E.

Enfin, M. Bergmann conteste les appréciations de la Commission agricole du Plan selon laquelle *« le coût budgétaire des aides directes serait intolérable »*. On peut douter que cette modification de la PAC, *la plus radicale*, puisse *rencontrer*, pour la porter sur la table des négociateurs, une volonté politique suffisante.

Les aides directes peuvent s'analyser comme un complément de revenus. Ce système s'apparente, sans se confondre avec lui, avec *celui* des paiements compensatoires dont il va maintenant être question.

● **LES PAIEMENTS COMPENSATOIRES** ou deficiency payments à la britannique. Les prix se forment librement au niveau du marché mondial accru des droits de douane, et un organisme d'intervention verse à chaque producteur, quel que soit le prix et la quantité vendue, un complément égal entre les prix moyens perçus par les producteurs et un prix de soutien fixé à l'avance. Dans ce système, qui se distingue du précédent par un caractère automatique, c'est le contribuable qui paye le transfert vers le producteur et non pas le consommateur. Comme son effet sur l'incitation à ne pas produire est nul, qu'il ne corrige en rien les inégalités des conditions de production, sa centralisation à toute l'Europe entraînerait un coût exorbitant qui le rend en fait inapplicable. A noter toutefois que dans son cocktail de règlements, la C.E.E. l'a adopté pour la production ovine.

● **QUOTA** (ou quantum global) : on garantit un prix maximum pour un certain volume de production fixé pour l'ensemble de la Communauté. Le système peut avoir des variantes : prix garantis moins élevés pour des volumes supplémentaires, ou encore cotisation de résorption des excédents prélevés sur tout ou partie des volumes produits, systèmes qui rappellent celui de la coresponsabilité. C'est, par exemple, le cas du nouveau règlement sucrier qui vient d'être adopté : prix garanti pour un volume (quota A), garantie moins élevée pour un volume supplémentaire (quota B), vente sur le marché au cours mondial (quota C) et taxes de résorption ou d'écoulement des excédents sur l'ensemble des quantités produites (*le Monde* du 4 avril 1981). Ici encore, le système est applicable car la commercialisation transite par un point de passage obligé, la sucrerie.

● **QUANTUM INDIVIDUEL** (ou prix dégressifs ou encore différentiels). Il s'agit cette fois de garantir les prix, non plus en fonction d'un volume européen ou national, mais par exploitation, ou par unité de travailleur. C'est le grand projet des socialistes en France. Avec des nuances, c'est aussi l'idée retenue par le P.S.U., les Paysans travailleurs, et nombre d'organisations agricoles minoritaires en Europe, *qui font valoir que ce système a* déjà fait ses preuves pour le blé avant la création du marché commun agricole.

Pour chaque exploitation, serait déterminé en fonction du nombre de travailleurs un droit à produire, à tarif plein. Au-delà de ce droit et de façon dégressive, les prix agricoles seraient moins élevés, étant entendu que, à l'inverse du quota, le volume de production n'est pas limité.

Pour éviter que chaque exploitant ne cherche à cumuler les volumes à taux plein pour chacune des productions (et de ce fait multiplier les spéculations agricoles au détriment de la spécialisation), certains ont envisagé de pondérer le niveau de soutien pour chaque produit, par rapport au revenu global de l'exploitation.

On peut imaginer encore un système de points déterminant les droits par travailleur agricole de garantie à taux plein, l'exploitant demeurant libre de répartir ses productions comme il l'entend pour atteindre son crédit de points. D'autres envisagent encore de faire du quantum un objectif raisonnable de production par unité de travailleur, en fonction des diversités régionales, de soustraire les charges, variables elles aussi en fonction des coûts de production, de ce chiffre d'affaires et d'en déduire un prix de revient garanti du litre de lait ou du kilo de viande, variable donc selon les conditions naturelles de production.

Cette notion de quantum, on s'en doute, a de nombreux détracteurs, à commencer par le président de la F.N.S.E.A., M. Guillaume, qui voit déjà s'abattre la chappe épaisse du plomb socialiste sur les malheureux paysans privés de leur liberté d'entreprendre.

Les inconvénients sont réels, mais ne recouvrent pas obligatoirement les critiques les plus couramment émises. En premier lieu, le système n'est applicable qu'aux productions dites organisées, qui sont, on l'a déjà dit, contraintes de passer par un entonnoir où elles sont recensées. Ce n'est possible que pour le lait, les sucres et les céréales actuellement. Sauf à accélérer l'*organisation économique des autres* productions (par quelle contrainte ?), on aboutit alors à un double système de soutien des prix, avec d'une part les productions organisées et d'autre part celles qui ne le sont pas. Remarque qu'il faut tempérer par le fait que la PAC actuelle favorise précisément les premières.

La méthode des points et la référence au revenu global de l'exploitant doivent limiter le risque souvent évoqué de la déspécialisation. Une autre *critique* est plus difficilement *contestable : ce quantum* individuel constitue un droit à produire qui fige les structures et pénalise les jeunes, lesquels seraient bientôt contraints d'ajouter au paiement des frais et des moyens de production celui de ce droit. Sauf encore à imaginer un marché de quanta, expérimenté au Canada. Le dernier argument, celui d'une complexité administrative et des risques de fraude qui l'accompagnent, est évident. Les défenseurs des quanta rétorquent que, actuellement, les fraudes existent et que l'outil administratif français et européen sait faire face déjà à un système plutôt sophistiqué.

Ils font également valoir que ce système de quanta a fonctionné en France, pour les céréales, apparemment sans gros problèmes avant la mise en route du Marché commun. Mais leur argument principal réside dans la justice de ce système, étant bien entendu que les garanties dégressives ne s'appliquent qu'en deçà du jeu du marché, lequel conserve son rôle et le joue même plus complètement que dans le système actuel où l'on peut produire pour l'intervention, à taux plein, puisque les volumes ne sont pas limités, sans se soucier de ce qui est effectivement vendable. De ce fait, plus juste, le système des quanta serait aussi plus efficace. Selon certains auteurs, il aurait encore l'avantage de promouvoir des modèles d'exploitation moins intensifs et, de ce fait, moins vulnérables à la crise et à la hausse des coûts de production.

Les politiques complémentaires

Aucun système n'est à lui seul satisfaisant. L'idée directrice d'une éventuelle réforme reste de distinguer les fonctions (et donc les outils) de revenu des producteurs et d'orientation des productions, ce que l'actuelle PAC fait imparfaitement. Aussi, le parti socialiste avait-il proposé en son temps (*le Monde* du 23 février 1980) de moduler les niveaux de soutien en fonction des débouchés : pour ceux des produits qui disposent d'un marché mondial, la grille de référence des quanta serait plus attractive que pour ceux des produits qui n'ont pas ces possibilités. Pour les denrées dont la C.E.E. est importatrice, on pourrait envisager des prix incitatifs, dégressifs dans le temps.

Si la réforme de la politique agricole commune se limitait à l'adoption d'un procédé apte à réduire les dépenses de soutien, d'une part seuls

L'effet M.C.M.

LA politique agricole commune repose sur un principe de prix minimum garanti identique dans les pays membres. Ce prix commun fixé en unités de compte (aujourd'hui ECU) est converti en monnaies nationales. Quand la valeur de ces monnaies change, il convient d'adapter le prix des produits *agricoles nationaux : dans le sens d'une augmentation quand* la monnaie est dépréciée, dans le sens d'une réduction quand elle est revalorisée.

C'est ce que n'a pas voulu faire la France en 1969, refusant d'accrocher les prix agricoles à la valeur réelle du franc, par crainte de stimuler l'inflation. Cette politique était par définition défavorable aux revenus des agriculteurs. Ainsi étaient nées les « parités vertes » qui, mises largement à la disposition des Etats, permettaient, selon les conditions politiques du moment, de mener une politique de prix nationale.

C'est le décrochage entre monnaies vertes et monnaies réelles qui, plus que les montants compensatoires monétaires qu'on inven*tera pour respecter en théorie le principe de l'unicité de prix*, qui entraînera un développement inégal des agricultures en Europe.

Distorsions de concurrence

Avec le deutschemark vert surévalué, entraînant un pouvoir d'achat plus élevé, l'Allemagne a pu, dans les années 1976-1978, développer sa production. En d'autres termes, comme l'écrit Jean Moulin (*Réforme de la PAC*, revue d'économie rurale de mai-juin 1980) : *« Les évolutions monétaires diverses ont induit des développements dans les productions, inégaux selon les pays et correspondant non pas au jeu de la spécialisation mais aux effets de pouvoirs d'achat des exploitants différents selon les zones monétaires. »*

L'effet M.C.M. proprement dit se situe ailleurs : en subventionnant les exportations des pays à monnaie forte et en taxant les exportations des pays à monnaie faible, les M.C.M. renforcent les distorsions de concurrence déjà créées par le décrochage des taux verts. Le producteur allemand ou néerlandais y trouve son compte, puisque son produit se vend mieux. Le producteur français est pénalisé.

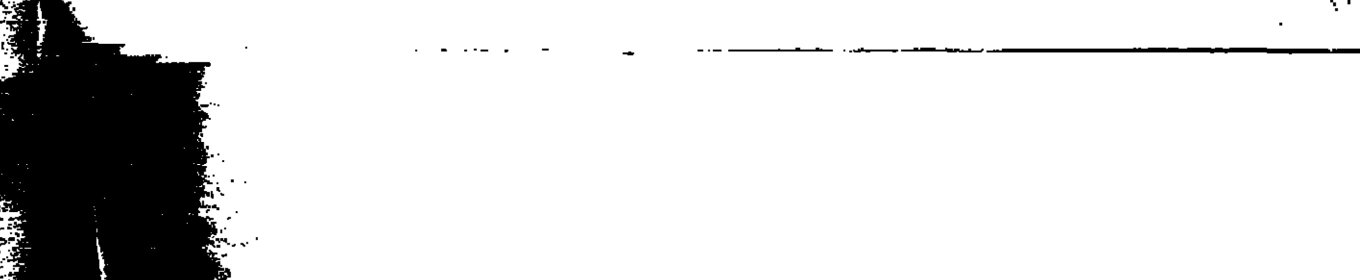
Sur les *dépenses* des ménages, les M.C.M. ont aussi leur impact : la sous-évaluation de la livre (ou du franc vert) permet un approvisionnement moins coûteux. Comme les taxes aux importations liées aux M.C.M. *négatifs* sont financées par le FEOGA, il n'y a pas de perte pour le contribuable britannique. *La situation* s'est toutefois inversée avec la hausse de la livre : les M.C.M. positifs et les subventions à l'exportation devraient maintenant, comme ce fut le cas en Allemagne, donner un coup de fouet à l'agriculture britannique, dont l'appareil a assez bien supporté la cure de bas prix jusqu'alors suivie.

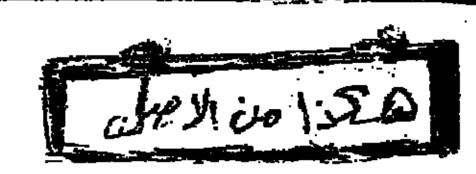
Supprimer les « taux verts »

Rappelons que les M.C.M. positifs s'appliquent aux monnaies fortes. Ils corrigent, en subventionnant les exportations et en taxant les importations, la différence entre le *prix* européen exprimé en ECU et le prix exprimé en monnaie nationale, dans le cas d'une réévaluation, qui ne se traduirait pas par une baisse des prix agricoles.

En sens inverse, les M.C.M. négatifs s'appliquent aux monnaies faibles. Ils corrigent, en taxant les exportations et en subventionnant les importations, la différence entre les prix européens exprimés en ECU et le prix exprimé en monnaie nationale, dans le cas d'une dévaluation, qui ne se traduirait pas par une hausse des prix agricoles.

Pour éliminer ces M.C.M. aussi perturbants, les Neuf ont conclu en 1979 un accord de démantèlement : en gros, les M.C.M. positifs ne seraient réduits que dans la *mesure* où ils *pourraient* venir en déduction d'une augmentation des prix agricoles. C'est ce qui s'est passé le 1er avril dernier pour l'Allemagne. Cet accord conduit en fait à augmenter indéfiniment les prix communs et donc les excédents de production, pour démanteler les M.C.M., soit à conserver les M.C.M. L'assez forte hausse obtenue le 1er avril a cependant permis d'épuiser le stock des M.C.M. du Benelux et de ramener celui de l'Allemagne de 8,8 % à 3,2 %. En fait, la seule réforme efficace serait effectivement de supprimer les taux verts et de moduler les prix agricoles nationaux en fonction de la valeur réelle des monnaies. C'est la politique suivie par les Danois. Est-elle réaliste en France ou en Allemagne ?





agricole commune ?

seuls les producteurs de lait risquent de faire les frais de cette réforme et, d'autre part, de nombreux dérèglements de la PAC subsisteraient. Tous semblent d'accord sur les aménagements à adopter, en France du moins. Ce qui ne veut pas dire que ce sera politiquement facile.

● **RESTAURER LA PRÉFÉRENCE COMMUNAUTAIRE** (chacun des Dix doit acheter de préférence ses denrées agricoles à l'intérieur de la Communauté). Le programme est vaste et comprend l'abandon de dérogations aux règles de la préférence (beurre de Nouvelle-Zélande, viandes d'origines diverses), la taxation ou la mise sous règlement des marchés des produits de substitution (soja pour les protéines, manioc à la place des céréales), organisation enfin des marchés pour tous les produits (fruits et légumes surtout).

● **PRIORITÉ AUX PRODUITS ANIMAUX.** Par la réduction des inégalités de dépenses de soutien, des garanties plus « performantes » pour les éleveurs, et la prospérité devrait être assurée par un abaissement moyen du prix des céréales fourragères, lui-même facilité par la taxation des produits de substitution.

● **POLITIQUE DES STRUCTURES.** Cet aspect du marché commun était inexistant à l'origine. La section orientation du FEOGA devrait financer des actions de « redistribution ». C'est l'exemple du programme méditerranéen, des aides aux régions défavorisées (*le Monde* du 4 avril 1981). Plus précis dans ces propositions, le P.S. et M. Edgard Pisani envisagent de décentraliser cette politique des structures au plan national, régional et local. Jusqu'à présent, en effet, l'application des normes édictées à Bruxelles, sur un terrain aussi diversifié que les régions agricoles d'Europe, aura eu peu d'effets. Une idée se dégage, celle des contrats de développement, qui seraient passés entre une région et la Communauté, gardienne des orientations générales.

● **POLITIQUE D'EXPORTATION.** Inexistante à l'origine de la PAC, la nécessité d'une politique commerciale de la Communauté tend à s'imposer : accords à long terme, stocks régulateurs, agences européennes de commerce. A noter que le maintien de l'édifice agricole commun, même réformé, suppose celui d'une protection aux frontières ; en d'autres termes, les prix garantis, même abaissés, doivent rester supérieurs aux cours mondiaux.

● **LE DÉMANTÈLEMENT DES M.C.M.** (voir ci-contre).

Selon ses intérêts, chacun des Etats membres voudra jouer avec *une partie seulement des registres* décrits plus haut. Les Etats favorables à une Europe autosuffisante ou importatrice se contenteront volontiers d'une réforme des régimes de soutien des produits allant dans le sens d'une économie pour le budget, agrémentée de quelques versements financiers au titre de la politique des structures.

La France, qui défend la vocation agro-expotatrice de l'Europe, voudrait revenir à la pureté originelle de la préférence communautaire, sans savoir trop avec quels moyens elle obtiendrait que les Dix reviennent sur des clauses frappées du sceau de l'accord général sur le commerce (GATT).

Il faut maintenant attendre les propositions que la Commission européenne doit transmettre en juin prochain aux Etats membres. La relance de l'idée européenne viendra-t-elle d'un second souffle donné à la politique agricole commune, ou se contentera-t-on de colmater quelques fuites trop visibles ?

JACQUES GRALL.

(1) Convoquée par la Commission européenne, la conférence, qui s'était tenue à Stresa du 3 au 12 juillet 1958, avait réuni les représentants des gouvernements et des organisations agricoles des Six (France, R.F.A., Italie, Belgique, Pays-Bas et Luxembourg). Elle avait défini les grandes lignes de ce qui allait devenir la politique agricole commune sur laquelle le traité de Rome signé en mars 1957 ne disait presque rien.

(2) *La Politique agricole française et l'Europe verte : impasse ou révision ?*, par Louis Mahé et Michel Roudet. *Revue économique rurale*, janvier-février 1980.

Un budget contesté

LES recettes communautaires ont quatre sources :

— Les prélèvements à l'importation (différence entre prix mondial et prix de seuil européen), qui représenteront 1,9 milliard d'ECU en 1981 ;

— Une partie des droits de douanes (6,6 milliards d'ECU) ;

— Un prélèvement sur les betteraves et l'isoglucose (0,6 milliard d'ECU) ;

— La contribution T.V.A., c'est-à-dire 1 % au maximum du montant de cette taxe, pourcentage adopté en 1970, ratifié par les Parlements nationaux et qui ne peut être modifié que selon la même procédure. En 1981, la recette maximale de cette contribution T.V.A. doit représenter 11,5 milliards d'ECU.

Pour couvrir les dépenses du budget total adopté par l'Assemblée de Strasbourg, soit 19 milliards d'ECU, il faudrait utiliser la contribution T.V.A. à hauteur de 10,3 milliards d'ECU, soit à 9 % de son plafond.

Si les dépenses communautaires liées à l'agriculture, soit grossièrement les trois quarts de ce budget, continuent à croître, le plafond des recettes apportées par la T.V.A. sera donc atteint. D'où l'idée de la Commission qui consiste à réduire les valeurs des prix garantis pour certains produits (céréales, huile d'olive, conserves de fruits et de légumes) et à ériger en principe la taxe de coresponsabilité (existante pour le lait seulement) conçue à l'origine comme un moyen de prospection des débouchés extérieurs sous le contrôle des producteurs, envisagée aujourd'hui comme une recette supplémentaire dans le budget de la Communauté.

D'autres observateurs pourtant continuent de s'interroger. Est-ce à l'agriculture de faire les frais du plafonnement des ressources propres ? Ils avancent en effet qu'il faut distinguer dans les dépenses communautaires ce qui relève de la politique agricole au sens strict et ce qui ressort d'autres politiques. A savoir les dépenses entraînées par les accords internationaux avec les pays de l'Est surtout, dans lesquels les produits agricoles sont utilisés en contrepartie de concessions accordées à d'autres secteurs, l'industrie notamment ; les dépenses occasionnées par les garanties liées aux accords A.C.P., par l'aide alimentaire enfin. Selon certains calculs, si l'on excluait du chapitre « agriculture » les dépenses que l'on vient de citer, celui-ci n'absorberait plus 73 % du budget de la Communauté, mais environ 52 %. La réforme de la P.A.C. pourrait déboucher sur une redéfinition des chapitres du budget de la Communauté.



LES NOTES DE LECTURE d'Alfred SAUVY

● NUMÉRO SPÉCIAL POUR LE 60e ANNIVERSAIRE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE (1920-1980).

Revue française des Affaires sociales.

Le terme santé a heureusement remplacé, il y a un demi-siècle ou davantage le mot hygiène, jusque-là utilisé, mais mal venu, en dépit de son caractère préventif.

Pour ce soixantième anniversaire, ont été rassemblés trente-sept articles de spécialistes sur les divers sujets : historique et évolution, la prévention, les soins, l'action sociale (famille, vieillesse, maladie, accidents, etc.), personnels sanitaires et sociaux, recherche et innovation, budget et effectifs. Une mention spéciale au chapitre « Sur le terrain », qui nous décrit la journée de divers responsables de la santé, non idéale mais réaliste, et propre à inspirer, tout au moins, un sentiment d'indulgence devant les inévitables mécomptes.

Une somme exceptionnelle, une réussite, un document à conserver.

★ Ministère de la santé et de la Sécurité sociale. 1981. 24 cm. 556 pages. 25 F.

● L'ENTREPRISE FACE A LA CRISE MONDIALE.

PETER DRUCKER

Réjouissons-nous, cette fois, de voir, au siècle de la vitesse, que plusieurs années ne sont pas nécessaires aux idées pour traverser l'Atlantique.

Nous sommes dans une « zone de turbulences », et cet ouvrage est destiné aux dirigeants, car, publics et privés, ils ne connaissent pas les faits. Le ton doctoral du célèbre polémiste américain se maintient tout au long de l'ouvrage, où alternent des vues pénétrantes et une connaissance quelque peu systématisée. Voici, à titre d'exemple, quelques traits :

— « Les profits sont (en période d'inflation) une illusion comptable », de sorte que, contrairement aux vues de l'opinion, les cours des valeurs ne sont pas trop bas ;

— La productivité a commencé à baisser avant même les exactions de l'OPEP ; plausible pour les Etats-Unis, la proposition eût mérité des précisions pour l'Union soviétique ;

— « Peu de sociétés » ayant installé des ordinateurs pour réduire *le nombre de leurs employés, ont vu* leurs désirs comblés ; la plupart de ceux qui utilisent un ordinateur découvrent maintenant qu'ils ont besoin d'un personnel plus nombreux et plus payé. »

— « En dépit de sa popularité, la théorie de la substitution de la productivité ne fonctionne plus du tout. » Toute diminution de la productivité, de quelque facteur que ce soit, a toutes les chances de valoir une diminution de la productivité d'ensemble.

Et les recommandations de se multiplier, à l'adresse des managers avec suggestion d'audits de management.

Bien *moins* assurée, la partie consacrée aux changements de population : lacunes étonnantes, mais vues intéressantes sur la migration fatale des Mexicains aux Etats-Unis.

Plus vigoureuses, plus conformes aussi, jusque dans certaines outrances, les vues finales (dont l'ordre contestable accuse une rédaction rapide) sur le management en temps de turbulence. Tout y passe, de la monnaie à l'éclatement des nations, en passant par la Chine, les illusions post-keynésiennes, les syndicats, etc.

Lecture donc recommandée, mais peu propre à combattre les insomnies.

★ Interéditions, Paris 1981. 22 cm. 248 pages. 75 F environ.

● LES PROJECTIONS ÉCONOMIQUES D'ENSEMBLE.

MICHEL DIDIER

Prophétie, pronostic, projection, le sens suivi va avec le souci scientifique. Depuis les baromètres primitifs de l'entre-deux-guerres, qui ne provoquent plus l'indignation mais le sourire, les techniques se sont considérablement perfectionnées, et, quoi qu'on en ait dit, les résultats ont suivi à quelque distance. Un statisticien spécialisé nous initie ici aux méthodes courantes, avec ou sans modèle, aux « budgets économiques », le plus souvent sur un an, pratiqués dans les « trois mondes » et les organisations internationales.

Excellente présentation dans ce *Que sais-je* (peut-être quelque peu keynesophile), où les formulations mathématiques sont volontairement réduites au minimum. Tout pas dans la connaissance étant un pas vers la démocratie, une forte diffusion est souhaitable.

★ Presses universitaires de France. Paris, 1980. 17,5 cm. 127 pages.

● LA COOPÉRATIVE OUVRIÈRE DE PRODUCTION.

ANTOINE ANTONI

L'homme le plus qualifié dans ce domaine, représentant des coopératives ouvrières de production au Conseil économique et social, nous donne, dans cette réédition, une vue intéressante sur le fonctionnement de ces organismes, leur utilité et leur avenir. L'historique et le statut juridique (articles 48 à 52 de la loi du 19 juillet 1978) sont complétés, peut-être insuffisamment, par la description des conditions dans lesquelles peut naître une telle société ; il s'agit, notamment, de la reprise, sous forme de coopérative, d'une entreprise défaillante, par son personnel et de la création d'une SCOP ou d'une SCOT (société coopérative ouvrière de travailleurs) à l'instigation d'une commune qui fera appel à elle.

Cet excellent volume eût encore gagné à être complété par des tableaux statistiques sur l'importance (huit cents sociétés environ) et l'évolution récente du mouvement.

Cet ouvrage qui, remarquons-le, a été traduit en polonais et publié en Pologne, peut être complété par une brochure intitulée *La vie dans une SCOP*.

★ Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production. Paris, 1980. 18 cm. 182 pages. 15 F.

● L'IMPÉRATIF DE COOPÉRATION NORD-SUD. LA SYNERGIE DES MONDES.

JEAN SAINT-GEOURS

Membre, dès la première heure, du Club de Rome, et en même temps auteur de *Vive la société de consommation*, ainsi qu'homme d'action, le directeur général du groupe Sema-Matra était particulièrement qualifié pour aborder les redoutables problèmes que la création de formules politiques, telles que « nouvel ordre international », ne suffit pas à résoudre.

Frappé de voir la plupart des propositions se traduire par la création d'une nouvelle bureaucratie (rapport RIO au Club de Rome, sous la direction de J. Tinberghen, déclaration de Lima, proposition de l'ONUDI à Delhi, en janvier 1980, etc.), Jean Saint-Geours entend combattre cette pente naturelle et rester un homme de terrain.

Selon l'usage, le noir domine dans la description. C'est oublier que le rythme de 1,7 % par an pour le progrès du P.I.B. par habitant est aussi élevé, sinon plus, que celui de l'Europe au dix-neuvième siècle. Dans toute la littérature sur le sujet, règne d'ailleurs l'idée d'ordre, alors que, en dehors de la vue rétrospective, tout grand progrès dans l'Histoire s'est fait dans le désordre.

En dépit d'une insuffisante attention à l'alimentation, les moyens indiqués semblent bien tracer le chemin, ne disons pas de la vertu, mais du mieux. Cependant, le reproche d'accroître l'exode rural, formulé contre l'agriculture intensive, s'appliquerait plutôt à l'extensivité des grandes propriétés de l'Amérique latine. D'autre part, refuser un scénario assis sur l'égoïsme risquerait de sacrifier délibérément l'efficacité à sa vieille ennemie, la morale.

Finalement, l'ordre des opérations proposé ne semble pas très éloigné du chemin suivi en fait, compte tenu des nombreux cahots. Cependant, dans le feu des débats et des décisions, les Occidentaux n'ont pas aussi clairement en vue que l'auteur les drames qui peuvent jalonner la route plus lointaine.

★ Dunod Bordas. Paris, 1981. 21 cm. 124 pages. 35 F environ.

● LA NOUVELLE ÉCONOMIE INTERNATIONALE.

De la crise mondiale au développement autocentré.

ANDRÉ GRJEBINE

S'efforçant constamment de répondre aux impératifs, parfois contradictoires, qui lui sont adressés, cette économie est loin de donner satisfaction, les accidents, proches ou lointains, menaçant de toutes parts. C'est surtout sous l'aspect monétaire que la question est étudiée par le jeune enseignant, déjà remarqué par ses recherches sur les changes flottants et l'endettement des pays attardés.

A l'exposé critique des maux actuels et de diverses théories sur le sujet (paradoxe de W. Leontief, vues de P. Samuelson, etc.) succède un historique, surtout monétaire, qui aboutit à la suprématie du dollar, aux eurodevises et aux débats actuels, pour déboucher sur la division internationale du travail. A l'optimisation classique par la spécialisation de chaque pays est opposé le groupement par régions, comprenant donc une certaine protection, idée qui rejoint des auteurs aussi différents que Samir Amin, M. Guernier et J.-M. Jeanneney. C'est à ce système qu'est consacrée la deuxième partie : développement équilibré, dit autocentré ; mais, dès que nous pénétrons dans les profondeurs, c'est-à-dire les produits et les hommes actifs, le propos est moins assuré. Par exemple, « diminuer la dépendance énergétique de l'Europe, avec des moyens financiers décuplés », mériterait quelques précisions.

L'urbanisation sauvage du tiers-monde est déplorée, ainsi que l'utilisation de techniques apparemment productivistes, mais déséquilibrantes : plantations, par exemple, opposées à l'économie paysanne. L'idée rejoint diverses aspirations contemporaines, notamment le respect des traditions culturelles de Naraghi et d'autres, le retour vers le « petit » de Schumacher, l'autogestion des constructions de Lerner, etc., sans prendre appui, toutefois, sur un cadre régional juridique approprié.

★ P.U.F., Paris 1980. 21 cm. 325 pages. 64 F environ.

● ARISTOTE ET L'ARGENT

ARNAUD BERTHOUD

Dans diverses œuvres parvenues jusqu'à nous, mais surtout dans *la Politique*, *l'Ethique à Nicomaque*, *la Physique* et *la Métaphysique*, Aristote qui, par ailleurs, s'est intéressé aussi bien à la population qu'à la machine, a traité de questions économiques et, notamment, de la monnaie. Marx a commenté ces vues, dans la première section du *Capital*.

L'échange se fait d'abord par le troc ; le désir de rendre les choses commensurables conduit à la monnaie. En face de la marchandise se place le besoin, notion collective qui, avec un peu d'effort, peut nous conduire à la notion de demande. Le prix juste ne s'identifie pas avec notre « juste prix » et le prêt à intérêt est illégitime.

Lecture de haute tenue mais souvent difficile, qui eût été rendue plus attrayante par la citation des passages commentés.

★ Editions François Maspero, Paris, 1981. 24 cm. 192 pages. 53 F environ.

● RÉSERVES DE MAIN-D'ŒUVRE ET RENTE PÉTROLIÈRE.

Etude démographique des migrations de travail vers les pays arabes du Golfe.

PHILIPPE FARGUES

La richesse des pays pétroliers avait, déjà avant 1974, attiré dans ces pays une immigration en provenance de pays voisins. Les emplois nouveaux résultent moins de l'extraction du brut que des retombées des hauts revenus publics et privés.

Le CERMOC (Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain), dont le siège est à Beyrouth, accomplit, sur cette région, d'intéressantes recherches, dont certaines ont été signalées dans une chronique antérieure (*le Monde* du 10 juin 1980). Cette brochure est consacrée à l'aspect démographique et économique des migrations.

Dans l'avant-propos, M. André Bourgey, directeur, signale que ces apports massifs, qui rendent parfois minoritaire la population autochtone (52,5 % d'étrangers au Koweït et 62 % au Qatar), risquent de compromettre l'unité, la cohésion des pays intéressés.

Mal contrôlés, ces mouvements sont difficiles à mesurer. Les chiffres ne portent d'ailleurs que sur les Arabes, à l'exclusion des Pakistanais, Iraniens, Coréens, etc. En matière de fécondité, l'homogénéité de la région arabe « exportatrice » est mieux assurée qu'il n'est dit, car la natalité de l'Egypte est sans doute sous-estimée. Par contre, dans les pays d'accueil, l'espérance de vie à la naissance va de 41,5 à Oman à 70 au Koweït (chiffre sans doute optimiste). Fortes divergences de répartition selon l'âge et le sexe, bien que les relevés soient déjà anciens, et parfois même antérieurs à la première hausse du prix du pétrole.

Les remises de fonds par les travailleurs contribuent largement à rétablir la balance des paiements des pays de départ (environ 20 % du P.N.B. en Jordanie).

Intéressante mise au point, dont la lecture est rendue un peu difficile par une typographie serrée, qui aurait pu être évitée par une rédaction plus ferme.

★ CERMOC. Beyrouth, 1980. 24 cm. 148 pages. 30 F environ.

L'activité industrielle en France

(Suite de la page 21.)

● *Le bâtiment enfin* commence à ressentir sérieusement les effets d'un coût élevé des emprunts (entre 18 et 20 %), de l'encadrement du crédit et de la forte hausse des prix des logements, l'aide publique étant tout juste suffisante pour éviter une dégradation plus brutale de la situation (prêts conventionnés et surtout PAP). Si l'on excepte les petites entreprises à propos desquelles on ne sait pas grand-chose, les heures travaillées ont baissé de 7 % environ au début de 1981 par rapport à la même période de l'année dernière. L'emploi continue lui aussi de se réduire dans le bâtiment, beaucoup plus d'ailleurs sous forme de réduction des horaires de travail qu'à travers des licenciements. Certaines entreprises tirent quand même bien leur épingle du jeu dans cette mauvaise conjoncture. C'est le cas des constructeurs qui, tels Ribourel et Merlin, récupèrent avec leurs constructions en bord de mer ou en montagne une clientèle relativement solvable mais incapable d'acheter aux prix pratiqués dans la région parisienne ou dans les grandes villes de province.

La mauvaise conjoncture internationale

Que va-t-il se passer maintenant ? On peut écarter l'hypothèse d'une aggravation de la situation. Non pas de la situation de l'emploi dont la dégradation va se poursuivre (malgré la bonne santé profonde du commerce et des services) mais du niveau d'activité industrielle. Une nouvelle hausse massive du pétrole pourrait, certes, infirmer ce pronostic : mais une telle hypothèse est actuellement très improbable, les cours du brut sur les marchés libres ayant même plutôt tendance à baisser. Une nouvelle vague de hausse des taux d'intérêt pourrait également aggraver la situation économique. Sans apparaître probable, cette hypothèse est un peu plus plausible que la première. Enfin une forte remontée des taux d'épargne en France, à partir de ses niveaux actuels — historiquement bas avec 14 % du revenu disponible, — compromettrait une reprise qui ne peut guère venir que de la demande des ménages.

D'une façon générale, les différents secteurs que nous avons sondés (équipement, biens intermédiaires, biens de consommation, bâtiment, distribution) n'envisagent pas d'aggravation de la situation. Le sentiment général est que l'activité a maintenant touché son point le plus bas. A partir de là les opinions divergent. Les uns — les plus nombreux — estiment que les choses vont s'améliorer très lentement à partir du second semestre. C'est aussi le pronostic fait par l'INSEE. L'industrie automobile table sur un mieux. Mais, selon elle, la reprise serait très modérée à cause de trois facteurs : les commandes sont faibles actuellement et portent sur les voitures les moins chères (les hauts de gamme sont nettement délaissés), et sur des modèles économes en essence (le Diesel est de plus en plus demandé). Pour les professionnels de l'automobile, c'est la définition même d'un « marché de crise ». En revanche, la demande étrangère pourrait, selon eux, s'améliorer du fait de la R.F.A. et des pays liés économiquement à elle (Autriche, Pays-Bas) et malgré la poursuite de la dégradation en Grande-Bretagne. En Italie, qui vient de connaître une longue période d'euphorie, les choses risquent fort d'aller moins bien.

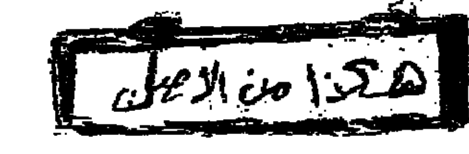
Cette lente reprise du secteur automobile, si elle se produit réellement, entraînerait un mieux dans la sidérurgie. Mais dans cette branche se pose — comme d'ailleurs dans presque toute l'industrie française — l'inquiétante question de notre compétitivité. Dans les biens d'équipement, les prévisions sont réservées : le marché intérieur ne sera pas porteur, c'est le moins qu'on puisse dire. La demande en provenance de l'étranger pourrait s'améliorer du fait des pays pétroliers, mais aussi d'un mieux — à confirmer — en provenance de la R.F.A.

Le commerce, d'une part, le bâtiment, d'autre part, restent, quant à eux, pessimistes.

Lorsqu'on a sondé les reins et les cœurs des responsables des grands secteurs professionnels, il reste à recouper des éléments forcément épars, mais concrets, avec les données globales qu'apportent les statistiques. L'élément déterminant nous semble finalement devoir être le mauvais environnement international : Etats-Unis (pas de reprise en vue et probablement même une nouvelle et courte récession) ; Belgique, dont la situation s'est nettement dégradée ; Grande-Bretagne, Italie, qui ne renouvellera pas, en 1981, ses brillantes performances de 1979 et 1980.

Si l'on ne tient pas compte des résultats de l'élection présidentielle et que l'on raisonne « à politique économique inchangée », la demande intérieure des ménages pourrait effectivement s'améliorer légèrement. Mais ce mouvement sera de très faible ampleur, compte tenu de la hausse des prix qui restera forte (environ 12 % en 1981) et d'une tendance au ralentissement des hausses nominales de salaires. Dans ces conditions, le pouvoir d'achat des Français ne devrait pas s'accroître — ou de très peu. L'investissement, quant à lui, devrait se dégrader, malgré les incitations fiscales consenties par le gouvernement. On ne voit donc pas très bien ce qui pourrait apporter un mieux réel avant la fin de l'année. Aussi, contrairement à l'INSEE, ne voyons-nous pas de reprise avant le début de 1982.

ALAIN VERNHOLES.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ALGER

Notre société est le leader incontesté des produits thermoret ctables issus de la technologie des polymères irradiés. Nous apportons a si des solutions originales à l'isolation et à l'étanchéité des cables élec iques et téléphoniques, à la protection contre la corrosion des pipeline à la mise hors gel des tuyauteries.

Pour développer notre part de marché en Algérie, il est te ps d'ouvrir notre bureau de liaison sur place.

Ingénieur électro technicien de formation mais de te érament commercial, confirmé par une expérience dans la vente des iens industriels, vous serez autonome et responsable. Votre fonctio consistera avant tout à promouvoir une technologie : homologation t hnique des produits, recherche de nouvelles applications, formation u personnel.

Bien entendu, vous maîtrisez la langue anglaise, indis nsable à votre évolution dans un contact international.

Après une formation poussée sur nos produits et tec ologies dans nos divers centres de production en Europe, vous réside z à Alger avec un statut d'expatrié comprenant de nombreux avant es financiers.

Merci d'adresser vos CV, photo et salaire actuel à

Raychem DIRECTION DU PE SONNEL - BP 738
95004 CERGY PON OISE CEDEX.

média-system



elf aquitaine

recherche pour la

Direction chargée de la construction des installations pétrolières

UN INGENIEUR DE CERTIFICATION

Dans la spécialité installations pétrolières en m . Sera chargé de constituer et de présenter p r approbation les dossiers de construction x administrations norgéviennes et britanni es.

Formation Arts et Métiers ou équivalent.

Expérience de quelques années de pratiqu dans le domaine pétrolier.

Très bonne maîtrise de l'anglais.

Première affectation NORVEGE, sé à STAVANGER,

Ecrire avec C.V. et prétentions sous N 3982
SNEAP - DC Recrutement
26, avenue des Lilas - 64018 PAU dex

Nous voulons constituer une équipe pluridisciplinaire pour la refonte totale de dossiers de maintenance dans le domaine de

L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

- Vous avez une expérience de chantiers, de bureau d'études avec en dominante la mécanique ou l'électricité ou l'instrumentation.
- Après examen des dossiers en France, expatriation dans les EMIRATS.
- Anglais technique indispensable.

Adr. C.V. + prétent. sous réf. 3307/L à CONTESSE Publ. 74, rue Béchevelin 69363 Lyon Cedex 2.

SOCIÉTÉ IMPORT EXPORT installée en AFRIQUE FRANCOPHONE recherche

COLLABORATEUR

5 à 10 ans expérience commerciale en Afrique. Ecr. C.C.H. B.P. 48608 75366 Paris Cédex 08.

GESTION 2000
Pour chantier au LIBERIA

CHEF DE CHANTIER

supervision - canalisation montage - tuyauterie. Grande expérience souhaitée. Anglais indispensable, Tél. : 246-42-01.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES.

296-15-01

IMPORTANT GROUPE FR ÇAIS de T.P. SPÉCIALIS
Activités internation

recherche en raison de l'ex nsion de ses agences à l'étra er

Jeunes ADJ INTS ADMINISTR TIFS

(niveau ESC option finance comptabilité)

capables, après une mise a courant de nos méthodes, à notre siège, d' urer le suivi de toutes les opérations administr ves et comptables d'une agen

La nature des responsabilit confiées nécessite une expérience de qu ques années.

Bon niveau compta e nécessaire.

Langues étrangè requises : ANGLAIS et E PAGNOL

Cabinet Leconte E voyer lettre manuscrite ec C.V. sous référence 94.319, 4, rue Amiral- urbet, 75116 Paris.

PEOPLE'S REPUBL OF MOZAMBIQUE MINISTRY OF UBLIC WORKS AND OUSING NATION DIRECTION OF CONSTRUC ON TECHNOLOGY

The Government o he People's Republic of Mozambique has b granted a loan from the African Developmen und (A.D.F.) to finance, with the Government, th construction of the road Alto Molocue - Rio gonha. Only prequalified contracting firms w be invited to submit tenders for the works which c prise :

1. The constructi of approximately 100 km of bitumen surfaced ad, 7 m wide with 2 m wide shoulders, involvi approximately 600,000 m3 of earthworks, 15, 0 m3 rock cut, drainage and culverting.

2. Three majo ridges totaling about 220 m in length.

Prequalificatio ocuments are available from the following offic :

Executing Ag y :	Consulting Engineers :
Direcçao Na nal de Economia da Construç M.O.P.H. Avenida Ka Marx 606 Maputo - P le's Republic of ozambique	LOUIS BERGER 71, rue Fondary. 75015 Paris France.

Only Cont ctors from member countries of the A.D.B. or articipating states of the A.D.F. will be eligible. ompleted prequalification applications must be ceived at the executing agency, Maputo, by the tw th of May 1981.



ESO - European Southern Observatory

est une organisation inter-gouvernementale dont six pays d'Europe font partie, et qui a pour but d'effectuer des recherches astronomiques dans l'Hémisphere Sud.

ESO travaille au moyen d'un observatoire situé a La Silla dans le désert Atacama au Chili. Il est équipé d'une série de télescopes optiques hautement sophistiqués et d'instruments du même type, construits selon les developpements techniques les plus récents.

Le Quartier Général europeen et son centre scientifique et technique sont établis a Garching près de Munich-Allemagne.

ESO recrute dans le domaine suivant (très exigeant mais riche en compensations) un



TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRONICIEN

REF. CTR 1-14

pour le Département de Soutien technique à La Silla (Chili).

Il fera partie d'une équipe responsable de la maintenance, de l'amélioration et du fonctionnement des commandes de télescopes, ainsi que d'une grande variété d'instruments scientifiques destinés aux observations astronomiques.

Possédant un diplôme de technicien supérieur (pour la France : B.T.S. ou D.U.T.), il aura au moins 5 ans d'expérience en développement, installation et maintenance d'instruments électroniques de laboratoires ou de systèmes d'acquisition de données *commandes par ordinateurs. De plus, une bonne* connaissance pratique de l'anglais sera indispensable. Et s'il peut y ajouter celle de l'espagnol, ce sera un atout supplémentaire.

L'observatoire astronomique de La Silla est situé à 600 km de Santiago-du-Chili.

La rémunération ? Elle dépendra de l'expérience et de la situation familiale du candidat. A titre d'exemple, pour un membre du personnel non-résident, ayant deux enfants à charge, la rémunération nette mensuelle non-imposable ne sera pas inférieure à 12.400 Francs Français.

D'autres avantages : bourse d'études pour les enfants, remboursement des frais de déménagement, pension extra-légale, assurance-maladie/invalidité et indemnité d'installation, etc.

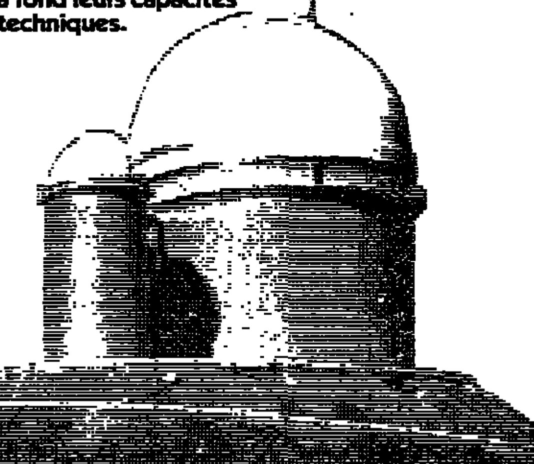
Les candidatures doivent être transmises, en mentionnant la référence, avant le 30 avril 1981 au

Personnel Services, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Strasse 2, D-8046 Garching bei München, République Fédérale d'Allemagne. Tel. : (89) 320.06.216-8.

Bien qu'il soit donné une préference aux ressortissants des pays membres de ESO, la Belgique, le Danemark, la République Fédérale d'Allemagne, la France, les Pays-Bas et la Suède, aucune nationalité cependant n'est à priori exclue.

ESO - European Southern Observatory.

Un job où les esprits vifs peuvent déployer à fond leurs capacités techniques.



Animateur d'une base-vie en Irak

Au Sud de Bagdad, nous construisons actuellement des barrages sur l'Euphrate.

Nous y avons installé deux bases-vie pour une quarantaine d'expatriés (10 familles) et 200 ouvriers.

Votre mission : organiser la vie de ce "village" et faire en sorte qu'elle soit la plus agréable possible. Ce qui signifie coordonner l'intendance assurée par des sous-traitants, gérer et animer les cités.

Vous êtes donc bon organisateur et bon gestionnaire, mais vous avez aussi une forte personnalité, un dynamisme à toute épreuve et le sens des autres.

Une expérience similaire nous semble nécessaire pour reussir.

L'expatriation est possible en famille.

François Potier vous remercie de lui écrire rapidement sous référence 3521/FP - BOUYGUES - Direction du Personnel - B.P. 204 92142 CLAMART CEDEX

Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.



RÉPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

DIRECTION ET CONTROLE DES GRANDS TRAVAUX (Établissement Public)

recrute pour d'importantes opérations

INGÉNIEURS DE HAUT NIVEAU

très expérimentés en contrôle de :

- travaux de bâtiment
- travaux routiers
- prix et marchés de travaux routiers
- travaux d'ouvrages d'art

CONDUCTEURS DE TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

couverture sociale assurée

Adresser demande manuscrite + C.V. + photo récente et prétentions à :

Direction et Contrôle des Gds Travaux
04 B.P. 945, ABIDJAN 04
Côte-d'Ivoire.
Téléphone : (19-225).
31-15-73 - 31-16-49
31-10-69 - 31-26-79

Recherchons pour

ABIDJAN
CHEF COMPTABLE

Pour assumer responsabilité totalité comptabilité générale et analytique dans société importante.

Le candidat devra avoir :
- diplôme niveau D.E.C.S. ou ancien B.P. :
- expérience professionnelle outre-mer de plusieurs années dans un poste à responsabilités.

Le candidat devra adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, s/n° To 26578 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Conducteur de Travaux Bâtiment

Important groupement d'entreprises recherche pour un grand chantier au **MOYEN-ORIENT**, un **CONDUCTEUR DE TRAVAUX BATIMENT.**

Vous avez une bonne connaissance des **C.E.S.** *(techniques et architecturaux) ; vous parlez* l'anglais couramment.

Adressez lettre manuscrite en précisant sur l'enveloppe la référence M 1026 à:

Communiqué
9, Bd des Italiens 75002 PARIS
qui transmettra

Communiqué



emplois régionaux

DIRECTEUR D'USINE

YONNE — 180.000 F +

Le P.-D. G. d'une P.M.I. de 150 p. (toilerie industrielle, chaudronnerie mécanosoudure) recherche son DIRECTEUR d'USINE.

Il doit être ingénieur (A.M. ou équivalent), confirmé par une dizaine d'années d'expérience. Il devra assurer la marche de l'usine en l'absence du P.-D. G. (l'entreprise est bien implantée sur le marché extérieur). Il doit coordonner B.E. ; méthodes, lancement-ordonnancement et fabrication. Il doit pouvoir prendre des décisions administratives.

Dans un premier temps, il devra prouver ses capacités techniques. A terme, il devra diriger cette moyenne et solide entreprise en expansion continue depuis 20 ans.

Merci d'env. C.V., lettre manuscrite et photo à MARIE-ANGE HELIE, conseil en recrutement, 7, route de la Villotte, Orgy près AUXERRE, 89240 POURRAIN.

Il sera répondu à toutes les candidatures.

Société de CAUTION MUTUELLE recherche pour NANTES et GRENOBLE

RESPONSABLES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

- 25 ans minimum.
- Expérience bancaire et crédits moyens et longs termes.

Adresser C.V. et photo s/n° T026560M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Importante Fonderie de métaux ferreux
(acier, fonte G.S.)
Région ouest
recherche son

CHEF DE VENTE

Chargé d'animer une équipe de vente pour la France et le Benelux, un secrétariat commercial, ainsi que trois agences de représentation à l'étranger.

Ce poste requiert :

- une formation commerciale de base ;
- une expérience commerciale solide comportant l'animation d'une équipe, si possible dans le domaine d'activité de la fonderie ;
- un âge minimum de 32 ans ;
- la pratique courante de l'anglais, ainsi que de bonnes connaissances en allemand.

Basé dans la région ouest, le poste implique de fréquents déplacements.

Adresser lettre manuscrite et C.V., salaire actuel et photo,
s/nº 8.253 *le Monde* Pub
5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

ORGANISATION-INFORMATIQUE

La SEP, une des premières sociétés du secteur aérospatial développe de nombreuses activités nouvelles, ce qui l'amène à renforcer son organisation et son informatique de gestion. Elle crée pour cela le poste d'organisateur informaticien de son établissement industriel de VERNON (27) (1100 personnes).
Au sein de l'Etablissement, il est responsable :
- du suivi des applications déjà en place et est assisté pour cela par une collaboratrice,
- de l'étude des besoins nouveaux à son initiative ou à la demande des utilisateurs (départements d'études, de fabrication...).

Il s'appuie, si nécessaire, sur les moyens informatiques existants (unité centrale et équipes de programmation au siège, terminaux à l'Etablissement) et participe à l'évolution du plan informatique de la société.
Nous souhaitons rencontrer un informaticien diplômé de l'enseignement supérieur (ingénieurs ou Miage), qui, après une expérience de chef de projet, souhaite évoluer vers des responsabilités d'organisation.
Compte tenu du développement très rapide de l'établissement et de la société, les possibilités d'évolution peuvent être très intéressantes.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser, sous réf. M1152 S, un dossier complet de candidature, en précisant leur rémunération actuelle à,



8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

ACHETEURS INDUSTRIELS CONFIRMES

La SEP, une des premières sociétés françaises du secteur aérospatial, développe de nombreuses activités nouvelles, ce qui l'amène à renforcer son département Achats Approvisionnement par la création de deux postes d'Acheteurs confirmés à l'Etablissement de VERNON (27).

ACHETEUR «CONTRATS INTERNATIONAUX»

Dépendant directement du chef du Département, il est responsable de la négociation d'importants contrats internationaux d'industrialisation après avoir participé à la définition des besoins avec les services techniques et les bureaux d'études de la société.
Nous souhaitons rencontrer un acheteur très confirmé rompu aux négociations internationales et possédant au moins la langue anglaise. Une formation supérieure et une connaissance des techniques avancées ne peut être qu'appréciée. Réf. M1152 Q

ACHETEUR «PRODUITS INDUSTRIELS»

Au sein d'un groupe d'Acheteurs, il seconde le chef de groupe dans ses responsabilités d'animation et de formation et prend en charge éventuellement personnellement les négociations correspondant à une grande famille d'achats.
Nous souhaitons rencontrer un acheteur confirmé qui ait une expérience diversifiée des achats industriels. Réf. M1152 R

Pour ces deux postes les perspectives d'évolution peuvent être très intéressantes.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous la référence choisie à,

egor industrie
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

CHEF DES ACHATS : UN INTERNATIONAL

**Nous sommes une des plus grosses sociétés de fabrication d'électroménager lourd en Europe,
1.500 personnes — C.A. : 550 Millions de F/an.
Filiale Lyonnaise du Groupe THOMSON-BRANDT**

Il dépendra directement de la direction de l'usine.
Il devra avoir une «dimension internationale» en étant chargé de missions au sein de la division des produits électroménagers de THOMSON-BRANDT (effectif : 12.000 personnes — C.A. : plus de 3 Milliards de F.).

Le candidat devra :
- posséder parfaitement la langue anglaise et la langue allemande,
- être âgé d'environ 35 ans,
- avoir une formation commerciale supérieure (H.E.C. ou autre), ou être diplômé d'une école supérieure d'ingénieurs, et avoir exercé des fonctions antérieures dans un service achat.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 2663 à



qui transmettra.

Société de synthèse organique fine filiale d'un leader pharmaceutique français
recherche

INGÉNIEUR ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

Il est responsable de l'entretien des installations existantes, de l'amélioration des performances du matériel actuel et, ultérieurement, des conceptions et réalisations des lignes de nouveaux produits.
Ingénieur génie chimique ou Arts et Métiers en début de carrière, il aura déjà une certaine expérience dans la branche.
Poste d'avenir dans une usine en développement, en région touristique du Nord de la France.

Ecrire sous le nº 8.244 à *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75009, Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION NORD
pour service
Entretien Spécialité Electricité Régulation
recherche

INGÉNIEUR

débutant ou un à deux ans d'expérience.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/nº 8.238
le Monde Pub, 5, r. des Italiens, 75009 Paris, qui tr.

Yves Rocher

Le Groupe Yves ROCHER (C.A. 1 Md, 2400 personnes) commercialise en France et dans le Monde, par correspondance et par son propre réseau de magasins (355 centres de beauté en France), une large gamme de produits cosmétiques (1re marque française). Dans le cadre de sa rapide expansion, il recherche

UN JEUNE INGENIEUR
Grande Ecole

Homme de réflexion et de contacts, il se verra confier dans un premier temps des missions d'études et d'organisation. Il participera à la mise en œuvre et au développement d'importants projets.
Ce poste, en création s'adresse à un jeune ingénieur diplômé d'une grande école (X, ECP, Télécom., SupElec, ENSI...), possédant une première expérience de l'Entreprise et la connaissance de l'outil informatique.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 1041 M à Olivier PLESSE.

BRETAGNE SUD

CEIP 35 Conseil d'Entreprises
20, rue de Brest 35000 RENNES
qui garantit réponse et discrétion.
Le 1er entretien pourra se dérouler à Paris.

Analyste-programmeur Chef de groupe

120.000 F

Nantes - Un important groupe métallurgique français, de notoriété internationale, recherche, pour l'un de ses établissements (2500 personnes), situé à Nantes, un analyste-programmeur. En position d'adjoint au responsable des études, qu'il sera amené à remplacer en son absence, il assurera la liaison avec les services utilisateurs et participera à la définition des analyses fonctionnelles. Chargé de l'animation et de la supervision de son équipe, il interviendra également dans le choix des logiciels, et devra être à même de mener à terme la mise en place des bases de données et du télétraitement, sur ordinateur CII-HB, niveau 66. Ce poste, nouvellement créé, doit motiver un analyste-programmeur confirmé, âgé de 28 ans minimum, de préférence diplômé de l'enseignement supérieur (DUT informatique ou équivalent), possédant au moins cinq ans d'expérience, et ayant déjà maîtrisé des problèmes similaires sur grands systèmes, en langage COBOL et FORTRAN (ou PL1). La fonction requiert initiative, esprit de synthèse et aptitude à l'encadrement. La lecture de l'anglais technique est impérative. La rémunération annuelle de départ, fonction de l'expérience et de la valeur du candidat retenu, pourra atteindre 120.000 francs. La taille de la société et la dimension du groupe autorisent de réelles perspectives d'évolution. Ecrire à G. MINS - PS CONSEIL - 1 Rue Duguesclin - 44000 NANTES - Réf. A/168M



Conseil

le Crédit d'équipement des PME

a pour vocation de financer le développement des entreprises.

Il recherche pour sa Délégation Régionale BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE à DIJON :

UN JEUNE DELEGUE COMMERCIAL

- Formation Ecole Supérieure de Commerce ou Niveau Maitrise Sciences Eco.
  De bonnes connaissances en finances-comptabilité.
- PROFIL COMMERCIAL
  Après formation, il sera chargé sur son secteur, de visiter et d'informer les Entreprises et les Banques, d'initier les dossiers de crédit en proposant un montage des opérations de financement.

  Un stage de formation de 3 mois débutera le 1er JUIN à PARIS.

Ecrire avec CV, photo et prétentions à
Monsieur LANGE - Directeur Régional
CEPME Bourgogne-Franche-Comté
12, rue Jean Renaud - 21024 DIJON

cnet

LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES des TELECOMMUNICATIONS

recrute pour son
LABORATOIRE de MICRO-ELECTRONIQUE de GRENOBLE
dans le cadre d'un programme de recherches dans le domaine des
DISPOSITIFS pour VIDEO-COMMUNICATIONS
(PRISES de VUE, TRAITEMENT du SIGNAL VIDEO).

INGENIEURS

confirmés, ayant une expérience industrielle, pour les activités suivantes :
- TECHNOLOGIE CCD-MOS.
- CONCEPTION de CIRCUITS ANALOGIQUES et NUMERIQUES.
- TECHNOLOGIE COUCHES MINCES.
- CARACTERISATION.
- MODELISATION de COMPOSANTS.

TECHNICIENS

- MESURES ELECTRONIQUES et OPTIQUES
- MAQUETTES de CIRCUITS.

Adresser une lettre manuscrite (+ C.V. détaillé) au CNET
"CENTRE de MICRO-ELECTRONIQUE NORBERT SEGARD"
Service du Personnel - B.P. 42 - 38240 MEYLAN

camif

Coopérative des Adhérents de la Mutuelle des Instituteurs de France
3e société française de VENTE par CORRESPONDANCE
située près de NIORT (79)
60 km de la mer (LA ROCHELLE)

recherche pour son Service Etudes Marketing Produits

UN(e) CHARGE(e) D'ETUDES

ayant la formation « CADRE DE GESTION ENSAE » ou équivalente.
Une spécialisation particulière en analyse de données Marketing et la pratique du langage informatique A.P.L. seraient appréciées.

Envoyer C.V. manuscrit, photographie et prétentions à :
CAMIF - Département personnel
79039 NIORT CEDEX

UN GROUPE NATIONAL IMPORTANT
spécialisé dans l'**Aménagement** recherche pour l'une de ses sociétés à **ROUEN**

un chargé d'opérations

qui aura pour mission : le suivi, la coordination et la réalisation d'opérations d'aménagement.
Ce poste ouvert et diversifié nécessite le goût pour des fonctions de généraliste et pour les contacts variés.
Il convient à un jeune diplômé de formation supérieure intéressé par les problèmes d'urbanisme, **soit ingénieur de préférence, soit HEC, ESSEC, ESC** ou équivalent.
Le groupe offre de réelles perspectives d'avenir.
Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. NERU (mentionnée sur l'enveloppe) à



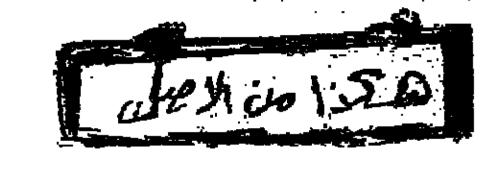
Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

D. E. C. S. ou éq. + MBA :

CONTROLEUR DE GESTION-ANNECY
VIA PARIS ET LONDRES

Intégré à l'état-major, il participera à toutes les décisions de gestion des affaires. Dirigera un service administratif et comptable de 8 personnes. Sera en relations constantes avec le centre de décision européen situé à Londres et avec le siège social, son service administratif et financier, situés à Paris.
Cette fonction requiert une parfaite connaissance de l'anglais, des facultés éprouvées de manager, l'expérience d'une grande entreprise et - bien-sûr - la mobilité nécessaire pour assurer les déplacements à Paris et à Londres.
Pour cette mission temporaire appelée à déboucher rapidement sur un poste fixe, nous vous remercions d'adresser votre candidature à M. C. Sénéchal : 9, rue Jacques Bingen - 75017 PARIS.

MANPOWER - CADRES





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE BANQUE RÉGIONALE DE L'EST

recherche

DIRECTEUR D'AGENCE

La fonction conviendrait à un cadre bancaire confirmé pouvant justifier de plusieurs années d'expérience, de préférence dans un service d'exploitation.

Nous voudrions rencontrer un homme d'action, conscient de l'aspect commercial du poste, capable d'assumer la gestion de l'ensemble des activités d'une agence d'une dizaine de personnes et étant à même de prendre directement en charge la partie crédits aux entreprises.

Nous offrons une rémunération motivante, une voiture de fonction, des perspectives d'avenir intéressantes.

Les dossiers de candidature (avec C.V. manuscrit + photo + prétentions) adressés sous référence 8258 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09, seront examinés avec la discrétion la plus absolue.

IMPORTANTE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche pour son établissement
SERVO-MOTEURS INDUSTRIELS

DIJON

ingénieur technico-commercial export

CONFIRME

Formation : INGENIEUR GRANDE ECOLE
Profil : INGENIEUR D'AFFAIRES pour prise en charge marché exportation.
Anglais et/ou allemand indispensables.
Déplacements fréquents France et étranger.
Adresser C.V., photo et prétentions ss n° 94046, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

Société Immobilière d'importance Nationale
recherche
POUR SA DIRECTION REGIONALE AQUITAINE
avec résidence à BORDEAUX,

UN CHEF DE PROGRAMMES

3 ans d'expérience minimum pour montage et suivi d'opérations de promotion.

Envoyer C.V. à Monsieur BONNEMAISON
108, Bd. Haussmann - 75008 PARIS.

pmp

Airwell

Dans le cadre de l'extension de ses productions une importante usine électromécanique de Normandie à 100 km de Paris.

Première société européenne dans sa spécialité exportant 70 % de sa production,

recherche pour SERVICE EXPEDITIONS de 40 personnes

UN RESPONSABLE ADMINISTRATIF

de bonne formation

Un excellent contact, du dynamisme, de la précision seront des qualités appréciées.

Une expérience en transport et commerce international est indispensable, ainsi que la connaissance d'une langue étrangère : anglais ou allemand.

Adresser C.V. et photo :
Service du Personnel - Route de Verneuil
27570 TILLIERES SUR AVRE
Tél. (32) 32.50.18

IBH MACO MEUDON

usine de MONTBRISON
Outillage Pneumatique
recherche

JEUNE ADJOINT de haut niveau

de préférence INGENIEUR Arts & Métiers pour seconder le Directeur de l'usine.

Prise en charge de la responsabilité : Fonction Production :
- usinage,
- montage et peinture,
ainsi que les services méthode et entretien d'une usine de 300 personnes.

Homme de tempérament réaliste et dynamique, sachant trouver des solutions originales aux problèmes qu'il rencontrera.
L'intéressé devra faire preuve d'un bon contact humain et d'un souci des hommes sous sa responsabilité.

Adresser C.V. manuscrit et détaillé, photo et prétentions à :
MACO MEUDON
Direction des relations sociales
Chemin de Genas - B.P. 689
69800 SAINT PRIEST

Dans le cadre de son développement, la société METALLURGIQUE de REVIGNY recherche pour son département CONSTRUCTION MACHINES

UN INGÉNIEUR

ayant quelques années d'exp. de COMMERCE INTERNATIONAL en particulier dans la vente de biens d'équipement.
- anglais indispensable,
- allemand apprécié,
- déplacements fréquents.
lieu de travail : VERDUN

Ecr. DIRECT. DU PERSONNEL B.P. 24 - 55800 REVIGNY-SUR-ORNAIN.

BUREAU D'ÉTUDES RENNES
Eau, Assainissement, Environnement.
Forte expansion
recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Traitement des eaux avec connaissances génie civil, hydraulique.
Env. C.V. + photo + prts

s/r° T028599M à R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Pour nos clients nous recrutons RÉGION MARSEILLE - AVIGNON

CHEFS DE PROJET

Format. supér., 5 a. d'expérience, I.B.M. gamme DSGD

ANALYSTE

IUT - MIAGE ou ingénieur, 1 à 5 ans d'expérience, petits systèmes SSCI ou construct.
ABI, 121, rue de Rome, 13006 Marseille.
Tél. : (91) 48-48-99.

Filiale d'un groupe multinational recherche pour son siège social un agent technico-commercial spécialisé dans la préfabrication et le montage de tuyauteries industrielles.
L'intéressé aura en charge la direction du bureau d'études devis et secondera la direction générale dans ses actions commerciales.
Ce poste conviendrait à jeune ingénieur d'environ 35 ans, diplômé des arts et métiers ou équivalent.
Ecrire Havas Marseille s/n° 91.913.

SOCIÉTÉ DE SYNTHÈSE ORGANIQUE FINE,
filiale d'un leader pharmaceutique français, recherche

INGÉNIEUR DE PROMOTION TECHNIQUE

Il est responsable de l'amélioration des procédés de fabrication existants et des conception et mise au point des procédés de fabrication de nouveaux produits.

Il dispose d'un laboratoire d'essais et lancement

Ingénieur-chimiste, il a une expérience de 10 ans dans la branche, à des fonctions correspondantes.

Poste créatif et évolutif à pourvoir en région touristique du Nord de la France.

Ecrire s/n° 8.243 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Adjoint au Secrétaire Général

Nous sommes la filiale d'un groupe industriel dans les biens d'équipement. Notre Secrétaire Général offre une situation, qui dépendra directement de lui et donnera les responsabilités autonomes :
- de la gestion administrative et financière des marchés exportation,
- de la tenue des comptes de chantier à l'étranger,
- de la gestion de la trésorerie générale de l'entreprise avec une évolution possible à moyen terme.

Ce poste peut convenir à un homme diplômé Sup. de Co. option finances + DECS, ou équivalent, possédant 5 années minimum d'expérience comptable, connaissant les mécanismes financiers à l'exportation. *Il lui faudra être disponible pour des déplacements de courte durée à l'étranger.* Il est donc souhaitable qu'il parle l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 6154 H à CAPFOR B.P. 846 - 44020 NANTES Cedex.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

---

*annonce parlée**

COMEX INDUSTRIES

Ingénierie, réalisation et commercialisation d'équipements d'interventions sous-marines. Formation des utilisateurs.

Ingénieur commercial

Spécialiste des contrats à l'exportation

Basé à Marseille, voyages fréquents.
AM ou équivalent, 30 ans minimum, bilingue anglais.
Ayant l'expérience de la vente à l'exportation de biens d'équipements ou d'ingénierie, il sera responsable d'un secteur géographique ou d'un type de clientèle.
Intégré à notre équipe commerciale, il sera en charge de la conduite de ses affaires, de la prospection à la conclusion.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez (91) 54.92.55, référence M301

SVP Information Carrière
48 rue Grignan 13001 Marseille

Crédit Mutuel

RESPONSABLE DU PERSONNEL

LA CAISSE FÉDÉRALE DU CRÉDIT MUTUEL DE MAINE ET LOIRE crée le poste à ANGERS.

Par délégation de la direction générale, il assiste les directions et services pour tous les aspects (sociaux - salariaux - juridiques - budgétaires) concernant la gestion et l'administration du personnel (350 personnes).

Il veille à la formation et à l'information et coordonne dans ce domaine, les actions de la Fédération auprès des Caisses locales.

Il est nécessaire d'avoir une formation supérieure, juridique de préférence, et au moins cinq ans d'expérience recouvrant tous les aspects de la fonction.

Écrire avec CV détaillé, en précisant salaire actuel, sous référence 71381 M, à Denis JOUSSET.

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris.
Conseil en ressources humaines depuis 1959.

Dans le cadre de son expansion, importante Société de produits en béton, offre pour l'Hérault, le Gard et la Lozère, poste

d'AGENT DE VENTE

pour assurer la promotion et la vente de ses produits auprès des promoteurs, des administrations, des *entreprises et des négociants.*
Ce poste conviendrait à un homme ayant une bonne connaissance du milieu Travaux Publics et Bâtiment et disposé par sa ténacité et son dynamisme à faire carrière dans la fonction commerciale.

Adresser lettre man., C.V., photo et prét. s/n° 883.819, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE

CHEF DE BUREAU ENQUETES, STATISTIQUES, EMPLOI

L'Association est constituée de plusieurs organismes professionnels régionaux.
Elle recherche un cadre qui devra fournir au Conseil, aux groupes de travail et aux adhérents des informations synthétiques leur permettant de conduire une politique de développement de l'emploi et une politique de salaires.
Le poste convient à un Cadre de formation supérieure présentant une expérience professionnelle d'au moins trois ans axée sur les problèmes économiques et sociaux.
Rémunération de l'ordre de 110.000 Francs.
Lieu de travail : Belfort.
Adresser CV détaillé sous réf. 212/12M à :
France Cadres 22 rue St Augustin 75002 Paris

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATICIEN

grande école, désirant élargir le champ de ses activités et accéder à l'indépendance du conseil d'entreprise

- *Vous avez une compétence de plusieurs années de réalisations d'informatique de gestion, le goût de l'organisation et des solutions novatrices.*
- *Vous avez l'aptitude à négocier et à animer (à l'aide d'une méthode à laquelle nous vous formerons) des groupes de projet et d'application chargés de réduire les coûts et d'améliorer la qualité des prestations administratives.*
- *Nous souhaitons vous accueillir dans notre équipe d'ingénieurs conseils de haut niveau et vous confier des missions dans une clientèle diversifiée de grandes entreprises et d'administations.*

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite s/réf. 7191 à AXIAL Publicité - 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra et garantit totale discrétion.

THOMSON-CSF

DIVISION DES TRAVAUX EXTÉRIEURS ET SERVICES
recherche

1°) INGÉNIEURS LOGICIELS

pour projets et études de systèmes mini et/ou micro. Quelques années d'expérience seraient appréciées. Formation souhaitée ESE-ENST-ESO-ISEN-ISEP...

2°) INGÉNIEURS D'AFFAIRES

dans le domaine télécommunications - T.V. - surveillance. Une expérience de quelques années est nécessaire, ainsi que la maîtrise de l'anglais écrit et parlé.

Ces postes impliquent des déplacements en France et à l'étranger.

Lieu de travail : PARIS NORD.

Envoyer C.V., photo et prétentions, à THOMSON-CSF Division des Travaux extérieurs, à l'attention de M. Cordaville, 34, bd Ornano, 93204 SAINT-DENIS.

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche

COORDONNATEUR DE PROGRAMMES

VOUS AVEZ :
- Une formation supérieure (Sciences Po., Droit, Sup. de Co., etc.) ;
- Deux ans minimum d'expérience dans le secteur immobilier ;
- Le sens des contacts, un grand dynamisme et beaucoup de rigueur.

NOUS OFFRONS :
- Un poste d'adjoint à un directeur de programmes, chargé du suivi administratif, financier et commercial de plusieurs opérations à Paris et en province (voiture nécessaire) ;
- Réelles perspectives pour candidat de valeur.

Adresser C.V. avec photo, prétentions et disponibilité à Société VINCI, Tour d'Asnières, 92606 Asnières Cedex.

Pour une importante entreprise industrielle
Banlieue Ouest de Paris
dotée d'une informatique moderne et évolutive

comelog Recherche

UN INGENIEUR

HAUT NIVEAU - DIPLOME

rompu aux techniques de la mini-informatique transactionnelle et capable d'assurer totalement la mise en place de mini-systèmes sur des sites décentralisés.

Ecrire à : COMELOG
9, rue Sainte-Anne — 75001 PARIS.

pmp

comelog

Importante société de production de lingerie féminine R.F.A.

cherche

pour sa société de vente en France

DIRECTEUR/GÉRANT

qui sera plus particulièrement chargé :
- de l'animation de l'équipe de vente,
- de la responsabilité de l'administration,
- du planning des achats et en général de l'ensemble de la coordination des travaux du personnel administratif en place.

Siège de la société de vente : Importante ville de l'Est de la France.

Lieu de résidence du candidat : à définir suivant opportunité : Paris ou siège de la société en France.

Le candidat doit par ailleurs être bilingue français/allemand.

Faire offre avec curriculum vitae, références et prétentions sous le n° 8.242 à *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉGION PARISIENNE
Société française fabriquant
DES PRODUITS CHIMIQUES A USAGE INDUSTRIEL
C.A. supérieur à 100 millions, en rapide expansion, recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL

SALAIRE 100/120.000 F +

Le candidat retenu aura au moins 30 ans, il aura une formation commerciale et marketing et pourra faire état d'une expérience réussie de la vente de produits industriels.

Il pratiquera couramment l'anglais et connaîtra au moins une autre langue.

IL SERA RESPONSABLE D'UN CENTRE DE PROFIT INDÉPENDANT et disposera d'un solide budget et de l'appui technique d'une équipe compétente. Il sera chargé dans une clientèle existante (industrie automobile) de la gestion d'un chiffre d'affaires et du développement de nouveaux produits.

Déplacements fréquents.

Écrire N° 93.780, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
2.500 PERSONNES, 8 USINES
recherche

FUTUR RESPONSABLE INFORMATIQUE

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Poste : Rattaché directement au responsable informatique, il aura dans un premier temps la responsabilité du fonctionnement du système d'information de la société, puis de la mise en place des aménagements et programmes nouveaux.

Profil : 2 à 3 ans d'expérience, dynamique, capable de se familiariser très vite avec toutes les composantes du système d'information et d'animer ensuite une équipe d'une douzaine de personnes.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à VALGOS CONSEIL, 79, rue de Monceau, 75008 PARIS, à l'intention de M. de Tilly.

Institut National d'Informatique de Gestion
propose aux

JEUNES DIPLOMÉS

(Ing. - E.S.C. - Maît. Univ.)
Formation d'un an (octobre à juillet) de

CONCEPTEURS DE SYSTEMES DE GESTION

Sélection le 13 mai et le 10 juin 1981
Pour tous renseignements et candidatures :
INIG, 37, quai de Grenelle, 75015 PARIS
578-61-62, poste 561.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	66,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



ESSO CHIMIE souhaite recruter, pour renforcer ses structures d'analyse comptable, financière et de gestion:

diplômés d'études commerciales et de gestion

(HEC, ESSEC, ESCP, etc.)

Analyse, organisation, encadrement comptable

Niveau DECS, ayant de préférence 2 ou 3 ans d'expérience dans une fonction comptable. Ces cadres participeront dans un premier temps aux activités de contrôle de gestion ou d'études comptables et occuperont ensuite des postes d'encadrement.
réf. LM/1

Audit interne

Cette fonction, de dimension internationale, nécessite une expérience d'environ 3 ans dans un cabinet d'audit ou dans une grande entreprise bien implantée à l'étranger. Ce cadre travaillera pour l'ensemble des affiliés du groupe ESSO CHEMICAL en Europe.
réf. LM/2

Ces postes sont basés à Paris ou en Seine-Maritime (région du Havre) mais ils préparent à des responsabilités impliquant des affectations successives en France et à l'étranger. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Les dossiers de candidature sont à adresser, sous la référence correspondante à Mme J.R. MAY

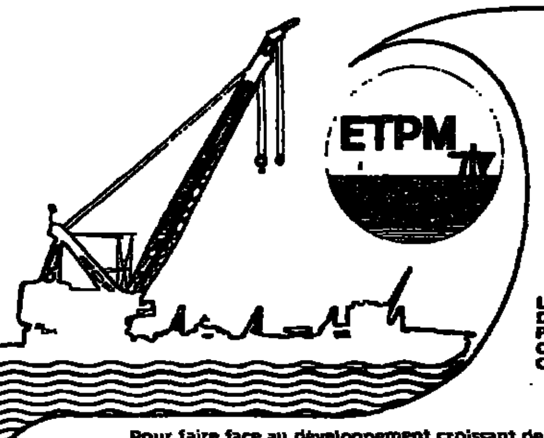
Direction des Relations Sociales



9/114 - Cedex 2
92093 PARIS
LA DÉFENSE.

CHIMIE

HAVAS CONTACT



LEADER EUROPEEN DE L'OFFSHORE PETROLIER
CA : 1,7 milliard de FF
Oscar à l'exportation

Pour faire face au développement croissant de ses activités dans le monde entier

Nous recherchons pour Paris et l'Etranger

INGENIEURS débutants et confirmés

Vous êtes ingénieurs diplômés Centrale, ENSTA, AM, TP, ENSI, ESME ou équivalent. Vous êtes débutants ou vous pouvez faire état d'une expérience de 5 à 10 ans de préférence dans une société d'ingénierie pétrolière ou de travaux maritimes. Une expérience de chantier est un atout supplémentaire.
Nous vous proposons, à des échelons de responsabilités différents, l'un des trois types de postes suivants :

1°/ Au siège à Paris, vous accomplirez votre mission dans le cadre de nos services Engineering (structures, équipements ou recherche). Vous pouvez être débutant ou posséder une première expérience de deux ans environ acquise dans le domaine de la tuyauterie et des structures métalliques.
(Réf. 1217M)

2°/ Basé au siège avec de fréquentes missions sur barge ou sur yard (de l'ordre de 120 jours par an), vous vous intégrerez à un groupe d'ingénieurs de projets dans le domaine des installations pétrolières offshore. Une expérience confirmée vous permettra d'assurer la préparation et le suivi des procédures techniques liées à l'exécution d'importants contrats offshore. Une évolution à moyen terme est possible vers une direction de projet.
Pour ce poste vous devez faire preuve d'une grande disponibilité personnelle et d'une motivation certaine pour le travail sur chantiers essentiellement en mer. En plus de votre rémunération vous bénéficierez d'un régime de récupération et d'indemnisation pour ses missions particulièrement attractives.
(Réf. 1218M)

3°/ A l'étranger, après une période de formation au siège, vous aurez des responsabilités de manager de projets et d'affaires. Ce type de poste suppose une solide expérience acquise dans des fonctions similaires. Vous pourrez exercer votre mission au Moyen-Orient, en Afrique Centre-Ouest, en Extrême-Orient, dans le Golfe du Mexique, en U.R.S.S. ou en Australie...
(Réf. 1219M)

Pour l'ensemble de ces postes, il est indispensable que vous maîtrisiez parfaitement la langue anglaise.

Des perspectives d'évolution de carrière intéressantes sont possibles dans le Groupe pour des candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à : P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

COMPAGNIE GENERALE DE TRAVAUX D'HYDRAULIQUE



ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
5.000 PERSONNES 1,5 MILLIARD C.A.

recherche

POUR RENFORCER LA DIRECTION ET SES SERVICES DE LA REGION PARISIENNE

PLUSIEURS INGENIEURS DIPLOMÉS GRANDES ECOLES

(CENTRALE, MINES, PONTS et CHAUSSEES...)
ayant si possible une expérience dans la Profession

Les postes à pourvoir concernent tant l'organisation, la coordination et la gestion de Services de Travaux, que l'animation, la promotion et le developpement d'activités nouvelles.

Dans le cadre des fonctions qui leur seront confiées, les intéressés auront à développer des qualités de généralistes et à faire preuve d'un esprit de synthèse et d'innovation

Perspectives d'évolution réelles

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à :

PUBLICITE LAROCHE Réf 135
39, rue Périer 92120 MONTROUGE qui transmettra

International Organisation working in developing countries seeks

A SENIOR FINANCIAL INSTITUTIONS OFFICER

• University graduate, EEC national, aged 30/35 years

*

• Candidates should have strong financial background, preferably with experience in merchant banking and development banking. He must possess a flexible and pragmatic approach to problem solving and have the ability to work closely and harmoniously with people of various nationalities.



• The successful candidate will form part of a small team responsible for coordinating, monitoring and supervising finance orientated activities and institutions in developing countries. Areas in which the organisation is active include insurance, commercial banking, cooperative banking and specialised merchant banking such as project financing, money markets, leasing and the provision of corporate advice.

*

• The headquarters of the organisation are based near Paris, but considerable overseas travel will be involved.



• An attractive salary will be offered to the right candidate.

*

A detailed Curriculum Vitae should be sent to Formes et Idées
1 bis, rue de Paradis,
75010 Paris - France

informatique scientifique

Une Société de Services dans le domaine du forage pétrolier, actuellement en forte expansion, recherche pour son Centre Informatique

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

à qui seront confiés des projets d'analyse, d'écriture et de maintenance de programmes intervenant dans le domaine du traitement de données de mesures physiques.
Ce poste convient à de jeunes titulaires du DUT, BTS ou d'un diplôme équivalent, spécialisés et/ou motivés par des applications d'informatique industrielle à caractère scientifique.
Le salaire est de l'ordre de 90.000 F pour des analystes ayant 2 à 3 années d'expérience professionnelle mais les candidatures de débutants, avec indication de leurs prétentions, seront également examinées.
Adr. lettre manuscrite, CV, photo, s/réf. 368
A.S. CARME CONSEILS
6, rue Thiers - 75116 PARIS.

Emploi et Entreprises



ASSISTANCE

recherche pour collaborer à PARIS avec son

RÉSEAU AUTOUR DU MONDE

DES EMPLOYÉS (ÉES) TEMPORAIRES

pour ses services

- MÉDICAUX
- TECHNIQUES
- PERMANENCES DE NUIT
- STANDARD

Ils (elles) devront :

- parler couramment au moins une langue étrangère
- être âgés (ées) de 20 ans minimum
- être disponibles deux mois consécutifs (dont août).

Adresser C.V. manuscrit + photo s/réf. IM-1000
GESA ASSISTANCE, 67, bd Haussmann, 75008 PARIS.

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR LA DIRECTION DE SES SERVICES JURIDIQUES

un(e) juriste généraliste

âgé(e) de 35 ans environ.

Il aura acquis d'excellentes connaissances dans les principaux domaines du Droit, sanctionnées par un diplôme de maîtrise et, si possible, d'études supérieures.

Il se sera familiarisé avec la procédure devant les juridictions, par une pratique de plusieurs années comme avocat, au sein d'un cabinet de conseils juridiques ou dans une entreprise.

Il aura une bonne connaissance de l'Anglais.

Il sera amené, au sein de la Direction des Services Juridiques, à traiter des dossiers contentieux de toute nature, mais il aura également, d'une manière générale, à conseiller les filiales du Groupe sur tous les problèmes juridiques dont il se trouvera saisi.

Adresser curriculum vitae détaillé sous réf. 7178 à AXIAL PUBLICITE, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Un jeune centralien

Ingénieur E. C. P. ou équivalent, 30 ans environ, 5 ans d'expérience, vous ont permis de maîtriser les problèmes du bâtiment (gros-œuvre et second œuvre technique, planification et coordination des chantiers).

Le PRINTEMPS recherche pour sa Direction Technique un jeune cadre d'État Major, responsable de la coordination et du contrôle des chantiers.

Il assistera le Directeur Technique dans ses responsabilités de maître d'ouvrage (contrôle financier, démarches administratives, exécution des travaux).

Au-delà de ses compétences techniques, il aura de nombreux contacts humains avec les architectes, B. E. et son sens de l'organisation devra lui permettre de faire travailler conjointement différents corps de métier.

La langue anglaise est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (CV détaillé, photo et prétentions) à Mireille BORDET - Direction des Relations du Travail - 102, rue de Provence - 75009 PARIS.

Printemps

INGÉNIEURS DÉBUTANTS DEVENEZ INFORMATICIENS

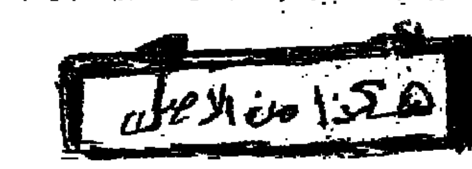
CAP SOGETI LOGICIEL, l'une des premières sociétés européennes de Conseil et de Services en Informatique, recrute plusieurs ingénieurs débutants.

Après une formation rémunérée axée sur les microprocesseurs, ils occuperont des fonctions d'ingénieurs informaticiens au sein de nos agences de Paris.

La solidité de notre société et son implantation internationale offrent de très intéressantes évolutions de carrière.

Les dossiers de candidature sont à adresser à:

Y. M. DUVAL
CAP SOGETI LOGICIEL



5, rue Louis [illegible]
92128 MONTROUGE Cedex

HAVAS CONTACT

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

TRANSAC Alcatel

Nous fabriquons et vendons des distributeurs de billets de banque, des guichets bancaires, des ordinateurs et terminaux intelligents.

Notre Direction Maintenance (400 personnes, 150 millions de CA) recherche

LE RESPONSABLE DE SES SERVICES ADMINISTRATIFS

Le candidat de formation supérieure, au fait des questions administratives et financières, aura une expérience de l'animation des hommes, des qualités de contact et d'organisation.
Nous lui confierons la responsabilité de toute la logistique administrative dans une importante structure très décentralisée.
Merci d'adresser votre candidature complète (lettre manuscrite CV, et prétentions) en précisant la référence RSA à
à Michel BERNET - ROLLANDE
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL

L'adhésion de nos collaborateurs, c'est notre force !

«Notre système est très rigoureux. Ceux qui ne l'acceptent pas nous quittent très rapidement. Les autres s'attachent et restent». (**Roland MAGNIN, PDG de RANK XEROX**).

Cette adhésion des hommes et des femmes à tous les échelons, et dans quelque domaine que ce soit, est un des points clés de la croissance spectaculaire de **RANK XEROX**.

Avec un personnel jeune, impliqué et prêt à se remettre en cause, **RANK XEROX** se positionne en leader dans le domaine de la reprographie et participe activement à l'élaboration de la bureautique de demain (Système de traitement de l'information **XEROX 860**, imprimante à laser **XEROX 9 700**, réseau local de transmission de données à très haute vitesse **«ETHERNET»...**).

Pour répondre à ce dynamisme, **RANK XEROX** recherche des **collaborateurs (trices) de haut niveau** (formation grande école ou universitaire) pour les fonctions **Marketing, Vente, Finance** et plus particulièrement pour **l'INFORMATIQUE** (le service équipé de deux IBM 370/158 et de minis compte actuellement 140 personnes).

Ancienneté des Collaborateurs de RANK XEROX

de [illegible] 1 an : 15 %	
de 1 à 2 ans : 12 %	
de 2 à 4 ans : 10 %	
de 6 à 8 ans : 17 %	
de 4 à 6 ans : 12 %	
de 8 à 10 ans : 8 %	
10 ans et + : 26 %	

Avec de nouvelles perspectives de développement, tant au niveau de l'équipement qu'à celui des études à mener (à l'échelon national et européen), l'informatique chez **RANK XEROX** connaît, en effet, une importance accrue.

Si vous désirez vous informer sur les carrières offertes, contactez, sous référence LM 300, Mireille DIAZ au Service Recrutement de **RANK XEROX** 4, rue Nicolas Robert 93607 AULNAY-SOUS-BOIS Cedex.

RANK XEROX
L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

MEDIA PA

---

mettre en œuvre l'informatique dans l'entreprise

CERCI - Société d'Ingénierie en Informatique et Automatique (550 pers.) filiale directe de Jeumont-Schneider, recherche pour renforcer l'équipe commerciale de son

DEPARTEMENT TRAITEMENT DE TEXTES
spécialisé dans le développement et la réalisation de systèmes informatiques en Arts Graphiques pour la presse et le labeur.

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

Sous la responsabilité directe du Chef de Département et en collaboration étroite avec l'équipe technique, nous leur confierons les missions suivantes :
- prospection, contacts et analyse des besoins clientèle,
- établissement des offres
- suivi des affaires.

Vous êtes :
- soit un ingénieur informaticien ayant quelques années d'expérience en technico-commercial, décidé à moyen terme à orienter votre carrière vers le commercial pur,
- soit un commercial confirmé de la presse ou du labeur désirant évoluer dans le milieu informatique.

Merci d'adresser candidature manuscrite avec c.v. détaillé sous réf. 0424 à CERCI - Direction du Personnel 56, rue Roger-Salengro - 94120 Fontenay-sous-Bois.

Cerci

PME INDUSTRIELLE
Fabricant de produits techniques de haute fiabilité
recherche

directeur du développement commercial et industriel

- 40 ans minimum. Ingénieur A et M ou similaire + formation complémentaire en gestion. Anglais indispensable. Connaissance fluidique et électronique appréciée.
- dépendant du Président, il établira le plan de développement après avoir fixé les priorités dans les domaines commercial et industriel : produits, techniques, procédés, implantations, marchés (France et étranger).
- dans un esprit permanent de progression, il doit apporter une réelle expérience opérationnelle concrète dans les domaines industriel et de production.
- résidence Paris. Déplacements fréquents Province et étranger.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 728-M à GUILLON Sélection. (Réponse et discrétion assurées).

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

Société d'ingénierie, filiale de l'un des trois premiers Groupes Industriels Français, nos activités s'exercent plus particulièrement dans les domaines Energie, Bâtiment, Agro-Alimentaire et Industries.
Nous recherchons :

chef du service
"ETUDES GENERALES"

Les "Etudes Générales" concernent des études spéciales (économiques, de faisabilité, etc...). Il devra animer une équipe de six ingénieurs (10 à terme) et promouvoir le développement de son service (France et Etranger).

Ingénieur Grande Ecole (X, Ponts, ECP, Mines,...) + diplôme d'Economie complémentaire, âgé de 40 ans environ, il doit avoir exercé son activité dans le secteur de l'ingénierie.

attaché de direction commerciale
ZONE PROCHE ET MOYEN ORIENT

Ses missions consisteront à :
- prendre des contacts commerciaux à haut niveau à l'intérieur de sa zone,
- négocier les affaires avec l'aide d'un Technico-Commercial,
- assurer la liaison après-vente de ces affaires.

Le candidat retenu sera de formation Ingénieur ou Grande Ecole Commerciale. Il devra justifier d'une expérience dans des fonctions similaires, si possible sur le terrain, soit au sein d'une Société d'ingénierie, soit au sein d'une administration française tournée vers l'exportation.

Nombreux déplacements liés à la fonction.

Pour ces deux postes Anglais courant indispensable, Espagnol apprécié.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous les références 66.18/CS/327 et 66.17/CI/326 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation
CONSEIL EN RECRUTEMENT



Groupe en forte expansion et leader sur ses marchés recherche pour son

DEPARTEMENT INFORMATIQUE
1 CHEF de PROJET

- d'assurer la gesti[illegible] complexe de logiciels utilisant 2 or[illegible] répartis dans les domaines [illegible]
- de mett[illegible] dernes de réalisation [illegible] mations, langage [illegible] cations, systèmes [illegible] tels que port[illegible] des développements [illegible]
- d'animer une équipe [illegible] de programmeurs qu'il prendra en charg[illegible] de notre politique de décentralisation de[illegible]
- de présenter régulièrem[illegible] propositions aux comités informatiques présidés [illegible] Généraux des Divisions.

Le candidat aura au moins 3[illegible] diplômé Grande Ecole ou équivalent, possèdera 6 ans d'expéri[illegible] informatique et en organisation, aura le goût de l'animation et le sens du résultat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à LESIEUR Recrutement Cadres 122, avenue du Général Leclerc 92103 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIETE CHIMIQUE FRANCAISE
recherche pour
un de ses **DEPARTEMENTS DE VENTES A PARIS**

un(e) ingénieur chimiste

MISSION :
- Il secondera le responsable des ventes France dans les secteurs «chimie fine» et «phytopharmacie».
- Il consacrera la moitié de son temps en déplacements.

PROFIL :
- Le candidat sera diplômé d'une Ecole Nationale *Supérieure de Chimie*.
- Il aura une première expérience commerciale de 2 ou 3 ans de ventes de produits chimiques dans ces secteurs ou sera débutant mais ayant un goût pour les contacts humains et les négociations commerciales.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.
Adresser C.V. et prétentions à No 93.813, **CONTESSE PUBLICITE** 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

---

chef comptable

Banlieue Ouest

Une société internationale à fort taux de croissance du secteur de l'équipement automobile recherche son chef comptable pour la France.
Dépendant directement du contrôleur financier, il aura pour mission de prendre en charge toute la comptabilité générale française jusqu'à et y compris l'établissement du bilan, et d'assurer le contrôle des stocks de pièces de rechanges des différents centres de diffusion de la société. Il sera secondé d'un comptable et d'une opératrice de saisie et établira la liaison avec le centre de traitement informatique.
Le poste s'adresse à un candidat ayant le DECS, 5 ans d'expérience dont au moins 2 comme chef comptable et familiarisé avec le secteur de la distribution. La connaissance de l'anglais est souhaitable. Les perspectives de carrière peuvent être très motivantes pour une forte personnalité ambitieuse. La rémunération sera fonction de l'expérience.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 9128/M à R. Destot, Sema-Sélection : Centre Metra, 16 - 18, rue Barbès 92126 MONTROUGE

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection — Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

Chargé d'études marketing

Dans la société il est intégré à l'équipe Marketing, pour laquelle il agit : il fournit toutes les recherches et les informations nécessaires tant à l'appréciation des résultats commerciaux qu'aux choix des grandes options (produits, prix, clientèles, communication).
L'homme engagé est responsable de ses analyses et de ses préconisations : il optimise l'utilisation des chiffres donnés par l'informatique (approvisionnements, ventes, stocks). Il réalise des études ponctuelles et contrôle leur interprétation. Il prépare les aspects financiers des plans de lancement des produits (prévisions de ventes, marges, frais, fixations des prix).
Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'Enseignement Supérieur (Commerce, Gestion, Economie, Statistiques). Il a une première expérience d'études. Il est familiarisé avec le traitement des chiffres et les relations avec l'informatique. Il parle anglais.
SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence CE 469M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.
MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE COMPOSANTS PASSIFS POUR L'ELECTRONIQUE
LEADER SUR SON MARCHE
C.A. : 80 MILLIONS FF. — 300 PERSONNES
2 UNITES DE PRODUCTION
recherche son :

EXPORT MANAGER

SA MISSION :
- Poursuivre et diversifier les études et réalisations commerciales à l'étranger,
- Sélectionner les zones d'intervention et les types de clientèle,
- Etudier, mettre en place, superviser les moyens d'intervention,
- Prospecter le marché.

SON PROFIL :
- 35 ans environ,
- Diplômé d'une grande école (commerciale ou d'ingénieurs),
- Une expérience significative de la vente à l'étranger,
- Une maîtrise parfaite de la langue anglaise (et allemande souhaitée).

L'EXPERIENCE ET LE CARACTERE SERONT PLUS DETERMINANTS QUE L'AGE OU LES DIPLOMES.

Une bonne connaissance de l'industrie électronique professionnelle sera un atout supplémentaire.
Lieu de travail : banlieue Sud de Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la référence 9388 à
VALENS CONSEIL
B.P. 359 - 75064 PARIS Cédex 02

Cadre Financier
Service Bourse étrangère

Banque - Paris

Une **Grande Banque Privée** recherche pour son service **Bourse Etrangère** un **CADRE FINANCIER.**

Agé de 30 ans minimum, le candidat justifiera d'une expérience des principaux marchés internationaux, principalement USA et Japon, dans le domaine des actions.

Une bonne connaissance des techniques d'émissions et des marchés optionnels constituerait un atout.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 713 M à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes un groupe multinational de sociétés d'engineering et de construction opérant en Europe, au Moyen-Orient et aux Etats-Unis
Nos réalisations : centrales électriques, usines de dessalement d'eau de mer, terminaux d'aéroports, hôtels, immeubles...
Pour faire face à une croissance très rapide, nous recherchons pour notre quartier général situé à Paris - Porte-Maillot :

DEPARTEMENT **marketing et projets**

Business development engineer

Nous lui confierons la responsabilité des dossiers de préqualification. Pour cela, il devra réunir et tenir à jour les informations nécessaires à l'établissement de ces dossiers (expérience du groupe, capacités techniques et financières, structure du management...). Il sera bien sûr en contact permanent avec les différentes sociétés du groupe. Homme de marketing avant tout, il participera aux efforts de développement du groupe. Il pourra donc être amené, en liaison avec le marketing manager, à rencontrer nos clients et nos partenaires. Agé de 35 ans minimum, cet ingénieur aura une expérience commerciale de haut niveau, qu'il aura si possible acquise dans une société internationale de construction. Réf. 3993A.

Junior planning engineer

Il participera à l'établissement des plannings des différents départements impliqués dans la soumission des projets de construction d'une part, dans la réalisation de ces projets d'autre part. A ce titre, il prendra part à la coordination des programmes de travail de l'engineering, du procurement et des chantiers. Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur intéressé par les techniques de planification et désirant faire carrière dans un milieu international. Réf. 3993B.

DEPARTEMENT **procurement**

Purchasing engineer

diplômé et expérimenté

De formation ingénieur génie civil, il sera chargé des achats de produits pour nos chantiers, auprès de fournisseurs situés en France et à l'étranger. A ce titre, nous lui confierons l'évaluation technique des produits, la recherche des meilleurs coûts et délais, l'appréciation des fournisseurs. Compte tenu de l'importance des projets qui nous sont confiés et du développement de nos activités, il existe de réelles possibilités d'évolution de carrière au sein du groupe. Réf. 3993C.

Civil buyer

DUT/BTS + expérience achats

Au sein de la section génie civil / architecture, il participera aux achats de produits et matériaux pour nos chantiers. Réf. 3993D.

Pour tous ces postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.
Envoyer CV + lettre en anglais à SOGEX.
Direction du personnel.
15-25 bd de l'Amiral Bruix.
75116 Paris. Discrétion assurée.

SOGEX

média-system



ASSISTANT CONTROLEUR DE GESTION

Le cadre recherché sera rattaché au Directeur Plans et Budget du Groupe.

Diplômé(e) d'une Ecole Supérieure de Commerce (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP de CO), il, elle, aura déjà acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un département contrôle de gestion ou audit.

Les qualités personnelles souhaitées sont : bon esprit d'analyse et de synthèse, dynamisme marqué.

Ecrire à : Direction des Relations Sociales - Groupe DARTY
Tour Rosny II - 93118 ROSNY SOUS BOIS Cedex

SERI RENAULT INGENIERIE

INGENIEUR FIABILISTE

- Le candidat, ou la candidate, recherché (e) (ingénieur Centrale, Arts & Métiers, INSA ...), possède une pratique des études de fiabilité d'au moins deux à trois années et a conduit des études dans ce domaine sur des *cas concrets*.
- Fiabiliste, il aime ce type de travaux, a des connaissances en mécanique, possède réalisme, sens pratique et esprit de synthèse, et travaille aisément avec de la documentation anglaise.
- Après avoir pris en charge une première étude de fiabilité, il devra pouvoir assurer l'animation d'une petite équipe.
- Pour ce poste nécessitant autonomie, aptitude aux contacts commerciaux et à la conduite d'affaires vis à vis des clients extérieurs, la rémunération tiendra compte de la personnalité et du savoir faire du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence M 22-04 à :

Séri Renault Ingénierie

Direction du Personnel
Séri Renault Ingénierie
2, Av. du Vieil Etang - BP 19
F-78390 BOIS D'ARCY

130/140.000 F.

IMPORTANTE SOCIETE, recherche pour sa
DIRECTION ORGANISATION ET INFORMATIQUE

• CHEFS DE PROJETS
• ANALYSTES

en vue de leur confier le développement de nouvelles applications (TELETRAITEMENT - BUREAUTIQUE).
De formation supérieure (ingénieurs ou équivalent, MIAGE...). Ils devront avoir l'expérience de ces fonctions.
Centre équipé d'un 3033, réseau télétraitement national.
Lieu de travail : PARIS puis SAINT QUENTIN EN YVELINES (78) à partir du printemps 1982.

Envoyer C.V., lettre et photo sous référence No 94047 à
CONTESSE Publicité - 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

200.000 F.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La filiale d'un groupe industriel anglo-saxon *ayant 40 % de son chiffre d'affaires à l'exportation* et d'excellents résultats financiers recherche son Directeur Administratif et Financier.

Collaborateur direct du Président Directeur Général, le candidat aura pour mission de restructurer les fonctions comptables et informatiques. Il sera, en outre, chargé des relations avec les banques et du « reporting » à la maison mère.

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, possèdera une formation supérieure, complétée si possible par un D.E.C.S., et aura une parfaite maîtrise de l'anglais. Il aura acquis plusieurs années d'expérience dans un poste similaire. Une expérience d'utilisation de l'informatique et de gestion de personnel seraient des atouts supplémentaires.

Le lieu de travail est situé en région parisienne.

Adresser lettre manuscrite et C.V. sous réf. 9389 à
Valens Conseil - BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02
qui transmettra

---

mécanique-caoutchouc
développer le contrôle de qualité (2 usines, 600 personnes, 140 m.f)

Nous produisons des pièces de précision pour l'industrie automobile.

Perfectionner, diffuser et mettre en œuvre un système de contrôle de qualité performant sera votre tâche.

Basé en proche banlieue parisienne, rendant compte au directeur de production, vous avez autorité sur votre personnel, 30 personnes.

Vous avez une formation de niveau ingénieur, et une expérience de quelques années en techniques de contrôle de qualité de grandes séries. Vous êtes apte à faire évoluer un système de contrôle de qualité et à le faire accepter par les divers partenaires au sein de l'entreprise et chez les clients.

Ce poste est un tremplin pour une carrière en production.

Si vous souhaitez participer à ce recrutement, envoyez votre C.V. sous référence 117.02 à :

ONOMA *26, rue de Berri - 75008 Paris (confidentialité, réponse assurées)*

Filiale informatique d'un très important groupe d'assurances recherche

analystes confirmés

pour participer, avec l'aide de petites équipes qu'ils auront à encadrer, au développement de projets informatiques utilisant les techniques de base de données et de télétraitement.

Formation supérieure (ingénieur, MIAGE ou équivalent) complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire indispensable.
Connaissance Assembleur, IMS, DL1 appréciée.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : La Défense.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 4032

à GIE, Service du Personnel
Tour Franklin, cédex 11
92081 Paris La Défense.

média system

Chef de publicité
pour une belle image de marque

Intégré à l'équipe Marketing de cet annonceur, le chef de Publicité que nous cherchons participe à l'élaboration du message publicitaire et à la conception des catalogues.
Il orchestre, suit et contrôle les campagnes comme les éditions ; il gère les budgets.

Ces responsabilités sont classiques. Ce qui l'est moins c'est l'image de marque dont il s'agit : internationale, riche de contenus, controversée. Il faudra donc la comprendre, l'apprécier pour la faire vivre.

Vous aimez rédiger, vous avez du jugement, vous êtes un (ou une) jeune professionnel que 3 années d'expérience agence ou annonceur ont formé au métier de la communication et familiarisé avec l'édition.

Merci de nous adresser votre *dossier de candidature* sous référence PU 468M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Réalisez vos projets en réalisant les nôtres

INFORMATIQUE PROCESS INDUSTRIEL

Nous sommes un des premiers groupes français. Nous intervenons dans l'ensemble des domaines liés à l'automatique et à l'informatique et utilisons les moyens techniques les plus modernes.
Nous proposons de réelles opportunités à des ingénieurs informaticiens temps réel ayant déjà une première approche du process industriel.
Si vous parlez l'anglais, si vous avez déjà une première expérience d'un process du type pétrole, pétrochimie ou gaz, si vous aimez vous déplacer pour des durées variables, vous trouverez chez nous une occasion de confirmer *votre acquis et de développer votre potentiel.*
Nous sommes un groupe puissant mais notre équipe fonctionne vite et bien car les hommes qui la composent possèdent tous un véritable esprit d'entreprise.

Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel sous réf. M10211 K, à

egor 8 rue de Berri 75008 Paris

media system

---

chargé des affaires juridiques

Première compagnie européenne d'aviation d'affaires et plus important centre d'entretien de jets d'affaires en Europe, nous appartenons à l'un des grands groupes industriels Français, de réputation mondiale.

Nous cherchons un *juriste d'affaires* chargé principalement de questions relevant du **droit des affaires français et international** (rédaction et négociation de contrats de vente, location, sous-traitance, etc.) et de dossiers juridiques divers (contentieux international, immobilier, etc.).

Une première expérience réussie (2-5 ans) de droit des affaires en entreprise ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Lieu de travail : Banlieue Nord Paris.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, *vous remercie de lui écrire à Paris* (réf. 3966 LM).

Entreprise lyonnaise de travaux publics, filiale d'un important groupe français, nous cherchons pour Lyon

un jeune ingénieur technico-commercial

pour notre département « adduction d'eau, assainissement et irrigation ».
Vous « dénichez » des affaires en entretenant des liens étroits avec nos clients et prescripteurs (syndicats communaux, équipements, DDA, BE...).
Vous effectuez les études de prix et négociez les contrats.
Vous êtes un jeune ingénieur ayant du goût pour l'activité commerciale et si possible une première expérience similaire.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 685 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE -75008 PARIS
7, RUE SERVIENT -69003 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

SOCIETE D'ENGINEERING, CONSEIL ET ORGANISATION,
développant un secteur d'activité dans l'industrie du BOIS, recherche un

INGENIEUR EN CHEF

Pour prendre la responsabilité de son département Organisation et Formation et seconder le PDG dont il sera l'adjoint.

Une double mission lui sera confiée : d'une part commerciale (relations et développement clientèle), d'autre part technique (études, diagnostics, contrôle et suivi des opérations engagées, etc ...).

Ce poste exige une formation supérieure d'ingénieur (de type AM) et une expérience confirmée (environ 10 ans) de la fabrication et de la production dans l'industrie du bois (notamment dans le domaine du meuble).

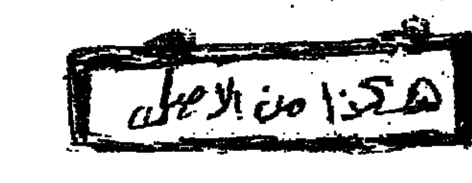
Les qualités personnelles recherchées sont celles qui caractérisent un consultant opérationnel : sens commercial, dynamisme, autonomie, compétences techniques. L'anglais et/ou l'espagnol seraient un atout supplémentaire.

Lieu de travail : proche Banlieue Ouest.

Possibilité de participation à terme.

C. LAMY vous remercie de lui adresser, sous référence 104117, lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions.

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	85,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Vous êtes un homme ou une femme de
MARKETING

et vous l'avez déjà prouvé en assurant avec succès le lancement d'un produit sur le plan international.

Vous connaissez bien le milieu industriel de la peinture et du bâtiment.

Si votre réponse est OUI à ces deux questions alors vous nous intéressez.

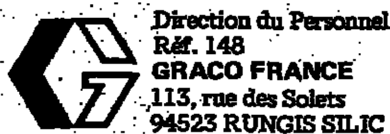
Nous sommes une société multinationale et nous offrons un poste de

Product Manager Europe

pour une de nos lignes de produits semi-industriels destinés au revêtement et à la protection de surfaces, particulièrement dans le bâtiment.

Ce poste est basé à Paris (banlieue sud) avec de fréquents déplacements en Europe. L'anglais courant est impératif et des connaissances d'allemand sont souhaitées.

Afin de préparer notre rencontre, il est demandé un C.V. détaillé avec photo, en indiquant la rémunération actuelle à :



Direction du Personnel Europe
Réf. 148
GRACO FRANCE
113, rue des Solets
94523 RUNGIS SILIC

"Organisation et Méthodes"
UN(E) JEUNE DIPLOME
de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Importante Société recherche pour son Département «Organisation et Méthodes» UN(E) JEUNE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR E.S.C. - Maîtrise de Gestion ou équivalent.

Le candidat retenu devra :
- maitriser l'expression écrite ;
- posséder des qualités de contact ;
- parler couramment l'anglais.

Une formation complémentaire en organisation administrative et/ou une expérience de 2 à 3 ans dans ce domaine seront très appréciées.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée s/No 94072
CONTESSE & Cie
20, Av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Centrale d'Achats recherche un
RESPONSABLE
système traitement de l'information informatique

Placé sous l'autorité du Directeur Général, il prendra en charge le développement de cette fonction.

Il animera en outre une équipe informatique de 15 à 20 personnes.

Ce poste conviendra à un Ingénieur de formation ou équivalent, 35 ans environ, ayant acquis dans diverses grandes entreprises une pratique de la gestion, de l'informatique et de l'organisation, tant en conception qu'en réalisation d'applications.

Rémunération en fonction de l'expérience acquise.

Lieu de travail : Ouest Paris.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 1180 M, à :

SOURCES
16 Rue Jean-Jacques Rousseau — 75001 Paris
(discrétion absolue assurée)

Assistance Pipeline... France... Afrique...



Notre société cliente spécialisée dans la prestation de services et la vente d'équipements spéciaux aux pétroliers recherche pour sa division internationale.

Chef de Projet

Responsable technique de la filiale soudanaise, il aura pour principale mission de répondre aux appels d'offres, d'en assurer le suivi technique et budgétaire et de résoudre les problèmes liés à la réalisation des chantiers.

Une expérience d'une dizaine d'années en milieu pétrolier, de préférence dans des postes lui ayant permis d'accéder à des responsabilités techniques en B.E. et chantiers, est requise. (Réf. 403/81-M)

Cadre Commercial Export

Il sera chargé de la prospection et du suivi de la clientèle en Afrique de l'Ouest et apportera un soutien commercial aux filiales et autres bases existantes.

Nous attendons un candidat possédant une expérience de 5 à 10 ans dans une fonction similaire dans le même secteur d'activité. La connaissance de l'Afrique sera un atout. (Réf. 404/81-M)

Ces deux postes basés à Paris, nécessitent des déplacements fréquents et requièrent la pratique courante de l'anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à CAPFOR/IS Conseil 23, Avenue Marceau 75116 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

Pour NORD-EST PARIS CONDUCTEURS D'APPAREIL
Industrie chimique.
Téléphone : 838-91-35.

Important bureau d'études techniques de bâtiment et infrastuctures
(Métro Mairie de Montreuil)
recherche

2 INGÉNIEURS DIPLOMÉS (ES) E.T.P. ou I.N.S.A. pour études de structures et coordination d'études de bâtiment, débutants (es).

1 DESSINATEUR (-TRICE) projeteur - électricien pour conception équipements électriques courant fort et faible. Connaissances théoriques et expérience professionnelle entreprise souhaitées.

Écrire sous référence 4447 à O.P.F., 2, rue de Sèze 75009 Paris, qui transmettra.

ASSOC., *Tourisme social*, rech. ANIMATEUR, saison été. Téléphone : (79) 33-14-27.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC RECRUTE SUR CONCOURS

3 ASSISTANTS TECHNIQUES

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique, et être âgés de 18 à 45 ans au 1/1/81.

Le concours est du niveau des classes terminales scientifiques et techniques.

Écrire :
O.P.H.L.M.V.P.
49, rue du Cardinal-Lemoine
75231 Paris Cedex 05

Clôture des inscriptions le 8/5/81.

Direction Personnel

Paris-Sud

950 personnes - 75 cadres
C.A. 500 millions

La Société **SODEMAG** développe 50 magasins. Depuis 10 ans, le chemin parcouru est impressionnant sous les enseignes **TYMI, BRAVO, HYPER BRAVO.** Dans la ligne de cette activité faite d'imagination quotidienne, et d'efficience de négociation, il lui faut rencontrer un chef ou adjoint de personnel vigoureux - ambitieux.

Il gérera lui-même le recrutement des cadres, suivra l'évolution de ses recrues en stage-école, pilotera leur insertion dans les 5 régions d'implantation. Les interventions pour former, assister, sensibiliser, se feront au profit des directeurs de région et de magasins, sur du concret qui nécessite une formation en Droit Social et une pratique humaine antérieures. La supervision de la gestion administrative du personnel réalisée dans chaque région, les contacts avec les écoles, le suivi contentieux prud'homme, compléteront son champ d'action.

Discrétion Garantie sous réf. 357, à CAPFOR 23 Avenue Marceau 75116 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

JEUMONT-SCHNEIDER

pour son ACTIVITE EN TRACTION FERROVIAIRE
recherche

1) POUR SES LABORATOIRES

2 agents techniques

Titulaires d'un BTS ou DUT en électronique ou électrotechnique.

2) POUR SON SERVICE APRES-VENTE

1 agent technique

Titulaire d'un BTS ou DUT en électrotechnique.

Les candidats devront être libres rapidement et dégagés des obligations militaires.

Adresser C.V. en précisant le poste choisi à
JEUMONT SCHNEIDER - *M. COURTEAUX*
194, avenue du Président Wilson
93212 LA PLAINE ST-DENIS.

Direction Ressources Humaines

Paris-Sud

3 500 personnes - 250 cadres - C.A. 4 milliards

L'entreprise : comporte 3 branches (collectivités, grossistes, magasins) toutes orientées vers la distribution de produits alimentaires.
Structurée par centre de profits répartis dans la Région Parisienne, le Centre Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Est.

Le poste : attaché directement au Directeur Général du groupe, il a pour vocations prioritaires l'adéquation des personnes de l'encadrement aux besoins immédiats et à moyen terme de tous les établissements en France et du siège, ainsi que l'optimisation des systèmes administratifs découlant des obligations légales et contractuelles.

La personne : formée sciences humaines, droit social, son expérience l'a préparée à mettre en œuvre une politique sociale, une morale, des systèmes promotion, rémunération, participation, information, décidés par le Directoire. Elle doit aussi voyager pour appuyer les directeurs d'entreprise en différentes régions citées.
Discrétion absolue garantie sous référence 325 à **CAPFOR** - 23, Avenue Marceau 75116 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

PARIS 8ème
IMPORTANT ORGANISME IMMOBILIER
équipé d'un CII/HB64/DPS6
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Diplômés IUT ou équivalent, ayant 2 ou 3 ans d'expérience COBOL et si possible la pratique de PAC 700.

Les candidats intéressés voudront bien adresser leur C.V. détaillé et *prétentions sous référence 1323 M* à Jean PORRACCHIA

CARRIERES INFORMATIQUE
conseil en recrutement et formation
149, rue SAINT-HONORE 75001 Paris

Le Service Finance et Comptabilité
d'un groupe à vocation internationale, recherche

UN ADJOINT DE GESTION
JEUNE DIPLOME DEBUTANT

de formation Ecole de Commerce + DECS + connaissances en informatique.

Il sera plus spécialement chargé des domaines comptabilité et droit des Affaires, mais aussi amené à collaborer au sein de l'équipe existante aux différentes tâches de celle-ci.

Le candidat retenu sera disponible pour effectuer des déplacements de courte durée à l'étranger.

Une bonne maîtrise de la langue anglaise et si possible de la langue espagnole est souhaitée.

Lieu de travail : BANLIEUE OUEST DE PARIS.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 94296
CONTESSE & Cie
20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Contrôleur de gestion... et informaticien...

C'est ce que vous devez être pour répondre à la mission importante qui sera la vôtre dans notre Service Informatique (70 personnes, 1 CII-HB DPS8 - 4 IBM 34 - 100 terminaux). Rattaché au Directeur de ce Service, vous aurez à *concevoir et mettre en place les outils de gestion* lui permettant de connaitre la rentabilité de l'informatique et d'orienter son évolution. Diplômé d'une grande École de Commerce et âgé d'environ 35 ans, vous êtes déjà initié à l'analyse économique des projets informatiques. Ce poste de haut niveau offre de belles perspectives de carrière pour un candidat de valeur réunissant tout à la fois les compétences requises, des capacités à innover et un solide sens des réalités.

Adressez-nous lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à MAZDA
Service Recrutement
29, rue de Lisbonne
75008 PARIS.

MAZDA
lampes et appareils d'éclairage

services informatiques

Filiale Française d'une société Américaine de Conseil, commercialisant en Europe un système conversationnel de gestion de base de données et d'analyse d'information, mis en œuvre sur gros matériels et/ou mini-ordinateurs recherche :

2 INGENIEURS GRANDE ECOLE DEBUTANTS

(ou 1 ou 2 ans d'expérience informatique)

disponibles avant le 15 Septembre

pour le développement de systèmes d'information dans les domaines commerciaux et financiers auprès de grandes entreprises en France et en Europe.

Petite équipe, très dynamique. Travail motivant, réalisations concrètes et rapides, interventions de conseil sur une grande variété de problèmes de management.

Anglais indispensable. 2e langue appréciée. Formation assurée. Déplacement de courte durée en Europe et/ou aux USA.

Envoyer C.V. détaillé sous réf. 3830-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ QUARTIER NATION
recherche :

COMPTABLE 1er ÉCHELON

Formation exigée : CAP comptabilité.

Expérience souhaitée : plusieurs années sur comptes clients.

Esprit d'équipe, précision dans le travail.

Adresser C.V. détaillé, photo et *prétentions sous le nº 94.283*, à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

MERCEDES-BENZ FRANCE

recherche pour son **DÉPARTEMENT ÉTUDES COMMERCIALES**

CHARGÉ D'ÉTUDES

- Suivi et analyse des évolutions du marché,
- 30/35 ans,
- *formation supérieure* de type économique et statistique,
- connaissance de l'automobile appréciée.

Adr. C.V. photo et prétentions à :
MERCEDES BENZ FRANCE,
Direction centrale du Personnel,
B.P. 100
78155 LE CHESNAY Cedex.

Patron des Entrepôts

Paris Sud-Est

Distribution physique sur 50 000 m²
Mouvement 160 000 tonnes
250 véhicules - 450 personnes

Le Candidat : porteur de méthodes rationnelles et nouvelles en logistique, il a démontré ses capacités de commandement, rayonnement sur les hommes de terrain. Ingénieur ou équivalent technique, rodé aux responsabilités d'exploitation, il aspire à maîtriser budget, hommes, moyens, mais se sent capable de se substituer temporairement à un chef de dépôt défaillant.

La Société : assure pour un groupe français international, la distribution de production de 22 usines *depuis 7 entrepôts*, chacun centre de livraisons régionales et d'approvisionnement des 6 autres. De dimension «humaine», 170 millions de C.A., son directeur d'exploitation vous attend avec l'espoir de trouver en vous un prolongement présent et... à terme.

Discrétion absolue sous référence 226 - CAPFOR - 23, Avenue Marceau 75116 PARIS.

MEDIA PA

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

l'Etudiant

La Revue d'information du milieu étudiant et lycéen se développe et recherche son

SECRETAIRE GENERAL

Dans cette petite structure (25 personnes), en pleine expansion (50 %/an), ses responsabilités couvrent l'ensemble des activités administratives et de contrôle : comptabilité, finances, relations fournisseurs, validité technique et appréciation des coûts des devis et travaux, contrôle de gestion et gestion prévisionnelle, administration du personnel.

Age de 35 ans et plus, le candidat doit avoir une excellente compétence de technicien et de gestionnaire presse-édition, un bon ascendant personnel, du sens pratique et du bon sens. Le poste est à Paris. Rémunération fonction de l'expérience.

Le dossier de candidature sera adressé à SCRIBE, 4, avenue Hoche, 75008 Paris.



Recherche

. Ingénieurs d'études
. Analystes
. Analystes Programmeurs

- Connaissance d'un ou plusieurs langages : PL 1, COBOL, ASSEMBLEUR, GAP II, FORTRAN, BASIC.
- La pratique d'un logiciel DB/DC serait appréciée : IMS - CICS/DL 1 - CICS/VSAM - TDS/IDS 2 ou autres gestionnaires de bases de données.
- Matériels
  IBM série 303 x, 370, 43, 34
  C II HB série 66, DPS 64, Mini 6
  HP 250, 3000

Adresser CV. détaillé ou téléphoner à E. C. L
PARIS 55, rue Hermel - 75018 - Tél. 259. 10. 40
LYON 41, rue Garibaldi - 69006 - Tél. 889. 29. 50

Le Directeur Administratif et Financier d'un groupe de sociétés dans le secteur des produits de luxe recherche un

CONTROLLER

Le candidat supervisera un groupe de 10 personnes et sera responsable de la comptabilité et de la fiscalité des différentes sociétés. Il aura pour mission de réorganiser le service comptabilité en vue d'une meilleure utilisation d'un système comptable en temps réel, récemment mis en place (comptabilité générale et analytique). Il aura en outre, la responsabilité du contrôle budgétaire et de la gestion de trésorerie.

Ce poste s'adresse à un candidat, âgé d'au moins 30 ans, possédant une formation comptable supérieure (D.E.C.S. minimum) et une expérience de quelques années dans un poste similaire où il aura utilisé l'informatique.

Le lieu de travail est à Paris
Rémunération : F. 150.000
auxquels s'ajoute une prime d'objectifs.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous la référence 1280 à :

PIERRE LICHAU SA BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

IMPORTANTE ENTREPRISE
CHAUFFAGE - CLIMATISATION
proche BANLIEUE SUD-OUEST, en forte expansion avec implantation à l'ETRANGER recherche

dessinateurs projeteurs

EXPERIMENTES.
- Formation souhaitée : MAXIMILIEN PERRET ou équivalent.

Adresser C.V. + prétentions à A.M.P. sous réf. 2696/AL 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Etudiants, étudiantes,
prévoyez votre rentrée 81.

L'Office Universitaire de Presse recrute

50 CHEFS DE CENTRE

Leur mission : Etre responsable d'une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 200 offres d'abonnement à tarif étudiant.

Les conditions :
- Statut étudiant/19-25 ans/20 h. libres par semaine/si possible voiture et téléphone.
- Lieu de travail : la faculté.
- Fixe + commission. Formation assurée.

OFUP Adressez CV + photo avant le 15 avril à Thierry PRUD'HOMME — OFUP — 70, rue Mouffetard, 75255 Paris Cedex 05.

Société française Hoechst
vous propose à son Siège un poste de

Chef de produits importés

pour son département produits chimiques minéraux.

Votre mission :
- assurer la promotion et le développement des ventes de la gamme des produits dont vous êtes responsable.
- en liaison avec les services techniques des usines concernées de la maison mère, assister le réseau des agents commerciaux et des distributeurs dans la réalisation des objectifs de vente.

Pour réussir il vous faut :
- une formation supérieure commerciale (HEC, ESSEC, SUP de CO...)
- une première expérience de la vente et de la négociation en milieu industriel acquise, de préférence, dans l'industrie chimique.
- une très bonne connaissance de la langue allemande.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature sous référence 607 à notre :
Département des Ressources Humaines
Tour Roussel Nobel
Cédex 03
92080 Paris La Défense
Hoechst



THOMSON-CSF INFORMATIQUE
recherche

ingénieurs
ou
universitaires

options INFORMATIQUE
électronique - automatisme

pour le développement de ses applications industrielles et scientifiques sur MINI-ORDINATEURS et MICRO-PROCESSEURS.
- première expérience dans ce domaine souhaitée.
- possibilités d'évolution dans le cadre de notre expansion.

Adresser C.V. détaillé, prétentions sous ref. DCA/119 S à Françoise TISON
ANSWARE 135 rue de la Pompe, 75116 Paris.
ou tél. au 502.10.00 poste 361.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
DIRECTION DES TRAVAUX ET ESSAIS

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Ecole ingénieurs (option informatique), MIAGE, Cnam IESTO...

Pour assurer informatisation de la gestion d'un stock de rechanges et d'un parc de matériels.

Il sera chargé de l'analyse fonctionnelle, de la rédaction des cahiers des charges matériels et logiciels, de la mise en service et des mesures d'organisation auprès des utilisateurs.

Lieu de travail :
VILLACOUBLAY, avec déplacements outre-mer.

Env. C.V. à : GENERAL DTS, 78129 Villacoublay/Air.

MEMBRAIN
Schlumberger

Pour le lancement de sa nouvelle gamme de testeurs «in-circuit» de cartes logiques avec L.S.I.
La série MB 3300

Recrute

Ingénieurs commerciaux
Technico-commerciaux
(connaissance électronique appréciée)
Supports techniques
(2 à 3 ans d'expérience électronique)

Ecrivez à
Monsieur Gérard BOTHIER
directeur général
1, place Gustave Eiffel, Silic 259
94568 RUNGIS CEDEX
en joignant votre C.V., votre photo et vos prétentions

LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
SULZER
recherche pour son département
« Génie chimique et frigorifique »

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
en FROID INDUSTRIEL

- Missions :
  - Prospection commerciale ;
  - Etablissement, discussion et négociation des offres ;
  - Prise de commandes.
- Profil souhaité :
  - Ingénieur diplômé + spécialisation frigoriste (IFFI) ;
  - Expérience minimum de 3 ans dans une fonction et un domaine identiques ;
  - Anglais indispensable, allemand souhaité.

Poste basé à PARIS.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
C.C.M. SULZER,
Service du Personnel,
51, boulevard Brune, cedex 59 - 75669 PARIS Brune.

P.M.E., P.T.E. de CHARENTON
NÉGOCE et FABRICATION EXPORTATION
recherche

1° Chef comptable niveau B.P. comptable ou équivalent, pour supervision comptabilité générale, clients, fournisseurs paie — jusqu'au bilan.
Expérience 2 à 5 ans P.M.E. préférence milieu export, sens organisation, connaissances mini-informatique.
Rémunération 70.000 F à 90.000 F par an selon expérience.

2° Jeune cadre à vocation de Trésorier, 27-32 ans, formation type I.U.T. Gestion Dauphine ou équivalent, connaissances comptables et financières pour suivi de marchés et règlement clients export, paiements fournisseurs, gestion de la trésorerie en valeurs et plans de financement.
Relations avec 6 banques, maîtrise des techniques export (préfinancement, mobilisations etc.).
Expérience indispensable 1 à 3 ans service export entreprise ou banque.
Rémunération suivant expérience du candidat.
La fonction débouche, à terme, en cas de succès sur des responsabilités plus larges dans l'entreprise.

Ecrire avec curriculum vitae, s/r° T 026564 M
à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Cadres Commerciaux
HEC-ESSEC-ESCP

Vous avez déjà une première expérience de la Vente réussie, ou vous avez mis en valeur votre force de caractère, votre imagination, votre bon sens, et vos qualités de communication.

Nous sommes :
UNE TRES IMPORTANTE
MULTINATIONALE FRANCAISE
Spécialiste des biens d'équipement de la maison,
qui recherche plusieurs
«FORTES PERSONNALITES»

à qui nous offrons :
- d'animer, dans un premier temps en toute responsabilité et sous tous ses aspects, un secteur géographique.
- de larges possibilités de carrière en fonction des résultats et de la manière dont ils seront atteints sur le terrain.
- une rémunération stimulante.

Si vous êtes disponibles rapidement envoyez C.V., photo à no 94002 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

GROUPE FRANÇAIS
leader européen dans sa branche
recherche pour son Siège à Paris :

CONTROLEUR de GESTION

Sa mission
- développer le contrôle de gestion et la comptabilité analytique : budgets, tableaux de bord, analyse de rentabilité et prix de revient.

Son profil
- 35 ans minimum,
- formation supérieure + DECS souhaité – bonnes connaissances de l'informatique,
- expérience professionnelle de 10 ans minimum dans le domaine du contrôle de gestion acquise en entreprise,
- capacités d'analyse et de synthèse ainsi que rigueur et méthode seront autant d'atouts dans la réussite de cette mission,
- anglais indispensable.

Poste à responsabilités avec possibilité d'évolution.
Adr. lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions sous référence 4141 à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

LE HEADQUARTER EUROPÉEN DU GROUPE AMÉRICAIN
HOSPITAL SUPPLY CORPORATION
(31.000 personnes. Produits hospitaliers et médicaux)
recherche

ANALYSTE FINANCIER

De formation supérieure FINANCIÈRE et COMPTABLE
CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE
EXPÉRIENCE TRÈS SOUHAITÉE AUPRÈS
D'UN CABINET D'AUDIT (INTERNATIONAL)

Age : 25 ans minimum.
Poste basé près de PONTOISE (95). Missions de courte durée périodiques au sein de nos filiales européennes, perspectives de carrière très positives au sein de notre groupe.
Excellente rémunération et avantages sociaux.

Env. C.V., photo et souhaits de rémunération au Directeur du Personnel d'ATLANTIC INTERNATIONAL I.N.C. D. VAN DEN PEEREBOOM, rue de l'Equerre Z.I. des Bethunes, 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE.
Votre candidature sera confidentielle.

banque

Banque Privée Paris recherche un

euro-loans dealer

justifiant de 2 ans d'expérience dans ce domaine et parlant couramment l'anglais. Il travaillera au sein d'une petite équipe.

Envoyer C.V. sous référence 148-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Nous avons à gérer plusieurs filiales groupant plus de 6000 personnes en France et à l'Etranger dans le secteur Bâtiment - Génie Civil.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
220.000 +

En relation étroite avec la Direction Générale, il sera chargé de promouvoir et d'animer au sein de la société et des filiales, une politique dynamique du personnel, incluant tous les aspects de la fonction, mais privilégiant plus particulièrement la gestion individuelle et prévisionnelle de l'encadrement et les actions de recrutement et de formation.

Nous souhaitons rencontrer des personnalités de formation supérieure justifiant d'une expérience probante acquise depuis 3 ans au niveau Direction.

La connaissance du secteur Bâtiment et T.P. est vivement souhaitée.

Adressez votre dossier de candidature s. réf. 365A, à
claude debray conseil
78, rue Olivier de Serres 75739 PARIS Cédex 15.

homme de contacts

Le candidat que nous recherchons, de **formation supérieure**, pourra se voir confier, après une période de formation de 1 à 2 ans à notre Siège, des responsabilités plus larges dans l'un de nos bureaux de Province.

Bien que non indispensables, nous apprécierons des connaissances Assurances, notamment en matière de Prévention.

Poste à caractère commercial, mais à rémunération fixe exclusivement.

Allianz Assurances — vous prie d'adresser CV et prétentions à M. Marichez — Allianz — BP 24 75761 Paris Cedex 16

JEUMONT-SCHNEIDER

Département
SIGNALISATION FERROVIAIRE
La Plaine Saint Denis - 93
recrute pour son
LABORATOIRE DE
RECHERCHE APPLIQUEE

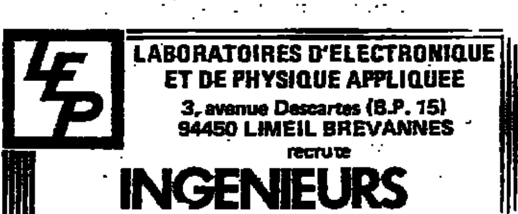
UN AGENT TECHNIQUE

Titulaire d'un DUT en automatisme
Libre rapidement

Dégagé des O.M. et désirant s'intégrer dans une équipe jeune et dynamique utilisant la micro informatique pour des applications ferroviaires.

Adresser C.V. avec prétentions à
JEUMONT SCHNEIDER
M. COURTEAUX
194, avenue du Président Wilson
93212 LA PLAINE SAINT DENIS.

LEP
LABORATOIRES D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, avenue Descartes (B.P. 15)
94450 LIMEIL BREVANNES
recrute



INGENIEURS ENST ou ESE
Réf. 31A

Option transmission - 1 à 2 ans d'expérience et débutants
Pour étude transmission numérique.

INGENIEURS GRANDES ECOLES
Réf. 31B

(X, Mines, Centrale, ESE, ENST ...) Option informatique - débutants et 1 à 2 ans d'expérience en software de base, architecture de machine et circuits logiques, pour étude d'architecture de futurs microprocesseurs.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. et photo

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens
(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise ...)



pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.
- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- Lieu de travail : La Défense

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 4028 Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE

média-system

OFFRES D'EMPLOIS

FENWICK

recherche pour son département machines outils situé à Paris.

INGENIEURS CHEFS DE PRODUITS bilingues anglais

Ils seront responsables de la commercialisation et de la gestion d'une ligne complète d'équipements de haute technicité.

Cette activité s'exercera au sein d'une équipe avec l'appui d'un réseau de vente couvrant l'ensemble du territoire français et en collaboration permanente avec les constructeurs.

Les candidats auront déjà acquis si possible une expérience, soit de la vente de biens d'équipements, soit de la fabrication ou du contrôle tridimensionnel. La connaissance des machines à commande numérique ou de bonnes notions d'informatique (non indispensables), seraient toutefois très appréciées.

Envoyer CV et prétentions au Service du Personnel, 8, rue de Rocroy, 75010 Paris.

FENWICK

MEDIA-SYSTEM

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche son

«RESPONSABLE ASSURANCES»

pour :
- recenser et redéfinir les risques à assurer,
- étudier les modalités de couverture,
- gérer les polices conclues.

Une formation supérieure et une expérience de 8 à 10 ans dans ce domaine seront exigées.

Le Droit Immobilier sera un atout supplémentaire.

Envoyer C.V., photo, salaire actuel et prétentions à No 93.884, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONTROLE INTERNE ET DE CONSEIL TRAVAILLANT DANS LE CADRE D'UN GROUPE FRANÇAIS DE SOCIÉTÉS

recherche

AUDITEUR CONFIRMÉ

- Formation supérieure + niveau expertise comptable.
- Expérience 3 à 5 ans.
- Anglais ou espagnol souhaité.

AUDITEURS DÉBUTANTS

- Bonnes connaissances comptables
- Faculté d'adaptation.
- Déplacements (France et étranger).
- Formations complémentaire assurée.

Envoyer curiculum vitae et prétentions à M. DRUAUD, 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris.

SOCIETE INDUSTRIELLE

(C.A. 120 Millions - 280 personnes - 3 Etablissements) recherche pour son Siège Social à La GARENNE COLOMBES 92250

RESPONSABLE DE COMPTABILITE GENERALE

chargé de l'ensemble des opérations de comptabilité générale et analytique d'exploitation.
Il établit les situations comptables, rapports mensuels, suivi trésorerie et toutes opérations de nature compta. fiscales (bilan, déclarations etc...)
Il anime une équipe de 5 personnes.
Agé de 30 ans minimum, B.P. - D.E.C.S. ou équivalent, il a une expérience réussie de 5 ans min. d'une même fonction dans une Société Industrielle.
Il a une EXCELLENTE PRATIQUE des principes de gestion moderne et A UTILISE L'INFORMATIQUE.
Merci d'adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 3690
17, rue Courmeaux B.P 111 - 51054 REIMS CEDEX.
58, avenue de Wagram 75017 PARIS.

MORENO CONSULTANTS
Recrutement Structures et Communication

IMPORTANTE ENTREPRISE CHAUFFAGE - CLIMATISATION proche BANLIEUE SUD-OUEST, en forte expansion avec implantation à l'ETRANGER recherche

Ingénieur

DEBUTANT ou EXPERIMENTE

pour ses bureaux d'études ou divisions d'exécution.
- Formation souhaitée : ENSAIS ou équivalent.

Adresser C.V. + prétentions à A.M.P. sous réf. 2700/AL 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Pour ses Laboratoires d'Etudes et de Développement en OPTRONIQUE Importante Société banlieue sud recherche

1 INGÉNIEUR OPTICIEN-MÉCANICIEN

Position III
Pour prendre la direction d'une importante activité de développement.

1 INGÉNIEUR OPTICIEN-MÉCANICIEN

Position II (ou III)
Pour assurer la direction d'un projet

1 INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE DE PRÉCISION
1 CHEF D'ATELIER D'OPTIQUE
4 POLISSEURS DE PRÉCISION
1 MONTEUR-OPTICIEN

Adresser curriculum vitae sous le n° 94.274 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Carrière Bancaire

- Vous êtes un praticien confirmé des opérations bancaires (6 à 8 ans d'expérience dans les Services Caisse/Portefeuille/Documentaire).
- Votre formation (BP Min., si possible ITB) vous permet de maîtriser les nouvelles techniques de la profession.
- Vous souhaitez que votre carrière trouve son second souffle.

Nous pouvons vous proposer un plan de carrière attractif, comprenant notamment des étapes Outre-Mer.

Adresser lettre, CV, + photo sous réf. 2676/AL à A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra)

Ingénieur technico-commercial

Notre division énergie développe et commercialise des produits thermorétractables issus de polymères réticulés dans les domaines de la haute, moyenne et basse tension. La maîtrise de notre technologie propre nous assure une croissance annuelle supérieure à 25 %.

Pour renforcer notre impact commercial sur le marché des accessoires de cables et accentuer notre pénétration auprès *des fabricants de machines tournantes*, cellules et transformateurs.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électro-technicien ayant une première expérience de vente dans les secteurs précités.

La maîtrise de l'anglais parlé est indispensable. La formation à notre technologie est assurée dans nos diverses unités européennes.

Merci d'adresser vos C.V., photo et salaire actuel à Raychem, Direction du Personnel - BP 738, 95004 Cergy Pontoise Cedex.

Raychem

média-system

INGENIEUR CONSEIL en MANAGEMENT

FONCTIONS :
- missions d'organisation en PME - PMI Région Parisienne
- mener à bien chaque mission
- contrôler l'efficacité de ses prestations
- utiliser l'outil informatique.

QUALITES REQUISES :
- être bon gestionnaire
- organisateur rigoureux et tenace
- avoir pratiqué l'audit ou le conseil
- être concret, efficace, indépendant
- responsable et *honnête*
- esprit curieux et novateur

NOTRE EQUIPE :
Des gens compétents, libéraux dans l'esprit mais travailleurs acharnés.

Vendez vous en téléphonant au 071.19.19.

pmp

FONDATION EUROPÉENNE D'ACTION SOCIALE PARIS (15e)

souhaite s'adjoindre un

RESPONSABLE DE PROGRAMME HF

Il sera chargé D'ANALYSER des solutions répondant à un besoin social conçues au niveau de l'équipe (enfance délaissée, handicapés physiques, personnes âgées, jeunes sans emploi), D'ÉLABORER ET DE METTRE EN PLACE DES REALISATIONS CONCRETES, d'en suivre et d'en évaluer les résultats aux plans social et financier.

PROFIL REQUIS : 30 ans environ, situation familiale équilibrée, très bon niveau général, sens des contacts et des négociations à tous niveaux, possédant si possible une expérience associative pour être immédiatement efficace au sein d'une équipe dynamique et réalisatrice. Disponibilité nécessaire pour déplacements en province de courte durée, grande autonomie d'action impliquant qualités d'organisation, esprit d'entreprise et rigueur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 623, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CHANTIERS MODERNES

Société de T.P. (C.A. 1 milliard de francs) recherche à Paris

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Responsable :
- de l'ensemble des questions juridiques au plan contractuel et contentieux ;
- des problèmes de Droit Social et de Droit des Sociétés ;
- de la gestion des assurances.

Vous avez au moins 33 ans, une formation juridique supérieure et une expérience de juriste dans une entreprise industrielle ou dans un cabinet spécialisé.

Vous parlez anglais et si possible allemand.

Ecrire s/n° T 026584 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Important Groupe Français *Agro-Alimentaire* recherche pour sa Holding

1° Comptable haut niveau

Le candidat aura deux tâches principales :
- Elaboration du tableau de bord mensuel
- Mise en place de procédures internes.

2° Auditeur Interne

pour assurer l'audit comptable et opérationnel à l'échelon Europe / Afrique.

Nos critères de sélection
- Formation Grandes Ecoles Commerciales
- Minimum DECS
- Expérience similaire 4/5 ans dont 2/3 dans Cabinet Audit international
- Connaissance de l'Anglais
- Savoir dialoguer avec informatique
- Disponibilité rapide.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous références 744-01 ou 744-02 à S.F.F.E.C. BP 361-08 - 75365 PARIS CEDEX 08 qui transmettra

Les Tourny Pub

Centrale d'Achats Région Parisienne recherche un

RESPONSABLE DES ACHATS

particulièrement expérimenté en

Radio, Electro-acoustique, Gros et petit électro-ménager

Ce poste convient à un vrai professionnel de ces rayons, ayant 35 ans minimum et si possible une expérience magasin sur ces produits. Nous offrons une rémunération élevée, à la mesure du poste. Des possibilités d'évolution rapide existent réellement pour un candidat de valeur.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 1179 M à :

SOURCES

16 Rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris (discrétion absolue assurée)

CO.TE.BA INTERNATIONAL

SOCIETE D'INGENIERIE à CLICHY
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

GAP II, FORTRAN
Expérience sur matériel IBM 34
Libre rapidement

Envoyer lettre de candidature manuscrite, C.V. et prét. à Direction Générale 92/98 Bd Victor Hugo 92115 CLICHY.

GROUPE INDUSTRIEL très important, recherche

UN CADRE SUPERIEUR

DE HAUT NIVEAU

pour assister son Directeur Commercial en particulier pour améliorer, compléter et contrôler le réseau des représentations et implantations à l'étranger.

Déplacements fréquents de durée 1 à 2 semaines.

Expérience nécessaire dans le domaine des biens d'équipements mécaniques.

Age souhaité : minimum 35 ans.

Anglais indispensable. Espagnol souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 93.908, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

COLLABORATEUR haut niveau, stand. Ecrire M. Simon, 149, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Qui tr.

Organisme important recherche CONSEILLERS COMMERCIAUX (H ou F)
- Débutants ou expérimentés.
- Sens de la négociation.
- Formation assurée.
- Gains importants.

Pr R.-V. 563-20-00, poste 209.

Maison d'accueil pr adultes handicapés sociaux, rech. couple chrétien, marié, profondément motivé. Partage de vie — animation — gestion (salaires, logement, nourriture, avantages divers). Env. lettre manusc. et c.v. MAISON D'ACCUEIL L'ILOT, 9, rue Yvonne-Le-Tac, 75018 Paris (serv. du personnel).

ING. RADARISTES
Electroniciens : 733-20-46.

IMPORTANT GROUPE ÉDITION PARIS, recherche

Un(e) ADJOINT(E) pour son DIRECTEUR SERVICES COMPTABLES

- Formation D.E.C.S.
- Expérience confirmée en comptabilité.
- Connaissance informatique appréciée.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétentions à M. GOBERT, 22, rue René-Coty, Paris-14e.

BANLIEUE NORD-EST

MAGASINIER

Soigneux, sens responsabilités Téléphone 838-81-35

Ville de Brétigny-sur-Orge recherche pour juillet-août

DIRECTEURS (TRICES)

diplômés pour
- Centre de 40 preado. à Revel.
- Centre de loisirs maternels 80 enfants.

Env. candidatures à M. le Maire, *ville de Brétigny/sur/Orge, 91220.*

Directeur centre culturel ÉTOILE recherche

UNE COLLABORATRICE

25 ans minimum, capacité d'organisation, sens des reponsabilités et contact humains, esprit d'initiative, très dynamique, bonne culture générale, expérience professionnelle souhaitée dans domaine relations publiques. Dactylo indispensable. envoyer C.V. détaillé + photo s/n° T026358M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Laboratoire régional des Ponts et Chaussées à Trappes recherche un

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

BTS ou DUT, formation mécanique, bonne culture générale. Libéré obligations militaires Permis V.L. obligatoire. Tél. : 050-90-27 poste 385.

ASSOCIATION GERANT CLUB DE PREVENTION banlieue Est recherche

ANIMATEUR (TRICE)

Diplômé (e) si possible.
Ecr. lettre détaillée à P. Houdart, 5, rue du Renard, Paris (4e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FINANCIÈRE recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Connaissances COBOL, CICS, DL 1, DOS, VSE. Pratique WARNIER, 2 ans expérience. Tél. 202-63-34.

GROUPE NATIONAL
Immob. Mer-Montagne recherche

VENDEURS (SES) HAUT NIVEAU

- Capable de faire passer une informat. dynam. et honnête ;
- Expérience réussie de la vente à domicile ;
- Statut salar. exclus. ; plan de carrière pr éléments souhait. monter + haut de la vente et gagner 12 à 20.000 F/mois.

Merci d'adr. votre C.V. et photo à

JACQUES RIBOUREL S.A.,

120, Champs-Elysées, 75008 Paris. Ne pas téléphoner. Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ BATIMENT BOULOGNE-BILLANCOURT recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE

Pour service paye employés et ouvriers. Adr. C.V. détaillé et prétentions à A.M.P., ss/réf. n° 2.720/AL. 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

ING. Arts et Métiers
Automatismes : 790-40-30.

SOCIÉTÉ PROMOTION IMMOB. et MARCHAND DE BIENS cherche

COMPTABLE PRINCIPAL

ayant expérience immob. et fiscalité. Adr. C.V., photo et prét. à SOPIEC, 51, av. F.-Roosevelt, 8e.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PRESSE

PARIS recherche le

RESPONSABLE DE SES SERVICES ADMINISTRATIFS

Il aura sous l'autorité du chef d'entreprise la responsabilité et l'organisation des tâches administratives, du contrôle de gestion des services généraux et du contentieux.

Le candidat retenu aura une formation DECS ou équivalent 5 ans minimum d'expérience dans un poste similaire.

Il sera suffisamment disponible et polyvalent pour assurer les multiples tâches propres à une PME de 45 personnes et relations avec ses filiales.

Une première expérience de l'informatique est souhaitée.

Disponibilité rapide si possible.

Envoyer C.V. *manuscrit photo et* prétention à numéro 94122, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

Import. Usine de Seine-et-Marne, spécialisée dans la fabrication de câbles électriques, recrute TITULAIRES B.T.S. en ÉLECTROTECHNIQUE OU EN ÉLECTRONIQUE (ou D.U.T.) pour son service entretien maintenance

DESSINATEURS titulaires du B.T.S. en constructions mécaniques (ou D.U.T.) pour son bureau d'études. Envoyer C.V. et photo à SILEC, B.P. n° 6, 77130 Montereau, qui convoquera.

Niveau PUBLIC RELATIONS stand. Écr. M. Voisin, 149, rue Saint-Honoré, Paris 1er, qui tr.

CENTRE D'ÉTUDES
BANLIEUE OUEST recherche :

UN INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Gde école, formation complémentaire en économie dans l'industrie pétrolière ou secteur énergie.

UN INGÉNIEUR

Arts et Métiers ou mécanique Début. ou quelques années d'expérience.
Pour études et trav. relatifs à l'exploitation pétrolière en mer.

Envoyer C.V. et prétentions ss le n° 94.382 à Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

INGÉNIEURS

Tuyauterie nucléaire pour études, travaux, essais des circuits eaux et sodium.

Envoyer C.V. à ESSAIR 129, rue du Fg-Poissonnière 75009 PARIS - TÉL. 285-24-88.

VIVEZ TÉLÉPHONEZ

TIME — LIFE. LIB. INC. A **BOUGIVAL** (R.E.R. RUEIL-MALMAISON)

4 H./JOUR

Vous serez chargé(e) de la promotion de collections de livres de renommée internationale.

TÉLÉPHONEZ AU : 969-02-49 969-09-06.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS à vocation Internationale recherche

SECRÉTAIRE

de haut niveau
Trilingue ANGLAIS-ESPAGNOL
Banlieue Sud de Paris.

Ecrire avec C.V. et photo à n° 94.005 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société d'un secteur de pointe située à LA DÉFENSE, notre directeur des projets «export» recherche sa

secrétaire bilingue anglais (Langue maternelle française)

Il demande la pratique de la sténo anglaise, une expérience dans une société anglo-saxonne multinationale d'un secteur d'ingénierie ou de construction. 30 ans minimum - Expérience de secrétariat de direction.

Nous offrons les avantages d'une grande société.

Téléphoner au 774.84.34, ou écrire avec CV détaillé, sous référence 71219, à HAVAS CONTACT. 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

STE DE TRANSACTIONS locations, gérances, promotion

CH. SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Expér. immobilière exigée HENNEBERT 41, rue Edith-Cavell, 92400 Courbevoie- Bécon. Téléphone 788-43-53.

Transitaire Paris recherche

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

parfaite bilingue allemand, expérience transit souhaitée. Adr. C.V. et prét. n° 14.724 BLEU 17, rue Lebel 94300 Vincennes qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	[illegible]	[illegible] T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

POSTE A L'ÉTRANGER

42 ans

VÉRITABLE DIRECTEUR DE CHANTIER

Etranger - management
Sens aigu de la réussite de l'entreprise et des objectifs techniques, financiers et relations ;

Fin de mission actuelle, 4 ans, Moyen-Orient : juil.-août 81, cherche poste équivalent septembre-octobre 81.
Salaire demandé 300.000 F net d'impôt
Séjour en France : 3e décade avril.

Pour éventuel entretien, écrire s/réf n° 002.301 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE SUPÉRIEUR OPÉRATIONNEL - 50 ans - Expérience de pionnier, animateur d'équipes commerciales, négociateur de haut niveau, gestionnaire et organisateur de formation : IESTO. RECHERCHE : poste direction régionale Centre-Ouest - base Tours (Section BCO/JCB 41).

CADRE - 46 ans - 20 ans expérience : relations à tous niveaux avec clients et fournisseurs français et étrangers - administration, entreprises architectes. Distribution biens d'équipement, achats, ventes, animation technique et commerciale, suivi d'agences, gestion personnel. Anglais. Pouvant voyager. RECHERCHE : Poste responsabilité Paris, région parisienne, Ouest de la France (Section BCO/JCB 42).

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL - 50 ans - Formation supérieure (stages : ICG, CEFAGI, INPE), espagnol, anglais courants. Grande expérience commerciale, formation et administration gestion financière dans Stés multinationales, organisme para-public. Sens des relations humaines. Négociat. haut niveau (économique, politique, syndical). Grande disponibilité. RECHERCHE : poste à responsabilités dans entreprise privée ou publique, France. Tous déplacements acceptés. (Section BCO/JCB 43).

H. DIRECTEUR COMPTABLE, ADMINISTRATIF, FINANCIER - 45 ans - Brevet professionnel comptabilité (ancien régime). Notions anglais, espagnol, italien. Grande expérience finance-informatique, contrôle de gestion, personnel, consolidation. Dans secteurs : cosmétique, pharmaceutique, parfumerie, presse, publicité, édition, grande distribution. Négociations au plus haut niveau. RECHERCHE : poste similaire dans tous secteurs. (Section BCO/DK 44).

s'adresser à: ANPE

AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

Cadre commercial 40 ans, exp. import. et distribution produits Amérique du Sud/Espagne. Secteurs cadeaux-décoration, arts de la table et produits alimentaires. Disp. imm. et intéressé à développer vente dans entreprise dynamique. Poste direction commerciale ou chef des ventes. Ecrire s/n° T026568M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

29 ans, **BILINGUE ANGLAIS**, Ecole Commerce Internat., connaissance G.-B., Pays-Bas, U.S.A., Canada, effectuerait, sans rémunération, mission à l'étranger. Etudes de débouchés, contacts clients pour entreprises exportatrices.

BRIGITTE DURNIAK
Téléphone : 842-23-95.

JOURNALISTE
CHERCHEUR « EUROPE »

15 ans exp., conn. hors pair tte l'Europe Ouest (politique, affaires, CEE, personnalités, cult.). Angl. et all. excell., ital. bon, not. autres langues europ., séjours et contacts de Dublin à Athènes, de Helsinki à Madrid, ch. fonction solide (Paris préf., mi-temps possible) dans presse ou autre activité (recherche, info, rédaction, adaptation, publicat.), disponible de suite, 12.000 X 13 raisonnable (FF 150.000/an). Ecr. s/n° 6109 *le Monde* Pub. 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cadre administratif 40 ans gestion organisation, disponible 20/4 préférence Oise ou nord-Paris, tél. (25) 38-33-95, à compter du 21/4 tél. 875-60-05

EXPORT/ACHATS
PRODUITS
LUXE MODE DÉCORAT.
27 ans célibataire
ANGL. ALLEM. ESP. courants
Diplômé ISG
Disponible France étranger
Tél. (21) 05-04-65.

J.H. 25 ans, D.U.T. électronique 4 années expér. Chantiers Export (Afrique, Asie) + 1 année expér. commerciale France. Très bonne connais. anglais recherche situation TECHNICO-COMMERCIALE (composants instruments, apper. médical etc.) Afrique Noire ou Asie. Contrat expatrié usuel. Ecrire HAVAS n° C 10 BP 2.227 49000 ANGERS.

SUP DECO, 27 ans, 2 ans expér. achats produits, anglais courant, étudie toutes propositions. Téléphone : 991-20-03.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION PARIS
habituée contacts haut niveau, cultivée, respons., dynamique, parfaite sténodactylo.
Téléphone : 354-81-32.

ACHETEUR PRINCIPAL INGINEERING
28 ans, 6 ans expérience : achats, fonderies, usinage mécano-soudure, construction hydraulique
recherche
POSTE
Grenoble ou région limitrophe
Ecr. s/n° T026458M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ressortissant anglais bilingue, 33 ans. Expérience
IMPORT-EXPORT COMPTABILITÉ
Pouvant voyager
cherche SITUATION.
Ecr. s/n° T026620, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, sérieux, 10 années d'expérience, acceptant déplacements, rech. place CHAUFFEUR DE MAITRE. Tél. 726-86-57.

J.F. 35 ans, très dynamique, grosse capacité de travail, milieu médical, de formation sup. : hist., hist. de l'art, psychologie, anglais. Travaillant actuellement sur FR 3 radio régionale, ch. à Paris poste important secteur culturel, artistique ou mode. Ecr. s/réf. n° T026546M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.H. sérieux connaissant droit, comptabilité, expér. communauté européenne, 23 ans, recherche poste stable. Tél. 587-34-55.

J. H. 24 ans, diplômé Ecole supérieure de Commerce, D.E.C.S. complet, ch. poste à l'étranger. Ecr. s/n° T026507M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 42 ans, dynamique, formation supérieure : littéraire, juridique, économique, grec, anglais. Responsable service administratif et financier pendant 6 ans dans important organisme de financement et de coordination. Animation groupes, contacts internes, externes à tous niveaux. Libre immédiatement. Rech. direction administrative, financière, juridique ou secrétariat général. Ecr. s/n° T026540M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Secrétaire de direction cciale, 30 ans, bonne présentation, possédant véhicule, esprit vif, cherche emploi intéressant et prenant. Facultés d'adaptation rapide. Tél. : 200-87-82.

Architecte D.P.L.G. 39 ans. 15 ans d'expérience, réalisations de divers projets, responsable de nombreuses études d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture, en France et à l'étranger, étudierait toutes propositions, y compris dans domaine graphique. Ecr. s/n° T026606M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Commercial, 31 ans, BAC D, faculté Dauphine, Ecole des Cadres, espagnol courant, not. anglais, rech. emploi offrant responsabilités. Ecr. PUBLIJET, n° 707, 10, rue de Crussol, PARIS (11e).

CADRE EXPORT
Grande expér. négoce intern., parfaite connaissance marché méditerranéen. Tél. : 678-59-58, 8 h. à 12 h. et de 15 h. à 19 h.

Radiophysicien russe 34 ans, parlant français, anglais, débutant informaticien après stage micro 80/85 INTEL, connaissant assembleur, I.C.E. 80, étudierait toutes propositions. Ecr. s/n° 3.345 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pharmacienne 30 ans licenciée en chim. bioch. DEA chimie struc. ana. étudie toutes propos. Tél. 239-11-16.

Dame diplômée dactylo cherche emploi secrétariat particulier langues, cultivée. Ecrire n°/2.173 M Régie-Presse, 85/bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INNOVER POUR **GAGNER**
INGENIEUR en CHEF Département technique et recherche, important groupe alimentaire.
NOVATEUR vouvelles techniques en INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE recherche : POSTE INGENIEUR CONSEIL. Domaine : déshydratation conserve, froid. Ecrire s/n° 2169 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Si vous avez besoin de main-d'œuvre disponible à tout moment, adressez-vous à l'Association Protestante, Interuniversitaire : 326-77-61.

CHEFS D'ENTREPRISE
vous recherchez débutants ou confirmés
HEC - ESCP
IEP, SC. ECO, IAE, DECS
Rigoureusement sélectionnés
AFIPEC : 281-13-44.

CADRE TOURISME
J. H., 29 ans, BTS et DES tourisme + formation marketing, expérience 6 ans tourisme et loisirs des jeunes (voyages, transports, hébergement) : chef service pub./R.P./éditions important organisme. Cherche responsabilité commerciale, secteur voyages, transports ou loisirs. Écrire s/n° 3325 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS

Cadre techn. comm., haut niveau ayant introduct. sur marchés algér., angol. et gabon., cherche emploi chez constructeur voulant exporter. Ecrire sous n° 8.252 *le Monde* Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Directeurs achats depuis 32 ans dans usine produits d'entretien, gestion stock, lanc. fabrications. Licencié économique, 59 ans, recherche emploi similaire, région Paris. GUYON, Bât. B-1, 135, av. Lénine, 93380 PIERREFITTE.

Homme 35 ans,
E.S.C. Expérience Administration, Gestion, vente, export secteur armement et surgelés, France et Afrique, allemand parlé et écrit, cherche poste cadre dans entreprise similaire ou autre, région Ouest ou Sud-Ouest souhaitée. Ecrire s/n° 8.256 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vs cherchez une assistante de direction bil. anglais
- Dynamique
- Ordonnée et méthodique
- Aimant le contact humain
- Ayant l'esprit d'initiative, le goût des responsabilités et l'expérience d'une machine à traitement de texte.

Contactez-moi au **093-61-57.**

formation professionnelle

Formation d'ANALYSTE CONSEIL
pour l'informatisation de la gestion d'une P.M.E.

Pour demandeurs d'emploi, gestionnaires d'entreprise
Durée : fin avril/fin septembre
Rémunération par l'Etat ; Coût du stage : 5.000 F.
A.F.C.E.P., 55, rue François-Arago, 93100 Montreuil. Tél. : 859-05-70.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- Les 3 types de C.V.
- Bonne réponse aux tests.
- Graphologie : ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écr. CIDEM. M., 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

C.V. ?
LE GUIDE DU CURRICULUM VITAE
320 pages 73 de modèles
En LIBRAIRIE

propositions diverses

INFORMATICIEN INDÉPENDANT donne cours informatique et effectue tous vos travaux d'études, analyse et programmation, petits et grands systèmes. Téléphone : 960-58-12.

travail à domicile

COMPOSITION COMPOSPHÈRE et IBM thèses, mémoires, livres, bulletins. Travaux pris et livrés à domicile. Téléphone : 360-83-52.

Frappe tous textes sur IBM boule. Travail soigné, rapide, prix intéressants. Téléph. : 257-01-08.

capitaux propositions commerciales

Paris, affaire de premier ordre, objets publicitaires, chiffre d'aff. 2.500.000 F, avec 2 personnes. Pour 1er contact : Ecrire s/n° 3.300 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

achats

RÈGLEMENT IMMÉDIAT
TOUS VÉHICULES SAINS
BAYARD AUTO — 341-44-44.
21, rue de Toul, Paris-12e.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
AVRIL : UN MOIS EXCEPTIONNEL !
pour tout achat de PEUGEOT ou de TALBOT
Téléphonez M. GERARD : 821-60-21.

traduction demande

Toutes traductions espagnol, anglais, hollandais et allemand. Écrire A. PEREZ, 8 A, rue de la Papeterie, 91100 CORBEIL.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL restauration petit immeuble, asc., appts 2, 3, 4 pièces, DUPLEX aménagés, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA - MONSIGNY Studios et 2 p. aménagés dans bel immeuble restauré, calme, soleil, ascens. Tél. : 261-27-46.

PRÈS OPÉRA 2e Grand 4 Pces, bains, 120 m². Etat impeccable. 3e ét. Prix : 1.250.000 F. MICHEL & REYL - 265-90-05.

3e arrdt

PARC ROYAL - 354-95-10 DUPLEX 100 m². Gd standing. **TERRASSE** SUR JARDIN.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL Immeuble XVIIe Surface à aménager, nombreuses possibilités. Tél. : 272-40-19

VRAI MARAIS BELLE RENOVATION 2 PCES, 2e étage, 46 m². 2/3 PCES, rez-de-chaussée, 57 m² Visite sur place mardi 5, RUE DES TOURNELLES ou téléphoner mardi 274-59-10.

5e arrdt

MAUBERT près de la Seine duplex de 50 m² div. en 2 lots. 272-40-19.

6e arrdt

BEAUX-ARTS Très beaux appartements restaurés, 2-3 pièces, calme, soleil, vue sur jardin. Tél. 261-27-46.

7e arrdt

38, RUE VANEAU Reste à vendre 2 P. et 3 P. S.place 14h. à 18h., 550-48-83.

164 bis, rue de l'UNIVERSITE étage élevé, balcon, plein soleil COQUET ET GRAND 2 PIÈCES cuisine, salle de bains. 680.000 F. sur pl., mardi de 14 h. 30 à 16 h.

9e arrdt

9e SUD 4 Pièces 100 m², cuisine, bains, cave, ensoleillé très central. A.E.I. 267-58-24.

13e arrdt

13e PEUPLIERS, MAISON particulière 6 p., 160 m² R + 3 + terrasse, parfait état 1.450.000 F. 325-33-08.

14e arrdt

MONTPARNASSE - 354-42-70 **STUDIO** TOUT CONFORT 140.000 F

ARBRES, VERDURE, 354-42-70. **VILLA** 200 m² + + 100 m² **JARDIN** PRIVE 120 m²

15e arrdt

15e, métro Félix-Faure 39, rue MADEMOISELLE. Je vends libre appt au 1er étage 3 pièces à moderniser, 40 m². PX 230.000 F. T. : 557-70-08.

16e arrdt

AV. Président-Kennedy (FACE TOUR EIFFEL) dans imm. tout conf., liv. + 2 chamb., 6e ét. 562-38-48.

H.-MARTIN, près, 7 pièces + 3 services. 237 m², grand standing. prix intéressant. 307-31-62, matin.

17e arrdt

TERNES (voie privée) CALME, VERDURE splendide rez-de-ch. 280 m² terrasse plain pied 80 m² GARBI - 567-22-88

COURCELLES Standing beau 6 pièces 180 m² + 2 serv., profession libérale. 2.250.000 F. Téléphone : 828-27-70.

92 Hauts-de-Seine

ST.CLOUD 80 m², soleil balcon, séjour + 2 chambres, verdure, possibilité box. 645.000 F. 828-27-70.

RUEIL-MALMAISON (près MAIRIE) 14, rue Jean-Edeline Imm. stand. STUDIO au 4 P. DUPLEX. Livraison 3e trim. 1981. PX FERMES. Bureau de vte s/pl. sauf vend. et dim. Tél. 708-03-21. Réalisation GET, 63, bd de Courcelles, 75008 PARIS.

94 Val-de-Marne

Mairie Vincennes - 2 P., cuisine, w.-c., 4e ét., asc., chauff. cent. Prix : 220.000 F - 280-67-82.

Province

MEGÈVE A VENDRE DANS CHALET BEL APPARTEMENT 85 m². Tél. : (50) 92-54-13.

SUR HAUTEUR DE NICE (FABRON) résidence récente, piscine, tennis, 3 P., luxueuse prestation, calme, ensoleillé, vue sur mer. Prix : 850.000 F. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION 11, rue de Rivoli, 06000 Nice, téléphone (93) 88-69-24.

locations non meublées offres

Paris

Importante Sté loue SANS COMMISSION
PARIS 20e
157, bd Davout, bel immeuble pierre de taille très beau standing.
4 PIÈCES rez-de-ch. 94 m² loyer 2.583 F. Charges 613 F, park. 175 F.
5 PIÈCES 106 m², loyer 2.958 à 3.010 F. Charges 691 F, parking 175 F. Visites le samedi de 10 à 17 heures. Tél. heures de bureau. 588-82-82. — Métro Porte-de-Bagnolet ou Porte-de-Montreuil.

4 P. PTE-CHAMPERRET 87 m² soleil, calme, 3.400 + ch. C.C.F.I. Téléph. : 227-96-84.

PARIS (20e)
SANS COMMISSION
Immeuble récent tout confort
STUDIO 40 m², loyer 1.328 F, charges 314 F, parking 190 F.
2 PIÈCES 42 m², Loyer 1.373 F, charges 471 F, parking 190 F.
3 PIÈCES 71 m², loyer 2.063 F, charges 627 F, parking 190 F. S'adresser à la gardienne 21, rue du Repos, téléphone 370-69-61 Métro PHILIPPE-AUGUSTE ou Métro PÈRE-LACHAISE.

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing
STUDIO 23 m² + terrasse 22 m², loyer 1.200 F, charges 240 F.
2 PIÈCES 58 m², loyer 1.851 F, charges 629 F, Parking 216 F.
4 PIÈCES 80 m², loyer 2.558 F, charges 868 F, parking 216 F. S'ad. 220, r. du Fg-St-Antoine de 9 h. à 12 h et de 14 h. à 18 h.
Tél. 372-52-06.

RUE DE VARENNE Original, ravissant gd 3 P. en **DUPLEX** dans Hôtel Part. s/cour d'honneur LOYER ÉLEVÉ JUSTIFIÉ DORESSAY 548-43-94.

AV. DAUMESNIL, dans bel imm. ancien, 2e asc. Agréable 2 P. cft. 1.700 F + ch. Tél. matin, SEGECO 522-69-92.

AV. DAUMESNIL, dans imm. moderne, 7e ét. asc. 4 p. cft, balc., box. 3.200 + ch. Tél. matin SEGECO, 522-69-92.

PARIS 16e à louer studios et 2 pièces tt conft libres de suite. Visite s/place 61-63, rue Chardon-Lagache. Tél. : 288-36-25.

locations non meublées demandes

Paris

Recherche dans Paris studio ou chambre avec douche et petite cuisine. Prix max. : 800 F. Ou 2 P., cuisine, douche. Max. : 1.500 F avec téléphone. Pour rens. : 606-36-58.

PPTAIRES louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

URGENT. Prof. japonais 2 enf. 6, 4 ans, ch. logem. meublé Paris, banlieue pour un an. Max. 1.500. Ecrire s/n° 3348, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades -285-11-08.

bureaux

SIÈGES DE STÉS avec secrétariat, tél., télex. TOUTES DEMARCHES POUR CREATIONS D'ENTREPRISES.
ACTE S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION DE S.A.R.L. secrétariat téléphonique. **TELEX** Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services. **355-17-50**

PARIS FLASH BUREAU Siège social Constit. stés. **605-43-21**

R. ROYALE BUREAUX 150 m² Excell. état, 830 F le m2/annuel. Ecrire s/n° 72179 - L.P.F., 12, rue de l'Isly, Paris-8e.

PANTIN (près Métro) 250 m² burx + 250 m² entrepôts. Parking. Excellent état. 140.000 F/an. Ecr. n° 72.181, L.P.F., 12, rue de l'Isly (8e).

SIÈGES SOCIAUX 8e R.M. R.C 150 à 300/MOIS. AGECO - 294-95-28.

SIÈGES SOCIAUX 8e. TELEX-SECRET, 294-95-28.

1.000 F par mois, bureau, dépôt, rez-de-ch., sur rue, 20 m², tél. Porte d'AUBERVILLIERS, 57, av. Victor-Hugo.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

13e Pr. AUGUSTE-BLANQUI Belle surface à finir d'aménager style « loft ». Atel. brx. Conviendr. à profes. ARTISTIQ. ou MODE. Tél. : 272-40-19.

appartements achats

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour sa clientèle étrang. et diplomates, APPTS, HOTELS PART. et VILLAS. Paris ou Ouest résidenc. **562-02-37**

RECHERCHE 1 à 3 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travaux. PAIERA CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE comptant chez notaire 3-4 pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78, ou le soir au 900-84-25.

hôtels particuliers

15e SUD PLEIN SOLEIL hôt. part. 5/6 p. + gd atel. d'artiste 320-73-37.

pavillons

ANTONY PAVILLON Cuisine équipée 4 chbres, 2 bains + studio, cave, 2 garages. Prix : 1.050 000 F. Téléphone : (1) 666-74-40.

FONTENAY-LE-FLEURY : dans cadre verdoyant, compr. : entrée, salle à manger, salon, cuisine, 3 chbres, s. de bns, w.-c., cave et garage, s/400 m², terrain. 537.000 F. I.N. 045-29-09.

Près de l'Isle-Adam Part. vend à PARMAIN MAISON en TRIPLEX F 4/5, 110 m², entièrement décorée, moquette, téléph., chauffage central neuf + garage, jardinet. Proximité centre commercial, écoles. Prix 340.000 F, visites le W.E. Tél. le soir 473-15-52 ou 862-30-43 hor. bur.

villas

A louer en Bretagne (Finistère-Sud), villa indépendante de 5 pièces, située en pleine campagne à 2 km de Pont-l'Abbé et à 8 km de la mer. Libre du 15 juin au 15 septembre, prix modéré. Téléphone : (98) 87-19-88.

URGENT cause mutation vd, Bordeaux, 10 mn centre, une très belle villa rustique, 2 ans, grand séjour, poutres, cheminée, 4 chambres, mezzanine, bureau sur 1.000 m² terrain. Téléphone : (56) 38-82-67 ou (56) 93-81-81, h. bureau.

10 KM VERSAILLES villa réc. 200 m² habit. impecc., vue, séjour 54 m², chem., 5 ch., 3 bns, gar. 2 voit., jdin 1.500 m². Px 1.050.000 F. T. 956-00-60.

domaines

Près Lyon DOMAINE AGRICOLE 150 ha seul tenant, 2 fermes + résidence. Libre. Autor. à 6 km. Excellent placement. Ecrire chiffre G 18-118346 à Publicitas, CH 1211 Genève 3.

terrains

Prox. MONTPELLIER (34) Magnifiques pinèdes viab. sur colline. 1.350 A 5.000 m². A part. de 150.000 F. RAMBIER, 9, bd Jeu-de-Paume, Montpellier Tél : (67) 60-55-33.

fonds de commerce

MIAMI FLORIDE

COCONUT GROVE, quartier résidentiel face au port de plaisance, à vendre MAGNIFIQUE RESTAURANT situé dans le plus luxueux shopping center de Floride ouvert en 1980, bar, 2 salles + terrasse à la lumière du jour, 200 places, C.A. mensuel 500.000 F, très grosse possibilité d'augmentation rapide. Forte rentabilité. Conditions exceptionnelles.

Tél. à partir de lundi : 687-23-89, poste 33.

maisons de campagne

Part. vd ferme d'angle 210 m², pl.-pied, écur., gar., cave voûtée, gran. 150 m² + pet. mais. 2 p., dép., 70 m². Terrain clos murs, 1.200 m². Fruit., vigne. Surface habit. 95 m² tout équip. Beaux meubles, s. d. b. Hab. sans frais. Paris 140 km, Troyes 22 km. Chasse. Prix 330.000 F. Tél. : 857-63-99.

ALPES HAUTE-PROVENCE Vends maison T3 dans village, sous-sol à aménager, jardin. Tél. (92) 61-06-64.

Dans hameau très calme de Haute-Ardèche (alt. 1.000 m), à proximité de station de ski, de lacs, de forêts, de rivières à truites :
MAISON PIERRE
gros œuvre bon état, 5 pièces rapidement habitables + cave + grenier, eau, élect., cour et jardin. 138.000 F. CATRY. Tél., hres repas, (90) 74-11-59. Pendant les week-ends, heures repas, (66) 46-10-04.

ARDÈCHE. Grange typique, parf. état, sur 6.000 m², vue except., rivière - Tél. (91) 80-09-35.

A vendre, maison rurale dans petit village, parfait état, comprenant 4 grandes pièces, entrée, salle d'eau, w.-c., garage, grand grenier, petit jardin, région Ardennes, vallée de la Semois. Prix 150.000 F. Ecrire s/n° 6110 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

propriétés

GRIMAUD - 4 km de la mer, 10 km de St-Tropez, part. vend jolie maison provençale 200 m² divisible en 2 entrées indépend., 8 pièces, cuisine, kitchenette, 2 s. de bains, jardin 1.250 m², vue sur vignes, calme. Tél. : 16 (94) 43-20-95.

BOIS-LE-ROI 55 km sud Paris, lisière forêt, grande maison tt cft 4.000 m² terrain. Tél. 069-67-45.

PRÈS ORLÉANS 150 m Loire, propriété moderne. P.P. 120 m². Sur 2.000 m² terr. planté + gar. Résidence princip. ou secondaire, prix 520.000 F. Téléphone : (38) 86-82-89.

LOIRET Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha, possibilité d'augmenter la superficie jusqu'à 40 ha. Étang, possibilité location de chasse. 160 ha attenant. Écrire : HAVAS MONTARGIS N° 200888.

forêts

particulier vend 100 km Paris, peupleraie entretenue, 5 ha, 20 ans. 736-93-52 h. repas.

viagers

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

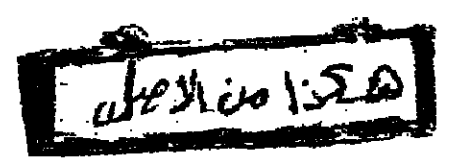
XVIe LIBRE SÉJOUR + CHBRE TT CFT 4e étg. ascens. 200.000 F + 3.670/mens. Viagers F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

les annonces classées du **Monde**

sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris





Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

PARIS ENTRE LE NEUF ET LE VIEUX

AU DÉBOUCHÉ DU NOUVEAU QUARTIER GUILLEMINOT

Le projet de Ricardo Bofill est critiqué par les élus socialistes

Une fourrière provisoire ceinturée par d'immenses panneaux publicitaires, témoins, actuellement, d'une furieuse bataille d'affiches : des pans de murs délabrés, d'autres murés ; l'amorce d'une radiale — abandonnée — envahie par un fouillis d'herbes sauvages... tel est aujourd'hui l'aspect du carrefour situé au débouché du pont des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon et de la rue du Commandant-Mouchotte, adossé à l'ensemble Maine-Montparnasse dans le quatorzième arrondissement.

C'EST ce carrefour que doit aménager Ricardo Bofill. Chassé des Halles, l'architecte catalan réapparaît donc pour dessiner, à l'entrée du quartier Guilleminot-Vercingétorix, classé insalubre depuis plus de trente ans, une vaste place ronde qui aura par exemple la superficie de la place Victor-Hugo (*le Monde* du 17 novembre 1980). Faut-il faire confiance au projet Bofill approuvé par le conseil de Paris à la fin de l'année 1980 ? Une brochure que vient de publier la section locale du parti socialiste relance le débat.

Les trois immeubles qui s'ordonneront autour de la place ne dépasseront pas 21 mètres. Les façades seront revêtues de briques, de béton et de verre. Ricardo Bofill a traité avec un soin particulier les arrière-cours des immeubles. L'une sera aménagée comme un vaste théâtre, l'autre comme un grand jardin intérieur, dans lequel on pourra pénétrer à partir de la place et qui débouchera sur l'espace vert de 15 000 mètres carrés prévus dans l'aménagement du quartier Guilleminot. Trois cents logements, dont pour la moitié la construction sera aidée, trouveront place dans les deux immeubles réservés à l'habitation.

En bordure de cette place, les constructions ne devront pas dépasser six étages le long de l'espace vert et près de l'église Notre-Dame-du-Travail. Le premier coup de pioche devrait être donné en 1982.

Selon les socialistes, « *ce projet doit susciter les plus grandes réserves car il est trop différent du style général du quartier* ». Ils ajoutent : « *le nombre de logements de standing est encore trop important pour une population qui attend surtout des H.L.M.* ». Enfin, les élus de l'opposition réclament pour l'aménagement de ce quartier, bouleversé depuis plus de quinze ans par les bulldozers, « *un échéancier précis des réalisations prévues* », et « *une information sérieuse sur les conditions de réhabilitation* » des immeubles conservés.

Cette « supplique » fait mouche rue de l'Ouest, rue du Gange ou rue Vercingétorix. Car le plan d'aménagement de ce quartier a subi, en effet, au fil des ans, plusieurs modifications et a provoqué de nombreuses expulsions.

La décision prise le 19 septembre 1977 par le tout nouveau maire de Paris, M. Jacques Chirac, d'abandonner la construction de la radiale Vercingétorix représente un tournant capital pour l'avenir de cette partie du quatorzième arrondissement. Un nouveau projet d'aménagement a donc été étudié par les services d'urbanisme de la mairie. Il prévoit notamment à l'emplacement de la radiale la création d'un grand espace vert de 15 000 mètres carrés d'un seul tenant, localisé entre les voies ferrées et l'actuelle rue Vercingétorix, face à l'église Notre-Dame-du-Travail, et en contact direct avec le quartier grâce à un important réseau piétonnier. Le tracé de la plupart des voies existantes étant, contrairement au plan précédent, conservé. La hauteur moyenne des nouvelles constructions s'étagera de cinq à sept niveaux. Deux mille huit cent soixante dix logements nouveaux sont prévus dont deux mille cinq cent cinquante logements aidés. Ce programme est complété par un certain nombre d'équipements sociaux, commerciaux et culturels. Selon la mairie de Paris, cette opération de rénovation devrait être terminée en 1986, pour un coût estimé en 1979, à 383 millions de francs.

Les martyrs du lycée Buffon

Qui sont donc ces cinq martyrs du lycée Buffon dont le nom restera attaché au quartier Guilleminot ? Quand les Allemands entrent dans Paris en 1940, Jean-Marie Arthus et Pierre Benoît ont quinze ans, Pierre Grelot et Lucien Legros seize, Jacques Baudry dix-huit. Ils sont lycéens à Buffon. Ils décident de lutter contre l'occupant, entrent dans la clandestinité et multiplient les attentats. Le plus célèbre restera l'incendie de dix avions au sol sur un aérodrome de Seine-et-Marne.

Arrêtés, interrogés, torturés, les cinq lycéens seront fusillés par les Allemands le 8 février 1943. Une plaque posée à l'entrée du lycée Buffon le rappelle.

Voitures, voitures

Le quartier Guilleminot, un enchevêtrement de petites rues au pied de la tour Maine-Montparnasse, est célèbre pour ses embouteillages. Son aménagement permettra-t-il de mieux y régler la circulation ? On peut en douter. Car la construction de la tour a entraîné un afflux d'automobiles, notamment en direction de la porte de Vanves. Pour alléger la voirie locale, l'administration avait prévu, en son temps, la construction d'une radiale. Mais bien vite, associations de défense, écologistes et élus parisiens ont contesté cette radiale au nom de la qualité de la vie. Elle fut donc abandonnée. On aura donc à sa place un espace vert. Il ne reste plus qu'à concilier le souci des habitants, exprimé lors de l'enquête publique, de voir respecter leur tranquillité et la possibilité de circuler plus aisément. Ce ne sera pas une mince affaire.

JEAN PERRIN.

Souvenons-nous des Tuileries...

D'importants crédits semblent avoir été dégagés par le ministère de la culture pour une remise en état et un réaménagement du jardin des Tuileries, plus ou moins délaissé depuis des décades.

Ces travaux, dont on ne peut que se réjouir, ne pourraient-ils être l'occasion d'une souhaitable réhabilitation, celle du palais des Tuileries, dont le fantôme plane toujours sur le quartier, mais dont rien, absolument rien, ne rappelle l'emplacement.

Voilà pourtant bientôt un siècle, en 1883, que les ruines de l'immense bâtiment, qu'on avait sciemment laissé pourrir pendant douze ans, furent impitoyablement rasées et que, depuis lors, l'attitude des pouvoirs publics a toujours été de faire le plus épais silence sur le pire forfait commis à l'encontre de l'urb[illegible] parisien et du patrimoine monumental de la capitale.

Les responsables du ministère chargés des travaux du Jardin estimeront-ils qu'un hommage à ce lieu imprégné de souvenir ne serait pas superflu ? Peut-on espérer voir un jour prochain le tracé du château figurer sur le sol, comme à Marly, ou évoqué par des plantations, comme à Saint-Cloud, ce qui s'accorderait bien avec les parterres du Carrousel ?

Trois siècles de notre histoire ne méritent-ils pas un petit effort d'immagination ?

EMMANUEL JACQUIN.
Paris-18°

DANS LE QUARTIER SAINT-PAUL

La muraille de Philippe Auguste sera consolidée

Les représentants de l'Etat et ceux de la Ville de Paris viennent de conclure un accord pour financer conjointement des travaux qui permettront aux Parisiens de retrouver de nouvelles traces de leur passé.

L'ETAT va reverser à la Ville une subvention d'un montant de 900 000 francs pour permettre le démarrage de la seconde phase de la restauration des façades du lycée Henri-IV, dans le cinquième arrondissement. Le coût de ces travaux est estimé à 2,7 millions de francs et ils devraient commencer au mois de juillet prochain.

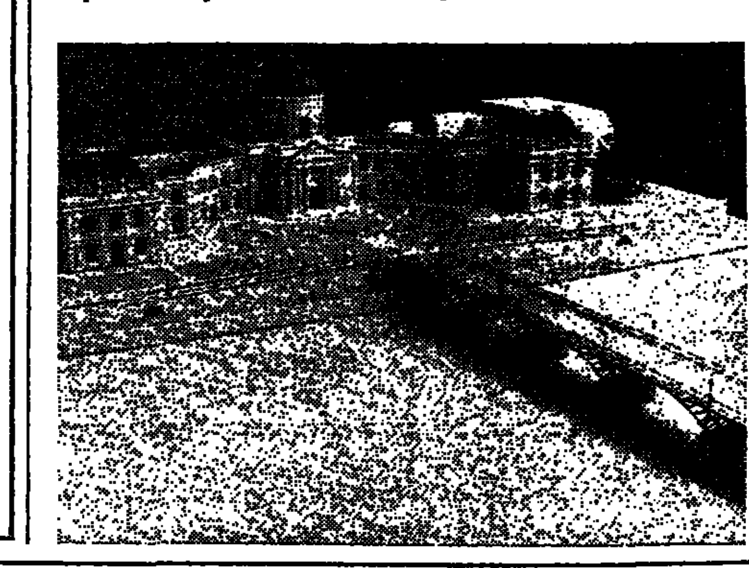
La mairie de Paris participera, en outre, pour 210 000 francs à la remise en état des restes de l'enceinte de Philippe Auguste, confiée depuis 1980 au ministère de la culture et de la communication. La muraille de Philippe Auguste, située rue des Jardins-Saint-Paul, dans le quatrième arrondissement, constitue le plus important fragment de l'enceinte que ce roi fit élever autour de Paris avant son départ pour la croisade. Les bâtiments, à l'est du petit lycée Charlemagne, sont accolés au mur de cette enceinte dont l'autre partie longe un terrain d'éducation physique. Au cours de ces dernières années, les restes de la muraille se sont détériorés d'une façon inquiétante, et des blocs de pierre sont tombés sur le terrain de gymnastique à plusieurs reprises.

Ces vestiges de l'architecture civile de la fin du douzième siècle étant classés parmi les monuments historiques, le ministère de la communication et de la culture a donc décidé de les remettre en état. Coût de l'opération : 600 000 francs. On regrettera une fois de plus que la sécurité ait été la cause déterminante pour entreprendre une restauration coûteuse. Si l'état de cette enceinte, classée, avait été suivi régulièrement, les travaux de consolidation n'auraient-ils pas pu être entrepris régulièrement et, donc, à moindres frais ?

Passerelle des Arts : les démolisseurs à l'ouvrage

LA démolition des restes de la passerelle des Arts (*le Monde* du 18 janvier) aura lieu dans les prochains jours. Cet ouvrage, qui depuis le début du dix-neuvième siècle relie le Louvre à l'Institut, n'avait pas résisté aux coups de boutoir successifs des trains de péniches. La Ville de Paris et l'Etat ont donc décidé de reconstruire ce pont réservé aux piétons. L'ensemble de l'opération — démolition et reconstruction — est estimée à 34 millions de francs. La nouvelle passerelle aura sept arches au lieu de huit : elle ne sera plus en fonte mais en acier ; pour le reste elle sera ornée de bancs de pierre et de caisses d'orangers.

L'utilité de cette passerelle, qui pour certains, a l'inconvénient de briser la perspective de ce site unique formé par le Louvre et l'Institut (André Malraux était, pour cela, favorable à sa suppression), ne peut vraiment se comprendre que si l'on décide de rendre aux piétons la place de l'Institut. Les services de la mairie de Paris ont étudié cette possibilité (notre illustration). Ce projet inquiète les associations. Les voitures passeraient, en effet, dans un souterrain, lequel était prévu dans le projet de réalisation de la voie express rive gauche... « *Pour éviter tout risque d'ambiguïté, il convient de souligner qu'un tel aménagement se différencie complètement de celui de la voie express puisque, au lieu du double tunnel qui était autrefois nécessaire en raison de la réalisation de cette voie nouvelle, il ne s'agirait plus que d'un passage dénivelé de la circulation actuelle du quai haut* » déclarent les services de la Ville.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IX°
OJD 1978

Commission paritaire n° 57 437.

CARNET

Naissances

— Claude-Jean BERTRAND et Michèle CABARET-BERTRAND ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils
Arnaud,
le 1er avril (!) 1981.
38, avenue Gallieni,
78110 Le Vésinet.

Décès

— Bastia (20), Villeneuve-Loubet (06).
Gina Airola, en religion sœur Henriette,
M. et Mme Roger Breda, née Arlette Airola, et leurs enfants Philippe, Christine et Anne,
Mme veuve Benoît Airola, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Airola et leur fille,
Mme veuve Louis Airola, ses enfants et petits-enfants,
M. Henri Airola, ses enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de feu Mme Mambrini, née Airola,
M. et Mme Giacinto Breda,
M. et Mme Raymond Giudicelli, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Airola, Cugurno, Guizot et Pili,
Parents et alliés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Marius AIROLA,
ancien combattant 1914-1918,
survenu à Nice, le 10 avril 1981, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques sont célébrées en l'église de Solenzara (Corse du Sud), le lundi 13 avril, à 18 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Marko Celebonovitch,
Nicole et André Tedesco,
Jean-Olivier Tedesco,
Catherine, Michel et Anne de Leobardy,
Les familles Wellenmann et Celebonovitch,
ont la douleur de faire part de la mort de
Vreni CELEBONOVITCH,
née Wellenmann,
leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, parente et alliée, survenue à Saint-Tropez, le 6 avril 1981.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 9 avril, à Saint-Tropez.
« Les Pignols »,
83990 Saint-Tropez.
85, rue d'Assas,
75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Saint-Quentin le 18 novembre 1980, après une longue maladie, de
Mlle Emma CLAUDE,
ancienne avocate
à la cour de Paris,
président
du tribunal de grande instance
de Saint-Quentin.
Il est demandé à ses anciens confrères, avocats à la cour de Paris, qui l'ont connue et aimée, de lui consacrer une pensée.
1, rue du Moulin,
Sissy.
02240 Ribemont.

— Mme Philippe Daumet,
son épouse,
M. et Mme Bertrand Lacombe,
Emmanuel et Pascale,
M. Jean Daumet,
Mlle Dominique Daumet,
Mlle Elisabeth Daumet,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Philippe DAUMET,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
chirurgien
de l'hôpital Saint-Joseph,
professeur
au Collège de médecine,
rappelé à Dieu le vendredi 10 avril, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le mercredi 15 avril 1981, à 10 h. 30, en l'église Saint-Sulpice (Paris-6e), suivies de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

— Le président et les membres des conseils d'administration des sociétés du groupe Victoire
ont la tristesse d'annoncer le décès de
M. Raymond FOLLAIN,
ancien
administrateur directeur général
de l'Abeille I.G.A.R.D.

— M. Georges Levasseur, professeur honoraire à la faculté de droit de Paris,
Les familles Secretan, Cayla, Levasseur,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Georges LEVASSEUR,
née Lucie Despreaux,
rappelée à Dieu, le 11 avril 1981, dans sa soixante-treizième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église d'Orsay, le mardi 14 avril, à 14 h. 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise (94e division, 8e ligne), à 16 h. 30.
13, rue de Chartres,
91400 Orsay.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

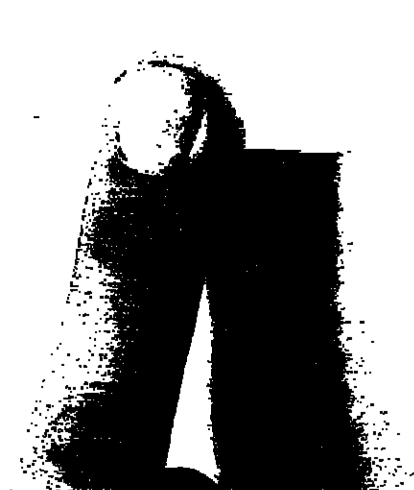
— Mme Joseph Léonide Troyanowsky, son épouse,
M. et Mme Clément Troyanowsky, ses enfants,
Pierre et Michel Troyanowsky, ses petits-enfants,
Ainsi que leurs parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Joseph Léonide TROYANOWSKY,
survenu le 10 avril 1981, dans sa quatre-vingt-douzième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 15 avril 1981, à 15 h. 30, porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien.
Ni fleurs ni couronnes.
42, rue de l'Echiquier,
75010 Paris.
59, avenue de Suffren,
75007 Paris.

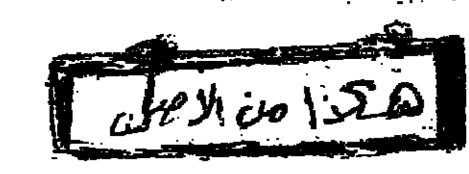
Anniversaires

— Il y a six ans disparaissait
Jean-Louis BENSOUSSAN.
Pensez à lui.

Soutenances de thèses

— Université de Paris-II, samedi 25 avril, à 14 h. 30, salle C 26, M. Alain Trognon : « Situations de groupes et relations langagières. »





Le Monde

économie

AUTOMOBILE

Une hirondelle est passée

Au début du mois de mars, un léger vent d'espoir avait réveillé les états-majors automobiles. Perceptible par de nombreux signes, la reprise s'annonçait peut-être. C'était aux Etats-Unis une meilleure tenue des ventes — supérieures, pour la première fois depuis février 1979, à celles du même mois de l'an passé ; en R.F.A., une « légère reprise » *des commandes et de la production ; en France, enfin, l'annulation par Citroën de deux jours de chômage partiel prévus : les ventes, là aussi, s'étaient un peu raffermies, mars étant pour les marques françaises moins mauvais que février...*

Mais une hirondelle... Il fallut vite déchanter. « Les statistiques de mars ne sont pas trop mauvaises. Mais les perspectives restent sombres. Il est très prématuré de voir la sortie. » *La chambre syndicale est péremptoire. Le mieux de mars n'était qu'un bref répit, une campagne promotionnelle réussie chez Citroën, un jour ouvrable de plus que l'an passé, c'est tout. La période préélectorale aidant, l'attentisme prévaut chez les acheteurs. Aux Etats-Unis, la reprise semble avoir fait long feu : l'amélioration des ventes était liée aux rabais tous pratiqués par les constructeurs pour écouler leurs stocks. Finie la liquidation, finie la reprise : les dix derniers jours de mars ont été catastrophiques (— 17 % par rapport à 1980). En Europe, ce n'est guère plus brillant. Hormis l'Italie, qui a miraculeusement tenu jusque-là — pour combien de temps encore ? — devenant notre premier marché d'exportation, tous les pays voisins devraient cette année enregistrer une baisse des ventes.*

La véritable reprise ? Rien à espérer avant l'automne. Encore les estimations varient-elles d'un constructeur à l'autre. Renault, qui attend beaucoup du lancement, au second semestre, d'un nouveau modèle *de gamme moyenne, est enclin à l'optimisme. Peugeot, empêtré dans la réorganisation de son appareil commercial, n'espère rien de vraiment neuf avant la fin de 1981. L'incertitude électorale joue aussi.* « Quel que soit le candidat élu, il y aura une relance. Le problème est de savoir laquelle et quand... », *assure la direction de Peugeot, laquelle espère, modeste,* « regagner ponctuellement quelques points de marché à la fin de l'année ».

Car, si la crise frappe depuis peu Renault aussi bien que Peugeot et Citroën, elle ne touche ni les Japonais en Europe ni les Européens en France. La baisse des exportations françaises en Europe comme la percée de certains constructeurs étrangers (Volkswagen, Ford et Fiat en tête) sur le marché français traduisent, pour la première fois depuis des années, un réel affaiblissement de la position des firmes nationales. Certes, en France la chute de Renault (— 18,1 % en janvier) suit à peu près le recul du marché, la progression des marques étrangères (+ 18,7 % en janvier) s'effectuant surtout aux dépens de Peugeot et de Talbot. Le regroupement des réseaux de ces deux derniers, brutalement annoncé à l'automne, a eu jusqu'ici des conséquences catastrophiques : plus de soixante concessionnaires sont passés à la concurrence, les autres (trois cents environ), démoralisés, désorganisés, se sont épuisés dans des querelles de territoire. Résultat : Peugeot et Talbot n'ont assuré, au cours du premier trimestre, que 19 % des ventes totales (contre 27 % en août 1978 lors de la reprise de Talbot), Talbot tout seul tombant à moins de 5 % du marché, soit moins que le groupe Ford ! A cela point de remèdes miracles, le nouveau directeur commercial enlevé par Peugeot à ce dernier n'aura pas trop de neuf mois pour amorcer une reprise en main du réseau.

Reste le problème japonais, il explique pour l'essentiel le recul des marques françaises sur le marché européen. En R.F.A., marché test, les marques nippones ont gardé, au cours des deux premiers mois de l'année, la place de premier importateur avec 11,4 % du marché (7,9 % en 1980), supplantant les Français, dont la part est tombée de 9,7 % à 8,5 %. Là non plus pas de miracle. A moins d'une improbable fermeture des frontières européennes... — V. M.

AFFAIRES

Thomson-Brandt et Fernand Nathan vont coopérer pour développer un ordinateur domestique

La société d'édition Fernand Nathan et le groupe Thomson-Brandt viennent de signer un accord de coopération pour mettre au point et distribuer un ordinateur domestique et des programmes spécifiques.

Impressionnée par les percées réalisées aux Etats-Unis par des sociétés comme Apple, Commodore, Radi - Schack, qui proposent des ordinateurs individuels à des prix allant de 5 000 F à 30 000 F, la division grand public du groupe Thomson a décidé de se lancer, elle aussi, sur ce nouveau marché. Les micro-ordinateurs *seront fabriqués* à l'usine de Moulins, les périphériques (imprimantes, claviers, *disques*) — achetés à divers constructeurs — étant assemblés par Thomson.

Cet ordinateur domestique, qui devrait sortir des chaînes à la fin de l'année, pourra utiliser comme terminal-écran les classiques téléviseurs couleur, en vente sur le marché.

L'accord avec Fernand Nathan, spécialisé notamment dans l'édition scolaire, devrait permettre à Thomson-Brandt de disposer d'une bibliothèque de programmes conçus spécifiquement par Fernand Nathan. Outre les programmes utilitaires (programmes de services), cette bibliothèque comportera des programmes éducatifs, des applications personnelles et familiales, ainsi que des jeux.

L'enseignement est un des principaux marchés visés. L'ordinateur individuel offre un avantage sur toutes les autres méthodes audiovisuelles : il est interactif, c'est-à-dire que l'élève peut dialoguer avec la machine. Reste à savoir si ces ordinateurs domestiques connaîtront le « boom » que certains attendent. Déjà les constructeurs américains ont rectifié le tir. Le public visé n'est plus le simple citoyen, mais, au-delà des habituels amateurs de gadgets, les professions libérales et les petites entreprises.

Deux obstacles de taille empêchent — pour le moment ? — une diffusion massive de l'ordinateur domestique. Son prix : au minimum 5 000 F, sans les périphériques. Son mode d'utilisation : tant que l'usager sera obligé de passer par un langage programmable aussi simple soit-il (Thomson-Brandt emploiera un *basic - performant*), l'ordinateur domestique ne trouvera pas élection dans les ménages. D'autant qu'en période de crise économique, ces derniers ont sans doute d'autres sujets de préoccupation. — J.-M. Q.

ÉNERGIE

UN COLLOQUE SUR L'APRÈS-PÉTROLE

L'Italie entend jouer un rôle déterminant dans la coopération avec le monde arabe

De notre correspondant

Rome. — Comment pays consommateurs et pays producteurs de pétrole peuvent-ils gérer en commun la *phase de transition* de l'après-pétrole ? Sur ce thème de l'« interdépendance » s'est tenu, à Rome, du 7 au 9 avril, un séminaire sur « Le développement au travers de la coopération », organisé par l'ENI (institut d'Etat italien des pétroles) et l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole). Neuf pays de l'Europe du Sud avaient été invités à envoyer des représentants. Pour la France, participaient notamment à ces travaux M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche scientifique, et M. Pierre Desprairies, président de l'I.F.P. (Institut français des pétroles).

Au cours de ce séminaire, l'Italie a exprimé officiellement — que ce soit dans les discours de M. Forlani, le chef du gouvernement, comme dans ceux de nombreux ministres — sa volonté de jouer un rôle-clé dans cette coopération naissante et d'être la charnière entre l'Europe méditerranéenne et le monde arabe. Ces positions défendues par les Italiens s'expliquent en partie par la politique de l'ENI, qui, depuis sa fondation par M. Enrico Mattei, a conservé une tradition de dialogue et de collaboration avec les pays arabes.

La très forte dépendance pétrolière de la péninsule (plus de 70 % de sa consommation énergétique) n'est pas étrangère non plus à ce choix stratégique. Faute d'avoir suffisamment développé les énergies de remplacement, notamment le nucléaire, l'Italie risque d'être d'ici à cinq ans — selon les estimations de l'économiste Romano Prodi, ancien ministre de l'industrie — le premier importateur de pétrole de l'Europe des dix et le troisième du monde après les Etats-Unis et le Japon.

« La garantie de la production pétrolière contre la garantie du développement des pays producteurs », selon la formule employée par un consultant international, M. Yazid Sabeg, implique de nouveaux modes de coopération, une « imbrication » des économies des deux groupes de pays. Dans son intervention, le ministre algérien de l'énergie, M. Belkacem Nabi, a particulièrement développé cette idée, évoquée plus ou moins nettement par les autres intervenants. Il s'agit d'*« échanger ce capital fossile qu'est le pétrole contre des usines et une agriculture modernes qui créent chaque année des emplois et des revenus »* et de développer davantage l'usage du gaz naturel et la formation de la main-d'œuvre, a déclaré M. Desprairies résumant les souhaits des pays *producteurs*.

Ces idées de coopération à long terme ont été synthétisées dans un projet de document final où l'on insiste sur la nécessité de créer des *joint ventures* pour des industries en aval du cycle du pétrole. Ce document insiste également sur la collaboration entre pays consommateurs et pays producteurs pour la formation de la main-d'œuvre, la recherche technique (y compris sur de nouvelles sources d'énergie comme le nucléaire) et l'implantation d'industries.

A l'appui de ces thèses, l'ENI a rendu publique, à l'occasion de ce séminaire, une étude sur un « modèle économétrique ». Selon ce modèle, si pays producteurs et pays consommateurs poursuivent sur leur lancée actuelle, d'ici à dix ans, les effets combinés de la courbe sinusoïdale des prix du pétrole, mais aussi la chute — estimée à 25 % — de la consommation des produits pétroliers, auraient pour effet de réduire à 1,5 % ou au maximum à 2 % les taux annuels de croissance des pays consommateurs et de faire baisser à 2,5 % ou 3 % le taux de développement annuel des pays arabes.

Pour ne pas tomber dans ce « scénario catastrophique », les pays consommateurs devraient renoncer à la liaison entre les prix des produits industrialisés et le prix du pétrole brut. Les pays arabes devraient eux aussi abandonner l'idée de surenchère sur ce même terrain.

MARC SEMO.

LE JAPON VA VENDRE DES CENTRALES ÉLECTRIQUES A L'ALGÉRIE

(De notre correspondant.)

Alger. — Le Japon fournira à l'Algérie cinq centrales électriques Diesel d'une puissance totale de 27 000 kilowatts destinées à équiper le sud du pays. Elles seront installées à Adrar, Timimoun, El-Golea, In-Salah et Tamanrasset. Le contrat, qui porte sur 120 millions de dinars (130 millions de francs), a été signé avec un consortium dont le chef de file est Marubeni. Il prévoit en outre la livraison de vingt-deux groupes, de 80 kilowatts chacun, destinés au renforcement de l'alimentation en électricité d'une quinzaine d'autres localités.

Tous ces équipements sont inscrits au plan quiquennal algérien. Leur mise en service s'échelonnera sur 1982 et 1983. Ils s'ajouteront à la centrale équipée de turbines à gaz de Béchar, qui doit entrer en production cette année et permettront, estime la Société nationale de l'élecricité et du gaz (SONELGAZ) de couvrir les besoins en électricité du sud du pays jusqu'en 1987.

La firme Marubeni s'est engagée à former dans ses ateliers et sur les sites des nouvelles centrales le personnel algérien d'exploitation et d'entretien. On remarque à Alger que l'annonce de la signature de ce contrat intervient quelques jours seulement après la visite en Algérie d'une importante délégation du patronat japonais.

D. J.

● *« L'Atlas » de la Banque mondiale. — « L'inégalité dans la distribution globale des revenus à travers le monde ne s'est pas modifiée de manière perceptible en 1978 et en 1979 »* indique *l'Atlas* que vient de publier la Banque mondiale. Pendant chacune de ces deux années, les produits nationaux bruts par habitant ont progressé en moyenne de 2,5 % aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement.

Pendant cette période, 13 % de la population de la planète jouissaient de 60 % des revenus mondiaux, alors que 48 % n'avaient à leur disposition que moins de 5 % de ces revenus. En 1978, trente-six pays représentant près de la moitié de la population mondiale disposaient de moins de 300 dollars de revenus annuels par habitant, tandis que vingt-cinq pays représentant un septième de la population mondiale bénéficiaient de revenus de 7 000 dollars ou plus par habitant.

ÉTRANGER

SE JUGEANT DÉSAVANTAGÉS PAR RAPPORT AUX OUVRIERS

Les « cols blancs » suédois menacent de déclencher une grève

De notre correspondant

Stockholm. — Un an après la « grande grève » et les mesures de lock-out exceptionnelles qui avaient paralysé près de 90 % de l'industrie et une large partie des services publics pendant plusieurs semaines, un nouveau conflit social risque d'éclater prochainement en Suède. Le cartel des employés du secteur privé (P.T.K.) a repoussé les dernières propositions salariales du patronat (SAF) et a décidé brusquement de déposer un préavis de grève touchant quinze mille salariés de cinq grandes entreprises suédoises et de la marine marchande. Les trois médiateurs désignés par le gouvernement devront trouver un compromis avant le 23 avril pour éviter des arrêts de travail qui auraient immédiatement des répercussions sur les exportations suédoises.

Pour la première fois depuis longtemps, les négociations sur le renouvellement des conventions collectives semblaient cette année devoir se dérouler rapidement et sans accroc majeur. La Confédération générale du travail (L.O.) et le patronat ont signé au début du mois de février un accord prévoyant un relèvement moyen de 3,6 % en 1981 et de 3,5 % en 1982 des salaires de quelque neuf cent mille ouvriers de l'industrie privée. Les syndicats avaient accepté ces augmentations modérées en raison des difficultés économiques et à condition que les employeurs ne soient pas plus généreux avec les autres catégories de salariés. L. O. considère, en effet, que le secteur industriel productif doit déterminer le niveau général des salaires et que les travailleurs, dans une période difficile, doivent être avantagés par rapport aux employés et aux agents des services publics. Ce point de vue est d'ailleurs partagé par le patronat, qui estime que des salaires « motivants » sont peut-être un moyen de résoudre le problème de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie. Un jugement qui cadre mal avec une propagande générale tendant à démontrer à l'opinion que les salaires élevés sont à l'origine de tous les maux des entreprises suédoises.

Selon le gouvernement et l'opposition, l'accord entre L.O. et le patronat devrait permettre d'améliorer la compétitivité de l'industrie en 1982 et montre que le syndicat est *« conscient de ses responsabilités nationales »*. Mais les autres organisations professionnelles n'acceptent pas apparemment sans broncher cette priorité donnée aux travailleurs affiliés à L.O. Ainsi aura-t-il fallu deux mois de discussion dans le secteur public pour parvenir à un accord de deux ans sur les salaires de un million trois cent mille salariés de l'Etat et des communes, qui est pratiquement semblable à celui signé par L.O. et le patronat, et n'est pas encore définitif pour les médecins, qui continuent de négocier séparément *sur leurs horaires de travail.*

De son côté, le cartel des employés du secteur privé P.T.K., qui compte plus de quatre cent mille membres, vient de déposer un préavis de grève pour trois raisons principales : la proposition du patronat est jugée « inacceptable », car elle entraînerait, dit-on, une sensible baisse du pouvoir d'achat des employés ; le syndicat veut obtenir une compensation substantielle au glissement des salaires des ouvriers.

Enfin, P.T.K. accepte mal sur le plan des principes que la Confédération générale du travail « dirige » indirectement les négociations sur le renouvellement des conventions collectives. Cette rivalité entre syndicats est de plus en plus sensible en Suède. Les « cols blancs » tiennent à préserver leurs avantages sur les travailleurs, qui, de leur côté, veulent être mieux payés que leurs collègues du secteur public et des services.

La grève annoncée pour le 23 avril pourrait avoir de sérieuses conséquences sur les exportations suédoises. Les quinze mille employés « choisis » par le syndicat travaillent en effet dans cinq des plus grandes multinationales suédoises, Atlas-Copco, Boliden, L.M. Ericsson, Saab-Skania et Volvo, où ils occupent souvent des postes-clés, par exemple dans les services informatiques. Parallèlement, cette grève touchera cent cinquante-neuf navires, soit 20 % de la marine marchande nationale. Selon un dirigeant du patronat, *« une grève dans la situation actuelle aurait des conséquences considérables pour l'ensemble de l'économie suédoise. Elle affecterait par ailleurs de nombreux sous-traitants et la crédibilité de notre industrie à l'étranger »*.

La commission de médiation a maintenant dix jours pour tenter de trouver un compromis. C'est en fait le patronat qui se trouve dans la position la plus délicate, car il souhaite d'une part parvenir aussi rapidement que possible à un accord, mais, d'autre part, s'il se montre trop généreux avec les employés de P.T.K., s'il fait trop de concessions, le syndicat L.O. a clairement fait savoir qu'il réclamerait une renégociation de l'accord paritaire conclu au mois de février.

ALAIN DEBOVE.

M. MOREL EST NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PERSONNEL DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

(De notre correspondant.)

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — M. Jean-Claude Morel, quarante-neuf ans, vient d'être nommé directeur général du personnel et de l'administration de la Commission européenne. Il succède à M. Becher, comme lui de nationalité française, qui prend sa retraite. Il reviendra à M. Morel de mettre en application les recommandations du rapport Ortoli-Spierenburg, visant à améliorer l'efficacité des quelque dix mille fonctionnaires européens.

Né à Paris en 1932, diplômé de l'Ecole nationale de la statistique, M. Morel est fonctionnaire européen depuis 1960. Il a fait l'essentiel de sa carrière à la direction générale des affaires économiques et financières de la Commission, dont il avait été nommé directeur général adjoint il y a deux ans.

Ph. L.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

LE DANEMARK ACCORDE UN PRÊT A LA CHINE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le Danemark a décidé d'accorder à la Chine populaire un prêt à long terme *sans intérêt de 100 millions* de couronnes (75 millions de francs) destiné à l'achat de biens d'équipement danois. Il s'agirait notamment d'une usine de ciment.

Le royaume, bien qu'ayant lui-même une dette extérieure très élevée, a, ces dernières années, accordé une série importante de prêts de même nature à différents pays du tiers-monde. Jusqu'à présent, la Tanzanie venait en tête de liste pour l'importance des sommes allouées, suivie de près par l'Egypte et le Kenya. Mais il semble que la Chine soit appelée à devenir le numéro un, son commerce avec le Danemark *ayant toujours représenté un courant* très important.

Parallèlement le gouvernement de Copenhague a accordé un prêt sans intérêt de 60 millions de couronnes (45 millions de francs) à l'Angola pour la construction d'une cimenterie. — C. O.

L'INDE RESTE LE PRINCIPAL BÉNÉFICIAIRE DES PRÊTS DE LA BANQUE MONDIALE

L'Association pour le développement international *(IDA), filiale* de la Banque mondiale, vient d'accorder un prêt de 400 millions de dollars à l'Inde pour le financement d'une usine d'engrais dans l'Etat du Gujarat. Le prêt de l'IDA, qui est *consenti pour une période* de cinquante ans (et comporte un différé de remboursement de dix ans), ne porte pas d'intérêt, mais un agio de 0,75 % pour couvrir les frais administratifs.

La Banque mondiale avait annulé, *le 3 jnvier dernier*, un prêt de 250 millions de dollars qu'elle avait accordé à l'Inde pour la construction d'une autre usine d'engrais dans l'Etat du Maharajstra.

L'Inde reste le premier « client » de l'IDA qui lui a accordé n 1980 des crédits sans intérêts, totalisant 1,5 milliard de dollars. — *(A.F.P.)*

● *Prêt ouest - allemand de 450 millions de dollars au Brésil.* — Le Dresdner Bank a accordé au Brésil 450 millions de dollars de crédits. 300 millions de dollars sont destinés à l'entreprise sidérurgique nationalisée Vale do Rio Doce ; 150 millions ont pour bénéficiaire la Société nationalisée nucléaire Nuclebras.

AGRICULTURE

Inquiets pour leur approvisionnement en beurre

LES BISCUITIERS DEMANDENT UNE AIDE COMMUNAUTAIRE

Le Syndicat national de la biscuiterie française a entrepris des démarches auprès des autorités communautaires et du ministère de l'agriculture afin que « les stocks [de beurre] nécessaires soient réservés aux industriels d'une façon ou d'une autre ». La politique dynamique d'exportation pratiquée depuis plus d'un an par la Communauté a, en effet, considérablement réduit les stocks de beurre jusqu'ici réservés aux biscuiteries européennes (beurre de plus d'un an vendu à un prix réduit grâce à une subvention). Les industriels, notamment en Bretagne, craignent de devoir s'approvisionner sur le marché libre du beurre frais où les prix sont plus de deux fois supérieurs (18,70 F le kilo environ) à ceux dont ils bénéficiaient jusqu'ici (9 F environ le kilo, le prix plancher théorique étant de 8,46 F par kilo).

Aussi les biscuitiers demandent-ils, *d'une part*, la vente immédiate des stocks de beurre de plus d'un an restants (12 000 tonnes), d'autre part que la Communauté leur verse une prime correspondant à la différence entre le prix plancher et le prix du marché libre (soit 10,14 F par kilo) au cas où ils devraient s'approvisionner sur ce marché.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La Garantie mutuellle des fonctionnaires (G.M.F.)* vient de prendre le contrôle d'une compagnie d'assurance américaine, la Civil Service Employers Corporation. Son siège se trouve à San-Francisco et elle es présente dans sept Etats américains. *C'est une* entreprise d'assurance de dimension moyenne, dont l'encaissement en 1980 s'est élevé à 50 millions de dollars. Elle emploie trois cents personnes. Cette compagnie est spécialisée dans l'assurance des fonctionnaires sur le marché américain. Cette prise de contrôle permettra des échanges de *« savoir-faire »* entre la Garantie mutuelle des fonctionnaires et cette société aux Etats-Unis.

Étranger

GRANDE-BRETAGNE

● *Le nombre de faillites en Grande-Bretagne* a atteint le chiffre record de cent soixante-quatorze par semaine au cours du premier trimestre de 1981, en augmentation de 51 % par rapport à la période correspondante de 1980. Selon des statistiques publiées par Dun and Bradstreet, une des plus importantes firmes chargées de vérifier la solvabilité des entreprises, deux mille deux cent soixante-trois sociétés ont été mises en liquidation de janvier à mars, ce qui représente une hausse de 9 % par rapport au dernier trimestre de 1980. Le secteur le plus touché est celui du bâtiment (avec trois cent soixante-quatre faillites), précédant le textile, l'automobile et la mécanique. — *(A.F.P.)*

PORTUGAL

● *Les exportations portugaises de produits textiles* ont baissé, en volume, pour la première fois en 1980, après plusieurs années de croissance continue. Selon l'Institut national des textiles, ce mauvais résultat a été dû à une baisse des ventes — de 24 % en valeur — en Grande-Bretagne, principal client du Portugal, malgré des gains enregistrés en France (39 %) et en R.F.A. (34 %), ainsi que dans les anciennes colonies d'Angola et de Mozambique. Les exportations textiles ont atteint 19,3 milliards d'escudos (1,7 milliard de francs) en 1980 contre 18,5 milliards l'année précédente, en augmentation de 4,3 % ; mais elles ont fléchi de 10,4 % en volume, ayant représenté 106 000 tonnes en 1979. — *(A.F.P.)*

● *Les transferts de fonds des émigrés portugais dans le monde* se sont montés à 146 milliards d'escudos (12,7 milliards de francs) en 1980, soit le chiffre le plus élevé jamais atteint, indique la Banque nationale du Portugal. Toutefois, ce nouveau record masque un ralentissement de la progression des versements des quelque deux millions de Portugais émigrés (sur une population de moins de dix millions), qui est dû à la fois à la quasi-interruption de l'émigration en Europe et aux incertitudes dues au chômage dans ces mêmes pays. Alors que la progression des transferts était supérieure à 50 % en 1978 et 1979, le taux n'a été que de 21 % l'an dernier. Par ailleurs, les recettes du tourisme, autre poste essentiel de la balance extérieure du Portugal, auraient atteint 60 milliards d'escudos (5,2 milliards de francs), selon les premières estimations. — *(A.F.P.)*

R.F.A.

● *Le chômage en R.F.A.* a, en chiffres bruts, légèrement reculé en mars, touchant 1 210 000 personnes, soit 7 % de moins qu'en février, et 5,2 % de la population salariée, contre 5,6 %. Ce résultat ne doit pas masquer le fait que, « *une fois tenu compte des variations saisonnières, le nombre des chômeurs a fortement augmenté* », estime l'Office fédéral du travail, qui ne publie pas, toutefois, de statistiques « désaisonnalisées ». De plus, le reflux de mars est « *le plus faible observé depuis 1975* » pour ce même mois, et les offres d'emploi ont sensiblement diminué. Le chômage a augmenté de 38 % (334 200 personnes) au cours des douze derniers mois. Enfin, le chômage partiel s'est aggravé de 8,5 % de février à mars, touchant 405 100 personnes, soit 311 600 de plus qu'il y a un an. — *(A.F.P.)*

Patronat

● *Un nouveau délégué général à Entreprise et progrès.* — M. Louis Richard vient d'être nommé délégué général de l'association Entreprise et progrès, et succède à partir du 15 avril 1981 à M. Pierre Pointu, qui vient de rejoindre le comité de direction du groupe Jacques Borel international. L'association Entreprise et progrès fondée en 1970, regroupe une centaine d'entreprises qui mettent en commun leur réflexion et leur action en faveur du progrès économique et social de l'entreprise.

Social

● *La police expulse le personnel de SIP-Industrie.* — Les vingt-six membres du personnel licenciés de la société de construction de bateaux de plaisance SIP-Industrie (ex-Aloa-Marine) de Cannes qui occupaient l'entreprise depuis plusieurs semaines en ont été expulsés le 10 avril par les forces de l'ordre. L'usine d'Aloa-Marine avait déjà été occupée durant quinze mois par les salariés après sa mise en règlement judiciaire le 31 janvier 1975. Puis elle avait été reprise par SIP-Industrie, avec trois cents salariés. Cette dernière société a déposé son bilan le 11 décembre 1980.

● *L'ASSEDIC de Bretagne a été condamnée pour licenciement abusif* le 9 avril par les prud'hommes de Rennes. Ceux-ci ont décidé que la caisse de chômage verserait 62 000 F à l'un de ses employés, M. Nestor Houssou, d'origine africaine, licencié en décembre 1979 pour « insubordination ». Sans citer les échanges de « *propos racistes* » invoqués à l'audience, le jugement retient « *une série d'incompréhensions* » entre les deux parties depuis 1976. M. Houssou, agent « *hautement qualifié* », était le seul de son service dont l'indice n'avait pas varié depuis cinq ans.

● *Modification du régime fiscal des indemnités de licenciement.* — Les indemnités de licenciement sont imposées et supportent l'impôt sur le revenu, à l'exception de la fraction destinée à réparer le préjudice spécial résultant du caractère « *forcé et imprévisible* » du départ de l'entreprise. La partie imposable de ces indemnités ne pouvait, jusqu'à présent, bénéficier de l'étalement prévu à l'article 163 du *code général des impôts* que si son montant excédait la moyenne des revenus nets des trois dernières années. Le ministère du budget a décidé de ne plus exiger cette condition. Dès lors, à la demande des intéressés, la *fraction* imposable de l'indemnité pourra être répartie, pour son assujettissement à l'impôt sur le revenu, sur l'année de perception et les quatre années antérieures.

La répartition par cinquièmes sera opérée même si le contribuable a commencé à travailler dans l'entreprise depuis moins de cinq ans. Cette nouvelle disposition est applicable aux indemnités de licenciement perçues par les salariés à compter du 1er janvier 1980.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

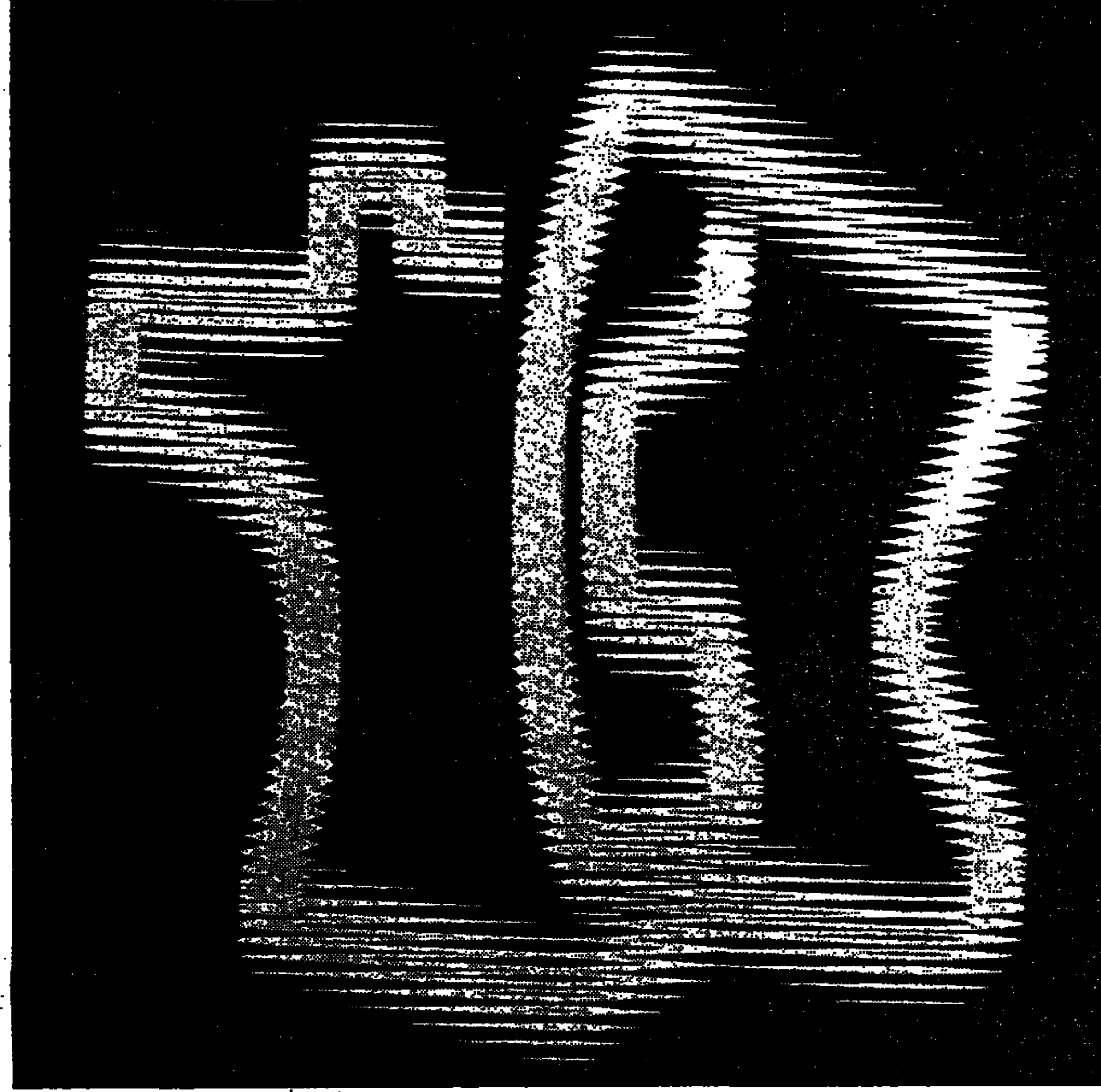
	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	5,1250	5,1300	— 195	— 170	— 310	— 280	— 810	— 690
$ can. ...	4,3040	4,3055	— 230	— 180	— 360	— 305	— 800	— 650
Yen (100).	2,3610	2,3675	+ 65	+ 100	+ 183	+ 220	+ 500	+ 605
DM. ...	2,3580	2,3620	+ 5	+ 25	+ 5	+ 33	+ 70	+ 150
Florin ...	2,1290	2,1330	+ 35	+ 60	+ 75	+ 103	+ 230	+ 305
F.B. (100).	14,3950	14,4200	—1250	— 750	—1700	—1175	—3100	—2325
F.S. ...	2,5860	2,5895	+ 75	+ 110	+ 170	+ 203	+ 525	+ 635
L (1 000).	4,7375	4,7450	— 285	— 200	— 515	— 415	—1485	—1265
£ ...	11,0900	11,1075	+ 5	+ 125	+ 55	+ 190	+ 520	+ 840

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM. ...	10 7/8	11 1/8	12	12 7/16	12 1/4	12 11/16	12 1/4	12 11/16
$ E.-U. ...	16 1/8	16 5/8	17 1/8	17 1/2	16 3/8	16 3/4	16 3/8	16 3/4
Florin ...	9 1/4	10 1/4	9 3/4	10 3/4	9 15/16	10 9/16	10 3/16	10 13/16
F.B. (100).	20	25	17 1/4	18	17 1/8	17 7/8	15 1/2	16 1/2
F.S. ...	7	7 5/8	8 1/16	9 1/16	8 1/16	9 1/16	8 7/16	8 13/16
L (1 000).	17	18 1/2	18 1/4	19 1/2	18 1/4	19 3/4	19 3/4	20 1/4
£ ...	11 1/2	12 1/4	11 7/8	12 5/8	12	12 3/4	11 7/8	12 3/8
F. français	12	12 1/4	11 3/4	13	13	13 1/4	13 3/8	13 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises *tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande* banque de la place.

Avec Francetel,



équipez la France du téléphone

FRANCETEL

■ Une filiale commune de la Caisse Nationale des Télécommunications et de la Caisse des Dépôts et Consignations. ■ Une mission unique : contribuer au développement des équipements téléphoniques.

FRANCETEL

Un apport fondamental au financement du téléphone

En cinq ans, Francetel a engagé plus de 10 milliards de F. pour le financement d'équipements concernant : ■ plus de 2 500 000 lignes d'abonnés, ■ près de 300 000 circuits interurbains, ■ plus de 33 500 000 km de lignes d'abonnés ■ plus de 1 100 000 postes téléphoniques.

EMPRUNT 700 MILLIONS DE F.

Taux nominal :

15,10 %

Taux de rendement actuariel brut à l'émission :

15,18 %

FRANCETEL

SOCIETE FRANCAISE DE FINANCEMENT DES TELECOMMUNICATIONS
S.A. au capital de F. 15.000.000
12, cité Falguière - 75015 Paris - R.C.S. : Paris B 303 996 177.

Balo du 13 avril 1981

notice COB (visa n° 81-44 en date du 31 mars 1981)

Omnium (P) de Publicité Prodil Photo : Philippe Pons.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Le conseil d'administration de la Banque de l'Union Européenne, réuni au siège social le 10 mars 1980, sous la présidence de M. Pierre Pagezy, a approuvé les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale le 19 mai 1981.

Le total du bilan atteint, au 31 décembre 1980, 27.4 milliards de francs contre 23.7 milliards de francs en 1979. Le bénéfice d'exploitation s'élève à 39,9 millions de francs contre 27,6 millions de francs en 1979 ; après prise en compte des plus-values à long terme de 4.4 millions de francs, contre 13,3 millions de francs en 1979, le bénéfice de l'exercice s'établit à 34.3 millions de francs contre 40,8 millions de francs.

Les comptes consolidés, établis à titre provisoire, font ressortir un bénéfice net de 50,4 millions de francs contre 43,4 millions de francs en 1979.

Le conseil proposera à l'assemblée de fixer le dividende de l'exercice à 11.70 francs par action (+ 5,85 francs d'impôt payé d'avance au Trésor), soit au même niveau qu'en 1980.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

DIRECTION GENERALE :
17, rue Caumartin - 75009 PARIS

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations Caisse Nationale de l'Energie provenant de l'indemnisation des biens transférés à Electricité de France et Gaz de France d'une part, et à Electricité et Gaz d'Algérie d'autre part, sont avisés que le trentième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu à Paris, 68, rue du Faubourg-Saint-Honoré,

le LUNDI 4 MAI 1981, à partir de *10 h. 30.*

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1981.

L. CLAUSE

GESTION SAINE, EXPLOITATION DYNAMIQUE, RENTABILITE ASSUREE

Fondée en 1796 à Paris, cette affaire de semences et de produits pour le jardinage fut reprise en 1891 par Lucien Clause, qui estimait que, pour trouver les « graines d'élite » dont *il rêvait, le meilleur moyen* était de les produire lui-même.

En 1899, les « Graines d'élite Clause » quittent donc le Pont-Neuf et s'installent à Brétigny-sur-Orge, où vont se développer service et qualité. *Le succès* nécessitant l'extension des actifs et, partant, un accroissement des investissements, l'affaire familiale se transforme en 1924 en Société anonyme L. Clause qui reçoit en apport de M. Clause la *totalité de son* exploitation.

Dès lors, le développement de la société va se manifester sur tous les plans : recherche, production et commercialisation. Son activité consiste fondamentalement à produire sur ses propres terrains ou par contrats de culture, ou bien par ses filiales de production en France et à l'étranger, des graines potagères et florales, des oignons à fleurs et des plantes, qu'elle conditionne dans ses installations et commercialise directement ou par ses filiales de ventes.

Le service de recherche de la société crée des variétés de graines dont une grande partie passe au stade de la production. Si les tonnages de semences commercialisés sont relativement stables, par contre *les surfaces ensemençables avec ces tonnages croissent* selon l'évolution des techniques ; on obtient ainsi des graines calibrées, graduées enrobées ou traitées, ce, en fonction de la méthode d'ensemencement.

*Le domaine principal de la société, situé à Brétigny-*sur-Orge, s'étend sur 180 hectares, dont 165 en propre, et comprend une ferme de sélection généalogique, une ferme de multiplication de lignée de porte-graine, des installations nécessaires au *traitement*, au conditionnement et au stockage, le tout doté des équipements les plus modernes dans le domaine de la conservation frigorifique. En outre, la société possède et exploite quelque 130 hectares répartis en diverses régions sous forme de fermes, de centres de recherche, de magasins ou de domaines horticoles.

D'autre part, la société Clause complète sa production grâce à des filiales qu'elle a créées ou rachetées :

— Clause Holland, Clause Iberica et Clause Italia pour les semences potagères et florales ;

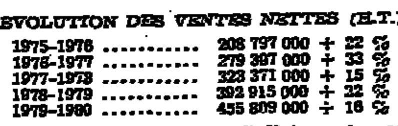
— Tangasem pour les haricots ;

— Germinal pour les plants de pommes de terre.

La clientèle de Clause est principalement composée de professionnels, d'amateurs, de revendeurs, sans oublier l'étranger ; outre la vente directe et par correspondance, les clients peuvent s'adresser aux *vingt-six succursales, dont les « Florélites », ou bien* aux dépositaires de la marque.

Une indication particulière pour la filiale, à 99,5 % S.P.G. (Société de production grainière), qui produit et commercialise en paquetage sous marque les semences potagères et florales ; elle termine son dernier exercice avec un résultat appréciable malgré les charges exceptionnelles dues à son transfert en zone industrielle d'Avignon. S.P.G. détient elle-même 83,1 % d'une filiale Seminor (semences pour conserveurs) et 99,9 % des Etablissements horticoles G. Truffaut, dont le taux de marge brute, sérieusement abaissé, est en cours de redressement.

Pour le dernier exercice, le personnel de Clause enregistrait un effectif de mille sept cent vingt personnes contre mille trois cent vingt-neuf cinq ans plus tôt ; cette variation s'explique principalement par la création de nouvelles « Florélites ».



EVOLUTION DES VENTES NETTES (H.T.)

1975-1976	208 797 000	+ 22 %
1976-1977	279 397 000	+ 33 %
1977-1978	323 371 000	+ 15 %
1978-1979	392 915 000	+ 22 %
1979-1980	455 809 000	+ 16 %

Dans ce dernier chiffre d'affaires, la part de l'exportation revient à 9 %, celle des marchands à 24 % ; les professionnels (maraîchers, horticulteurs et conserveurs) représentent 16 %, et les amateurs, qui achètent directement par correspondance ou près des succursales, 51 %. Ces derniers, qui n'assuraient en 1976 que 35 %, puis 39 %, et 45 %, enfin 49 %, représentent désormais plus de la moitié du chiffre *de la société.*

En consolidant les comptes des filiales françaises on obtient pour les cinq derniers exercices les chiffres suivants des ventes nettes hors taxes : 373 888 000 F, 514 889 000 F, 519 445 000 F, 609 593 000 F et 695 833 000 F, la progression est favorable, mais le bénéfice net consolidé décroît inversement, eu égard aux difficultés de la filiale mentionnée plus haut.

UNE ACTION DE QUALITE

La santé de l'exploitation — c'est la première affaire européenne du genre — et de la gestion — la marge brute d'autofinancement a doublé en cinq ans, — éclaire favorablement la situation de l'actionnaire.

Trois fois, l'action a reçu un dividende net (avoir fiscal compris) de 24 F, faisant suite à une rétribution de 21 F, puis de 22,50 F ; cela donne un rendement-nominal de 12 % et un rendement-cours de 6,40 % ; *mais l'attribution gratuite de février dernier (1 pour 10)* fait remonter ces taux respectivement à 37,50 % et 16,40 %, ce qui rend attractive la souscription actuellement proposée (l'action à 330 F pour trois).

Et ce d'autant que, pour réaliser un investissement de 100 millions de francs sur les trois ans à venir, la société doit manipuler ses *fonds* propres, mais en évitant de les grever des taux élevés qui accompagnent actuellement les emprunts.

Notons qu'à fin décembre 1980, le chiffre d'affaires de l'exercice en cours était en progression de 13,57 % ; à fin mars 1981, il peut être chiffré avec une avance de 16 % ; une nouvelle amélioration est même envisageable d'ici la fin juin. A fin mars, le montant des exportations s'était accru de 30,40 %.

BANQUE DE LA HÉNIN

Le conseil d'administration s'est réuni le 8 avril 1981 sous la présidence de M. Lionel de Gournay.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le lundi 25 mai *1981.*

Le bénéfice net s'élève, après constitution d'une provision pour éventualités diverses de 5 millions de francs ayant acquitté l'impôt, à 30 227 717,67 F contre 26 381 711,14 F en 1979.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 34 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 17 F, soit un revenu global de 51 F s'appliquant à un capital de 96 703 125 F et laissant un report à nouveau de 18 671 679,82 F.

La distribution totale représentera ainsi un montant de 26 303 250 F contre 20 364 200 F pour l'exercice *précédent.*

Compagnie Générale de Financement Immobilier
COGEFIMO

Le conseil d'administration s'est réuni le 4 mars 1981 sous la présidence de M. Louis Chavane.

Il a examiné et approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980, qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le mercredi 20 mai 1981.

Le bénéfice net s'élève, après constitution des diverses provisions réglementaires et d'une provision pour *impôts de 22 212 310 F, à 22 992 871,65* francs contre 21 750 696,47 F en 1979.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende de 50 F par action assorti de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 25 F, soit un revenu global de 75 F par action.

Le bénéfice distribué représentera un montant global de 20 175 000 F *contre 18 157 500 F en 1979.*

Société navale Chargeurs Delmas-Vieljeux

Le conseil d'administration, réuni le 9 avril 1981 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1980, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale prévue pour le 17 juin 1981.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 539,4 millions de francs, contre 1 275,4 millions l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation ressort à *27 millions de francs (contre* 22,7 millions de francs), après dotation aux comptes d'amortissements et de provisions d'une somme de 186 millions de francs (contre 132,4 millions de francs).

Une dotation complémentaire aux amortissements de la flotte a été inscrite au compte de pertes et profits pour 35 millions de francs.

Après provision pour impôts, le bénéfice net s'établit à 30 331 951,23 francs contre 21 920 575,62 francs en 1979.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 12 francs par action (contre 11,80 francs pour l'exercice précédent), s'appliquant à *un nombre d'actions augmenté* de 20 % en 1980 par distribution gratuite.

Compte tenu d'un avoir fiscal de 6 francs, le revenu global par action s'élèverait à 18 francs.

Compagnie d'Investissements Français Immobiliers
« COGIFI »

Le conseil d'administration de SOGIFI, Société Immobilière d'Investissement, s'est réuni le 9 avril 1981 afin d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Les recettes locatives de l'exercice 1980 se sont élevées à 60 255 000 F contre 55 520 000 F, en progression de 8,53 % par rapport à celles de l'exercice précédent. Le taux d'occupation sur l'ensemble de l'année reste proche de 100 %. La Société a, d'autre part, réalisé une plus-value nette à long terme de 3 941 000 F contre 3 425 000 F en 1979 sur la vente d'éléments d'actif.

Compte tenu de cette plus-value et des pertes et profits sur exercices antérieurs, le bénéfice s'établit à 50 487 000 F contre 44 902 000 F pour 1979, les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions progressant de 7 103 000 F à 7 803 000 F.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire, fixée au 11 juin 1981, la distribution d'un dividende de 14,75 F par action contre 13,5 F l'année précédente, soit une augmentation de 9,26 %. Ce dividende sera exonéré à hauteur de 3,05 F (soit 20,7 %) de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, si le coupon est encaissé avant le 31 décembre 1981, en l'état actuel de la législation.

ENERGIA
SICAV

Le rapport présenté par le conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle d'Energia a rendu compte pour l'exercice 1980 de la gestion de cette Sicav dont la vocation est de s'intéresser aux valeurs liées à l'énergie, à l'or et aux ressources naturelles.

L'assemblée générale a décidé la mise en paiement d'un dividende net, à partir du 30 mars 1981, d'un montant de 6 F qui s'accompagne d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,52 F.

Le paiement des coupons s'effectuera *sans frais* aux guichets des établissements suivants :

— Banque pour l'Industrie Française, 26, rue Laffitte, 75009 Paris ;
— *Banque de la Mutuelle Industrielle*, 55, rue La Boétie, 75008 Paris ;
— Banque Worms, 45, boulevard Haussmann, 75009 Paris.
— *Société générale*, 29, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

Les souscriptions effectuées en remploi de dividendes se feront en franchise de droit d'entrée pendant les trois mois qui suivent la date de mise en paiement.

L'assemblée générale a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de la Banque de la Mutuelle Industrielle, et a ratifié la nomination de M. Guillaume d'Harcourt aux fonctions de censeur pour une durée de six ans.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

Conseil d'administration du 9 avril 1981

Le conseil d'administration, réuni sous la présidence de M. Jacques Calvet, a arrêté le bilan de l'exercice 1980 ainsi que les comptes de résultats qui seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire.

L'exercice qui vient de se clôturer a été marqué par le rapprochement entre la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » et sa filiale, la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien). Il *était, en effet, apparu souhaitable* de fusionner ces deux banques dont la complémentarité était évidente et pour lesquelles existaient déjà un certain nombre de services communs.

Le 3 décembre 1980 avait donc lieu la fusion-absorption de la B.N.C.I. (océan Indien) et de la B.N.P. « Intercontinentale », avec effet rétroactif au 1er janvier 1980. La parité retenue avait été fixée à onze B.N.P. « I » pour trois B.N.C.I. (O.I.) et avait permis à l'opération de se réaliser dans de bonnes conditions. Rappelons que l'échange des titres est en cours depuis le 16 mars 1981.

Au 31 décembre 1980, le bilan de la B.N.P. « Intercontinentale » totalise 3 252 019 738 francs contre 3 790 577 186 francs au 1er janvier 1980, la structure étant comparable.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1980 ressort, après amortissements et provisions, à 39 millions 826 424 francs. A titre de comparaison, le cumul des bénéfices de la B.N.P. « Intercontinentale » et de la B.N.C.I. (océan Indien) représentait 31 millions 650 580 francs en 1979.

Les bénéfices de l'exercice 1980 ressortent donc en augmentation d'environ 25 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de verser à chacune des 1 633 761 actions composant le nouveau capital social de 81 688 050 francs, un dividende net de 7 francs (au lieu de 6 francs en 1979 avant fusion, soit + 16,7 %), ce règlement assurant un revenu global de 10,50 francs par titre, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,50 francs.

Il sera également demandé à l'assemblée générale de prélever sur le reliquat un montant de 23 863 889 francs de manière à porter l'ensemble des réserves à 184 millions de francs.

La situation consolidée au 31 décembre 1980 de la B.N.P. « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, Banque pour le commerce et l'industrie-mer Rouge et B.N.P. Canada Inc.) s'élève à 12 656 545 948 francs contre, sur ces mêmes bases, 9 091 486 320 francs au 1er janvier 1980.

Il est, par ailleurs, précisé que le conseil d'administration, dans sa séance du 12 février 1981, a décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire afin de soumettre aux actionnaires un projet de résolutions relatives à une distribution d'actions gratuites au personnel salarié, dans le cadre de la loi du 24 octobre 1980 et de son décret d'application du 26 novembre 1980.

Cette assemblée générale extraordinaire sera également appelée à donner tous pouvoirs au conseil d'administration pour élever le capital social à un montant maximum de 100 millions de francs par incorporation de réserves.

AU PRINTEMPS S A

Le conseil d'administration a examiné les comptes de l'exercice 1980 lors de sa séance du 8 avril 1981.

En ce qui concerne le groupe consolidé,

les comptes provisoires se traduisent :

— Par un bénéfice d'exploitation de 133,7 millions de francs contre 100,5 millions de francs en 1979. Soit une amélioration de 23 %.

— Par un bénéfice net de 67,5 millions de francs après 74 millions de francs d'impôts et 6 millions de francs de *provision pour participation* des salariés. En 1979 le bénéfice net consolidé s'était élevé à 87 millions de francs après 40,5 mil*lions de francs d'impôts et 0,3 mil*lion de francs de provision pour participation des salariés. L'accroissement de la fiscalité d'un exercice *sur l'autre est dû à l'épuisement* des reports fiscaux déficitaires dans la plupart des sociétés du groupe.

Il est à noter que le bénéfice net consolidé tient compte en 1980 pour la première fois de la consolidation par mise en équivalence de la SOMATS (Société d'exploitation des magasins Armand Thiery et Sigrand) à hauteur de 40 %, société qui a perdu 3,6 millions de francs en 1980. En revanche, les résultats du groupe Printemps ne tiennent pas compte du résultat d'Euromarché dont il détient directement 25 % du capital ni de celui de Viniprix dont il a acquis plus de 20 % en 1980 (Viniprix détenant par ailleurs près de 53 % du capital d'Euromarché).

En ce qui concerne la Société-mère au Printemps S.A.

qui exerce l'activité holding du groupe et exploite également les grands magasins du boulevard Haussmann, les comptes de l'exercice 1980 ont été arrêtés définitivement par le conseil.

Le bénéfice d'exploitation s'élève à 37,5 millions de francs (contre 32,4 millions de francs en 1979). La baisse du bénéfice d'exploitation trouve son origine pour l'essentiel dans l'accroissement des charges financières à la suite des prises de participation dans le capital de Viniprix et de la SOMATS. Le bénéfice net ressort à 56,7 millions de francs (contre 53,2 millions de francs en 1979).

La distribution d'un dividende de 6 francs par action (soit 9 francs avoir fiscal compris) sera proposée à la prochaine assemblée générale des actionnaires, alors que le dividende de l'exercice précédent s'était élevé à 5 francs (soit 7,5 francs avoir fiscal compris).

Le conseil d'administration a enfin décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires afin de proposer la fusion-absorption de la société des grands magasins Jones, actuellement contrôlée à 96,08 % et dont *les actifs sont essentiellement constitués* de liquidités importantes.

Il sera également proposé aux actionnaires de nommer en qualité d'administrateur M. Antoine Bernheim (associé gérant de MM. Lazard Frères et Cie), et M. Jacques Masson (directeur général adjoint de la Banque nationale de Paris), tous deux administrateurs de la société absorbée.

L'ÉPARGNE DE FRANCE

Le conseil d'administration, réuni *le 7 avril 1981, a arrêté les comptes* de l'exercice 1980, qui se soldent par un bénéfice après impôts de 32,5 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 16 juin 1981 d'affecter ainsi ce résultat :

— Dividende, 5,2 millions de francs correspondant à la distribution d'un dividende net de 10 F par action auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 F, soit un dividende global de 15 F ;

— affectation à la réserve des plus-values à long terme, 20,8 millions de francs ;

— affectation à la réserve pour éventualité, 3,2 millions de francs ;

— report à nouveau, 3,3 millions *de francs.*

Le dividende sera attribué aux 519 038 actions de 75 F constituant le nouveau capital social augmenté en 1980 par suite de l'attribution gratuite d'une nouvelle action pour douze anciennes. La masse totale distribuée se trouvera, compte tenu de cette attribution gratuite, augmentée de plus de 20 %.

Les plus-values dégagées permettront à la société de développer ses activités tant en capitalisation qu'en assurance vie et d'accroître les participations aux bénéfices affectées aux contrats proposés à sa clientèle.

En outre, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée le même jour afin de décider :

— de distribuer une action gratuite pour douze actions anciennes, le capital étant ainsi porté de 38 927 850 francs à 42 171 531 francs par prélèvement sur la réserve de réévaluation. Il est rappelé que, depuis 1971, une distribution d'actions gratuites a eu lieu tous les ans et notamment une action gratuite pour douze en 1978, 1979 et 1980 ;

— de procéder, en application de la loi du 24 octobre 1980, à une distribution gratuite d'actions en faveur des salariés.

(Publicité)

WILKENS

Premier Groupe Allemand de publicité, s'associe avec Univas, le Réseau International d'Eurocom, premier Groupe Français de Publicité

Eurocom, à travers son Réseau International Univas, vient de signer avec le Groupe Wilkens un important accord, dont le but est à la fois de coordonner leurs efforts sur le marché allemand et de développer une coopération sur le plan international.

Une holding financière commune, SATEL GmbH, dont le siège est à Hambourg, est créée. Elle détiendra les participations des deux Groupes dans leurs Agences allemandes et autrichiennes respectives, *à raison d'une répartition du capital de 60 % pour Wilkens et de 40 % pour Eurocom.*

Ainsi le Réseau Univas, à côté de son agence actuelle M.P.W.-Univas, qui conserve toute son indépendance professionnelle et de management, renforce puissamment son implantation en Allemagne, en ouvrant de nouvelles alternatives sur ce marché à ses annonceurs.

Les Agences du Groupe Wilkens ont, quant à elles, désormais à leur disposition un partenaire Univas bien implanté dans une quinzaine de pays.

M. William Harry Wilkens, Président du Groupe Wilkens, doit entrer prochainement au Conseil d'Administration d'Eurocom. Le *Groupe Eurocom est présidé par M. Jacques Douce.* La Direction d'Univas est assurée par M. Jean-Pierre Audour, par ailleurs Président Directeur Général de l'Agence française Ecom-Univas.

Eurocom-Univas a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 744 millions de dollars sur l'Europe (589 millions de dollars en 1979). Au plan mondial, ce chiffre d'affaires a été de 839 millions de dollars. Ce deuxième chiffre prenant en considération les Agences affiliées au Réseau.

Le Groupe Wilkens a réalisé en 1980, à travers ses Agences situées à Hambourg, Francfort, Dormund, Vienne et Zurich, un chiffre d'affaires d'environ 89 millions de dollars.

*Le chiffre d'affaires total européen des deux entités Eurocom-*Univas et Wilkens réunis a donc été d'environ 849 millions de dollars en 1980.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 AVRIL

Calme plat

Le mouvement de reprise observé la semaine précédente a tourné court lundi dès l'ouverture de la séance. En effet, l'indicateur de tendances des valeurs françaises a cédé 0,2 %.

Autour de la corbeille, les professionnels prenaient acte de la remontée des taux d'intérêt qui a entraîné aux Etats-Unis une hausse du « prime rate » des banques (à 17,50 %).

Les plus fortes baisses se sont échelonnées entre 2 et 7 %. La Chiers a payé le plus lourd tribut en cédant près de 7 %. La C.G.I.P. a reculé de 4 % et Jeumont-Schneider de 3,6 %. Europe n° 1, Elf-Gabon ont cédé 3 %, CEM et Cetelem 2,5 %, Mumm et la S.C.O.A. 2 %. Repli de 2 % d'Alsthom, des Nouvelles Galeries et de Béghin-Say.

En revanche, Imétal a progressé de 4,7 % et Lafarge-Coppée de 4,4 % en atteignant le plus haut niveau de l'année. Essilor a gagné 4 %, Maritime Chargeurs 3,6 %, Raffinage et B.P. 3 %. Suez, en cotant 347 F, s'est adjugé en hausse de 2 %.

L'or a donc pâti lundi de la remontée des taux d'intérêt. A Londres, le prix de l'once est tombé à 475,50 dollars. A Paris, la parité a cédé 3 % en revenant à 510 dollars.

Le lingot d'un kilo a abandonné 1 795 F à 84 200 F et le napoléon 7 F à 843 F.

Cette baisse est intervenue dans un marché où le volume des échanges a doublé, passant de 18 millions de francs vendredi à 40 millions de francs au cours de la séance.

Les emprunts d'Etat indexés sur le métal fin ont évidemment accusé des baisses sensibles notamment le « 4,5 % 1973 », qui a été traité à l'ouverture à 2 241 F (– 4 %).

Le « 7 % 1973 » a cédé 88 F à 7 007 F tandis que les mines d'or abandonnaient entre 2 % et 5 %.

Les valeurs américaines ont été très bien disposées, nombre d'entre elles affichant les niveaux les plus élevés depuis le début de l'année.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SKIS ROSSIGNOL. – Dans une lettre aux actionnaires, M. Boix Vives donne des indications sur l'exercice clos le 31 mars 1981. « *Le chiffre d'affaires consolidé, qui était de 800 millions en 1979/1980, devrait s'inscrire en 1980/1981 à environ 820 millions de francs. En incluant pour la première fois la société Après-Ski Isba, le chiffre d'affaires du groupe devrait s'établir à environ 850 millions de francs.*

Par branche d'activité, le chiffre d'affaires consolidé devrait se répartir à raison de 73 % dans le ski, environ 15 % dans la chaussure de ski, environ 6 % dans le tennis et plus de 6 % dans les activités diverses de commercialisation.

Le marché mondial du ski, au stade du gros, a enregistré en 1980 une baisse de l'ordre de 15 % en nombre de paires et d'environ 10 % en valeur.

Les résultats consolidés, quoique demeurant positifs, se situeront au niveau de l'équilibre. »

NESTLÉ. – Le chiffre d'affaires consolidé a atteint 24,5 milliards de francs suisses (+ 13,1 % par rapport à 1979). Le bénéfice d'exploitation représente 8,4 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice net diminue de 16 % : 683 millions de francs suisses contre 816 millions.

COGIFI. – Recettes locatives : 60,2 millions contre 55,5 millions en 1979. Bénéfice net : 50,4 millions contre 44,9 millions. Dividende proposé : 14,75 francs contre 13,50 francs (exonéré à hauteur de 3,05 francs de l'I.R.P.P.)

NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX. – Chiffre d'affaires (H.T.) : 1 539,4 millions de francs contre 1 275,4 millions. Bénéfice net : 30,3 millions contre 21,9 millions. Dividende global de 18 francs (contre 17,70 francs) s'appliquant à un nombre d'actions augmenté de 20 % en 1980 par distribution gratuite.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	9 avril	10 avril
Valeurs françaises	100,4	100,4
Valeurs étrangères	111,4	111,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,3	109,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 avril ..... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/4	13/4
1 dollar (en yens)	214,55	215,50

NEW-YORK

Reprise en fin de séance

Le petit ballet autour de la barre des 1 000 s'est poursuivi jeudi à Wall Street. Tantôt au-dessus tantôt au-dessous, le marché s'est finalement redressé dans un ultime sursaut sans parvenir toutefois à la refranchir, et l'indice des industrielles s'est établi en clôture à 998,82, soit à un niveau supérieur de 5,40 points à celui atteint la veille.

L'activité s'est encore accrue et 59,52 millions de titres ont changé de mains contre 55,14 millions précédemment.

Les difficultés rencontrées par le plan Reagan pour obtenir l'approbation du Congrès sont en grande partie responsables des incertitudes et de l'hésitation qui régnaient autour du « Big Board ». Le rejet de ce plan par la commission budgétaire de la Chambre a, durant un moment même, produit l'effet d'une douche froide. Mais les opérateurs ont été ensuite rassurés par les déclarations du président de la chambre de commerce, fermement persuadé que les mesures préconisées par le chef de l'exécutif seraient adoptées en bloc.

Sur 1 899 valeurs traitées, 892 ont monté et 620 ont baissé.

VALEURS	Cours 8 Avril	Cours 9 Avril
Alcoa	35	35 1/8
A.T.T.	53 7/8	55 1/8
Boeing	34	34
Chase Manhattan Bank	45 1/8	46
Du Pont de Nemours	48	48 5/8
Eastman Kodak	80 7/8	82 3/4
Exxon	68 3/4	67 3/4
Ford	21 7/8	22 3/8
General Electric	65 3/4	66
General Foods	33 1/4	33 1/4
General Motors	53 1/2	53 1/2
Goodyear	18 1/4	18
I.B.M.	60	61 1/2
I.T.T.	32 7/8	33 3/8
Kennecott	58 5/8	57
Mobil Oil	66	64 3/4
Pfizer	53	53
Schlumberger	100 3/4	100
Texaco	36 3/4	35 1/2
U.A.L. Inc.	24 7/8	26 7/8
Union Carbide	58 1/2	58 1/4
U.S. Steel	32	33 3/8
Westinghouse	29 1/2	30
Xerox Corp.	55 7/8	58

BOURSE DE PARIS — 13 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 20	1 603
5 %	42	0 986
3 % amort. 45-54	71	2 104
4 1/4 % 1963	96	2 538
Emp. N. Eq. 6 % 66	111 50	3 205
Emp. N. Eq. 6 % 67	100 05	5 211
Emp. 7 % 1973	7003	..
Emp. 8,80 % 77	95 10	7 860
Emp. 9,80 % 78	81 75	7 410
E.D.F. 7,8 % 61	115 10	1 688
E.D.F. 14,5 % 80-82	97 45	11 441
Ch. France 3 %	....	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	771	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	336	342
Epargne de France	387	390
Financ. Victoire	295 50	290
France I.A.R.D.	140	140
GAN (Sté Centr.)	742	740

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	170 20	175
U.A.P.	560	560
C.A.M.E.	95 80	92 60
Crédital	107 20	107
Créd. Gén. Ind.	248	248 90
Crédit Lyonnais	281 50	282 10
Electro-Banque	198	190 30
Eurobail	145	145
Financière Sofal	366	366
Fr. Cr. et B. (Cie)	153	153 20
France Bail	310	310
Hydro-Energie	23 40	22 50 o

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2331	2241	2241	2220
3001	C.N.E. 3 %	2960 10	2965	2960	3140
510	Afrique Occ.	510	508	508	500
490	Air Liquide	468	464	466	461 10
120	Als. Part. Ind.	126 50	127 60	127 60	125
370	Als. Superm.	349	350	360	360
345	E.J. Lefebvre	249	249	249	244 50
123	E. Saun.-Duv.	118 20	118 20	117 50	118
76	Nouvelles Gal.	72 80	71 20	71 20	69 90
310	Olida-Caby	324 50	320	323	314
295	U.I.S.	298	296	296	290 50
156	U.C.B.	152 10	154	154	152
270	Gen. Motors	264 50	275 50	276	270 90
50	Goldfields	53 40	53 90	52 90	54

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
97	East Rand	90 30	86	85 50	86
144	Ericsson	155 50	157	157	155
335	Exxon Corp.	349	352	351	360
122	Ford Motor	112 50	112 50	112 50	110 50
255	Free State	243	239 20	240	241
99	Gencor	101 50	98	99	101
330	Gen. Electr.	340	348 90	347 90	345
104	Un. Min. 1/10	102	102	102	101 10
290	Unit. Techn.	289	290	289 50	290
375	West Drief.	373	367	365	371 20
245	West Deep	243 50	237	237	241 80
370	West Hold.	380	362	360	366 50
295	Xerox Corp.	291 50	293	293	292 50
3 15	Zambia Corp.	3 23	3 17	3 17	3 15

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 066	5 131	4 970	5 220
Allemagne (100 DM)	235 950	235 980	229	241
Belgique (100 F)	14 406	14 418	13 400	14 100
Pays Bas (100 fl.)	213 020	213 030	208	217
Danemark (100 krd)	76 050	75 160	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 830	....	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 090	11 085	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 681	9 672	....	....
Italie (1 000 lires)	4 739	4 741	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259	258 300	254	267
Suède (100 krs)	108 710	108 890	104 550	110
Autriche (100 sch)	33 365	33 368	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 819	5 813	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 760	8 800	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 278	4 303	4 150	4 380
Japon (100 yens)	2 364	2 366	2 280	2 390

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/4
Or fin (kilo en barre)	86000	84500
Or fin (en lingot)	85995	84200
Pièce française (20 fr)	850	843
Pièce française (10 fr)	450 50	450 50
Pièce suisse (20 fr)	610 50	600
Pièce latine (20 fr)	590	590
Souverain	760	759 90
Pièce de 20 dollars	3202	3200
Pièce de 10 dollars	1530	1502
Pièce de 5 dollars	768	.....
Pièce de 50 pesos	3450 50	3399
Pièce de 10 florins	600 10	600

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12-13 avril 1981 a été tiré à 517 529 exemplaires.



A Londres

L'initiative française d'une baisse concertée des taux d'intérêt a fait long feu

Comme on pouvait s'y attendre, la conférence des ministres de l'économie et des finances des Cinq (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Japon) qui a eu lieu dimanche après-midi, à Londres, à la résidence du chancelier de l'Echiquier, Sir Geoffrey Howe, n'a donné *aucun résultat positif*.

Au plaidoyer de M. René *Monory*, ministre français de l'économie, en faveur d'une « baisse concertée des taux d'intérêt », *M. Donald Regan*, le secrétaire américain au Trésor, dont c'était la première visite en Europe *depuis qu'il a pris* ses nouvelles fonctions, et M. Paul Volcker, président du Système de *réserve fédérale* (Institut d'émission), ont répondu que les Américains ne demanderaient pas mieux que de pouvoir *abaisser* leur taux, mais qu'il n'était pas question de le faire aussi longtemps que la *nouvelle politique* budgétaire n'aurait pas été votée.

Souffrant, le ministre des finances allemand M. Hans Matthoefer n'était pas là, si bien que *la position française n'a été que* mollement appuyée par la R.F.A. dont le gouvernement (en principe *favorable à une* « baisse concertée ») était représenté par le sous-secrétaire d'Etat M. Horst Schulmann et *la Bundesbank* (hostile à une telle action, par son président, M. Karl Otto Poehl. *Etaient* aussi présents, du côté français, le gouverneur de la Banque de France, M. Renaud de la Genière, et le directeur du Trésor, M. Jean-Yves Haberer.

Une « facilité alimentaire » au sein du F.M.I.

Sur les autres sujets de l'ordre *du jour, quelque progrès ont été* faits en ce qui concerne l'éventuelle création d'une « facilité alimentaire » au sein du *F.M.I.* Il s'agirait en fait d'élargir l'accès à la procédure dite du « *financement compensatoire* » qui permet à des pays ayant subi une baisse de leur recette d'ex*portation d'obtenir des crédits* du Fonds monétaire. Une décision pourrait être prise dans ce sens *par le comité intérimaire* du F.M.I. qui se réunira les 22 et 23 mai, sous la présidence de *M. René Monory*, à Libreville (Gabon). En revanche, le « compte de bonification » qu'on en*visage aussi de créer en faveur* des pays en voie de développement auprès du F.M.I. n'a guère *de chances de voir le jour pro*chainement.

Il est apparu probable que les *Etats-Unis n'accorderaient* pas de prêt au Fonds monétaire en complément des ressources que l'Arabie saoudite s'est, pour sa part, engagée à lui fournir (8 milliards de D.T.S., soit environ 9,7 milliards de dollars en deux ans). En revanche, les pays européens, dont la France, participeraient à l'opération sans toutefois se substituer aux Etats-Unis. Le complément de ressources prévu initialement pour 1 milliard de D.T.S. sera réduit d'autant.

De même, les Américains ne sont toujours pas pressés pour verser leur contribution au titre de la sixième reconstitution des ressources de l'Agence internationale du développement (A.I.D.), filiale de la Banque mondiale spécialisée dans les prêts à très *long terme ne portant pas intérêt*. En conséquence, l'A.I.D., depuis le 1er avril, ne peut plus s'engager *de façon* ferme à *financer* de nouveaux projets.

R.V.I. va acquérir 50 % du capital de la filiale poids lourds de Peugeot-S.A.

Renault et Peugeot se sont mis d'accord pour rapprocher leurs branches poids lourds. Sous réserve des consultations d'usage, un accord devrait être annoncé dans les jours à venir, aux termes duquel Renault *Véhicules industriels achètera 50 %* du capital de Dodge Trucks Europe, division poids lourds de Talbot, acquise en août 1978 avec les filiales européennes de Chrysler. Le rappro*chement de Dodge avec un partenaire* plus puissant était attendu (*le Monde* du 3 avril), M. Parayre, P.-D. G. de Peugeot S.A., ayant annoncé le 24 septembre 1980 que *le groupe recherchait pour Dodge* une « *alliance avec un partenaire suffisamment fort pour développer son activité* ». Des négociations avaient *été engagées successivement* avec *Daf Trucks*, Volvo, Iveco (*filiale de* Fiat) et Renault Véhicules industriels.

D'une taille réduite (4 400 salariés, 2 milliards de francs de chiffre d'affaires, 12 000 camions produits en 1980), Dodge, implanté seulement en Espagne et en Grande-Bretagne, *n pouvait durablement résister* à la crise qui touche depuis plus de quatre ans le marché européen du poids lourd, face à des concurrents aussi puissants que Mercedes ou Iveco, et *dans un domaine où le groupe* Peugeot manquait d'expérience.

La cession pure et simple de cette division était cependant délicate dans la mesure où les camions Dodge sont fabriqués en Espagne, dans la même usine que les auto*mobiles Talbot*.

L'association prévue permet à *Renault Véhicules industriels*, également touché par la crise, de se placer sur deux marchés, l'Espagne et la Grande-Bretagne, où il ne dé*tenait jusqu'ici* que des parts symboliques.

R.V.I. emploie 30 000 salariés pour une production de 45 800 véhicules et un chiffre d'affaires de plus de *8 milliards de francs en 1979*. — V. M.

SACILOR VA RENFORCER SA PARTICIPATION DANS LES ACIÉRIES SARROISES DE DILLING

Le groupe Sacilor - Sollac va renforcer sa participation dans les aciéries sarroises de Dilling (1,6 million de tonnes d'acier) en rachetant un peu plus de vingt pour cent de son capital à la firme allemande Stahlwerke Roechling Burbach, qui verra ainsi sa propre participation *dans Dilling ramenée de 32,4 % à* 11 %.

Cette opération était prévue de longue date. *Les aciéries allemandes* avaient en effet demandé à la société luxembourgeoise Arbed, actionnaire largement majoritaire de Stahlwerke Roechling, de réduire la participation de cette dernière dans Dilling pour des raisons de concurrence.

Rappelons que les autres actionnaires de Dilling sont *le* groupe Marine Wendel (26,2 %) et la Société financière sidérurgique (33 %) qui détient elle-même 53,7 % de Sacilor.

A Metz

INCIDENT ENTRE COLLEURS D'AFFICHES ÉLECTORALES

Metz. — M. Jean-Michel Poillot, trente-deux ans, collait des *affiches à Metz en faveur de* M. Jacques Chirac quand, dit-il, il surprit M. Roland Delauzanne, *vingt-trois ans, colleur lui aussi*, mais pour le compte de M. Giscard d'Estaing, déchirant les affiches du candidat *R.P.R.*

Une altercation s'ensuivit. Le plomb qui était engagé dans la carabine à air comprimé de M. Delauzanne partit. Accidentellement ? M. Poillot blessé à la lèvre a porté plainte.

M. Delauzanne, qui est inculpé et écroué pour coups et blessures volontaires, devait comparaître ce lundi 13 avril en correctionnelle. — *(Corresp.)*

En Corée du Sud

Le dirigeant de l'opposition Kim Dae Jung aurait été condamné en violation d'un accord tacite entre Séoul et Tokyo

De notre correspondant

Tokyo. — Selon une copie du jugement rendu en septembre dernier à l'encontre de M. Kim Dae-jung, il semblerait que la Cour martiale sud-coréenne, en violation d'un « arrangement politique » conclu antérieurement entre Tokyo et Séoul, a effectivement tenu compte des activités de l'opposant sud-coréen pendant ses années d'exil au Japon pour étayer sa condamna*tion à mort*. *La peine* de M. Kim a été commuée en détention à perpétuité en janvier dernier.

Le document atteste un manquement à l'accord tacite passé entre Tokyo et Séoul après l'enlèvement, sur le sol japonais, de M. Kim par des agents des services secrets du régime Park. Il avait été alors entendu que la victime bénéficierait d'une immunité pour ses activités politiques au Japon. La diffusion de la copie du jugement (gardé secret) a été obtenue par une organisation chrétienne de solidarité avec la Corée du Sud. Elle suscite ici de vives *réactions*.

Selon Mme Takako Doi, député socialiste, la condamnation à mort de M. Kim aurait été essentiellement basée sur le témoignage « douteux » d'un certain Yun Hyo-tong, un Coréen résidant au Japon, qui se serait rendu à la K.C.I.A. (services secrets de Séoul) après avoir été un agent de la Corée du Nord.

Dans sa déposition, M. Yun fait notamment état de contacts entre M. Kim Dae-jung et l'organisation Hammindong, qui milite, au sein de la communauté coréenne du Japon, pour la réunification *des deux Corées*. Et dont les liens avec le régime communiste de Pyongyang sont notoires. La *presse japonaise* rapporte, d'autre part, une déclaration de l'épouse de M. Yun qui affirme que son *mari était* au Japon pendant toute la durée du procès de M. Kim Dae-jung et qu'il n'a donc pas déposé devant la *Cour martiale*.

L'opposition parlementaire socialiste a demandé, vendredi 10 avril, au gouvernement de M. Suzuki de protester formellement auprès du régime sud-coréen. Le ministre des affaires étrangères, M. Ito, a déclaré pour *sa part* qu'il s'efforcerait de vérifier l'authenticité du document attribué au tribunal militaire de Séoul.

R.-P. PARINGAUX.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AU QUÉBEC

M. Lévesque ne reposera pas la question de l'indépendance en cas de victoire

Montréal *(A.F.P., A.P.)*. — Près de quatre millions et demi d'électeurs étaient appelés, ce lundi 13 avril, à se rendre aux urnes au Québec pour désigner les cent vingt-deux députés qui, à l'issue des trente-deuxièmes élections législatives provinciales depuis la création de la Confédération canadienne, en 1867, les représenteront à l'Assemblée nationale québécoise. Les sondages n'ont cessé, *au cours* de la *campagne*, de placer en tête le parti québécois de M. René Lévesque, au pouvoir *depuis 1976, mais les indécis, qui* forment 12 à 15 % de l'électorat, pourraient encore faire pencher la balance au profit du parti libéral de M. Claude Ryan. A quelques heures de l'ouverture du scrutin, dimanche 12 avril, M. Lévesque a réaffirmé son attachement de principe à l'indépendance du Québec. Le dirigeant québécois a cependant précisé qu'il ne poserait pas, s'il était reconduit, la question de l'indépendance, et ne convoquerait pas ses concitoyens à des élections anticipées au cours des trois années qui viennent. On lui avait prêté l'intention de procéder, en cas de victoire lundi, à de nou*velles élections* en forme de plébiscite pour l'indépendance. M. Lévesque a donc très net*tement écarté cette éventualité*.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Francisco Pinto Balsemao*, premier ministre portugais, en visite privée à Paris, a été reçu ce lundi 13 avril par M. Giscard d'Estaing et il a été l'hôte à déjeuner de M. Raymond Barre. M. Pinto Balsemao, qui est accompagné de plusieurs ministres, doit quitter la France mardi à destination des émirats du Golfe persique.

● *Le Pérou et le Chili* ont officiellement rétabli, vendredi 10 avril, leurs relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs après une interruption de plus de deux ans. Cette décision a été simultanément rendue publique à Santiago et à Lima. Les relations *entre les deux pays s'étaient détériorées* en décembre 1978, lorsque Lima avait accusé d'espionnage *l'ambassadeur du Chili, M. Francisco* Bulnes. Ce dernier avait été déclaré *persona non grata* le *20 janvier 1979* et expulsé en compagnie de trois autres diplomates. Un Péruvien lié à cette affaire avait été *fusillé* à la même date et le Pérou avait rappelé son représentant à Santiago, M. Guillermo Arbulu. Des chargés d'affaires assuraient, depuis, les représentations des deux pays à Lima et à Santiago. — *(A.F.P.)*

● *Incidents au cours d'un meeting du Ku Klux Klan.* — Des incidents ont éclaté, dimanche 12 avril à San-Jose (Californie), entre les participants d'un meeting de l'organisation raciste Ku Klux Klan et des contre-manifestants. Quatre membres du Klan ont été blessés. Vingt-six contre-manifestants ont été interpellés par la police. *(A.F.P.)*

● *Fin de la grève à U.T.A.* — La grève de quatre jours des personnels navigants d'U.T.A. s'est terminée dimanche 12 avril. Les *trois organisations syndicales*, qui appelaient à la cessation du travail pour protester contres les *sanctions infligées à un pilote* ayant refusé d'assurer un vol vers la Libye (*le Monde* des 4 et *9 avril*), déclarent que le mouvement a été suivi par 90 % des adhérents. Selon la direction, la grève n'a pas empêché la compagnie d'assurer tous ses vols, certains d'entre eux subissant toutefois des retards et des modifications d'horaires, et trois autres ayant dû être affrétés à d'autres transporteurs.

● *Aux Houillères de Carmaux* (Tarn), la direction, lundi matin 13 avril, a empêché le personnel de descendre au fond, considérant que les règles de sécurité n'étaient plus respectées. Cette mesure, qui touche quatre cents travailleurs, a été prise à la suite de la grève observée depuis le 3 avril, par environ 50 % des cent vingt-cinq ouvriers chargés de l'approvisionnement en surface, qui deman*dent une amélioration des salaires* et des conditions de travail.

« LA FRANCE VA DEMANDER L'ENVOI AU LIBAN D'UN REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU », déclare M. François-Poncet.

Voici le texte intégral de la déclaration faite sur le Liban par le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, le lundi 13 avril, à sa sortie de l'Elysée.

« Je viens de rendre compte au président de la République, des informations qui m'ont été communiquées par les ambassadeurs de France au Moyen-Orient, qui venaient rendre compte de la situation au Liban et aussi des conclusions auxquelles ces discussions ont conduit.

» Naturellement, la France, en raison des liens d'amitié qui sont les siens avec le peuple libanais et de ses responsabilités internationales, entend prendre des initiatives pour contribuer au retour de la paix.

» Ces initiatives seront fondées sur un principe central qui est celui que la France a toujours adopté à l'égard du Liban, à savoir que le retour à la paix, à la conciliation et à l'unité ne peut se faire qu'autour de ses autorités légitimes, c'est-à-dire le président, le gouvernement et l'armée libanaise.

» C'est avec cet objectif que nous allons reprendre contact avec les autorités libanaises pour voir d'abord quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour les assister dans leurs efforts de paix et de rétablissement de l'ordre.

» Nous allons ensuite, dans le cadre des Nations-Unies, provoquer l'ouverture de consultations avec un objectif précis : l'envoi sur place d'un représentant spécial de secrétaire général des Nations unies pour examiner la situation avec le gouvernement libanais, voir comment les Nations unies peuvent apporter leur soutien aux efforts que déploient les autorités libanaises pour arriver à un retour à la paix, et aussi pour voir quelles sont les autres initiatives internationales qui pourraient être éventuellement prises à la demande des autorités libanaises pour faire en sorte que le retour à la paix et au cessez-le-feu soit effectif et durable.

» J'ajoute que nous serons également amenés à faire des démarches auprès de l'ensemble des pays amis de la région pour les informer de notre analyse et de nos initiatives.

» Nous prendrons, bien entendu, également contact avec nos partenaires de la C.E.E. qui partagent nos préoccupations et appuient nos démarches. Je pense que, ainsi, en tenant compte de l'évolution au Liban que je suis de très près, nous serons en mesure, je l'espère, de venir efficacement en aide au malheureux peuple libanais. »

Réunis à Damas

MODÉRÉS ET RADICAUX S'AFFRONTENT AU SEIN DU CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN

Damas *(A.F.P.)*. — Les débats de la quinzième session du Conseil national palestinien (Parlement *en exil*), réuni *depuis* le samedi soir 11 avril, à Damas, s'annoncent houleux, d'après les impressions *recueillis* auprès des *différentes* tendances palestiniennes. En dépit des « *dangers qui guettent la résistance palestinienne* », notamment au Liban, les divergences restent très importantes sur plusieurs questions qui risquent de compromettre la réalisation d'une quelconque forme d'unité dans le cadre de l'O.L.P.

Sur le plan politique, plusieurs organisations réclament une révision radicale de la politique de l'O.L.P. au cours des deux dernières années. Ils contestent en particulier l'ouverture faite par la centrale palestinienne vers l'Europe et certaines attitudes souples à l'égard d'une éventuelle reconnaissance de l'Etat d'Israël. M. Issam Sartawi, membre du comité exécutif de l'O.L.P. et représentant de M. Arafat en Europe, *ferait les frais de cette* « *explication* ». On lui avait attribué des propos disant que l'O.L.P. était *prête* à *reconnaître* Israël si ce dernier reconnaissait l'O.L.P.

Autre question épineuse : les *rapports* avec la *Jordanie*. Tant la « Saïka » d'obédience syrienne que le F.D.L.P. de M. Nayef Hawatmeh voient d'un *mauvais* œil une sorte d'« association » qui s'est établie entre l'O.L.P. et la monarchie jordanienne, notamment en ce qui concerne les affaires des territoires occupés. Ces deux organisations réclament également la liberté d'action pour leurs commandos à partir du territoire jordanien. L'aile modérée a répliqué à ce sujet qu'une telle mesure *mettrait la Jordanie en* état de confrontation avec Israël, situation qu'elle ne peut assumer.

En dehors de l'adhésion du Front populaire de libération de la Palestine (F.P.L.P.) du docteur Georges Habache au sein du comité exécutif de l'O.L.P., instance suprême de l'O.L.P., aucune modification de la composition de cet organe ne semble attendue.

Le retour du F.P.L.P. au sein du comité exécutif de l'O.L.P. après sept ans d'absence, alors qu'il est connu pour son opposition acharnée à la politique de l'O.L.P., constituerait en soi un succès pour le Conseil national palestinien.